This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BUHR B
a39015 00026968 1b

UNIVERSITY OF MICHIGAN
HENRY VIGNAUD
LIBRARY

IG
209
A526

DG
209
.A526

L'EMPIRE
ROMAIN
A ROME

LIBRAIRIES DE MICHEL LÉVY FRÈRES

OUVRAGES DE J. J. AMPÈRE

FORMAT IN-8

L'HISTOIRE ROMAINE A ROME

AVEC DES PLANS TOPOGRAPHIQUES DE ROME A DIVERSES ÉPOQUES

Deuxième édition — Quatre volumes

CÉSAR

SCÈNES HISTORIQUES

Un volume

PROMENADE EN AMÉRIQUE

ÉTATS-UNIS — CUBA — MEXIQUE

Troisième édition — Deux volumes

MÉLANGES LITTÉRAIRES

Sous presse — Deux volumes

VOYAGE EN ÉGYPTE ET EN NUBIE

Sous presse — Un volume

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

L'EMPIRE ROMAIN

A ROME

PAR

J. J. AMPÈRE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
DE L'ACADÉMIE D'ARCHÉOLOGIE DE ROME
DE LA CRUSCA, ETC., ETC.

TOME PREMIER

PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS
2 BIS, RUE VIVIENNE, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1867

Tous droits réservés

Vignaud Lit.
2 vols.

AVERTISSEMENT

Il est superflu de rappeler quel a été le succès et quel est l'intérêt de *l'Histoire romaine à Rome*, dont nous publions aujourd'hui, deux années après la mort de l'auteur, la suite et le complément. Les lecteurs qui ouvriront *l'Empire romain à Rome* connaissent déjà les quatre volumes où M. Ampère a exposé l'histoire de la Rome des rois et celle de la république romaine. Ils savent quelle est l'originalité de sa méthode et de sa critique, quel est l'attrait de son ingénieuse et spirituelle érudition, et nous n'apprendrions rien à personne, si nous annoncions que chaque page de ces deux volumes, comme chacune de celles qu'a signées M. Ampère, porte la marque

425385

[illegible] liberte.
[illegible] quelques
[illegible] ous presen-
[illegible] bliogra-
[illegible] blige
[illegible] eme nature
[illegible] ont

[illegible] 856 [illegible]
[illegible] Deux
[illegible] me
[illegible] en
[illegible]
[illegible] ont
[illegible] is
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

pages, il substituait peu à peu une rédaction beaucoup plus développée, y donnant une part plus grande aux détails de l'histoire, aux arts, et particulièrement à l'archéologie.

Les quatre volumes d'*Histoire romaine* que la librairie Michel Lévy a publiés de 1861 à 1864, et qui comprennent l'histoire des rois et de la République, contiennent donc, non pas la simple reproduction d'articles précédemment insérés dans la *Revue des Deux Mondes*[1], mais la première partie d'une nouvelle *Histoire romaine à Rome*, entièrement refondue et considérablement augmentée.

La mort surprit M. Ampère pendant l'une des veilles laborieuses qu'il employait à l'achèvement de cette seconde rédaction. Depuis plusieurs mois déjà il préparait le tome premier de la seconde partie de son œuvre, intitulée *l'Empire romain à Rome;* quatre chapitres en étaient écrits, et il allait, avec le cinquième,

[1] Il faut faire exception toutefois pour trois chapitres de la seconde rédaction, publiés dans la *Revue* sous les titres suivants : *les Commencements de la liberté à Rome* (1er décembre 1861), *les Luttes de la liberté* (1er septembre 1863), *la Fin de la liberté* (1er avril 1864). Ce troisième article, qui a paru dans la *Revue* quelques jours après la mort de M. Ampère, est le dernier chapitre du quatrième volume de l'*Histoire romaine*.

commencer le récit du règne de Tibère, lorsque, dans la nuit du 26 au 27 mars 1864, il fut enlevé à ses travaux et à ses amis. Peu de jours auparavant, bien que sa santé, gravement altérée pendant l'hiver, n'inspirât plus d'inquiétude autour de lui, M. Ampère avait fait un testament, et parmi les volontés dernières dont il confiait l'exécution à l'amitié de MM. Cheuvreux, de Loménie et Daremberg, se trouvait la recommandation suivante :

« Publier la fin de l'*Histoire romaine* (l'*Empire*). Quatre chapitres sont écrits. Si je n'ai pas le temps de terminer la nouvelle rédaction, on publiera ce qui a paru dans la *Revue des Deux Mondes*. »

L'impression de l'*Empire romain*, que j'ai reçu mission de préparer, a été faite conformément au vœu de M. Ampère: les quatre chapitres inédits sont publiés dans ce premier volume, qu'ils remplissent presque entièrement; les suivants ont été extraits de la *Revue des Deux Mondes*, où ils ont paru en 1856 et 1857[1].

[1] Nous n'avons pas cru devoir, en réimprimant ces articles, modifier une ou deux phrases que l'auteur a répétées presque textuellement dans l'un des volumes de l'*Histoire romaine*, ni celles qui, vraies en 1856 ou 1857, ont cessé de l'être aujour-

Ainsi s'explique la juxtaposition, dans les deux volumes de *l'Empire romain à Rome*, de deux parties inégalement développées.

La dernière révision de l'auteur a manqué aux quatre chapitres inédits. Un assez grand nombre de traits de plume ou de crayon rapidement tracés sur le manuscrit, et de notes ou de renvois, que seul aurait pu lire celui qui les avait écrits, indiquent autant d'additions qui devaient prendre place dans le texte. Il a fallu renoncer à interpréter ces annotations d'une énigmatique brièveté. Du moins ai-je pu, sans encourir le reproche d'une indiscrète et téméraire collaboration, inscrire en leur place quelques noms laissés en blanc, compléter ou contrôler une partie des renvois et des citations, modifier çà et là ce qui, de toute évidence et de toute nécessité, exigeait une modification. Pour cette première édition, au surplus, mon principal devoir était de veiller à la fidèle reproduction du travail de M. Ampère, et d'empêcher qu'il ne s'introduisît quelque méprise

d'hui. Il est superflu de faire remarquer, par exemple, que, depuis que M. Ampère a écrit les premières lignes de la page 126 du second volume, l'on a ouvert le chemin de fer de Rome à Naples.

dans l'impression du manuscrit, où texte et notes, peu lisibles parfois, n'ont pu toujours être aisément démêlés. Aussi bien est-ce avec la réserve la plus circonspecte, est-il nécessaire de le dire? qu'ont été faites les légères retouches dont il vient d'être question.

M'admettant à la confidence de ses travaux, M. Ampère voulait bien, il y a six ans, me communiquer les épreuves du premier volume de l'*Histoire romaine*, et le plus souvent, tandis qu'il les couvrait d'additions et de remaniements, il me laissait le soin d'en corriger les erreurs d'impression. Plus délicate et plus ardue est la tâche qui m'est aujourd'hui confiée. Puissent les amis de M. Ampère n'avoir pas lieu de regretter l'appel qu'ils ont fait aux sentiments d'affection dévouée et de gratitude respectueuse qui m'attachaient à lui !

L'Histoire romaine à Rome ne devait pas s'arrêter à la chute de l'empire. M. Ampère se proposait, en effet, de publier les annales de la Rome chrétienne, et d'en suivre l'histoire à travers le moyen âge « et jusqu'à nos jours : » lui-même l'annonçait en 1856[1], ne prévoyant pas

[1] Voyez le second volume de l'*Empire romain*, p. 142 et 150.

combien d'années lui prendrait l'étude de la Rome antique. Là ne s'arrêtaient pas les desseins qu'il avait formés dans son infatigable ardeur de travail. Il voulait faire paraître, si les difficultés d'exécution n'étaient point trop grandes, une édition illustrée de *l'Histoire romaine à Rome*, contenant les photographies des monuments et des portraits qu'il y a cités : elles devaient être les pièces justificatives de son ouvrage. Plusieurs fois il avait exprimé, dans le cours de son *Histoire*[1], le projet de revenir plus tard sur les origines romaines, et de composer cette fois un livre d'érudition pure, uniquement à l'usage des savants. Mais son dessein le plus cher, celui qu'il lui tardait le plus d'accomplir, était de publier un Guide à Rome. Ce Guide n'a pas été commencé. Tout n'en est pas perdu cependant. Les éléments s'en peuvent retrouver en grande partie dans ses derniers ouvrages ; ils sont épars dans son *Histoire romaine*, dans son livre sur la *Grèce*, *Rome et Dante*, dans un roman, inédit encore, qui a pour titre : *Christian ou l'année romaine*, et qui est plein de ses impressions sur les monuments, les cérémonies,

[1] Voyez l'*Histoire romaine à Rome*, tome I, pages 440 et 447, tome II, page 159, et tome III, page 222.

les usages, la société et même les institutions de la Rome moderne. Je ne doute pas qu'on ne rassemble un jour, pour la plus grande commodité des touristes tous ces éléments dispersés; mais combien il est regrettable que M. Ampère n'ait pu écrire lui-même ce livre, où il eût donné le dernier mot de ses recherches, où il eût mis tout son amour pour cette ville et cette campagne de Rome qu'il connaissait si bien, et dont personne n'a mieux que lui senti le charme!

GUSTAVE SERVOIS.

L'EMPIRE ROMAIN

A ROME

I

CÉSAR MAITRE ABSOLU

État de Rome pendant l'absence de César, avant et depuis la bataille de Pharsale. — Troubles à Rome. — Retour de César. — Salluste; jardins de Salluste. — Mutinerie dans le Champ-de-Mars apaisée par César. — Premier triomphe de César. — César dédie son Forum et le temple de Vénus Genitrix; jeux donnés à cette occasion. — Dernière expédition de César en Espagne; son second triomphe. — Honneurs excessifs accordés à César. — Monuments projetés par César. — César change la place de la tribune. — Plan de César. — Projet d'un nouveau Champ-de-Mars. — Enivrement du despotisme. — César veut le titre de roi. — Comédie dans le Forum concertée avec Antoine. — Brutus, son portrait, son caractère; demeurait dans les jardins de Servilius. — Visite de Cassius. — Courage de Porcia. — Où frappera-t-on César? — Présages, incertitudes de César. — Son chemin de la Regia à la curie de Pompée. — Mort de César. — Cicéron pendant les dernières années de César. — Ouvrage sur la rhétorique. — Perd sa fille Tullie; son désespoir; se

retire dans sa maison d'Astura ; revient à Tusculum ; veut élever un temple à Tullie; les différents lieux où il songe à le placer. — Divers ouvrages de Cicéron écrits à cette époque; où ont-ils été écrits? — Causes plaidées par Cicéron devant César. — Sa joie à la mort de César. — Rome au moment de cette mort.

Avant l'arrivée de César, pendant ses campagnes de Thessalie et d'Afrique, pendant la guerre d'Égypte et l'expédition d'Asie contre Pharnace, Rome avait été livrée à des inquiétudes et des agitations dont la peinture ne saurait manquer à la galerie de tableaux dont se compose son histoire.

Chacun y était, tout haut du moins, pour César. Des troupes à lui remplissaient la ville, et Servilius, son collègue ou plutôt son second dans le consulat, lui était dévoué. Aussi des manifestations de joie ne manquaient pas de se produire à chaque avantage qu'il remportait; on n'eut à montrer sa douleur qu'une fois, lors du revers momentané de Dyrrachium. Ces témoignages étaient obligés, « car, bon nombre d'*inspecteurs* et d'*écouteurs*[1], dit Dion Cassius, se promenaient par la ville pour observer les actions et recueillir les paroles de chacun. Les Pompéiens agissaient et parlaient bien autrement, mais à huis clos, et d'après les nouvelles prenaient confiance ou tombaient dans l'abattement. Ils allaient de l'un à l'autre, selon les rumeurs contraires qui se succédaient chaque jour, et variaient quelquefois dans l'espace d'une heure. »

[1] Κατάσκοποι καὶ κατήκοοι, inspectores et auditores. (Dion Cassius XLII 17.)

Quand on apprit le résultat de la bataille de Pharsale, d'abord on ne voulut pas y croire. César n'en avait rien écrit, comme si une guerre civile n'était pas digne d'intéresser le sénat. C'était, en effet, lui-même qu'elle intéressait surtout.

La vérité, quand on en fut assuré, ne dissipa point toutes les inquiétudes: l'avenir, fixé à jamais, semblait encore incertain. Ceux qui étaient les plus contents n'osaient trop se réjouir; ils craignaient que Pompée ne vengeât sa défaite. Les plus hardis se bornèrent à enlever de sa place sa statue, qui s'élevait devant les Rostres avec celle de Sylla : si Pompée finissait par triompher, on replacerait sa statue dans le Forum. Pompée pouvait-il donc finir par ne pas triompher? La nouvelle même de sa mort fut reçue avec incrédulité ; on n'en fut convaincu que lorsqu'on eut vu son anneau, envoyé par César, et sur lequel Pompée, toujours vain, avait fait graver ses trois triomphes. C'était encore une imitation de Sylla.

Dès ce moment, la bassesse déborda. Les aristocrates, que cette mort consternait, « s'efforcèrent de se surpasser les uns les autres à force d'adulation, se signalant surtout par leurs votes dans les assemblées, témoignant par leur gestes et leurs acclamations l'amour qu'ils portaient depuis longtemps à César, comme si César eût été présent et eût eu les yeux sur eux ; car ils pensaient que, par cet empressement spontané en apparence, ils allaient obtenir, les uns des

charges civiles ou religieuses, les autres de l'argent[1].»

Ici commence l'énumération des honneurs sans mesure dont on accabla dès lors le vainqueur de Pharsale, et plus tard le vainqueur de Munda. Dion Cassius, que son titre de sénateur de l'empire sous Commode met à l'abri de tout soupçon d'un sentiment exagéré de dignité, Dion Cassius, qui nous a fait connaître d'assez remarquables traits de bassesse envers César, déclare ne pas les indiquer tous pour ne pas abuser de la patience du lecteur, qu'il suppose moins robuste que celle du peuple romain. « Il en est de trop absurdes, dit-il, pour être mentionnés. »

J'en passe, et des meilleurs.

Pour moi, j'y ai regret, bien que Suétone complète un peu Dion ; mais le silence même de celui-ci et la cause qu'il en donne sont assez propres à nous renseigner.

D'abord on accorda à César le droit de disposer à son gré du sort des Pompéiens, le droit de faire la guerre ou la paix sans en référer au sénat, d'être consul pendant cinq ans, dictateur pendant une année, tribun à vie, d'assembler tous les comices, excepté les comices plébéiens. On réserva pour les consuls les provinces où ils exerçaient l'*imperium* ; les autres, au lieu d'être tirées au sort, seraient distribuées par César. Enfin, on lui décerna le triomphe pour la guerre

[1] D. Cass., XLII, 19.

qu'il allait faire à Juba, et qui n'était pas encore commencée.

Dans ces concessions, le ridicule le disputait à la platitude : le sénat accordait à César un pouvoir que César possédait déjà ; seulement, il y gagnait la honte de s'associer à la tyrannie en la légalisant. Les restrictions étonnent. Les sénateurs se crurent-ils réellement la puissance de refuser quelque chose au maître absolu ? ou plutôt, les amis de César qui conduisaient l'affaire n'avaient-ils pas pour instruction de lui donner l'air de renoncer à quelque chose? Les provinces qu'on abandonnait aux consuls étaient encore entre les mains de César ; et en laissant seuls libres les comices plébéiens dont elle savait qu'il était le maître, l'aristocratie s'humiliait, non au profit de la liberté, mais au profit de César.

Voilà où en était venu le sénat romain.

César accepta, pour la seconde fois, la dictature, et fit savoir qu'il prenait Antoine pour son maître de cavalerie. Les augures s'avisèrent de protester, non contre le prolongement de la durée de la dictature, de six mois à un an, mais contre celle de la charge de maître de cavalerie. L'infraction qu'ils toléraient n'était pas moins grande que celle contre laquelle ils réclamaient. On leur rit au nez, et l'on fit bien.

Il y avait eu, avant le retour de César, quelques essais de résistance tentés par des hommes peu considérés, sans importance dans la république, et dont

en général les motifs personnels, trop évidents, gâtaient une cause qui aurait pu être bonne.

Cœlius, protégé et client assez peu intéressant de Cicéron, qui jusque-là avait été un césarien ardent et que César avait désigné à la préture, trouva mauvais que ce n'eût pas été à la préture urbaine, confiée par César à une autre de ses créatures, Trébonius : il voulut interdire à Trébonius de rendre la justice. Pour se rendre populaire, Cœlius promit de soutenir les débiteurs contre les créanciers, et d'obtenir pour les locataires la dispense de payer les propriétaires. Ces promesses lui attirèrent l'appui d'une multitude à la tête de laquelle il attaqua sur son tribunal le préteur, qui eût été tué s'il ne s'était esquivé sous des habits d'esclave. Maître du Forum, Cœlius y fit placer les tables d'une loi qui proclamait la gratuité des logements et l'abolition des dettes[1].

Le consul Servilius en référa au sénat, qu'il avait fait préalablement entourer de soldats. Les tribuns du peuple s'opposèrent à la délibération. Cependant le consul, armé d'une décision du sénat, ordonna aux licteurs d'enlever les tables de la loi de Cœlius. Cœlius repoussa les licteurs et ameuta son monde contre le consul. Le sénat se rassembla de nouveau sous la protection de soldats, et chargea par la formule sacramentelle le consul de veiller au salut de Rome[2].

[1] D. Cass., XLII, 22.
[2] *Ibid*. 23.

Servilius déposa Cœlius, le chassa du sénat, et comme il excitait dans le Forum à la révolte, l'arracha des Rostres et brisa son siége de tribune.

Cœlius, sentant qu'il n'était pas le plus fort à Rome, voulut en sortir pour aller soulever la Campanie, où l'attendait Milon, l'ancien champion du sénat, que César pour cette raison n'avait pas rappelé d'exil. Mais Cœlius était observé et ne pouvait fuir ; il demanda au consul la permission d'aller se justifier auprès de César, l'obtint et partit pour rejoindre Milon en Campanie, où tous deux périrent misérablement.

Dans ces moments d'anxiété universelle, des présages funestes ne pouvaient manquer d'apparaître, d'autant plus que les augures qui les annonçaient étaient, en général, opposés à César. Au Capitole, des abeilles pénétrèrent dans le temple de Jupiter et vinrent s'établir près de l'Hercule de Lysippe que Lucullus y avait apporté. La superstition des aruspices étrusques, jalouse des superstitions de l'Orient, fit abattre les temples d'Isis et de Sérapis, dont les prêtres, probablement, se vengèrent en faisant renverser, par des mains inconnues, le temple de Bellone. L'année suivante fut redoutable : on sentit un tremblement de terre, et l'on vit un hibou ! la foudre frappa le Capitole, le temple de la Fortune Virile et les jardins de César qui en étaient proches ; des enfants naquirent la main gauche posée sur la tête, et l'on vit là un signe qui annonçait une sédition des pauvres

contre les riches. En effet, l'abaissement de tout ce qui était considérable et l'avénement de la multitude, que devait flatter le despotisme impérial, approchaient.

César avait négligé de faire nommer aux magistratures : il n'y avait à Rome ni consul ni préteur. On pourrait l'accuser d'avoir, comme Pompée, voulu favoriser des désordres, qu'il ne fit rien pour apaiser, dans le dessein de faire mieux sentir le besoin qu'on avait de lui. Antoine, revêtu de la robe prétexte, précédé de licteurs, entouré de soldats, commandait sans droit dans la ville; par lui, les rapines, les viols, les meurtres y régnaient. Il ne déposait jamais son glaive, même pendant les jeux.

La grande question qui agitait à Rome tous les esprits, était celle-ci : César sera-t-il clément? c'est-à-dire, un général révolté qui a pris les armes contre son pays lui fera-t-il grâce?

Dans le doute, chacun tremblait. Personne n'osait se confier à ses amis et à ses parents dans la crainte qu'une parole, même innocente, ne fût dénaturée et dénoncée. L'empire n'était pas encore constitué, et l'on avait déjà un avant-goût de ce qu'il devait être sous Tibère.

Pour échapper au péril, on donnait carrière à son admiration pour César, on célébrait des fêtes, on offrait des sacrifices, on affectait la joie par peur[1].

[1] D. Cass., XLII, 27, 28.

En l'absence de César, la ville fut livrée à deux tribuns. L'un était Dolabella, le gendre de Cicéron, qui s'était fait plébéien, comme Clodius, pour pouvoir obtenir le tribunat : il agitait le peuple en lui promettant l'abolition des dettes. L'autre, Trébellius, disait vouloir soutenir la cause du sénat. C'était la guerre civile dans les rues de Rome. On voyait des armes partout. Antoine fut autorisé à protéger la ville, comme l'avait été Servilius. Rome prenait l'habitude de se faire protéger, à mesure qu'elle perdait l'habitude d'être libre.

Mais cette protection, achetée si cher, était impuissante. Les deux tribuns, croyant César retenu en Orient par la guerre d'Égypte et l'expédition contre Pharnace, — le bruit même s'était répandu qu'il y avait péri, — les deux tribuns continuaient à troubler la ville. Après s'être allié tantôt avec Trébellius, tantôt avec Dolabella, Antoine dut se borner à les regarder se combattre dans Rome. Le désordre était au comble, et le temple de Vesta même fut pillé.

En vain Antoine avait rempli la ville de soldats : Dolabella, que rien n'arrêtait, désespérant d'obtenir son pardon de César, annonça qu'il proposerait la loi sur les dettes et les loyers. Au jour qu'il avait fixé, la multitude se retrancha dans le Forum, dont elle fortifia les issues, et éleva des tours de bois pour attaquer et assiéger en règle ceux qui s'opposeraient aux lois de Dolabella. Antoine l'emporta enfin. De grand

matin, une troupe de soldats qu'il commandait descendit du Capitole, fondit sur le Forum, y pénétra, brisa les tables des lois, et quelques-uns ayant voulu continuer le tumulte, il les fit précipiter de la roche Tarpéienne.

L'agitation ne fut pas calmée ; elle ne cessa que lorsque César parut.

Il avait appris en Asie les troubles de Rome et s'était hâté de revenir en Italie. Les Pompéiens s'assemblaient en Afrique ; mais, avant d'aller les combattre, il fallait pacifier Rome.

Il ne s'occupa point de ce qui s'y était passé en son absence ; il n'attachait aucune importance à ces troubles que sa présence faisait évanouir. César ne donna jamais aux choses plus d'attention qu'elles ne méritaient. Un de ses premiers actes fut inspiré par cette politique de modération qu'il avait adoptée, et qui témoignait de la supériorité d'une âme au-dessus des petites vengeances : il fit replacer devant la tribune les statues de Sylla et de Pompée, qu'on avait enlevées du Forum après la bataille de Pharsale; Cicéron dit que par là César affermissait ses propres statues.

La ville s'était apaisée ; mais, à peine arrivé, César eut à calmer une sédition militaire, fléau constant de ses successeurs, et que tous ne surent pas conjurer comme lui.

Une partie de ses vétérans, laissée en Campanie, s'é-

tait soulevée. Avant Pharsale, il avait promis aux soldats, dont un certain nombre demandaient leur congé, tout ce qu'ils avaient voulu ; il fallait les retenir à quelque prix que ce fût. Puis il avait encore fait, après la guerre, des promesses infinies. De retour à Rome, il envoya vers eux un de ses lieutenants, qui leur promit encore en son nom mille drachmes par tête, environ mille francs. Mais les soldats étaient las de promesses et voulaient de l'argent comptant. Ils auraient tué l'envoyé de César, s'il ne s'était sauvé par une prompte fuite.

Cet envoyé était l'historien Salluste, et puisque c'est la seule fois que je trouve sur mon chemin cet homme remarquable, il va m'arrêter un moment : s'il n'a pas joué un rôle brillant dans l'histoire de son temps, il avait eu au moins le mérite d'en retracer l'ensemble dans un livre dont les fragments qui nous en restent font vivement regretter la perte ; ses jardins célèbres tiennent d'ailleurs une place importante dans l'histoire monumentale de Rome.

Le contraste que présentent la vie et les écrits de Salluste est fâcheux, bien que les déclamateurs l'aient exagéré[1].

Salluste, d'une famille plébéienne, fut l'adversaire

[1] Surtout le rhéteur auquel on doit la déclamation *in Sallustium*, mise sous le nom de Cicéron, et aussi un affranchi de Pompée (Suét., *de ill. Gr.*, 15), qui n'avait pas cru pouvoir dire assez d'injures à un césarien.

constant du parti aristocratique, et se montra toujours dévoué à César. Quand Milon brigua le consulat, Salluste l'attaqua avec violence. On dit alors que c'était une vengeance du traitement qu'il avait reçu de Milon, pour avoir été surpris par celui-ci avec sa femme : Milon lui aurait fait expier sa bonne fortune à grands coups de courroie et l'aurait relâché moyennant finance, ce qui ne serait pas très-honorable pour Milon. Ce qu'il y a de plus sûr, c'est que Salluste fut pour ses mœurs expulsé du sénat; mais cette flétrissure lui fut infligée par un censeur pompéien. César le fit rentrer au sénat. Plus tard, envoyé comme proconsul en Afrique par César, qui voulait lui fournir une occasion d'y refaire sa fortune, il profita si bien de la circonstance, qu'il s'attira une accusation de péculat et ne dut son absolution qu'à l'indulgence de César. Ce qui rend son acquittement suspect, c'est qu'il acheta depuis une villa de César, à Tibur, et déploya un grand luxe dans ses jardins, dont l'étendue et la magnificence, encore visibles, sont des témoins qui déposent contre lui.

Nous n'avons à Rome aucun portrait de Salluste, et nous ne pouvons pas non plus chercher ce portrait dans ses ouvrages[1].

Salluste, qui affecte dans ses écrits des formes anciennes de langage, y affecte aussi la sévérité antique. Ce sont deux sortes d'archaïsmes, dont la seconde n'est

[1] Le buste du Vatican (*Br. nuov.*) n'a aucune ressemblance avec les deux contorniates données dans l'*Iconographie romaine*. (Pl. XI, 3-4.)

pas plus naturelle que la première[1]. Cependant, il ne faudrait pas se montrer trop rigoureux pour Salluste; l'esprit de parti dut prendre soin de faire ressortir ses fautes et peut-être de lui en prêter. S'il fut corrompu, il ne fut point vénal et ne changea point de parti par amour de l'or, comme Æmilius Paullus et Curion.

Salluste eut d'ailleurs le mérite de ne pas user sa vie dans les jouissances d'un luxe mal acquis. Lui-même a confessé avoir été l'esclave d'une ambition mauvaise[2] qui l'a détourné de son œuvre historique. Quand il y revint, il possédait de magnifiques jardins dont la possession l'accuse, mais où furent écrits ses ouvrages; par là, ils réhabilitent un peu son souvenir, et sans l'effacer, voilent jusqu'à un certain point sa honte sous sa gloire. Il ne faut pas mettre à la charge de Salluste toute la magnificence et toute l'étendue des jardins qui portaient son nom; devenus propriété impériale, ils furent certainement agrandis et ornés par les empereurs. Pris dans leur ensemble, ils couvraient un terrain très-vaste. Dans cette villa de l'antiquité, ont trouvé place plusieurs villas modernes, dont les principales sont la villa Ludovisi et la villa Massimi[3]; celle-ci appartient au duc Massimo, qui a eu

[1] Sallustius gravissimus alienæ luxuriæ objurgator et censor. (Macr., *Sat.* II, 9.)

[2] A quo incepto studioque me ambitio mala detinuerat. (*Cat.*, IV.)

[3] L'emplacement de la villa Ludovisi doit avoir fait partie des jardins de Salluste, car, au temps d'Alaric, ils touchaient à la porte Salaria, aujourd'hui Salara. (Proc., *B. Goth.*, I, 2.) Au temps de Tacite,

la pensée généreuse de faire faire par un sculpteur illustre, Tenerani, la statue de l'infortuné Rossi, et qui la placera dans les jardins de Salluste.

Ces jardins, soit au temps de Salluste, soit depuis sous les empereurs, ont contenu de grandes richesses d'art. On y a trouvé plusieurs belles sculptures, entre autres le vase Borghèse, le Silène et le Bacchus enfant, qui sont maintenant à Paris, le Jupiter Verospi, un magnifique candélabre, des statues égyptiennes, qui sont au Vatican, et l'obélisque de la Trinité-du-Mont qui, bien probablement, fut placé dans les jardins de Salluste[1]

on y arrivait par des ruelles étroites. (*Hist.*, III, 82.) Des débris d'une même architecture ont été trouvés dans cette villa et dans les villas Cesi, Mandosii, Borioni, Verospi, Altieri, Massimi, sur un espace ayant neuf mille pieds de tour. (Nibb., *R. Ant.*, II, p. 354.) La villa qui avait été celle de Salluste paraît même avoir dépassé les murs d'Aurélien; car, dans les *Actes des Martyrs*, il est parlé des thermes de Salluste sur la voie Salaria, hors des murs. Le palais, aussi suivant les *Actes des Martyrs*, en cela conformes au récit de Procope, était près de la porte. (*Ibid.*, 353.) Cette région portait encore, au commencement du seizième siècle, le nom de Sallustrio ou Sallustrico. (Beck., *Handb.*, p. 583.) C'est par erreur que Becker croit qu'il y a eu là des jardins de César. Les *horti Cæsaris ad portam Collinam* que mentionne Julius Obsequens (131), sont les jardins de Salluste, devenus, comme ils le furent, en effet, les jardins de l'*empereur*. Julius Obsequens parle de la *tour* de ces jardins. C'était probablement une des tours de l'ancienne porte Colline, qui, à une époque où les fortifications de Rome disparaissaient dans les maisons et les jardins, avait été englobée dans ceux de Salluste, où elle servait probablement de belvédère, comme la tour des jardins de Mécène (Suet., *Nero*, 38) situés sur l'Esquilin, près des murs, qui avait sans doute une semblable origine.

[1] Un obélisque dans les jardins de Salluste est indiqué par Ammien Marcellin, XVII, 4.

après sa mort, quand le goût des antiquités égyptiennes se fut répandu à Rome.

De grands travaux de terrassement et quelques salles appartenant à des *casins* antiques de la villa sont tout ce qui a été retrouvé. Mais nulle trace du temple de Vénus Érycine qui était voisin des jardins de Salluste[1] et d'où vint à cette Vénus le nom de *Sallustienne;* il n'en faisait point partie, et ce que l'on a cru un temple dans ces jardins ne mérite pas plus ce nom que le prétendu temple de *Minerva medica*, qui est aussi une salle appartenant à une villa.

Le *forum Sallustianum* dont il est question dans les *Actes des Martyrs*, qui l'indiquent près de Sainte-Suzanne[2], était une place et peut-être un marché, ainsi nommé à cause de sa proximité des jardins de Salluste; mais il n'y a jamais eu de forum de Salluste. Je ne crois pas davantage à un cirque de Salluste, dont les anciens n'ont jamais parlé, et que les modernes n'ont jamais vu : la forme d'une vallée qui occupe une partie des jardins de Salluste, on le comprend quand on la voit, a fait supposer là un cirque; mais personne, que je sache, n'en a découvert les gradins. Il n'y aurait eu rien d'invraisemblable à ce qu'un hippodrome existât dans une villa impériale: on en cite d'autres exem-

[1] Il était voisin de la porte Colline (Ov., *Fast.*, IV, 921 ; *Remed. am.*, 549), et en dehors de cette porte, *extra portam Collinam ad ædem Erycinæ Veneris.* (Liv., XXX, 38.)

[2] Nibb., *R. Ant.*, II, p. 180-1.

ples ; mais encore faudrait-il qu'il en restât quelque vestige certain, et c'est ce qui n'est point. Il y a même une raison de ne pas admettre le cirque de Salluste, et la voici : l'empereur Aurélien[1] avait fait construire dans les jardins de Salluste un portique d'un mille de long, dans lequel il exécutait tous les jours des courses de chevaux ; or, à quoi bon ce portique, s'il avait eu un hippodrome sous la main?

On a voulu tirer un argument de l'obélisque. En effet, d'autres obélisques ont été trouvés dans des cirques; mais celui-ci pouvait n'être qu'un simple ornement de la villa ; de plus, il n'était pas dans la vallée où l'on suppose qu'existait l'hippodrome, mais là où est maintenant la villa Ludovisi[2]. Il faut donc, je crois, reléguer le cirque de Salluste, comme le cirque de Flore, dans le pays des chimères, où il y a aussi des cirques.

Je me hâte de clore cette digression où m'a entraîné Salluste, et je reviens à ce soulèvement des soldats que Salluste n'a pu empêcher, mais que va réprimer César.

Les vétérans avaient poursuivi Salluste, tué deux sénateurs, et s'étaient avancés sur Rome. César les laissa venir jusqu'à la porte Capène, puis leur envoya

[1] Vop., *Aurel.*, 49.

[2] D'après Donati cité par Nibby (*R. Ant.*, I, 645), qui, ainsi que Canina, croit au cirque de Salluste, Becker est le premier qui se soit permis de le nier.

demander ce qu'ils voulaient. Ils répondirent qu'ils adresseraient leurs réclamations à César. Le dictateur leur permit d'entrer dans Rome, mais fit entourer sa demeure et garder les rues par les soldats d'Antoine[1]. La troupe indisciplinée se porta au Champ-de-Mars et s'y agitait en tumulte, quand César parut au milieu des mutins, monta sur son tribunal et leur dit : « Que voulez-vous? » N'osant plus réclamer une distribution d'argent, ils demandèrent leur congé, pensant embarrasser César qui avait besoin d'eux pour son expédition d'Afrique.

« Je vous le donne, » répondit tranquillement César. Il y eut un silence de consternation. César reprit : « Vous recevrez tout ce que j'ai promis, lorsque j'aurai triomphé avec les autres. » Les soldats, confus et désespérés, se taisaient, espérant que César reviendrait sur sa résolution ; mais lui aussi se taisait toujours. Il ne reprit la parole que pour les appeler *quirites*, citoyens, comme *bourgeois*. C'était leur dire qu'ils n'étaient plus soldats.

Alors ce fut une immense douleur ; le Champ-de-Mars n'entendit que des cris et des gémissements. Et comme César se retirait, les rebelles le supplièrent de rester et demandèrent à être punis. César, debout, ne revenant ni ne s'éloignant, feignait d'hésiter ; enfin il dit : « Je ne punirai personne. Ce qui m'afflige, c'est que la dixième légion, pour laquelle j'ai tant fait, ex-

[1] D. Cass., XLII, 52 ; Appien, *B. civ.*, II, 92, 93

cite de pareils tumultes : elle seule est congédiée. Cependant, à elle aussi, je tiendrai ce que j'ai promis quand je serai revenu de l'Afrique. La guerre finie, je vous donnerai des champs à tous, et si les terres publiques et les miennes ne suffisent pas, j'en achèterai de mon argent. » Les applaudissements et les acclamations remplirent le Champ-de-Mars ; la dixième légion seule se désolait et priait César de la décimer. Quand César vit que l'effet était produit, ne voulant pas les pousser à l'excès, il pardonna à tout le monde, et partit pour l'Afrique[1].

L'intérêt de cette guerre, heureuse pour César, est dans la mort de Caton qui fut vaincu[2].

A son retour d'Afrique, César, qui jusque-là n'avait pas triomphé, s'accorda les honneurs du triomphe. Comme avait fait Pompée, il voulut éblouir les Romains par un grand étalage de richesses. On porta devant lui, dans son triomphe, deux mille huit cent vingt-deux couronnes d'or, formant un poids de vingt mille quatre cent quatorze livres, et soixante mille talents. On y vit les statues du Rhin, du Rhône, de la ville de Marseille, de l'Océan enchaînées. Vingt-deux mille tables furent dressées dans le Forum ; Crassus n'en avait dressé que dix mille. On y but du Phalerne et du vin de Chios ; on y mangea des murènes. César distribua du blé, de l'huile. Le soir du quatrième

[1] D. Cass., XLII, 54, 55 ; App., *B. civ.*, II, 94.
[2] Voyez l'*Histoire romaine à Rome*, IV, 625 et suiv

jour, il alla visiter son Forum et retourna dans la Regia, sa demeure, à travers le vieux Forum, escorté par tout le peuple qu'attiraient encore des éléphants portant avec leurs trompes des flambeaux. Il fit aussi de grandes largesses à ses soldats. Mais la sagesse du maître se montra parmi ses prodigalités; car César s'étant fait apporter les listes où étaient les noms de tous les citoyens que l'État nourrissait par des distributions régulières de blé — la loi des pauvres de Rome, — il examina soigneusement la liste et raya la moitié des noms.

Pompée avait obtenu trois triomphes dans le cours de sa brillante carrière de général; César en célébra quatre consécutifs : sur les Gaulois, sur l'Égypte, sur Pharnace et sur Juba. Les figures de pays et de fleuves étaient, pour la Gaule en citron, pour l'Égypte en écaille, pour le Pont en acanthe, pour l'Afrique en ivoire. Un tableau portatif représentait le fameux phare d'Alexandrie et la mort infligée aux meurtriers de Pompée, ce qui devait plaire à ses partisans. Aucune des victoires remportées sur les Romains ne paraissait nominativement, car on n'accordait jamais le triomphe pour une guerre civile; mais, en fait, c'était à cette guerre que se rapportait surtout le triomphe de César. Juba voulait dire Caton; et le peuple en jugea ainsi, car cette pompe à l'occasion des citoyens romains morts en Afrique lui causa, dit Dion Cassius, une profonde douleur. César parais-

sait sur son char comme ayant fait triompher Rome dans trois parties du monde ; en réalité, il triomphait de Rome.

En effet, les images des généraux romains parurent dans cette pompe, sauf Pompée, qu'on n'osait montrer au peuple, car il s'était pris à l'aimer depuis qu'il ne l'avait plus. Le peuple fut ému quand il vit des généraux romains, Scipion, Petreius, Caton se donnant la mort. On applaudit vivement la punition des meurtriers de Pompée ; et la fuite de Pharnace, au-dessous de laquelle était sans doute écrit le fameux *veni, vidi, vici*, fit rire beaucoup.

On fut ému péniblement en voyant une femme parmi les vaincus enchaînés ; c'était Arsinoé, une rivale de Cléopâtre, dont la jalousie sans doute avait obtenu de son amant cette vengeance. Cléopâtre, qui aurait dû orner le triomphe, était à Rome, dans les jardins de César, lequel, disait-on avec une grande indignation, songeait à l'épouser.

La pompe du triomphe, comme c'était l'usage, après être entrée dans Rome par la porte du Champ-de-Mars, traversait le Velabre, puis le grand Cirque, et contournait le Palatin pour revenir par la Voie Sacrée vers le Forum et le Capitole. Au commencement de ce chemin triomphal, dans le Velabre, une roue du char de César[1] se brisa devant le temple de la Félicité[2] : au-

[1] Suet., *Cæs.*, 37 ; D. Cass., XLIII, 21.

[2] Temple élevé par Lucullus. D. Cassius : παρ' αὐτῷ τῷ Τυχαίῳ.

gure tellement expressif du malheur appelé secrètement par quelques-uns sur la félicité de César, que je ne puis m'empêcher d'attribuer à quelqu'un des pompéiens d'avoir préparé un accident qui, pour eux, arrivait si à propos. Parvenu au pied de la montée du Capitole, tandis que le char qui portait César tournait à gauche pour le gravir, le héros de la Gaule qui avait espéré un moment en être le libérateur, Vercingétorix, et les autres chefs, furent détachés du cortège. Ils étaient devant la prison Mamertine; on les y fit entrer et on les égorgea[1].

Ce jour-là, César fut moins clément que Pompée, dont le triomphe ne coûta la vie à personne[2]. Il rappelait Sylla, qui avait fait exécuter pendant son triomphe Pontius, le vaillant chef des Samnites; mais Pontius avait été pris les armes à la main et venait détruire Rome. Vercingétorix, qui combattait pour l'indépendance de son pays, était venu se livrer volontairement au vainqueur, prenant sur lui l'héroïque responsabilité de la défense d'Alesia. Si quelqu'un devait être épargné par César, c'était notre grand Vercingétorix.

Strabon (VIII, 6, 23) : Εὐτυχίας ἱερόν. *Felicitas* était donc un nom nouveau et plus abstrait, donné à la vieille déesse Fortune, la Destinée, appelée ici *bonne* Fortune, pour la distinguer de la *mala* Fortuna, qui avait aussi un temple à Rome.

[1] Cum de foro in Capitolium *currum flectere incipiunt*, illos duci in carcerem jubent. (Cic., *in Verr.*, V, 2, 30.)

[2] App., *B. Mithr.*, 117. Toutefois de l'aveu d'Appien, deux princes, Aristobule et Tigrane, furent tués peu de temps après.

Puis César, qui se moquait des Dieux, voulut rendre hommage aux superstitions populaires, descendit à genoux l'escalier du temple de Jupiter [1], comme on montait au moyen-âge, et encore au temps de Mabillon, l'escalier du Capitole qui conduit à l'église d'Ara Celi ou l'escalier de saint Pierre, et comme, depuis le seizième siècle, on monte la Scala Santa, près de Saint-Jean de Latran.

Et qui sait? Cette superstition populaire, peut-être l'incrédule hardi la partageait. Peut-être par une humiliation volontaire pensait-il désarmer la Fortune, seule divinité à laquelle il crût, et devant le temple de laquelle une roue de son char venait de se briser. La superstition et l'irréligion peuvent se rencontrer dans la même âme, mais cela était bien petit pour l'âme de César.

César, qui était par-dessus tout un homme d'esprit, permettait aux soldats une certaine familiarité. Il savait qu'elle n'ôtait rien à leur enthousiasme pour sa personne, et à leur docilité le jour du combat, ce que *Fritz* (Frédéric II) et le *Petit Caporal* savaient aussi. Jamais les vers satiriques improvisés pendant le triomphe, et qu'on souffrait comme une expiation du succès faite pour désarmer Némésis, n'avaient été plus mordants. Ils reprochaient à César son amour pour Cléopâtre, et d'autres amours encore plus hon-

[1] D. Cass., XLIII, 21. L'empereur Claude en fit autant. (*Ibid.*, LXIII, 23.)

teux que celui-là. César perdit patience. Il se fâcha et offrit d'établir son innocence par un serment ; mais on croyait peu aux serments de César, et l'on rit. Le peuple romain, à cette époque, était bien gai, car on le voit rire souvent. Ce n'était cependant pas le moment de rire.

César dut être plus content du soldat qui lui cria : « Si tu es honnête, tu périras ; si tu ne l'es pas, tu régneras. » Il avait fait son choix : il ne voulait pas périr et il voulait régner ; mais cela ne l'empêcha pas de périr.

Il dédia alors son Forum et le temple de Vénus Genitrix, qui n'était pas encore terminé.

Le Forum de César, que Pline, avec quelques hyperboles, compare aux Pyramides, n'était point un marché, comme l'avait été primitivement l'ancien Forum. Avec le temps, le mot *forum* avait changé de sens, et s'appliquait maintenant surtout au lieu où l'on rendait la justice [1]. C'est dans cette nouvelle signification qu'il était pris par César ; car Appien le dit positivement : son Forum était destiné non aux achats, mais aux affaires judiciaires. César voulait donc transporter là les jugements, rendus auparavant près de ce temple de Castor qui jouait un si grand rôle dans toutes les émeutes, pour déshabituer le peuple de ses turbulences. Le siége prétorial devait

[1] *Forensis* oratio, plaidoirie. *Forenses* causæ, débats judiciaires. *Forensis*, avocat.

sans doute être placé sur les degrés du temple de Vénus, élevé dans le nouveau Forum. En effet, on voit siéger César lui-même, et plus tard, Claude rendre la justice dans le temple de Mars, au milieu du Forum d'Auguste. Il y avait quelque chose d'impérial à créer un nouveau Forum, un nouveau centre pour la vie romaine, qui passait alors des affaires publiques aux affaires privées : plusieurs empereurs construisirent leur Forum, Auguste, Domitien et Nerva, Trajan.

Pendant la guerre de Gaule et avec l'argent gaulois, César avait fait acheter par Cicéron, au prix de douze millions [1], le terrain de ce Forum, qui finit par lui coûter au delà de vingt millions [2].

Il était plus beau que celui *de Rome*, dit Dion Cassius [3]. L'opposition est juste entre le Forum de César et celui de Rome [4].

[1] *Ad Attic.*, IV, 16.

[2] Pl., *Hist. nat.*, XXXVI, 24; Suet., *Cæs.*, 26. Suétone donne ce prix pour celui du terrain seulement (*area*). Pline y fait entrer les frais de construction du forum (*Foro exstruendo*).

[3] D. Cass., XLIII, 22.

[4] Au temps de Flaminio Vacca, on a trouvé près de la prison Mamertine des colonnes et des statues; si l'on voulait fouiller à peu près à coup sûr, c'est le Forum de César qu'il faudrait fouiller. Le Forum de César était au nord de la prison Mamertine. Le temple de Janus le séparait du grand Forum :

Hic ubi juncta foris templa duobus habes. (*Ov. Fast.*, I, 258.)

De ce côté, dans le grand Forum, étaient les *stationes municipiorum*, au-dessous desquelles passaient, disait-on, les racines d'un arbre planté sur le Vulcanal. (Pl., *Hist. nat.*, XVI, 76.) Là se placaient les envoyés des provinces, *municipiorum legationes*, que Tacite, dans son

César laissa placer dans le sien sa statue. D'autres statues représentaient les nymphes de l'eau Appia, qu'on appelait Appiades[1]. Elles ornaient probablement une fontaine. L'eau Appia ne passait point de ce côté, mais César avait réparé la voie Appia : voulait-il le rappeler?

Le principal ornement du nouveau Forum fut le temple de Vénus mère (Genitrix)[2], la mère des Jules, voué par César sur le champ de bataille de Pharsale : par des raisons de famille et pour quelques autres motifs encore, Vénus était la seule divinité à laquelle César eût quelque dévotion. Avant la bataille de Pharsale[3], Vénus avait été le mot d'ordre donné à son armée.

Ce temple était un monument de la magnificence et de l'insolence de César. Cette magnificence était pleine de goût; l'art grec en faisait les principaux frais;

Dialogue des orateurs (39), montre assistant aux plaidoiries; et, en effet, les plaidoiries furent longtemps en cet endroit, tant que le siége du préteur fut sur le Vulcanal. Le lieu où se plaçaient ces envoyés des municipes est mentionné dans Ulpien, avec les colonnes du Forum (les portiques), derrière lesquelles on peut se cacher. (Canin., *Ed. Ant.*, I, p. 168.)

[1] Ov., *Art. am.* I, 81; III, 451; *De remed. am.*, 660.

[2] César avait un culte particulier pour Vénus victorieuse, qui est représentée sur ses médailles, ce qui fait dire à Properce (IV, 1, 46) :

Vexit et ipsa sui Cæsaris arma Venus.

Mais Pompée lui avait dédié son théâtre. César ne voulait point paraître copier Pompée, que par son Forum et son temple il entendait bien surpasser.

[3] App., *B. civ.*, II, 76.

la statue de la déesse était d'Arcésilas[1], auquel l'impatience de César l'enleva, avant qu'elle fût terminée; la Médée et l'Ajax de Timomaque, payés quatre cent mille francs, décoraient le temple. A l'intérieur étaient six boîtes remplies de pierres gravées, et une cuirasse en perles de Bretagne : réponse à ceux qui disaient que, dans l'île, on ne trouvait rien de précieux.

Quant à l'insolence, elle était complète : César avait placé à côté de l'image de la déesse l'image en or de Cléopâtre, sa maîtresse, et en avant du temple, la statue de son cheval[2]. Des restes du temple de Vénus Genitrix ont été vus par Palladio[3], « d'une très-belle architecture, » dit-il, comme devait être celle d'un temple commandé par un connaisseur tel que César.

[1] La Vénus Genitrix de la villa Borghèse peut nous donner une idée de cette statue.

[2] C'était un cheval d'Alexandre, par Lysippe. On altéra la forme des pieds pour qu'il fût comme le cheval de César, dont les pieds ressemblaient à ceux d'un homme (Suet., *Cæs.*, 61), et on remplaça la tête d'Alexandre par la tête de César. (St., *Sylv.*, I, 1.)

[3] *Archit.*, IV, 31. Palladio suppose qu'ils appartenaient à un temple de Neptune, parce qu'il y a remarqué des dauphins et des tridents; mais ces ornements convenaient à la naissance de Vénus; il n'est parlé de nul autre temple de Neptune que le temple du Champ-de-Mars. Le lieu indiqué par Palladio, derrière la statue de Marforio, alors près de Santa-Martina, dans le Pantano, c'est-à-dire dans ce fond autrefois marécageux que termine l'*Arco dei Pantani*, ce lieu est précisément celui où fut le Forum de César. Enfin, Palladio dit que les entrecolonnements étaient les plus étroits qu'il eût jamais vus (Can., *R. Ant.*, 251), et Vitruve (III, 3) cite le temple de Vénus Genitrix comme une exemple du genre pycnostyle, c'est-à-dire aux entrecolonnements étroits: il est bien probable, d'après cette analogie d'architecture, que ces colonnes provenaient du temple de César. Que sont-elles devenues?

Des jeux magnifiques accompagnèrent la dédicace du temple et du Forum de César.

L'ancien Forum vit encore des combats de gladiateurs [1]; César les consacra à la mémoire de sa fille. Il y fit paraître des magistrats et des sénateurs romains, et y fit danser devant le peuple des princes d'Asie, comme il fit jouer dans un mime dont il était l'auteur, un chevalier romain, Labérius. Dégrader tous les ordres, toutes les dignités, c'était le sûr moyen de charmer la multitude et de lui donner le goût de l'esclavage.

Par une courtoisie nouvelle, cette multitude qu'il n'était pas mauvais d'efféminer, César la protégea contre le soleil avec des tentures de soie, dont il couvrit tout le Forum [2] et la Voie Sacrée, depuis la Regia qu'il habitait jusqu'au Capitole. Aujourd'hui, à Rome, on couvre de tentures les rues par où doivent passer les processions, *pompæ circenses* de nos jours.

C'était, à cette époque, un luxe prodigieux. Nous sommes déjà loin de l'austérité républicaine, qui ne voulait pas de siéges dans les théâtres, de peur que le peuple ne s'y amollît.

César établit des théâtres temporaires dans chaque

[1] Suet., *Cæs.*, 39 : in *foro* depugnavit Furius Leptinus, stirpe prætoria et Q. Calpenus, senator quondam actorque causarum.

[2] Totum forum romanum intexit. (Pl., XIX, 6.) Auguste en fit autant. (D. Cass., LIII, 21.) Ce fut le modèle du *Velarium*, dont les empereurs couvrirent l'amphithéâtre.

quartier : on y jouait dans toutes les langues pour une population venue de tous les pays.

Dans le cirque, les jeunes gens des premières familles exécutèrent des courses de char, de chevaux, et le jeu de Troie, dont le nom rappelait l'origine troyenne du dictateur. On y tua des animaux pendant cinq jours. Les *metæ* furent enlevés et remplacés par deux camps d'où sortirent, pour se combattre, des fantassins, des cavaliers et des éléphants, simulacre de la guerre, et de la guerre civile.

Le cirque était l'objet de la passion universelle. Rien ne pouvait être plus populaire que de l'agrandir et de l'embellir. C'est ce que fit César. Le cirque, d'ailleurs, était l'œuvre des rois : il fallait qu'il devînt l'œuvre de César, duquel devait dater la royauté nouvelle. Il l'augmenta si considérablement que Pline a pu dire qu'il l'avait construit[1] ; en effet, il l'étendit aux deux extrémités[2]. Dès ce moment le cirque eut une longueur de trois stades (près d'un demi-mille), sur un stade de largeur[3]. Derrière l'Euripe, canal large de dix pieds, creusé par César pour mettre les spectateurs à l'abri des bêtes féroces, s'élevaient trois étages de portiques, comme au Colisée. Au dehors,

[1] Circum maximum a Cæsare dictatore exstructum. (Pl., XXXVI, 24.)

[2] Suet., *Cæs.*, 39.

[3] Denys d'Halicarnasse, qui le vit sous Auguste, dit (III, 68) que le cirque formait un amphithéâtre de cinq mille pieds (un mille); c'est à peu près la même longueur, en comptant celle des deux côtés, auxquelles Denys donne trois stades et demi.

était un autre portique à un seul étage, sous lequel étaient des boutiques, et par lequel on avait un accès facile aux différentes places du cirque, qui pouvait contenir cent cinquante mille spectateurs.

Enfin César voulut donner au peuple romain un nouveau spectacle, celui d'un combat naval, et il creusa dans le Champ-de-Mars [1] un vaste bassin pour servir de naumachie.

Les lutteurs élégants et les athlètes n'avaient pas été oubliés. Mais, dans les autres combats, il s'était fait un si grand carnage, que le peuple se déplut à un spectacle qui lui rappelait les égorgements de la guerre civile. On en vint même à trouver mauvais les dépenses prodigieuses qu'il faisait, et à se scandaliser des moyens par lesquels il avait amassé cet argent. Ceux qui n'avaient rien reçu se plaignaient qu'on eût trop prodigué [2]. Il y eut une émeute ; César, qui ne les aimait pas, vint au milieu de la foule saisir de sa propre main un des perturbateurs et le livra au supplice. Ce qui est plus étrange, c'est qu'à cette occasion deux hommes furent *sacrifiés*, dans le Champ-

[1] Dans le petit *champ de Presles*, Codeta minor (Suet., *Cæs.*, 39 Pl., VIII, 7; XXXVI, 24), en deça du Tibre, par opposition à la Codeta proprement dite, qui était au delà. (Fest., p. 38 et 58.) Ce n'est donc point la naumachie creusée par César, dont se servit Auguste, car celle-ci était dans la région transtiburine. (Front., *de Aquæductibus*, II, 22.) Dion Cassius (XLIII, 23) dit positivement que la naumachie était dans le Champ-de-Mars. Il n'y a pas lieu à supposer deux naumachies de César, comme l'a fait Canina. (*R. Ant.*, p. 566.)

[2] D. Cass., XLIII, 24.

de-Mars, par les prêtres et le flamine de Mars, et leurs têtes furent attachées à la Regia qu'habitait César. Hercule passait pour avoir, dans les temps héroïques, aboli les sacrifices humains, qui, à Rome, n'avaient jamais complétement disparu ; et, en pleine civilisation, César, clément et irréligieux, les rétablissait.

César, maître de Rome, de l'Italie, de la Gaule, de l'Afrique, de l'Orient, ne croyait pas terminée sa conquête du monde romain, car c'était par la conquête qu'il le possédait. L'Espagne restait à subjuguer. L'Espagne, le pays des résistances opiniâtres, où Sertorius avait maintenu son indépendance contre l'omnipotence de Sylla, le pays de Numance et de Sagonte, le pays qui lutta huit cents ans contre les Maures et ne céda pas à Napoléon.

Les deux fils de Pompée y avaient rassemblé les débris de leur parti, dernier asile de la cause expirante de la liberté. César, — et c'est bien là qu'on reconnaît le grand homme, celui dont Lucain a dit : *Nil egisse putans, si quid superesset agendum*, « ne croyant avoir rien fait, si quelque chose restait à faire, » — César, au lieu de s'endormir dans ses victoires et de s'arrêter à recevoir au Capitole les hommages du monde soumis, quitta Rome au bout de deux mois, et partit pour l'Espagne.

C'était la quatrième fois qu'il y portait ses armes ; sa gloire militaire avait commencé là. Sur le rivage de

Cadix, il avait rencontré cette statue d'Alexandre, en présence de laquelle une noble émulation lui avait fait verser d'ambitieuses larmes. Maintenant, il eût pu contempler l'image d'Alexandre sans envie. L'Espagne, comme la Gaule, avait été pour lui le chemin du Forum et du Champ-de-Mars, la route du pouvoir. Une première fois, il en était revenu pour être consul, une seconde fois pour être dictateur; maintenant il espérait en revenir pour être roi.

Il joua vaillamment, sur ce dernier coup, sa fortune et sa vie. Jamais il ne fut plus près de sa perte qu'à Munda, et jamais il ne risqua ses jours avec plus d'intrépidité, non par goût du péril, comme eût pu le faire Alexandre, mais parce qu'il vit la victoire prête à lui échapper et ses soldats refuser de marcher. Alors il saisit un bouclier, et s'avança seul à dix pas de son ennemi, fut couvert de traits qu'il sut parer avec son bouclier, évita les autres par un mouvement adroit, et, grâce à ce prodige de bravoure qu'il avait jugé nécessaire, enleva l'armée.

La nouvelle de la victoire de Munda ne parvint à Rome qu'au bout d'un mois, la veille du 21 avril, jour où l'on célébrait l'anniversaire de la fondation de Rome. Aujourd'hui, on l'y eût apprise en quelques heures, et il semble que, même alors, elle eût dû y arriver plus tôt. — César était allé une fois en poste de Rome à Cadix en vingt et un jours. — La fonte des neiges, dans les Alpes, et les orages de l'équinoxe

purent la retarder. Peut-être aussi César la retarda-t-il exprès, afin qu'annoncée au milieu d'une fête nationale, le jour de la naissance de Rome, elle frappât davantage les imaginations, et qu'on y vît un présage glorieux pour la nouvelle Rome qu'il allait fonder.

Le triomphe qu'il célébra à son retour d'Espagne, bien qu'il fût censé remporté sur les alliés Ibères et Africains qui se trouvaient dans l'armée des fils de Pompée, ce triomphe était manifestement, cette fois, célébré à propos d'une guerre civile. César crut pouvoir se dispenser des ménagements qu'il avait gardés jusqu'alors. Il permit à deux de ses lieutenants, sans mérite, de triompher avant lui. C'était pour divertir le peuple; car ces triomphateurs de second ordre ayant fait porter devant eux les images de leurs exploits, figurées en bois au lieu de l'être en or, en ivoire, ou en argent, comme celles que César étala dans son propre triomphe, ils furent accueillis par un rire universel.

César triompha durant trois jours, et, pour une seconde fois, régala dans le Forum tout le peuple romain[1].

Comme, traversant le Forum dans sa longueur, il passait devant les siéges des tribuns, un d'eux, Pontius Aquila, refusa de se lever. César lui dit en raillant : « Eh bien! tribun, redemande-moi la républi-

[1] Ce sont les expressions dont se sert Dion Cassius (XLIII, 42) : τὸν δῆμον αὖθις ἐστιάσας.

que[1]. » Et depuis, à chaque loi qu'il proposait, il ajoutait : « Si Pontius Aquila le permet! » On devait bien rire dans le Forum. Ce Pontius Aquila fut un de ceux qui tuèrent César.

Les témoignages d'adulation et de servilité n'eurent plus de bornes et dépassèrent tout ce qui s'était fait jusque-là. Puisque le dictateur, qui, à en juger par un de ses bustes[2], était bien fané et décrépit, voulait paraître jeune et beau, on pouvait, même avec malice, l'autoriser à cacher son front, chauve avant l'âge, sous des couronnes de lauriers ; il était assez innocent de lui accorder ce qu'il avait obtenu pour Pompée, le droit d'assister aux jeux en robe triomphale, quoique rien ne fût plus contraire à l'étiquette romaine : César avait remporté assez de victoires, pour qu'on le lui permît ; il avait droit aussi à étendre le pomœrium ; mais c'était une grande bassesse au sénat de lui décerner le nom de libérateur, de vouer un temple à la Liberté en l'honneur de celui qui détruisait la liberté, et c'était une grande impudence à César d'y consentir. Heureusement, on n'est pas exposé à rencontrer à Rome les ruines de ce monument, car une telle dérision n'eut pas le temps de s'accomplir[3]. En même temps, on dressait au Capi-

[1] Suet., *Cæs.*, 78. La pompe triomphale, entrant de la Voie Sacrée par l'arc de Fabius, passait devant les siéges des préteurs et des tribuns, qui étaient à sa droite.

[2] Mus. Chiar.

[3] D. Cass., XLIII, 43. Derrière l'église de Sainte-Martine, c'est-à-dire

tole sa statue, à côté de celles des rois, sans songer que là était aussi la statue du premier Brutus, et que ce rapprochement pourrait faire réfléchir le second[1]. Une autre statue de César, avec ces mots : *Au dieu invaincu*, fut placée sur le Quirinal, dans le temple de Quirinus : rencontre pareillement de mauvais augure, car Romulus, avant d'obtenir les honneurs de l'apothéose, avait été massacré dans le sénat.

C'était l'apothéose qu'on décernait à César vivant. Avant sa dernière campagne, il n'était que demi-dieu; maintenant il était dieu. Alors le sénat avait décrété qu'une statue lui serait érigée, ayant la Terre sous ses pieds, avec cette inscription : *Il est un demi-dieu*[2]; maintenant, c'était une statue érigée au dieu invaincu dans le temple de Quirinus[3] : il y avait progrès dans la bassesse. Sa maison fut ornée d'un fronton et transformée en temple. On éleva un temple à sa clémence, dans lequel lui-même devait être adoré. On nomma des prêtres pour son culte. On décréta que sa statue en ivoire, dans les processions du cirque, serait promenée sur un char avec les images des dieux. On l'appela Jupiter[4].

sur l'emplacement du Forum de César, on a trouvé cette inscription Senatus populusque romanus libertati. (Can., *Rom. ant.*, 248.)

[1] Ce fut, dit Dion Cassius (XLIII, 45), un des principaux motifs qui l'excitèrent à conspirer.

[2] D. Cass., XLIII, 14.

[3] *Ibid.*, 45.

[4] D. Cass., XLIV, 6; App., *B. civ*, II, 106.

Comment rien refuser à un dieu? César fut investi solennellement du pouvoir absolu [1]. Les dignités lui furent donc prodiguées : le tribunat, le consulat, l'office de censeur, la dictature. Toutes étaient à temps : toutes, pour lui, furent déclarées perpétuelles, ce qui était monstrueux. Jamais constitution d'un État ne fut plus outrageusement foulée aux pieds, en changeant toutes les choses et en conservant tous les noms. Le titre d'imperator, celui de pontife, toujours personnels, devinrent héréditaires et furent donnés d'avance aux héritiers de César. Il n'avait point de fils, mais pouvait, comme il le fit, en adopter un.

Après cela, c'était peu de chose de lui accorder le trône d'or et la robe royale [2], comme c'eût été peu de chose, quand il était tout-puissant, de le déclarer roi.

Cet empressement de la servitude fut poussé à un tel délire, qu'on a pu supposer, et peut-être avec raison, que certaines mesures furent proposées dans le sénat par ceux qui voulaient le perdre, en le rendant odieux au peuple à force d'honneurs exagérés [3]. Ces honneurs furent sa perte et préparèrent les ignominies de l'empire. « Cela fit, dit Montesquieu [4],

[1] D. Cass., XLIV, 6.

[2] D. Cass., XLIV, 6.

[3] C'est ce que dit D. Cassius (XLIII, 7) à propos d'une permission qui aurait été accordée à César, d'avoir autant de femmes qu'il voudrait. (Voyez *César, scènes historiques*, p. 371.)

[4] *Grandeur et décadence des Romains*, XIV.

qu'il ne se défia point du sénat, et qu'il y fut assassiné ; mais cela fit aussi que, dans les règnes suivants, il n'y eut point de flatterie qui ne fût sans exemple et qui pût révolter les esprits. »

De pareils hommages devaient inspirer à César un profond dégoût pour ceux qui les lui rendaient. Il dit lui-même qu'on en avait fait trop, le jour où, assis dans son Forum devant le temple de Vénus, il ne daigna pas se lever lorsque le sénat parut devant lui. Ce dégoût vient naturellement aux hommes qui obtiennent de la faiblesse de leurs contemporains la puissance absolue ; mais à eux seuls il n'est pas permis de le ressentir. Celui qui avilit les hommes n'a pas le droit de les mépriser, car leur honte est son ouvrage, et il doit commencer par se mépriser lui-même.

Le despotisme ne peut être justifié, mais il peut être illustré. César le comprit. Il voulut élever de majestueux édifices et faire de grandes choses. Il avait le goût du beau et le sentiment de l'art; il lui fallait non des bâtisses, mais des monuments. Némésis ne lui permit pas de les exécuter.

César voulait embellir le siége de son empire. Il n'entendait pas laisser à Pompée l'honneur d'avoir seul donné à Rome un théâtre permanent. Le sien devait être très-grand[1], probablement plus grand que

[1] Summæ magnitudinis. (Suet., *Cæs.*, 14.)

celui de Pompée, car il fallait l'effacer. César montra encore en cette circonstance son mépris des choses sacrées, car pour faire son théâtre il démolit des temples, brûla les statues des dieux qui étaient de bois, et, ajoutait-on, s'appropria les trésors contenus dans les temples[1]. Mais il ne put que jeter les fondements de cet édifice, comme ceux de l'empire romain.

Le théâtre de César devait être au pied du Capitole[2]. Auguste l'éleva et le dédia à Marcellus. Nous verrons qu'Auguste termina tous les monuments dont César avait conçu l'idée ou commencé l'exécution.

Le plus grand des temples que César voulait élever à Mars, dans le Champ-de-Mars[3], fut construit par Auguste dans son Forum. Malgré la convenance du lieu choisi par César, Auguste ne voulut point pour son temple de ce lieu des élections par centuries, qui rappelait aux Romains trop de souvenirs de liberté.

Sous Auguste aussi, fut dédié par Tibère le temple de la nouvelle Concorde, dont le sénat avait décrété la fondation en l'honneur de César, pour perpétuer le

[1] D. Cass., XLIII, 49.

[2] Du même côté que celui que Cassius, sous la république, avait commencé d'élever. Le théâtre de César n'était pas adossé au Palatin, le mont aristocratique, mais placé hors la ville, dans le voisinage du cirque flaminien, le cirque populaire.

[3] Sur l'emplacement de sa Naumachie, elle-même dans le Champ-de-Mars. (Suet., *Cæs.*, 44.)

souvenir de la paix établie par l'asservissement, aux dépens de son indépendance et de sa dignité[1].

César avait construit dans le Champ-de-Mars un vaste amphithéâtre en bois[2], qu'on peut regarder comme la première pensée du grand amphithéâtre en pierre des Flaviens, qui s'est appelé le Colisée.

La basilique Julia et la Curia Julia appartiennent également à César et à Auguste. Il est difficile de faire dans la construction de ces édifices la part de l'un et de l'autre.

C'est comme pour les lois *Juliæ*. Cependant il en est qu'on sait être l'œuvre de César. Elles sont en général fort sages, et plusieurs tendent à ouvrir de plus en plus la cité romaine. Mais quelques-unes semblent avoir été faites contre César lui-même; telle est celle qui défendait de garder une province plus de deux ans. Il fut heureux pour César qu'elle n'eût pas un effet rétroactif, car il eût été puni par sa propre loi, aussi bien que par les lois Juliæ *de ambitu* et *de adulteriis*.

Il fit aussi une loi somptuaire, lui dont les dépen-

[1] D. Cass., XLIV, 4. C'est ce temple dont on reconnaît l'emplacement sur le Vulcanal, et dont il existe de si beaux restes au Musée capitolin et au Tabularium. Il ne faut pas le confondre avec le temple élevé par Camille sur le Capitole, au pied des *cent marches* et au-dessous du temple de Junon Moneta, comme l'a fait Ovide dans les *Fastes* (I, 537 et suiv.), écrits, du moins en partie, loin de Rome, au sein de l'exil.

[2] Tac., *Ann.*, XIII, 31. Le premier amphithéâtre établi à Rome, selon D. Cassius (XLIII, 22), qui oublie le théâtre amphithéâtre de Curion.

ses étaient sans mesure. On l'avait bien nommé préfet des mœurs, et tout le monde sait ce qu'étaient les mœurs de César. Il n'appliqua pas sans doute sa loi somptuaire aux murs — les premiers qui furent incrustés de marbre — de la maison qu'avait sur le Cœlius son infâme ami Mamurra[1], ni aux festins dispendieux[2] qu'y donnait ce honteux personnage avec l'or de la Gaule, que lui-même lui avait livré.

La mesure législative de César qui lui a le plus longtemps survécu est celle par laquelle il réforma le calendrier romain. L'année qu'il institua était l'année égyptienne, perfectionnée par l'intercalation bissextile[3]. Aussi le travail fut-il fait sous la direction de César par un Grec d'Alexandrie. C'était une année de trois cent soixante jours, avec cinq jours complémentaires. Ces jours complémentaires ont trouvé place dans notre année républicaine, où ils portaient l'ignoble nom de sans-culottides. On sait que l'année véritable a un peu moins de trois cent soixante-cinq jours et un quart. Il a donc fallu corriger l'année de César. Cette correction a eu lieu par les soins du pape Grégoire XIII, dont le nom a remplacé celui de César; car, depuis lui, le calendrier Julien s'est appelé calendrier Grégorien. Un bas-relief, sur le tombeau de

[1] Pl., *Hist. nat.*, XXXVI, 7. Sur César et Mamurra, voyez Catulle, *Ep.*, LVII; Suet., *Cæs.*, 73; Cic., *ad Att.*, XIII, 52.
[2] Catull., XXIX, 2; VI, 11; LVII, 8.
[3] D. Cass., XLIII, 26.

Grégoire à Saint-Pierre, est consacré à perpétuer le souvenir de cette réforme, plus parfaite que celle de César, et, comme elle, accomplie à Rome.

César fit publier le journal du sénat. On a dit que c'était pour ôter, en leur donnant un caractère officiel, tout caractère de sincérité aux débats, et par là détruire leur importance. C'est, en effet, quelquefois le résultat des publications officielles sous un gouvernement absolu, et on sait de quoi les récits du *Moniteur* étaient devenus synonymes sous le premier empire. Je crois plutôt que César voulut par là faire de la popularité. Il fallait bien que la publicité des *Actes* fût considérée comme un moyen de connaître la vérité, car Auguste l'interdit.

La même pensée politique qui avait fait faire à César un nouveau Forum sans tribune, destiné seulement aux procès, et d'où les souvenirs de l'autre Forum seraient absents, lui fit changer dans celui-ci la place de la tribune. Il espérait sans doute qu'une tribune datant de lui, instituée par lui, portant son nom, inspirerait aux orateurs un esprit nouveau et conforme au nouvel état de choses. Il voulait rompre les habitudes orageuses des anciens Rostres, séparer l'éloquence populaire de sa tradition, et dépayser, pour ainsi dire, la discussion et la liberté.

L'ancienne tribune était sur le côté nord du Forum, vers le milieu, au-dessous de la Curia Hostilia, près de l'extrémité orientale du Comitium : César la plaça loin

de l'ancien Comitium patricien, de l'autre côté et à l'autre bout du Forum[1], devant le tribunal qu'elle remplaçait depuis que les jugements avaient été transportés dans le Forum de César.

Il peut sembler singulier qu'il ait choisi pour la tribune cet emplacement, car c'était là qu'avait toujours été le centre des turbulences du Forum. Mais César savait ce qu'il faisait, quand, après avoir retiré de ce foyer de troubles le siége de la justice, il y mettait la tribune aux harangues. Un tel changement était démocratique, et, pour lui, sans danger. Cette tribune, autrefois en rapport avec le Comitium patricien et la Curie patricienne, César l'éloignait à dessein du Comitium et de la Curie, de la portion aristocratique du Forum. C'était l'aristocratie qui lui était contraire; c'était toute association avec le passé aristocratique de Rome qu'il voulait briser. La plèbe, au contraire, était pour lui, comme elle fut toujours pour les em-

[1] D. Cass., XLIII, 49. *Pro rostris sub veteribus*, dit Suetone (*Aug.*, 100). C'est à cette tribune que Drusus prononça l'éloge d'Auguste, tandis que Tibère le prononçait aux autres rostres juliens (D. Cass., LVI, 34), placés, comme nous le verrons alors, en avant du temple de Jules César. Dans le passage de Suétone, deux manuscrits donnent la leçon *pro rostris veteribus;* mais il n'y a pas lieu d'hésiter entre une expression vague, introduite par des copistes qui ne comprenaient pas le sens de *sub veteribus*, et cette désignation précise *sous les boutiques vieilles*, c'est-à-dire au sud du Forum. De plus, nous savons que les premiers Rostres juliens étaient de ce côté, car le corps de César est dit par l'abréviateur de Tite Live (116) avoir été brûlé devant les Rostres, et par Appien (*B. civ.*, II, 148), près de la Regia, c'est-à-dire dans le voisinage du temple de Vesta.

pereurs, et surtout pour les plus mauvais : c'est trop souvent sa coutume d'aimer le despotisme, quand il humilie ce qui est au-dessus d'elle. Le despotisme de César s'appuyant sur la plèbe, César était donc dans son rôle, quand il portait la tribune vers ce que l'on appelait le bas Forum. Par là, il était agréable à la multitude. Il ne la craignait point, puisqu'il en possédait la faveur, et ses vétérans, au besoin, étaient là pour la fixer[1].

César n'eut pas le temps d'achever les grandes entreprises qu'il méditait, et pour lesquelles il ne trouva pas toujours, comme pour ses monuments, un continuateur dans Auguste. Ce fut Claude qui eut l'honneur d'exécuter les deux plus grands travaux d'art que César avait conçus, le port d'Ostie et l'émissaire du lac Fucin. Cette dernière pensée de César a été reprise, de nos jours, par le prince Torlonia.

César voulait repeupler Carthage, relever Corinthe, et, faisant pour l'isthme de Corinthe ce qu'on fait aujourd'hui pour l'isthme de Suez, le percer et joindre les deux mers, réunir l'Adriatique au Tibre par une route à travers les Apennins, conduire le Tibre de Rome à Terracine à travers les Marais Pontins, pour les dessécher en recueillant leurs eaux dans le fleuve. Le des-

[1] Les Juifs eux-mêmes, que nous avons vus fréquenter assidûment les abords du temple de Castor et figurer dans les tumultes qui s'y produisaient, les Juifs aimaient en César l'ennemi de Pompée, qui avait pris Jérusalem. (Suet., *Cæs.*, 84; Joseph., *Ant. jud.*, XIV.)

sèchement des Marais Pontins était un grand travail que la république avait commencé, que l'empire devait reprendre[1], dont on s'est occupé de notre temps et que l'avenir achèvera[2]. Enfin César voulait agrandir Rome, qui devenait, et surtout par les lois de César favorables aux Italiens et aux étrangers, le rendez-vous d'une multitude de plus en plus considérable.

Il avait formé le dessein d'ajouter à la Rome ancienne une nouvelle Rome[3]. Pour cela il eût détourné le Tibre, à partir du pont Mulvius (*ponte Mole*[4]). Il lui eût fait suivre le pied des collines du Janicule. L'espace ainsi conquis en deçà du fleuve serait devenu le Champ-de-Mars; l'ancien Champ-de-Mars, réuni à la ville, aurait été couvert d'habitations, comme il l'est aujourd'hui. César avait pressenti la Rome actuelle.

[1] Il fit faire à travers les Marais Pontins un canal sur lequel Horace navigua dans son voyage à Brindes. Pour les travaux entrepris par ordre de Pie VI, on a retrouvé l'ancien canal, et l'on s'en est servi. (Hirt, *Gesch. der baukunst*, II, p. 193.) — Dion Cassius (XLIV, 6) parle d'une chaussée à travers les marais, mais la voie Appia supposait l'existence de cette chaussée. Ce ne peut avoir été là le projet de César.

[2] Mais il faudra en même temps assurer la sécurité des voyageurs. J'ai entendu raconter à M. de Prony, chargé de ces travaux sous le premier empire français, que les brigands de la montagne en descendaient pour regarder les opérations, et que l'un d'eux lui dit les suivre avec beaucoup d'intérêt : les travaux qui facilitaient et multipliaient les communications devaient être, ajoutait le brigand, très-fructueux pour lui et ses compagnons.

[3] Cic., *ad Att.*, XIII, 33.

[4] C'est ainsi, je crois, qu'il faut écrire, de *Mole* Adriana, nom du mausolée d'Adrien (château Saint-Ange), et non Ponte *molle*, ce qui ne signifie rien.

Il ne lui déplaisait peut-être pas d'attirer les citoyens dans cette Rome en plaine, et de la substituer peu à peu à la Rome des monts, où se conservait l'habitude des conciliabules populaires. Sur l'Aventin et sur l'Esquilin, encore de nos jours, les habitants *dei monti* ont un caractère plus altier et plus indocile que ceux de la ville basse, pour lesquels ils professent un certain mépris.

Du reste, ce dessein avait de la grandeur et ne méritait pas l'indignation de Cicéron ; il écrivait à Atticus : « O indignité ! ton parent[1] agrandit Rome qu'il a vue pour la première fois, il y a deux ans ; elle ne lui a pas semblé assez vaste pour le contenir. » Cicéron aurait dû réserver sa colère pour autre chose.

César avait été, en effet, absent de Rome pendant les dix ans qu'il avait mis à conquérir la Gaule ; mais on ne pouvait lui reprocher cette absence, assez bien employée pour sa gloire et pour celle de Rome.

César avait fait le plan d'une bibliothèque publique, la première qu'on eût vue à Rome, en s'aidant des lumières du savant Varron ; ce plan fut réalisé, sous Auguste, par un riche particulier, Asinius Pollio, dans sa bibliothèque de l'Aventin.

Il est une dernière entreprise de César, la plus grande peut-être qu'il eût conçue, et dont je dois parler ; car, bien qu'elle dût avoir pour théâtre des

[1] Cic., *ad Att.*, XIII, 35 : Gentilis tuus.

régions très-éloignées, elle intéressait dans l'avenir l'existence même de Rome, que peut-être elle eût sauvée des Barbares.

César avait résolu d'aller venger sur les Parthes la défaite de Crassus, cette grande humiliation de l'orgueil romain. Mais à cette expédition se rattachait un plan immense. César voulait, en passant, soumettre les Daces et les Gètes sur les rives du Danube, ce que fit plus tard Trajan, puis revenir le long de la mer Caspienne et de la mer Noire, traverser l'Orient et le Nord de l'Europe, soumettre le monde germain, comme il avait soumis le pays gaulois. La plus lointaine Germanie serait ainsi devenue romaine; les invasions des Barbares devenaient impossibles, car elles étaient prévenues; les Barbares, atteints dans leur pays, étaient soumis et civilisés : il n'y avait plus de Barbares[1].

Si ce plan gigantesque avait réussi, qui peut dire ce qu'aurait duré l'empire romain? ce qu'eût été l'Europe moderne? Moi-même serais-je à Rome et eussé-je écrit ce livre?

Nous savons aussi les plans d'Alexandre, que la mort interrompit. Il voulait faire par mer le tour de l'Afrique et rentrer dans la Méditerranée par les colonnes d'Hercule. C'était un projet gigantesque, de la même nature que le projet colossal de César.

[1] Suet., *Cæs.*, 44. App., *B. civ.*, II, 110. Plut., *Cæs.*, 58. Ce plan eut un commencement d'exécution, et quand César mourut, il avait déjà envoyé des troupes en Asie. (D. Cass., XLV, 3. App., *B. civ.*, II, 110.)

La juste punition du despotisme, c'est l'enivrement. Peu d'hommes, et surtout de grands hommes, y ont résisté. César lui-même, toujours si maître de lui, fut atteint par la maladie des despotes, la déraison de l'orgueil. Son langage cessa d'être mesuré; il trouva mauvais qu'on lui parlât familièrement et exigea que tout ce qu'il disait fît loi [1]. Il cita cyniquement ce vers d'Euripide: « l'iniquité est bonne, quand elle donne la puissance [2]. » Il déclara que la république était un nom et une ombre, et Sylla un insensé d'avoir quitté le pouvoir. Il mit du caprice, et parfois une faveur personnelle révoltante, dans les choix qu'il fit. Enfin, nous l'avons vu, il reçut le sénat, assis.

Ces paroles imprudentes, ces allures hautaines et la disposition de l'âme qu'elles révélaient, expliquent comment César voulut être roi. Ce fut sa seule faute, et elle lui coûta la vie.

En désirant ce titre odieux aux Romains et qui n'ajoutait rien à sa puissance, César fit ce qu'il n'avait jamais fait jusqu'alors; il mit la vanité à la place de l'ambition ; il fut Pompée ce jour-là [3]. Cromwell, plus sage que César, désira toujours le titre de roi et ne le prit jamais: Cromwell mourut dans son lit. César aussi le désira certainement; la scène d'Antoine offrant

[1] Suet., *Cæs.*, 77.
[2] Euripide, *les Phéniciennes*, 527-28.
[3] *César*, *Scènes historiques*, p. 344 et suiv.

à César le diadème et de César le refusant, ne peut laisser aucun doute à cet égard [1].

Il y avait eu un prologue à cette comédie. On avait essayé le tour sur la statue de César, avant de le mettre en jeu lui-même. C'était cette statue en or, élevée au dictateur près des anciens Rostres, à côté de celles de Sylla et de Pompée. On trouva, un jour, sur sa tête, un diadème [2] qu'une main inconnue y avait déposée. Deux honnêtes tribuns, qui n'étaient pas dans le secret, ordonnèrent à un de leurs serviteurs d'arracher le diadème et de le jeter au loin. César fut très-mécontent; il assembla le sénat dans le temple de la Concorde [3], reprocha aux tribuns d'avoir eux-mêmes fait couronner la statue pour le compromettre. Le sénat

[1] Cicéron, qui ne manquait pas de pénétration, croyait qu'il avait pensé à être roi, dès le temps de son édilité, dans une lettre perdue pour nous, mais citée par Suétone. (*Cæs.*, 9.) Cicéron disait : *Cæsarem in consulatu confirmasse regnum de quo ædilis cogitarat.*

[2] Nic. Damasc., édit. Piccolos, p. 38. C'est le bandeau appelé diadème, et non la couronne qui était le signe de la royauté. La république donnait des couronnes aux vainqueurs, et on avait déjà accordé à César la couronne de lauriers.

[3] Si celui que César avait fait élever était déjà terminé, c'est lui qu'il aura probablement choisi comme étant son ouvrage, et parce qu'il était aussi le plus voisin du Forum; car c'est bien vraisemblement le temple de la Concorde, érigé par César, dont l'emplacement et les restes se voient encore derrière l'arc de Septime Sévère, sur la plate-forme du Vulcanal où furent deux autres temples de la Concorde, et qui fut dédié, sous Auguste, par Tibère, bien qu'Ovide l'ait confondu avec celui de Camille, placé sur le mont Capitolin, au pied des *cent marches* et près du temple de Junon (Voyez ci-dessus, page 38, note 1).

fit droit à la vertueuse indignation de César, et bannit les tribuns. Mais, bientôt après, une tentative du même genre fut renouvelée par Antoine, le dévoué confident de César, et deux autres tribuns dont César ne demanda point le bannissement.

César était dans sa nouvelle tribune, près de ce temple de Castor où autrefois, préteur, il présidait aux tumultes séditieux du Forum. Ces tumultes avaient préparé la toute-puissance qui le ramenait dictateur absolu dans ce lieu où il avait été agitateur populaire. Grande leçon.

César avait une robe de pourpre, et il trônait sur un siége d'or. Cela était déjà royal et semblait appeler le diadème. Des tribuns, que l'accusation portée par César contre deux de leurs collègues n'avaient pas découragés, et qui ne craignaient point leur sort, apportèrent à César ce diadème qu'il avait trouvé si mauvais qu'on plaçât sur la tête de sa statue. L'un de ces tribuns, hissé par ses collègues jusqu'à la hauteur de la tribune, dépose un diadème, pour que l'abjection soit complète, *aux pieds* de César ; puis, encouragé par des cris partis de la foule, essaye de le mettre sur sa tête. César résiste, et, pour se défendre, appelle à son secours Lépide, son maître de cavalerie, qui se garde bien de bouger. Cassius Longinus, qui fut plus tard un des conjurés, trouvant que ce n'était pas assez de traiter César en roi, et que le traiter en dieu irriterait davantage, met le diadème sur ses

genoux. César le repousse et le peuple applaudit[1].

Antoine arrive, et la pièce recommence[2]. Vraie farce de carnaval, car c'était le temps du carnaval romain, des Lupercales. Antoine, presque entièrement nu, courait ce jour-là les rues de Rome, à la tête de jeunes fous qui frappaient les passants avec des lanières de peau de bouc, comme des polissons les frappent aujourd'hui, le Mardi-Gras, dans le Corso, avec des vessies. La différence, c'est que ce divertissement faisait partie d'une fête religieuse, les Lupercales, la *fête des Loups*, qui se rattachait à l'ancienne tradition de la louve de Romulus et de l'antre Lupercal. Le souvenir du fondateur de la royauté romaine avait peut-être fait choisir pour la renouveler le jour qui la rappelait.

Antoine qui, certes, après la manière dont César avait traité les premiers tribuns, n'eût osé lui désobéir s'il n'avait su que son mécontentement n'était pas sérieux, Antoine arrive au pied de la tribune, tout juste au moment où César vient de repousser le diadème. On ne pouvait entrer en scène plus à propos. Son entrée, du reste, était motivée. Pour aller à l'antre Lupercal, situé sous le mont Palatin, ou pour en revenir, on traversait naturellement le Forum. Antoine

[1] Ces détails sont empruntés à la narration de Nicolas de Damas, grand ami d'Auguste, et qui n'est point suspect de partialité contre César.

[2] *César, Scènes historiques*, p. 374 et suiv.

prend le diadème et le met sur la tête de César, qui, cette fois, se laisse faire. L'essai est tenté, mais avec un succès douteux. Les uns crient : « Salut, ô roi ! » Les autres, indignés, murmurent. César juge que le moment d'accepter n'est pas venu. Il repousse encore le diadème, le jette au milieu du peuple, et ordonne qu'il sera déposé dans le temple de Jupiter, seul roi des Romains. « Amère ironie, dit Drumann, puisque lui-même avait été déclaré Jupiter. » Du reste, déjà salué par ce titre de roi [1], il avait répondu, avec son à-propos ordinaire : « Je ne m'appelle pas roi, mais César; » ce qui satisfaisait pour le présent et n'engageait pas l'avenir. Le tout finit par une embrassade de César et d'Antoine, qui fit placer le diadème sur la statue de César, sans que celui-ci réclamât cette fois.

Cette comédie ouvrit les yeux aux moins clairvoyants. César voulait être roi. Cela importait peu, et ce fut ce qui le perdit. Le nom de roi était détesté à Rome, même par ceux qui n'étaient plus jaloux de la liberté. A beaucoup d'hommes, ce n'est pas la servitude qui répugne, c'est tel ou tel nom de la servitude, et la tyrannie cesse de déplaire, pourvu qu'elle ne s'appelle pas royauté, mais empire ou république.

Il fallait cette passion commune et ce symbole commun, pour réunir dans une même entreprise soixante

[1] Un jour qu'il venait à cheval de l'Albanum : ce ne pouvait être que de la villa de Pompée, que César s'était adjugée comme la villa d'Alsium.

conjurés dont les sentiments et les desseins étaient ort divers. Les uns étaient d'anciens pompéiens; d'autres avaient des motifs particuliers de mécontentement et de vengeance: Pontius Aquila avait été dépouillé d'une partie de ses biens [1]; Trébonius détestait dans César l'ami d'Antoine; Cassius, caractère âpre et violent, le haïssait personnellement. Plusieurs avaient accepté le pardon de César, comme Ligarius, même des charges publiques, — il est vrai, gratuites, — comme Cassius et Marcus Brutus. Decimus Brutus, véritable traître qui feignait un grand attachement pour César et jouissait de toute sa faveur, mérite d'être flétri par l'histoire.

L'histoire peut condamner, mais ne saurait flétrir l'autre Brutus, le vrai Brutus. Celui-ci, en frappant César sans haine, a voulu frapper la tyrannie. C'est ainsi que le montre Plutarque, d'après lequel l'a réalisé puissamment Shakespeare, et j'ai moi-même essayé de le peindre [2] en m'inspirant aussi de son buste du Capitole [3], qui exprime si bien une nature troublée et ferme, une résolution violente et agitée. Ce Brutus est bien l'homme maigre et jaune dont se défiait César. Ce portrait, admis par l'auteur de l'*Ico-*

[1] Ce Pontius Aquila, étant tribun, parlait dans la tribune contre César. César vint à passer, il se tut; mais il alla conspirer contre sa vie. Ceux qui ne peuvent parler agissent.

[2] *César*, *Scènes historiques*, p. 350 et suiv.

[3] Salle du Gladiateur, 9.

nographie romaine, a été rejeté[1] comme ne ressemblant pas assez aux médailles. Ce n'est pas mon avis, ni celui de M. Mommsen, qui le déclare exactement ressemblant; de plus, il ressemble étonnamment à cette médaille que nous a laissée Plutarque. La ressemblance des autres bustes donnés pour des *Brutus*, est d'autant plus probable qu'ils se rapprochent plus de celui-là. Dans quelques-uns, on a exagéré, à dessein, je crois, l'expression farouche du meurtrier de César. Un portrait de la villa Albani a l'air féroce et commun; si c'est bien un portrait de Brutus, c'est un portrait défiguré à dessein, une caricature de Brutus faite sous l'empire[2].

Jusqu'au meurtre qui l'a immortalisé, Brutus n'avait rien fait de très-remarquable, car on ne peut appeler remarquable, chez un aristocrate romain de ce temps, des prêts usuraires à des rois et à des provinces[3]. Mais Brutus aimait sincèrement la liberté. Quand César eut envahi Rome et usurpé le pouvoir souverain, Brutus laissa pousser, en signe de deuil, sa barbe, qu'à en juger par son buste, il consentit à couper plus tard; et, bien qu'il détestât Pompée, accusé d'avoir fait périr

[1] *Icon. rom.*, pl. VI. Mommsen, *R. Gesch.*, III, 157.

[2] Deux bustes au Musée Chiaramonti, l'un, 435, n'a pas le front saillant; l'autre. 618, est un peu caricature.

[3] Brutus avait prêté une somme aux habitants de Salamine; Cicéron voulait qu'il se contentât d'un intérêt de 12 pour 100 (*Ad Att.*, V, 21); mais il réclama 48 pour 100.

son père, il alla le rejoindre à Pharsale, où il crut que son devoir l'appelait.

César, qui, comme on sait, avait été l'amant de Servilie, mais dont Brutus, les dates s'y opposent, n'était point le fils [1], César, sans doute à la recommandation de cette femme, ne le traita point en vaincu, mais lui témoigna des sentiments d'amitié, que Brutus paraît avoir éprouvés lui-même pour César. Ils combattirent sa terrible résolution, mais ne la changèrent point. Ce combat douloureux, dont parle Plutarque, se lit, ce me semble, dans les traits de Brutus, au Capitole.

Ce qui le poussa vers l'accomplissement de ce qu'il crut sincèrement un acte méritoire, ce fut sa parenté avec Caton, dont il était le neveu et devint le gendre ; ce fut son nom et la prétention, peu fondée d'ailleurs [2], de descendre du premier Brutus. Cette descendance présumée le désignait pour le rôle de libérateur. Aussi trouvait-il sans cesse, soit sur le tribunal où il siégeait comme préteur dans le Forum, soit au pied

[1] César n'avait que quinze ans de plus que Brutus. On ne parle de ses liaisons avec Servilie que l'an 63 avant J. C. César avait alors trente-sept ans.

[2] Les premiers Junii, alliés aux Tarquins, étaient certainement patriciens, et on ne découvre aucun lien historique entre le vengeur de Lucrèce et le premier ancêtre du meurtrier de César, M. Junius Brutus, qui était plébéien, car il fut un dès premiers tribuns du peuple institués en 261, à la suite de la retraite sur le Mont Sacré, en partie son ouvrage. Du reste, pour un ami de la liberté, cette généalogie valait bien l'autre.

de la statue du destructeur de la royauté, placée au Capitole entre les statues des rois et celle de César, ces mots écrits : « Brutus, tu dors; Brutus, tu es vendu; Brutus, tu es mort; tu n'es pas Brutus. »

Brutus ne voulait point conspirer. La conspiration vint le chercher jusque chez lui.

Il est probable qu'il habitait près de sa mère les jardins de Servilius [1], sur l'Aventin, ce mont où il rencontrait le souvenir de son véritable ancêtre, le tribun Brutus[2], qui y avait conduit le peuple lors de sa retraite sur le Mont Sacré, ce mont en tout temps, depuis ce Brutus jusqu'aux Gracques, asile et refuge de la liberté. M. Brutus devait y rencontrer aussi César, dont la présence en ce lieu lui rappelait la honte de sa mère, Servilie : les anciens ont vu dans cette honte un des motifs qui armèrent son bras contre celui qui en était l'auteur.

Cette belle demeure, enrichie des merveilles de l'art grec, n'adoucit point la douleur patriotique de Brutus, qui cependant les aimait. On se le représente là, ou dans sa villa de Tusculum, — car, lui aussi, avait une villa à Tusculum[3], — livré à l'étude qui tint toujours une grande place dans sa vie; puis, fermant les

[1] Cela est d'autant plus vraisemblable, que Brutus perdit son père à l'âge de huit ans, et que Servilie l'éleva avec l'aide de ses deux frères, dont l'un, Servilius Cæpio, l'adopta, ce qui était le déclarer héritier de ses biens.

[2] Tit. Liv. II, 52. Den. d'Hal., VI, 70.

[3] *Ad Att.*, XIII, 7.

livres et se demandant ce qu'il devait faire. Qui entre chez lui? C'est Cassius venant lui dire : « Si des complaisants proposent dans le sénat de décerner la royauté à César, que feras-tu? — Je n'irai pas au sénat, » lui répond Brutus, qui voudrait éviter une extrémité terrible. — « Mais nous sommes préteurs. Si on nous convoque comme tels?...» Et Brutus, avec ce sentiment du devoir, qui, juste ou non, ne l'abandonna jamais, répond à Cassius : « En ce cas-là, j'irai pour défendre la patrie jusqu'à mon dernier souffle. » Cassius, qui avait une rancune privée contre Brutus, oublie tout[1]. Il lui dit que des invitations anonymes, avec allusion à l'ancien Brutus, lui sont adressées par les premiers citoyens de Rome, et il ajoute : « Des autres préteurs, on attend des jeux et des combats de bêtes dans le cirque; de toi, on attend la liberté[2]. » Brutus et Cassius s'embrassent, et la conjuration est formée.

On se rassemblait tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre des conjurés. Malheureusement, nous ne connaissons la demeure d'aucun d'eux, hors celle de Brutus; et ce n'était pas dans les jardins de Servilie qu'on pouvait se réunir pour conspirer contre César.

Mais là dut se passer la belle scène conjugale entre Brutus et la fille de Caton, Porcia. Brutus est préoccupé, sombre; Porcia l'interroge, il se tait; elle comprend qu'il forme un dessein périlleux et ne

[1] *César*, *Scènes historiques*, p, 379 et suiv.
[2] App., *B. civ.*, II, 113.

veut pas l'en instruire de peur que, l'entreprise étant découverte, elle ne soit mise à la torture, et qu'on n'arrache des révélations à sa faiblesse. Alors, cette vaillante femme tente sur elle-même une épreuve de son courage; elle se fait une blessure cachée, et, voyant que la douleur ne peut rien sur elle, sûre de sa force, elle montre cette blessure à Brutus, et lui dit : « Tu vois que je puis tout souffrir et me taire. Apprends-moi tout; fille de Caton, femme de Brutus, je saurai mourir[1]. »

L'on délibéra sur le lieu où César devait être frappé. Les uns voulaient que ce fût dans le Champ-de-Mars, le jour où César, du haut du pont des Septa, convoquerait les comices par centuries ; on le précipiterait de ce pont et on le tuerait[2]. J'ai dit que retirer le droit de voter aux citoyens qui avaient passé l'âge de combattre, s'appelait les *jeter du pont*, et que, par cette expression, on faisait allusion à l'antique usage de jeter les vieillards du pont Sublicius dans le Tibre. C'eût donc été à la fois déclarer, par une ironie cruelle, que César *avait fait son temps*, et indiquer que sa mort était une immolation religieuse.

D'autres proposaient de fondre sur César, sur la Voie Sacrée, par où il passait nécessairement pour

[1] D. Cass., XLIV, 13.

[2] Suet., *Cæs.*, 80. Ce n'était pas l'usage que le magistrat qui présidait aux comices par centuries se plaçât sur le *pont* par où on allait voter; mais César, à ce qu'il semble, venait s'y placer pour surveiller et diriger l'élection, ce qui était un sujet de colère de plus contre lui.

sortir ou pour rentrer chez lui, la Regia où il habitait étant placée sur cette voie. Enfin, quelques-uns étaient d'avis de l'attaquer tandis qu'il se rendrait au théâtre de Pompée, le seul qui fût à Rome, puisque celui qu'avait commencé d'élever César, qu'Auguste termina et dédia à son neveu Marcellus, n'était pas encore achevé.

On se décida pour un meurtre en plein sénat. C'était le sénat presque tout entier qui était l'ennemi de César. Le peuple n'était pas, quoi qu'on l'ait dit, pour la tyrannie, encore moins pour la royauté ; on l'avait bien vu, quand César avait voulu en essayer l'effet dans le Forum ; mais il était incertain, ébloui par la gloire, touché par les largesses : les conjurés pensèrent qu'il valait mieux frapper César pendant une séance du sénat.

La Curie, qui avait brûlé aux funérailles de Clodius, n'était pas encore rebâtie. Le sénat s'assemblait tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, en général dans un temple. Profaner un temple, en y répandant le sang, eût peut-être paru sacrilége à plusieurs et eût révolté la multitude ; c'est ce qui fit choisir le 15 mars pour le jour de l'exécution du grand projet. Ce jour-là, qui était celui d'une fête populaire, la fête d'Anna Perenna, on célébrait des jeux de gladiateurs dans le théâtre de Pompée. Le sénat se rassemblait alors près du théâtre, pour être à portée du spectacle, dans un bâtiment attenant au portique de Pom-

pée, qui pouvait servir de curie[1]. Pompée avait voulu sans doute, en élevant une curie, témoigner de son respect pour le sénat, et, en même temps, en plaçant ce lieu de ses délibérations hors de la ville, près de sa demeure et de ses jardins, où il se retirait dans les moments de trouble, le soustraire aux agitations du forum. Sans le savoir, il avait préparé le lieu où la mort de César devait venger la sienne.

Anna Perenna était une vieille divinité latine, dont la tradition populaire avait fait une bonne femme qui allait porter des gâteaux fumants aux plébéiens retirés sur le Mont Sacré. Le souvenir d'une insurrection plébéienne ne pouvait pas nuire; et, d'autre part, la population qui se portait ce jour-là tout entière du côté du pont Mulvius, laissait Rome presque vide à la disposition des conspirateurs.

Enfin, les jeux du théâtre de Pompée permettaient à Decimus Brutus d'y rassembler, sous ce prétexte, des gladiateurs qui lui appartenaient, et qui pourraient

[1] Suétone (*Aug.*, 31) l'appelle *curia*. Plutarque nous apprend que sa forme était semi-circulaire, en lui donnant le nom d'*exèdre* (*Brut.*, 14). Cette forme est celle des exèdres, encore visibles, des Thermes de Caracalla et des Thermes de Dioclétien (jardin près de l'église de Saint-Bernard, place *dei Termini*). On parle aussi d'une curie attenant au portique d'Octavie, *in curia Octaviæ*. (Pl., v, 36.) Selon Canina (*Ed. ant.*, II, 17), un fragment du plan capitolin indique la curie de Pompée sur le côté méridional de son portique. Pline (XXXV, 35) dit : « In porticu Pompeie quæ *ante* ejus *curiam* fuerat. » Tous ces passages établissent la relation de la Curie et du portique de Pompée.

protéger les meurtriers rassemblés dans le voisinage du théâtre.

Les Romains montrèrent en cette occasion cet art de conspirer, dont les Italiens ont conservé le secret. Ils étaient soixante, et rien ne transpira. Cassius alla au Capitole faire prendre la robe virile à son fils[1]; de là il pouvait surveiller les mouvements de César. Brutus vint s'asseoir sur son siége de préteur, dans le portique de Pompée, et y rendit la justice. Dans sa pensée, ce qu'il allait accomplir était un grand acte de justice.

Pour nous modernes, nés au sein du christianisme et chrétiens au moins par la conscience, un assassinat n'est jamais une justice. Quand un homme, commettant le plus grand crime qu'on puisse commettre, attente à la liberté, on doit le juger et le condamner, on ne doit ni l'assassiner ni l'absoudre.

Mais Brutus ne pouvait pas faire juger César, mais nous sommes à Rome avant le christianisme. A Rome, la loi donnait à chacun le droit et lui imposait le devoir de punir celui qui voudrait détruire la république et se faire roi. Écoutons le sage Montesquieu : « Il y avait un certain droit des gens, une opinion établie dans toutes les républiques de Grèce et d'Italie, qui faisait regarder comme un homme vertueux l'assassin de celui qui avait usurpé la souve-

[1] Champagny, *les Césars*, I, 206.

raine puissance. A Rome, surtout depuis l'expulsion des rois, *la loi était précise*, les exemples reçus; la république armait le bras de chaque citoyen, le faisait magistrat pour le moment et l'avouait pour sa défense. »

Montesquieu va plus loin, et, parlant en son propre nom, il ajoute : « Le crime de César, qui vivait dans un gouvernement libre, n'était-il pas hors d'état d'être puni autrement que par un assassinat? Et demander pourquoi on ne l'avait pas poursuivi par la force ouverte ou par les lois, n'était-ce pas demander raison de ses crimes[1]? »

Il faut en revenir à ce que dit Cicéron : « Quand on est sorti du droit, tout devient incertain[2]. »

La justice morale condamne César; mais César n'était pas un être moral. Il ne croyait à rien, il ne croyait qu'à lui. Prodigieusement supérieur à ses contemporains, il devait s'élever au-dessus de tous; ce fut son unique pensée et tout l'art de sa vie. Il obéit à la loi de sa nature; la loi de sa nature, comme celle du feu, était de monter. *Quo non ascendam?* eût pu être sa devise. Arrivé au sommet du possible, la toute-puissance — la toute-puissance avec le titre de roi, qui à Rome était l'impossible, — le tenta. Il voulut s'appeler roi, et il tomba.

César semble avoir eu un pressentiment de sa fin

[1] *Grandeur et décadence des Romains*, ch. XI.

[2] Omnia sunt incerta cum a jure discessum est. (*Ad Fam.*, IX, 16.)

prochaine. « J'ai assez vécu, avait-il dit, pour la nature et pour la gloire. » Et, un jour, découvrant sa gorge : « Si l'on veut, qu'on frappe! » Il avait refusé de se faire garder; et, la veille de son dernier jour, soupant chez Lépide, comme on agitait cette question[1] : « Quelle est la mort la plus désirable? » César, tout en donnant des signatures, avait jeté dans la discussion ces mots : « La moins attendue! »

Et puis le plus incrédule des hommes pouvait avoir dans un coin de son âme quelque disposition secrète à la superstition. Il ne saurait guère en être autrement quand on est né à Rome.

Aussi ne fut-il pas insensible aux mauvais présages qui semblaient le poursuivre dans son intérieur. Ses chevaux refusèrent de manger, et, dit-on, pleurèrent. Les boucliers célestes, les Anciles, conservés dans le temple de Vesta, qui touchait à sa demeure, résonnèrent, comme à la veille de l'irruption des Cimbres, et comme à l'approche de toutes les grandes calamités. Aujourd'hui, c'est le bras de saint Nicolas de Tolentino qui répand du sang quand doit venir une guerre ou une révolution.

Revenu de son souper chez Lépide, César dormait près de sa femme Calpurnie. Tout à coup, les portes et les fenêtres s'ouvrent avec fracas, et la lumière de la lune inonde la chambre. Ce bruit et cette lumière

[1] Suet., *Cæs.*, 87. Plut., *Cæs.*, 63.

troublent César[1]. Il regarde sa femme; elle sommeillait profondément, mais des plaintes confuses et des soupirs inarticulés sortaient de sa poitrine. C'est que, dans un songe, elle voyait César mort et le serrait en pleurant dans ses bras.

Selon une autre version, elle pleurait parce que, dans son rêve, elle voyait s'écrouler un acrotère qu'un décret du sénat avait fait placer sur la demeure de César, pour qu'elle ressemblât à un temple. Quand le jour parut, Calpurnie supplia César de ne pas sortir avant d'avoir consulté quelque devin. Ceux que César appela déclarèrent que les signes n'étaient pas favorables. César résolut de rester chez lui, et envoya dire à Antoine de remettre à un autre jour l'assemblée du sénat.

A cette nouvelle, Brutus et Cassius, qui étaient sous le portique, derrière le théâtre de Pompée[2], furent saisis d'une inquiétude qu'augmentaient des mots dits au hasard et qui semblaient menaçants, d'autres qui prouvaient que le plan des conspirateurs était connu de ceux auxquels ils ne l'avaient point révélé, enfin les messages répétés de Porcia, qui

[1] Plut., 64.

[2] Il y a : κατὰ τὴν στοὰν τὴν πρὸ τοῦ θεάτρου (App., *Bell. civ.*, II, 115), le portique *devant* le théâtre, en avant du théâtre. J'ai fait observer que cela voulait dire : le portique qui était derrière la scène et avait les gradins (θεάτρον) en face. Cette phrase semble indiquer que, des deux portiques, l'un était derrière la scène, l'autre derrière es gradins.

envoyait coup sur coup savoir des nouvelles de son mari. Mais le plus pervers d'entre eux, Decimus, indigne de porter le nom de Brutus, alla chercher César dans sa maison ; et, grâce à la familiarité et à la confiance où il était auprès de lui, combattant de vaines terreurs de devins et de femmes, l'exhortant à ne pas paraître mépriser le sénat, il le décida à paraître au moins pour lever l'assemblée en personne. César se mit avec lui dans une litière, et partit.

Nous pouvons suivre exactement cette litière, et faire, en la suivant, le chemin que fit César pour aller à la mort. De la Voie Sacrée, où était la Regia, demeure du grand-pontife, nous entrons dans le Forum par l'arc de Fabius. Nous passons devant le temple de Castor. Arrivés à l'autre extrémité du Forum, nous prenons à gauche, et suivant le Vicus Tuscus, nous tournons le sommet méridional du Capitole, celui sur lequel s'élevait la citadelle. Singulière coïncidence ! C'était le chemin des triomphes, pris à rebours. Cette route, César l'avait faite naguère sur son char triomphal, dans un sens contraire. A sa gauche, il rencontra ce temple de la Bonne Fortune, devant lequel, dans ce jour glorieux, une roue de son char s'était brisée. Le présage fatal, alors dédaigné, se représenta sans doute à la pensée de César. La porte de Rome par laquelle il sortit était la Porte Carmentale, la porte funeste.

Durant ce trajet, qui n'était pas d'une demi-heure,

la vie de César pouvait encore être sauvée. Des avis de la conspiration lui furent adressés ; mais, entouré d'une foule qui l'escortait et lui présentait des demandes et dans laquelle étaient sans doute des conjurés, ceux qui apportaient ces avis, écartés à dessein, ne purent l'approcher. Prenant pour une supplique un papier qu'on parvint à lui remettre, il en différa la lecture; s'il y eût jeté les yeux, il eût appris le danger qui le menaçait et eût pu encore lui échapper.

Arrivé devant la Curie, César descendit de sa litière et, avant d'entrer, offrit un sacrifice. La victime se trouva n'avoir point de cœur. L'aruspice déclara que c'était un signe de mort ; mais César, qui avait retrouvé toute sa sérénité, répondit en riant qu'il avait immolé une victime toute semblable en Espagne; cependant, par égard pour le préjugé populaire, il en demanda une autre. Les signes ne furent pas plus favorables. César perdit patience, et pour ne pas fatiguer celle du sénat, il entra sous le portique où était un tableau de Polygnote, représentant un homme sur une échelle, dont on ne pouvait dire s'il montait ou descendait. César était comme cet homme; il allait monter au faîte ou descendre dans l'abîme. Du portique, il passa dans la Curie [1], où la mort l'attendait.

[1] Pline, à propos de ce tableau, nous fait connaître que le portique était en avant de la Curie : *Tabula in porticu Pompeie, quæ ante curiam ejus fuerat* (xxxv, 35). Plutarque (*Brutus*, 14) appelle cette curie un exèdre, ce qui indique seulement un lieu où étaient des siéges. Canina la place où est l'église de Saint-Lorédan. On y mit le

Antoine était là. Quelques-uns des conjurés avaient demandé qu'on fît partager le sort de César à Antoine et à Lépide; mais Brutus s'y était opposé, de peur que l'action qu'il croyait sainte ne parût le commencement d'une proscription pompéienne. Lépide était à quelque distance de là, dans le Champ de Mars, à la tête de la cavalerie. Trébonius, l'ancien adversaire d'Antoine, le retint à la porte de la Curie en s'entretenant avec lui. César entra seul.

Lorsqu'il entra, tous se levèrent, comme pour lui faire honneur. Dès qu'il eut pris place sur le siége doré, qu'on avait enlevé, pensant qu'il ne viendrait pas, et qu'on se hâta de remettre, Cimber, un des conjurés, s'approcha pour lui demander la grâce de son frère, qui était banni. César refusa. Alors Cimber saisit la toge de César comme pour le supplier, la tira de manière à découvrir son col, c'était le signal convenu, et s'écria en grec : « Que tardez-vous? » A ce moment, Casca, qui était le plus proche, voulut lui couper la gorge [1]; mais il manqua son coup, et le fer alla blesser la poitrine. César, dégageant sa toge des mains de Cimber, s'élança de son siége, fondit sur Casca et le saisit fortement. Dans la lutte qui s'ensuivit, son flanc, se trouvant à découvert, fut percé. Ce fut dès lors un combat furieux

Lorédan. On y mit le feu après le meurtre de César (App., II, 147); mais elle ne fut pas détruite par l'incendie, car elle existait encore plus tard, et on la fit murer. (Suet., *Cæs.*, 88.)

[1] C'est le coup qui a été porté au malheureux Rossi.

d'un homme contre soixante. César, comme un lion attaqué par une meute, se ruait tantôt sur l'un tantôt sur l'autre des conjurés ; il blessa même Cassius avec son style à écrire ; mais, quand il vit Brutus qui lui portait un coup terrible, il s'écria en grec : « Et toi aussi, mon enfant ! » Dès lors, il renonça à se défendre ; il enveloppa sa tête dans sa toge, et ne songea plus, pudique pour la première fois dans la mort, qu'à tomber décemment. César tombé, on continua de le frapper. Il reçut trente-cinq blessures[1]. La rage des meurtriers, excitée par sa résistance, était si grande que plusieurs, en voulant l'atteindre, se blessèrent mutuellement.

Une statue de Pompée était dans la Curie, couchée à terre[2] ; les conjurés l'avaient gardée pour s'exciter à frapper. César alla tomber près de cette statue. Quel spectacle ! les deux rivaux gisant côte à côte !

Si le Pompée du palais Spada est bien celui-là[3], il n'y a pas de monument plus historique à Rome. Dans

[1] Trente-cinq suivant Nicolas de Damas, vingt-trois suivant Plutarque et Salluste. — Il y a dans Appien ξίφος (*B. civ.*, 117), qu'il ne faut pas traduire par glaive, épée. On ne portait point d'armes dans le sénat. Ξίφος veut dire aussi poignard, *sica*. Il est pris ici pour ξιφίδιον, employé un peu plus loin par Appien. Les conjurés avaient apporté ces poignards cachés sous leurs toges. (Nic. Damasc., p. 36.)

[2] Plut., *Cæs.*, 66. On l'avait sans doute couchée ainsi pour qu'elle n'offensât pas les regards de César.

[3] Ce point a été très-controversé et méritait de l'être. D'abord, la tête appartient-elle à la statue, ou a-t-on placé une tête de Pompée sur le corps d'un empereur romain ? La statue est en style héroïque, c'est-à-dire nue, et tenait un globe dont on voit encore la trace sur une des mains, ce qui la fait ressembler à l'image d'un empereur

tous les cas, c'est bien certainement la figure de Pompée, qui dans tous ses bustes a l'air soucieux [1],

romain. Mais il y a d'autres exemples de statues héroïques représentant des personnages antérieurs à l'empire, par exemple celle de Sextus Pompée au Louvre. D'ailleurs, on avait accordé à Pompée, comme à César, des honneurs presque royaux, entre autres la couronne, et il a pu vouloir que sa statue fût nue, comme l'étaient celles des anciens rois et des anciens généraux : Pompée visait à l'omnipotence tout aussi bien que César; ce ne serait qu'un trait de plus de son ambitieuse vanité. Une autre objection, c'est que la tête ne paraît pas s'accorder très-bien avec le dos : on voit sur celui-ci pendre des bandelettes qui ne tiennent à rien. Il a été répondu, il est vrai, qu'en replaçant la tête sur le corps d'où elle avait été détachée, le ciseau a pu faire disparaître la couronne d'où pendaient ces bandelettes, et l'on a fait remarquer que toutes les parties de la statue étaient du même marbre; mais il y a, ce semble, quelque différence dans le style. Suivant Suétone (*Aug.*, 31), et c'est là une troisième objection, Auguste fit relever la statue de la Curie et la fit transporter devant la *regia* du théâtre de Pompée. Ce mot *regia* est obscur. Veut-il dire ici le fond de la scène où était la porte du milieu, appelée royale? ou bien est-il une traduction du mot βασιλική appliqué au portique de Pompée, par suite de la confusion qu'a parfois produite entre les expressions *portique* et *basilique* l'origine de cette dernière, στοὰ βασιλική, *porticus regia?* Quel qu'il soit, le lieu indiqué par Suétone ne saurait correspondre à celui où l'on a trouvé la statue du palais Spada, *via dei Leutari*, derrière le palais de la Chancellerie, assez loin du théâtre et plus loin du portique de Pompée. Elle peut, il est vrai, y avoir été portée. Du moins est-il certain, quelle que soit la statue du palais Spada, que la curie de Pompée, où César fut tué, n'était pas au palais de la Chancellerie, témoin de l'assassinat de Rossi. Ceux qui ont voulu comparer ce meurtre avec celui de César, bien qu'il n'y ait nulle parité entre le destructeur de la liberté à Rome, et l'homme qui travaillait à l'y fonder, ceux-là ont prétendu que Rossi avait été mis à mort au même lieu que César; heureusement c'était une erreur topographique, et la joie de ce rapprochement sanguinaire ne leur a pas été accordée.

[1] *M. Chiar.*, 555. Le buste du Capitole, dont la ressemblance avec les médailles n'est pas admise par l'auteur de l'*Iconographie romaine*,

comme s'il pensait à César qui s'élève tandis que lui déchoit, figure commune[1] d'un homme au fond médiocre. L'histoire de cette statue de Pompée est curieuse. Quand on la découvrit au seizième siècle, elle était sous un mur mitoyen, la tête dans une maison, le corps dans l'autre ; les deux propriétaires se la disputaient : on pensa, dit-on, à les mettre d'accord en la partageant.

Avant de raconter les événements qui, à Rome, suivirent la mort de César, je dois retourner à Cicéron, dont le rôle va reprendre de l'importance.

Cicéron était revenu à Rome après Pharsale, voué d'abord uniquement à l'étude, et en particulier à l'étude de la rhétorique. C'était ce qu'il y avait de mieux à faire dans un temps qui fermait la bouche à l'éloquence. Il écrivit l'*Orateur* et le *Traité des orateurs célèbres*, qui porte le nom, à cette époque sans signification politique, de Brutus, car alors Brutus s'était rallié à César. Ces deux ouvrages formaient le complément du *de Oratore* composé plus anciennement, et

a la tête haute et un air de fatuité qui conviendrait assez à Pompée. Pline parle de la physionomie honnête de Pompée (*os probum*, VII, 10, et XXXVII, 6). Salluste avait dit : Pompeius oris probi animoque inverecundo (Suet., *De claris Gramm.*, XIV), faisant allusion sans doute à la fausse honnêteté politique de ce personnage illustre. Pompée, en effet, aurait une assez bonne figure, s'il n'avait pas l'air si grognon.

[1] Ce qui prouve combien les traits de Pompée étaient communs, c'est qu'on citait, à Rome, deux personnages qui lui ressemblaient de telle façon qu'on eût pu les prendre pour lui ; l'un d'eux était un affranchi. (Val. Max., IX, 14.)

les trois écrits un cours complet d'art oratoire. Ne pouvant en donner des exemples à la tribune, — César avait dit assez rudement à Metellus, devant la porte du temple de Saturne, que le temps des harangues était passé, — Cicéron se consolait en donnant des préceptes de cet art et en en faisant l'histoire.

Il en exposait la partie technique dans son livre sur les *Divisions oratoires* adressées à son fils ; enfin, dans les *Paradoxes*, il soutenait les propositions les plus courageuses du stoïcisme. Mais lui-même nous apprend que c'était encore de la rhétorique, un plaidoyer dont la difficulté le tentait [1]. Pendant qu'il poussait à l'extrême les thèses austères du stoïcisme, il était loin de les appliquer ; car c'est précisément dans ce temps qu'il soupait, comme il le dit, fréquemment chez les vainqueurs, et quelquefois avec la belle Cithéris, la maîtresse d'Antoine.

En arrivant en Italie, Cicéron avait eu grand'peur de César. Mais César l'avait rencontré à Brindes, en l'apercevant était descendu de cheval, et, le prenant à part dans un entretien tête à tête, l'avait entièrement rassuré et reconquis. Voilà Cicéron vaincu, pardonné avec grâce, et de nouveau césarien.

C'est d'un amnistié reconnaissant que sont les deux discours pour Marcellus et pour Ligarius. Cicéron y apporta plus de majesté dans le langage que d'héroïsme

[1] Tentare volui possentne proferri in lucem, id est in *forum*, et ita *dici* ut probarentur. (*Parad. proœm.*)

dans les sentiments. Au fond, c'est une assez triste attitude que la sienne dans le procès de Marcellus. Marcellus, pompéien ardent, n'avait cependant point pris part à l'expédition d'Afrique ; mais il n'avait pas demandé grâce à César. Pour le punir, César avait confisqué ses biens. Un autre Marcellus, son frère, intercéda pour lui, Cicéron aussi ; mais le dictateur demeurait inflexible. Marcellus l'était également. En vain Cicéron le pressait dans ses lettres de céder, lui représentant qu'il valait mieux vivre à Rome qu'à Rhodes ou à Mytilène ; que s'il n'y trouvait pas la liberté de parler, il y jouirait de la liberté de se taire, et terminait ses conseils, trop résignés, par ces mots : « Aie égard au temps, à ta sûreté, à ta vie et à ta fortune. »

Alors, il se passa dans le sénat une scène déplorable. Le frère de Marcellus s'étant jeté pour demander sa grâce aux pieds de César, tous les sénateurs se levèrent et l'approchèrent *en suppliant*, et César dit qu'il agirait selon le désir du sénat. Cicéron fut assez heureux pour voir là une résurrection de la république et un beau jour pour la liberté. Quand son tour fut venu, il prononça ce fameux discours qui est un remercîment à César, dont la vivacité ne dut lui laisser rien à désirer, car, dès les premiers mots, Cicéron exalte une si grande douceur, une clémence si extraordinaire et inouïe, une sagesse incroyable et presque divine. Puis ce sont les grandes actions de César, qu'aucune éloquence n'est capable, non pas seulement d'orner, mais

même de raconter. Aussi quel amour tous éprouvent pour lui! les murs même de la Curie voudraient le remercier. Viennent ensuite des actions de grâce personnelles : « Nous étions vaincus, et tu nous as donné la vie; » des excuses : « J'ai toujours désiré la paix et déploré le parti que j'ai pris. Aujourd'hui, tu as triomphé, et celui dont l'esprit serait encore armé contre toi est un mauvais citoyen. »

Tel est l'ensemble de ce discours trop vanté, où perce seulement vers la fin, à l'adresse de César, un conseil enveloppé de constituer l'État, dans lequel on peut voir un espoir timide qu'il rendrait aux Romains la liberté.

Cicéron paraît l'avoir espéré; mais dans ce moment il voyait les choses en beau : il avait retrouvé la parole; le sénat l'avait de nouveau entendu et applaudi.

J'aime mieux Cicéron défendant Ligarius. Celui-ci était accusé devant César du crime capital de l'avoir combattu en Afrique. Cicéron, encouragé par son succès, se montre plus hardi. Cette fois, le débat avait lieu dans le Forum, devant le tribunal de César, et il semble que quelque chose restait dans ce Forum des souffles de la liberté. Sans doute, les louanges de César abondent encore, et Cicéron reconnaît humblement que sa cause a été justement vaincue; mais il ose dire qu'on a pu l'embrasser sans être criminel. C'était beaucoup de dire cela, en présence de César, tout-puissant et bientôt dieu. Après cette audace, c'est

le mot dont il se sert lui-même, il lui coûta moins sans doute, en finissant, de demander grâce, pardon pour son client, qu'il déclara être maintenant tout à César. Quelques jours avant le jugement, qui fut favorable, Cicéron avait conduit la famille de l'accusé dans la maison de César pour implorer sa clémence, et il avait éprouvé, avant de pouvoir être admis, toute sorte d'ennuis et d'indignités. Aujourd'hui il triomphait, et le triomphe du Forum le consolait des humiliations de l'antichambre de César. Peut-être, au moment où l'acquittement fut prononcé, jeta-t-il un regard de dédain satisfait sur la *regia*, où il avait dû les subir.

Un grand malheur privé vint le frapper et mettre en lumière un des côtés les plus attachants de sa nature, celui qui le distingue de la plupart des hommes de son temps et le rapproche des nôtres, la sensibilité, la faculté de souffrir excessivement par le cœur. Cicéron perdit sa fille Tullie, et sa douleur fut sans bornes. Je l'honore et je l'aime pour cette douleur, que ses contemporains furent unanimes à lui reprocher comme une faiblesse, et dont on le voit dans ses lettres occupé à se justifier. Que n'a-t-il jamais eu d'autre faiblesse!

Cicéron aimait passionnément sa fille. Elle avait épousé en troisième noces P. Cornélius Dolabella, un des plus odieux caractères de cette époque, changeant de parti suivant ses intérêts et d'après les circonstances, servile et factieux tour à tour. C'était, de plus, un

fort mauvais mari, qui avait rendu Tullie très-malheureuse et l'avait ruinée. Un divorce précipité venait de les séparer quand elle mourut, non dans la maison de Dolabella, comme dit Plutarque[1], mais chez son père, dans la villa de Tusculum[2], qu'il se hâta de louer à cause du chagrin qu'elle lui rappelait, et dans laquelle cependant il se décida à rentrer, sachant bien, écrivait-il, que sa douleur serait aussi vive dans dix ans que le premier jour. Il avait espéré que l'air de la campagne ferait du bien à Tullie ; mais les chagrins domestiques et l'absence de son père avaient usé ses forces, et la naissance d'un enfant la fit mourir à trente-deux ans[3].

Cicéron, ne pouvant supporter la vue des environs de Tusculum (Frascati), se retira d'abord dans une villa de son ami Atticus, aux portes de Rome[4], puis à Astura[5], sur la côte, entre Antium et le cap de Circé, qu'on voit tous deux, comme Cicéron les voyait, d'Astura.

Au bas de cette petite île, aujourd'hui réunie au continent, était la maison de Cicéron, placée, selon son expression, *dans la mer*, au sein de laquelle elle

[1] Cic., 41.

[2] *Ad Att.*, XII, 44, 45, 46.

[3] Drumann, VI, p. 705.

[4] *Ad Att.*, XII, 40. Très-probablement du côté où est le tombeau de Cæcilia Metella, car les sépultures des Cæcilii devaient être, selon l'usage, dans une propriété de leur famille, et cette propriété pouvait appartenir à Pompéius Atticus, qui avait hérité de son oncle Cæcilius.

[5] *Ad Att.*, XIII, 26.

avançait [1], et dans laquelle avancent encore, là comme sur toute la côte, des restes de villa.

Ce lieu, que Cicéron dit agréable, est aujourd'hui bien triste, et sa tristesse semble s'augmenter du deuil de Cicéron et du malheur de Conradin [2].

Là, le malheureux père de Tullie s'abandonnait à sa douleur, qu'il nous peint d'une manière touchante. « Tout m'est importun, écrit-il à Atticus, et je ne puis supporter que la solitude... après toi, ma meilleure amie est la solitude[3]... Ici, je n'ai personne avec qui m'entretenir ; le matin, je m'enfonce dans une forêt épaisse et épineuse, et je ne rentre que le soir[4]. » Ces deux épithètes, *densa* et *aspera*, caractérisent très-bien la nature de la macchia qui subsiste encore près de ce rivage.

Tout l'accablait à la fois, la mort de sa fille et celle de la liberté. Il avait plus d'un motif de ne pas être à Rome [5], et, parmi ses larmes de père, il regrettait le Forum ; dans ce regret, il nomme la Curie et le tribunal, il ne parle même pas de la tribune ; elle était déjà trop limitée. Quel supplice pour lui, qui avait dit étant consul : « Je veux habiter le Forum, la tribune ! » De plus, il avait des difficultés d'argent avec

[1] *Ad Att.*, XII, 19. Locus amœnus, et in mari ipso, qui et Antio et Circeis adspici possit.

[2] Conradin y fut arrêté par un traître du nom de Frangipani, et livré à un bourreau qui s'appelait Charles d'Anjou.

[3] *Ad Att.*, XII, 15 et suiv.

[4] *Ibid.*, 18.

[5] Valde enim urbem fugio multas ob causas. (*Ibid.*, 27.)

sa première femme Terentia, et craignait, dans son désert, l'arrivée de la seconde.

Il cherchait un appui dans le travail, qui ne fait pas oublier les chagrins, mais les fait supporter. Il lisait, il écrivait beaucoup. Il s'imagina de s'adresser à lui-même une *consolation*, ce qu'avant lui, dit-il, personne n'avait fait; elle devait enseigner l'art de *diminuer la douleur*. Hélas! cet art, il avait bien de la peine à l'apprendre, et il n'a pas su l'enseigner. Dans ce livre, dont les Pères ont cité quelques fragments, Cicéron proclamait la spiritualité et l'immortalité de l'âme, cet enseignement de la douleur; il considérait la vie comme une punition des fautes commises dans une existence antérieure, et, par conséquent, comme un mal. Philosophie mélancolique, sortie d'un cœur désespéré.

Une autre occupation absorba Cicéron tout entier : élever à sa fille un tombeau qui fût comme un temple[1].

Mais où placerait-il ce monument de ses regrets et de son culte? L'indécision, qui lui était naturelle, reparaît encore ici; il pensa d'abord à Astura, mais il voulait que le tombeau fût à l'abri des vicissitudes que pouvaient entraîner les changements de propriétaire, et dans un lieu fréquenté, pour transmettre à un plus grand nombre de souvenirs la mémoire de Tullie, peut-être aussi par le besoin d'attirer l'attention

[1] Un *fanum* (*Ad Att.*, XII, 36) avec des colonnes (*Ibid.*, 19). Il voulait pour sa fille une sorte d'apothéose. (*Ibid.*, 36.)

sur tout ce qu'il faisait. Il hésita longtemps. Il avait envie d'acheter des jardins au delà du Tibre, car nul lieu, disait-il, n'est plus fréquenté[1] : précieux renseignement sur la distribution de la population dans Rome, au temps de Cicéron. Sans cette indication, on ne saurait pas que le Transtevere, habité alors par les juifs, et, comme aujourd'hui, par de petits marchands, était un des quartiers les plus populeux. Il songeait aussi aux jardins de Lamia, sur l'Esquilin[2], à ceux de Drusus, de Cassius, de Silius, de Scapula, dont on ne sait pas l'emplacement[3], à ceux de Damasippus et de Clodia, aux bords du Tibre[4], à ceux de Cotta, à Ostie. Malgré l'embarras de ses affaires, embarras très-grand dans ce moment-là, il semblait décidé à acheter l'un de ces jardins.

Après toutes ses incertitudes, le plan du monument déjà exécuté par un architecte romain, du nom de Cluatius[5], Cicéron abandonna ce projet qui lui était si cher, et nous ne savons où ont reposé les cendres de Tullie.

[1] Nihil enim video quod tam celebre esse possit. (*Ibid.*, 19.)

[2] Ces jardins étaient voisins de ceux de Mécène. (Philo, *Leg. ad Caium*, p. 1040.) Les Lamia appartenaient à la gens Elia, dont l'habitation est dite, par Valère Maxime, être près des monuments de Marius (Val. Max., IV, 8), c'est-à-dire des trophées de l'Esquilin.

[3] Ceux de Scapula étaient à une petite journée de la ville. (*Ad Att.*, 37.)

[4] In Ripa. (*Ibib.*, 33.) Il y a aujourd'hui, à Rome, une église qui s'appelle : Antonio in Ripa.

[5] *Ad Att.*, XII, 18, 36.

A la fin du quinzième siècle, on crut, mais à tort, avoir retrouvé dans un tombeau de la campagne romaine le corps tout entier de la fille de Cicéron : le cadavre avait conservé sa couleur naturelle, mais il noircit au contact de l'air[1]. J'ai vu en Égypte le même fait se produire sur un pied de femme, qui de blanc devint très-rapidement noir sous nos yeux.

Ce fut au sein de la retraite où le retenaient et le chagrin d'avoir perdu sa fille et son éloignement pour Rome, que Cicéron écrivit son *Hortensius*, ouvrage dont nous n'avons que des fragments, et dans lequel il établissait que l'étude de la philosophie est nécessaire à l'orateur; un traité *Du souverain Bien*, achevé dans sa solitude d'Astura[2]; ses *Académiques*, en deux livres, qu'il composa au même lieu, et auxquels il ajouta deux autres livres dans sa villa d'Arpinum[3]. Nous n'en possédons qu'une partie. Cet ouvrage est reporté par lui à une époque antérieure de sa vie, et mis, suivant son usage, sous forme de dialogues, qu'il suppose avoir lieu dans sa villa de Pouzzoles[4], comme si, pour pouvoir se livrer aux discussions philosophiques avec plus de liberté d'esprit, il eût

[1] Nibb., *Dint.*, II, p. 375.

[2] *Ad Att.*, XIII, 12. Celui qui a pour titre : *De Finibus bonorum et malorum.*

[3] *Ad Att.*, XIII, 13, 19, 24; *Ad Fam.*, IX, 8; *Tusc.*, II, 2; *De Div.*, II, 1.

[4] Dans un fragment de la partie perdue des *Académiques*, les interlocuteurs sont assis, près du lac Lucrin, et regardent sauter les petits poissons. (*Nonius*, I, 357)

senti le besoin de s'arracher par la pensée au présent, aux lieux où il écrivait et où le poursuivait sa douleur. Mais j'ai tenu, comme toujours, à indiquer ces lieux, et si on trouvait que j'attache trop d'importance à cette recherche, je répondrais par les paroles de Cicéron lui-même qui, dans dans le cinquième livre du traité *Du souverain Bien*, reporté par lui à son premier voyage de Grèce, et donné comme un entretien qui a eu lieu dans les jardins de l'Académie, fait dire à Pison : « Est-ce une erreur ou un sentiment naturel qui fait que nous sommes plus touchés quand nous voyons les lieux fréquentés par les hommes dignes de mémoire, qu'en entendant raconter leurs grandes actions ou en lisant leurs ouvrages? » Et Cicéron répond à son interlocuteur : « Je suis de ton avis, Pison, l'habitude de voir ces lieux célèbres nous donne un sentiment plus vif et plus profond de ce que furent les hommes illustres qui les ont habités[1]. » C'est l'impression que j'ai toujours éprouvée à Rome, d'où est né ce livre et que je désire y avoir transportée pour la communiquer à ceux qui le liront. Cicéron ajoute qu'arrivant à Métaponte, il n'a pas voulu se reposer chez son hôte avant d'avoir été contempler la demeure et le siége de Pythagore, et qu'en ce moment, à l'Académie, il croit voir présente l'image de Carnéade, dont il connaît les por-

[1] Ego autem tibi, Piso, assentior, usu hoc venire ut *acrius* aliquanto et attentius de claris viris *locorum admonitu* cogitemus. (*De Fin.*, v, 1.)

traits; et moi, à mon tour, à Tusculum, à Astura, comme sur le Palatin, j'ai cru voir m'apparaître l'image de Cicéron, dont je connais aussi le portrait.

Dans ces deux dialogues, Cicéron se joue avec plus d'esprit que de profondeur au milieu des diverses opinions mises en avant par les écoles grecques. Il s'y montre un sectateur des premiers académiciens, dont la philosophie fut un sage éclectisme, d'où malheureusement sortit le scepticisme des nouveaux. Il y combat les doctrines extrêmes, le stoïcisme et surtout l'épicuréisme. Sa tendance est vers les doctrines élevées de Platon et d'Aristote, que, dans sa vie agitée, il n'eut pas le temps d'étudier très à fond. On regrette de n'y pas trouver un mot sur l'immortalité de l'âme, lui qui en a si bien parlé ailleurs; cependant il s'en est souvenu en pleurant sa fille Tullie[1] : on devait s'y attendre, car rien ne fait plus sentir l'impossibilité de l'anéantissement que la perte d'un être chéri et l'adoration que l'on conserve pour sa mémoire.

Tandis que Cicéron, dominé par sa douleur et retranché dans ses études, devenait de plus en plus étranger à la politique, l'orage dans lequel César devait disparaître commençait à grandir. Cicéron lui-même écrivait à Atticus : « J'avais craint que Brutus

[1] Dans les courts fragments qui nous restent de la *Consolation*, écrite par lui à ce sujet, il est question de la nature spirituelle de l'âme et de son existence indépendante des organes.

ne l'aimât..... Où trouver un Ahala ou un Brutus [1]? » Quoi qu'on ait dit, le peuple se détachait de lui; et si ses meurtriers eussent eu plus de patience, il les eût peut-être soutenus. Ce peuple fatigué n'eut pas le courage de secouer la tyrannie; il l'avait aidée à s'établir, mais, depuis qu'il la voyait, il ne l'aimait point. On en put juger quand, dans une procession du Cirque, on promena l'image de César avec celles des dieux: le peuple ne salua point, selon l'usage, de ses acclamations les images sacrées, pour n'avoir point l'air d'applaudir César.

César revint d'Espagne, où, pour la première fois, sa fortune avait eu le dessus. Le peuple alla regarder son triomphe, et Cicéron vint encore le louer, en plaidant pour le roi Déjotarus, accusé d'avoir, en Asie, conspiré contre les jours de César. Cette défense n'eut point le Forum pour théâtre; elle fut prononcée à huis clos dans la maison de César: Cicéron regrette la présence de cette foule animée qui soutient l'orateur [2]. C'est sans doute à cette circonstance d'une plaidoirie en quelque sorte privée, qu'il faut attri-

[1] *Ad Att.*, XIII, 40.

[2] Dico intra domesticos parietes, dico extra conventum et eam frequentiam in qua oratorum studia niti solent. Cicéron ajoute: « Si je parlais dans le Forum, quelle ardeur me donnerait l'affluence du peuple! Je parlerais en face de la Curie. En présence du Forum, je pourrais attester le ciel. » (*Pro Dej.*, 2.) Cicéron, en regrettant la décoration de son théâtre oratoire et la décoration qu'il en aurait pu tirer, oublie que la Curie était brûlée, et la voit toujours en face de la nouvelle tribune.

buer la familiarité de certains détails, quand, par exemple, Cicéron dit à César : « Tu te souviens qu'ayant dit après souper que tu désirais vomir, on te conduisit au bain[1]. » Déjotarus avait suivi le parti de César, et Cicéron trouva là une occasion d'exalter César, sans paraître injuste pour la mémoire de Pompée : « Nous admirions ses guerres, ses victoires, ses triomphes, ses consulats : les tiens, nous ne pouvons les compter. » On voulait compromettre le roi par les lettres de Blesamius, son correspondant à Rome, qui étaient hostiles à César. Cicéron tire de cette circonstance un moyen de louer César : « Que disait-on dans ces lettres? Que tu étais haï, qu'on te regardait comme un tyran, qu'on était irrité de voir ta statue placée au Capitole, parmi celle des rois? Eh quoi! Blesamius t'aurait appelé tyran! Il avait vu sans doute à Rome beaucoup de têtes coupées, beaucoup de citoyens persécutés par ordre de César, frappés, mis à mort?... Tu es le seul, César, dont la victoire n'a pas coûté la vie à un homme désarmé. Qui se plaindrait pour une statue, quand on en peut voir un si grand nombre?... Si l'on désapprouvait cet hommage, ne désapprouverait-on pas plutôt que tu aies une statue devant les Rostres? Quel lieu est plus illustre[2]? » Toutes ces paroles renfermaient une louange délicate.

[1] *Pro Dejot.*, 67.
[2] *Ibid.*, 12.

Enfin Cicéron, qui ce jour-là n'appelait pas un Brutus, trouvait moyen de placer dans son discours cette phrase : « Le nom de roi a toujours été saint dans Rome ; » phrase qui me paraît avoir été jetée là avec intention et à tout événement.

Tout en louant César, qu'au fond il n'aimait guère, Cicéron n'était pas entièrement infidèle à ses souvenirs républicains, et, vers la même époque, on le voit envoyer de Tusculum un éloge de la sœur de Caton, Porcie, à son ami Atticus, chargé de le publier, c'est-à-dire d'en faire tirer des copies et de les mettre en vente[1].

Vers le même temps aussi, il reçut dans sa villa de Pouzzoles la visite de César, qui, dans un voyage en Campanie, s'invita gracieusement lui-même à passer chez Cicéron un jour des saturnales. Cicéron fut flatté et embarrassé de cet hôte distingué qu'escortaient deux mille hommes. Du reste, tout se passa très-bien. César fut aimable comme toujours ; nul sujet sérieux ne fut abordé, et l'on causa beaucoup littérature[2].

Le but de cette visite était de décider Cicéron à venir à Rome, où, une fois venu, il ne pourrait guère se dispenser de siéger au sénat. Déjà Lépide avait été l'engager à s'y rendre, pour consacrer, en

[1] *Ad Att.*, XIII, 48.

[2] *Ibid.*, 52. Voyez *César, scènes historiques*, p. 358. J'ai placé cet entretien à Tusculum.

sa qualité d'augure, le terrain sur lequel César devait élever son grand temple de Mars. Et Cicéron avait résolu d'accéder au désir de César, dans la crainte des conséquences que pourrait avoir son refus[1].

Voilà où en étaient les rapports de Cicéron et de César, quand celui-ci fut frappé dans la Curie de Pompée.

Cicéron n'avait point été instruit du dessein des conjurés, mais il était présent; il eut la joie, a-t-il dit depuis, d'assister à la juste mort du tyran[2].

Il a employé les expressions les plus fortes pour célébrer cette action qu'il a appelée très-glorieuse, et dont il a fait le plus grand éloge qu'il fût en son pouvoir d'accorder, quand il l'a comparée aux siennes[3]. C'est là un des plus graves reproches qu'on puisse lui adresser. Après son retour de l'exil, il avait été dans les meilleurs termes avec César; il avait accepté son pardon; il avait, dans ses discours pour Marcellus et Ligarius, fait amende honorable de ses anciens principes, non-seulement vanté la clémence de César, mais admis son usurpation comme légitime, et proclamé coupables ceux qui ne l'admettaient pas. Quelques regrets qu'il pût nourrir, quelques vœux qu'il pût former, il ne lui était dès lors plus permis

[1] Moleste ferrem postea. (*Ad Att.*, XIII, 47.)

[2] *Ad. Att.*, XIV, 14.

[3] *Phil.*, II, 12. Tout en établissant qu'il n'était pas dans la conjuration, Cicéron déclare en approuver complétement le résultat.

de se réjouir ainsi de cette mort. Je ne suis pas césarien, mais cette allégresse m'indigne. Il ne fallait pas avoir consenti hautement à la tyrannie de César, pour conserver le droit d'applaudir à ce qu'il appelait la juste punition du tyran.

Je regrette, en me séparant de Cicéron, de ne pouvoir protester, comme je le voudrais, contre ce jugement de Montesquieu : « Cicéron, avec des parties admirables pour un second rôle, était incapable du premier; il avait un beau génie, mais une âme souvent commune[1]. » Mais je proteste contre les injures adressées de notre temps, en Allemagne et en France, à ce beau génie, à cette âme plutôt faible que commune, et naturellement généreuse.

[1] *Grandeur et décadence des Romains*, XII.

II

TRIUMVIRAT. — OCTAVE

ome au moment de la mort de César. — Les conjurés au Capitole. — Attitude d'Antoine et de Lépide. — Testament de César. — Jardins de César. — Cléopâtre à Rome. — Discours d'Antoine. — Funérailles de César. — Destruction de l'autel qu'élève à César le faux Marius. — Temple de César. — Arrivée d'Octave à Rome; son entrevue avec Antoine. — Lutte d'Octave et d'Antoine. — Les *Philippiques* de Cicéron. — Octave est nommé consul. — Triumvirat d'Antoine, d'Octave et de Lépide. — Proscriptions. — Mort de Cicéron. — Exigences des soldats. — Portique des Argonautes. — Embellissements de Rome. — Pyramide de Cestius. — Portique d'Octavie. — Triomphe d'Octave sur Antoine. — Octave tribun perpétuel.

Quand César fut tombé sous les coups des conjurés, Brutus s'avança au milieu de la Curie de Pompée, et voulut parler pour justifier son action ; mais les sénateurs qui n'avaient pas pris part à l'entreprise, et parmi lesquels deux seulement avaient fait mine de vouloir défendre la grande victime[1], s'enfuirent épou-

[1] Ils méritent d'être cités pour cette courageuse tentative. Ils s'appelaient Sabinus Calvisius et Censorinus. Nicolas de Damas, seul, a conservé leurs noms.

vantés, et coururent se cacher dans leurs maisons. Antoine alla se cacher dans la sienne. Quand la nouvelle se répandit, le premier sentiment fut celui de la surprise et de l'effroi. Un cri général s'éleva : « Fuyez, fermez ! » Et, en effet, on fuyait par les rues, on fermait les boutiques et les bureaux des banquiers. Appien seul parle de sénateurs blessés et tués dans le premier trouble. C'est invraisemblable. La stupeur prévint le désordre. Ce fut une panique soudaine en présence du coup inattendu qui faisait ainsi disparaître celui qui était tout le gouvernement. La gloire de César, frappée ainsi tout à coup au sein de sa puissance, devait agir aussi sur les imaginations et augmenter la consternation que causait sa mort.

Mais personne ne prit alors son parti, personne ne témoigna ni indignation ni douleur. Le corps resta quelque temps gisant dans la Curie, où l'on venait le voir par curiosité. A la fin, trois esclaves mirent le cadavre de César dans sa litière et le portèrent à sa maison lentement, à cause de leur petit nombre. Lépide[1], plus résolu qu'Antoine en cette circonstance, alla bien vite dans l'île Tibérine, où il avait une légion.

[1] C'est dans le Forum, dit Appien (*B. civ.*, II, 118), qu'il apprit la mort de César. On ne comprend pas ce qu'il eût été faire dans le Forum, pendant qu'on tuait César. Il était plus probablement dans le Champ de Mars, que l'on confond parfois avec le Forum, parce que l'un et l'autre était destiné aux comices. Nous en avons déjà un exemple dans le récit qu'a fait Plutarque de la mort de Marius Gratidianus.

Les conjurés, Brutus à leur tête, escortés par les gladiateurs de Decimus, se rendirent au Forum en suivant le chemin qu'avait pris César pour venir de la Regia, mais dans le sens inverse, et cette fois dans le sens de la marche du triomphe. Ils marchaient gaiement en proclamant la liberté recouvrée, en rassurant ceux qu'ils rencontraient. Quelques jeunes patriciens se joignirent aux conjurés; le peuple les regardait passer et ne se prononçait ni pour ni contre eux. Ils montèrent au Capitole, comme pour remercier les dieux; mais en réalité, ils cherchaient un lieu de sûreté pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire, et voir venir les événements.

Bientôt après, la litière où était le corps de César, suivant le même chemin, arriva aussi au Forum, apportée par les trois esclaves. Les rideaux étaient levés, les bras de César pendaient au dehors, et l'on voyait son visage couvert de blessures. La litière, qu'on portait à la Regia, traversa une partie du Forum. Calpurnie s'élança hors de sa demeure et poussa de grands cris.

A ce spectacle, la foule commença à s'émouvoir. Cinna, parent et ami de César, et qui avait figuré parmi les meurtriers, Dolabella, qui lui avait été dévoué, mais auquel il avait fait attendre le consulat, parurent à la tribune et déclamèrent violemment contre lui, ce qui ne dut pas produire un bon effet.

Cinna, élevé à la préture par César, dépouilla sa robe de préteur devant le peuple; la platitude avait

changé de forme et se montrait déjà. On alla chercher Brutus et Cassius au Capitole ; ils descendirent seuls dans le Forum. Brutus monta à la tribune et déclara que personne n'avait rien à craindre, que les auteurs du meurtre de César ne désiraient rien pour eux-mêmes, et qu'ils n'avaient commis ce meurtre que pour rétablir la liberté et les lois.

Le peuple ne murmura point et n'applaudit point. Les conjurés remontèrent au Capitole et s'enfermèrent dans le temple de Jupiter, protégés par leurs licteurs.

Pendant la nuit, Lépide remplit le Forum des vétérans de César. D'un côté les licteurs, de l'autre des vétérans. Le peuple, accoutumé à voir tout se décider par les armes, s'abstenait. Chacun songeait à se défendre dans sa maison et, plein d'inquiétude, attendait.

Les conjurés envoyèrent demander à Antoine et à Lépide de venir délibérer avec eux dans le temple de Jupiter. Le consul et le maître de cavalerie firent répondre qu'ils viendraient le lendemain.

Lépide était plein d'ardeur et voulait attaquer sur-le-champ les meurtriers de César. Dès que le jour eut paru, il parla contre eux dans la tribune ; mais Antoine lui fit entendre que tout était encore incertain, qu'il valait mieux amuser leurs ennemis et les tromper.

Antoine n'alla point au Capitole, où il craignait peut-être quelque embûche ; mais, comme consul, il con-

voqua le sénat dans le temple de Tellus, près de sa maison des Carines, qui avait été la maison de Pompée.

Ce lieu de réunion devait convenir au sénat, car il rappelait le souvenir de Sp. Cassius, mis à mort parce qu'on prétendait qu'il voulait se faire roi. Quant à la maison de Pompée, elle avait été mise en vente avec tous ses biens [1]. « O douleur, s'écrie Cicéron, les biens de Cneius Pompée vendus à la criée ! Toute la ville en gémit. Antoine seul eut le triste courage de ces déplorables enchères. » Puis Cicéron peint la différence des deux maîtres qu'a eus successivement la même maison et des deux états par où elle a passé : la gravité de Pompée, le luxe sévère de son habitation, dont le vestibule était orné de proues de vaisseaux ; et maintenant le nouveau possesseur, qui a dévoré aussi les jardins de Pompée et son autre maison, qui en était voisine, y étale toutes les turpitudes de sa vie : les appartements sont remplacés par des écuries, et les salles à manger par des cabarets. « J'ai pitié, ajoute Cicéron, des toits et des murs. »

Cicéron, qui ne voulait pas qu'on écoutât les propositions d'Antoine, demandait que le sénat fût convoqué au Capitole, et qu'on prît des mesures énergiques contre les adhérents de César. Brutus eut le tort de croire à la bonne foi d'Antoine.

[1] Hasta posita pro æde Jovis Statoris bona Cn. Pompeii... voci acerbissimæ subjecta præconis (*Phil.*, II, 26.). — Ceci nous apprend où se faisaient les enchères publiques, devant le temple de Jupiter Stator, c'est-à-dire vers l'arc de Titus.

Antoine ne perdit point de temps. Avant la réunion du sénat, il obtint de Calpurnie, qui craignait le pillage de sa maison, qu'elle déposât chez lui le livre où César avait écrit ses volontés et quatre mille talents de sa fortune privée (600,000 francs). On y porta aussi les statues et les tableaux de ses jardins [1]. Antoine s'empara de ce qui restait du trésor public dans le temple d'Ops [2], voisin du temple de Saturne, une somme de cent quatre-vingts millions. Par son ordre, la ville fut illuminée durant toute la nuit; il craignait quelque surprise.

Malgré l'avis de Cicéron, le sénat se réunit dans le temple de Tellus [3]. Le matin, un des conjurés, le pré-

[1] Cicéron (*Phil.*, II, 42) ajoute : partim in villam Scipionis, le *suburbanum* près de la porte Capène. Cornélie était fille d'un Scipion; par elle probablement, cette villa était venue aux mains de Pompée, d'où elle avait pu passer dans celle d'Antoine, qui s'était rendu maître des autres propriétés de Pompée.

[2] Le sanctuaire d'Ops était-il le même que le temple de Saturne? Il en était du moins très-proche, car il est dit *in foro* et *in vico jugario* (*in* indiquant cette fois, comme très-souvent, la proximité), ce qui peut se dire aussi de l'emplacement du temple de Saturne. Mais je les crois différents, parce qu'un calendrier romain semble les distinguer : *Saturno* ad forum, *Opi* ad forum. (Voyez Canina, *Esp. topogr. di R. Ant.*, p. 425.) Peut-être le temple de Saturne ayant été violé par César, un motif religieux fit transporter, après cet événement, le trésor public dans le temple très-voisin d'Ops.

[3] Près de Torre dei Conti. Appien (II, 126) dit qu'Antoine n'osa pas aller dans la Curie, placée au-dessous du Capitole, où étaient les conjurés avec les gladiateurs. Il y avait une raison meilleure. La Curie avait été brûlée et n'était pas encore rebâtie. Ce passage d'Appien est encore un de ceux qui montrent que le temple de Jupiter, où se

teur Cornelius Cinna, s'y rendait. En route, les vétérans de César l'attaquèrent à coups de pierres dans le Forum, où les avait placés Lépide, et voulurent le brûler dans la maison où il s'était refugié. C'est sous ces auspices que le sénat allait délibérer. Lépide, pour le protéger, disait-il, le fit entourer de soldats. Aussi les conjurés ne descendirent pas du Capitole.

Dans la réunion du sénat, les opinions étaient très-partagées : les uns exaltaient, les autres accusaient les meurtriers de César; les uns demandaient pour eux des récompenses, les autres le pardon.

Cicéron parla [1]. Il s'efforça de fonder cette concorde qu'il rêvait toujours et qui était devenue plus impossible que jamais, et proposa sagement ce que les Grecs appelaient une amnistie, une loi d'oubli ; mais l'oubli est ce qui se décrète le moins. Antoine, plus positif, demanda si l'on voulait admettre les choix des magistrats et les désignations des provinces que contenait le mémorandum de César. Les sénateurs, dont beaucoup espéraient y trouver leurs noms, accueillirent la proposition d'Antoine.

Pendant la séance, les conjurés, qui étaient au Capitole, négociaient avec les vétérans de César, qui étaient

tenaient les conjurés, était bien à Araceli, puisqu'il dominait la Curie.

[1] *Phil.*, I, 1. Dion Cassius nous a conservé en grec un discours de Cicéron très-modéré, mais assez vague, qui peut bien être de lui (XLIV, 23 et suiv.)

dans le Forum et faisaient un grand tumulte, craignant qu'on ne les dépouillât des dons qu'ils avaient reçus de César. Les conjurés, parlant d'en haut à ceux qui se trouvaient les plus proches, et jetant aux autres des proclamations[1], leur garantirent qu'aucun des actes de César ne serait annulé. Ces promesses rétablirent un peu de calme dans le Forum. Antoine y vint en sortant du temple de Tellus, et monta à la tribune : il parla en consul dont le devoir était de maintenir l'ordre et d'obéir au sénat, mais en mêlant à ce langage officiel des paroles amères contre les meurtriers de César, et des louanges pour la piété du peuple envers sa mémoire.

Pour Lépide, qui, tout d'abord, s'était prononcé plus nettement, on l'entoura en lui criant : « C'est toi qui vengeras César. » Puis on l'entraîna au Forum pour que tous pussent l'entendre. Il monta aux nouveaux Rostres, ceux que César avait établis, et là demeura longtemps en silence, versant des larmes ; puis, comme faisant un effort sur lui-même pour parler, il s'écria : « Hier, j'étais ici, à côté de César, et aujourd'hui il me faut vous demander d'ici ce que vous ordonnez au sujet de sa mort. » Alors beaucoup crièrent : « Vengeance ! » et d'autres crièrent : « La paix pour Rome[2]. »

[1] Ἐς τὴν ἀγορὰν γράμματα καταπέμποντες. (D. Cass., XLIV, 43.)

[2] Appien (*B. civ.*, II, 131) appelle ceux-ci les *salariés ;* c'est le terme dont il se sert plusieurs fois pour désigner la foule qui, comme Cicéron, ne voulait pas que la mort de César fût un prétexte pour recommencer la guerre civile. Les salariés étaient plutôt parmi ceux qui

« Soit, répondit Lépide; mais de quelle paix parlez-vous? et par quels serments la confirmerons-nous? Le serment que nous avions tous prêté à César, il a été foulé aux pieds par ceux qu'on dit les meilleurs d'entre les conjurés. Nous avons perdu César, craignons de priver la république de ceux qui lui restent. » Des voix lui crièrent : « A l'œuvre seul! — Je veux bien, dit-il, l'entreprendre à moi seul; mais seuls, nous ne pouvons rien. »

Ces habiles paroles réussirent, et le grand pontificat, demeuré vacant par la mort de César, fut décerné par acclamation à Lépide, qui, enhardi par le succès, s'écria : « Eh bien, quand ce serait illégal et impie, je ferai ce que vous voulez! » Parole étrange dans la bouche d'un magistrat et d'un nouveau pontife.

Il alla dans la Regia occuper la demeure de César, comme Antoine dans les Carines occupait la maison de Pompée.

Lépide retourna vers le sénat. Depuis qu'il en était sorti, tout le temps avait été rempli par le gendre de Cicéron, Dolabella, qui voulait maintenir son titre de consul. Antoine le laissait parler, et le regardait avec un sourire moqueur, attendant de savoir ce qui se serait passé au Forum pour décider.

L'ayant appris par Lépide, il devint plus hardi, se bornant toujours à demander qu'on respectât les vo-

applaudissaient Antoine et Lépide. Ces derniers pouvaient plus facilement *soudoyer* des voix que les conjurés renfermés dans le Capitole.

lontés de César. Il montra les vétérans grondant au Forum, et conclut en demandant qu'on n'insultât point César, mais en consentant au pardon des meurtiers.

Le sénat décréta la validité des actes de César et la confirmation des terres accordées aux vétérans. Après cette décision timide, les sénateurs eussent bien voulu en rester là. Quand la séance fut levée, ils entourèrent Pison, le père de Calpurnie, entre les mains duquel était le testament de César, le priant de ne pas le publier, et de ne pas faire donner à son gendre une sépulture publique. On lui représentait que ce testament privait le trésor public d'une somme considérable qui lui était due, et l'exposait à une accusation. On le menaça, on prononça le mot de tyrannie.

Pison éleva la voix et demanda au consul d'interdire aux sénateurs de sortir, et de rouvrir la séance, puis il s'écria : « Ceux qui se vantent d'avoir tué un tyran veulent tous exercer sur nous la tyrannie ; ils ne permettent pas qu'on enterre un souverain pontife, ils menacent celui qui publiera son testament. Ce ne sont ni Brutus, ni Cassius qui font cela, mais ceux qui ont été les instigateurs de leur action... Pour les funérailles, vous prononcerez, la chose est en votre pouvoir. Mais, quant au testament[1], ce soin me re-

[1] Ce testament avait été rédigé l'année d'avant, dans une villa qu'avait César près de Lavicum. (Suet., *Cæs.*, 83.) Peut-être en souvenir du débarquement de son aïeul, Enée, il l'avait confié à la plus

garde. Je ne trahirai pas ce qui m'a été confié, à moins qu'on me tue, comme on a tué César. »

A ces mots, l'indignation saisit tous les cœurs; beaucoup aussi pensaient que quelque chose du testament pouvait leur revenir; et, au milieu d'un grand tumulte, on décida que le testament serait communiqué au peuple et que les funérailles seraient célébrées.

On se demande comment Brutus et Cassius n'avaient pas paru dans le Forum pour répondre à Lépide, dans le temple de Tellus pour répondre à Antoine et à Pison. Évidemment, l'attitude du peuple, d'abord incertaine, puis de plus en plus favorable à César, les consternait. Ils avaient cru que ce peuple serait sensible à son affranchissement; mais, pour se sentir délivré, il faut se sentir esclave, et les Romains, dernier effet de l'épuisement politique, en étaient venus à n'avoir plus clairement conscience de leur servitude.

Brutus et Cassius se tenaient toujours au Capitole. Ils y appelèrent le peuple, et une grande foule y accourut, comme au temps de Tiberius Gracchus. Brutus dut s'excuser, d'abord de parler en ce lieu, qu'il prétendit n'avoir pas été choisi par eux comme un asile dont la sainteté les protégerait, ou comme une retraite escarpée et propre à la défense, ce qui était assez difficile à croire; puis d'avoir prêté à César un serment

âgée des vestales; mais celle-ci avait pu le remettre à Calpurnie, veuve du grand pontife, supérieure des vestales, et Calpurnie à son père Calpurnius Pison.

qui, en amnistiant ses torts dans le passé, n'engageait point à subir sa tyrannie dans l'avenir, ce qui était subtil. D'ailleurs, en révolution, il faut s'excuser le moins possible. Ensuite Brutus accusa César, mais toujours pour se défendre. Ce discours, conservé par Appien[1], est d'une grande vraisemblance, et peint l'embarras des conjurés, obligés de justifier un acte dont ils avaient attendu une grande gloire.

Puis Brutus promit aux vétérans, qui étaient venus l'écouter, des terres dont les propriétaires seraient indemnisés. En tout, Brutus voulait suivre la justice, et c'est ce qui donna sur lui tant d'avantages à Antoine, que ce soin ne troublait pas.

Le peuple fut touché, et avant que Brutus eût cessé de parler, on applaudit à son honnêteté. Ce peuple, ramené aux conjurés par un sentiment d'admiration et de respect, leur promit son aide pour le lendemain. Ce jour-là, tout le monde semblait d'accord. Cicéron fit dans le Forum un long discours sur l'oubli des injures, que le peuple écouta avec faveur; après quoi, il appela Cassius, l'engageant à descendre du Capitole. Les conjurés ayant demandé des otages avant d'y consentir, Antoine et Lépide envoyèrent leurs fils. Quand Brutus parut auprès de Cassius, des applaudissements et des acclamations se firent entendre. Les consuls voulurent prendre la parole, mais on leur

[1] *B. Civ.*, II, 137-9.

cria de se réconcilier auparavant avec leurs concitoyens, ce qui fut fait[1]. A ce moment, ils commencèrent à craindre que les conjurés ne prissent le dessus.

Mais on apporta dans le Forum le testament de César. Dès que le peuple l'eut aperçu, il en demanda la lecture. Le premier article de ce testament nommait héritier de César Octave, neveu de sa sœur Octavie, qui, conformément à l'usage, s'appelait de ce jour Octavien César, et que nous appelons Octave. C'était la première fois que le nom de ce jeune homme, alors obscur, était prononcé dans le Forum; on ne le remarqua pas sans doute : ce nom contenait cinq siècles de despotisme. De plus, César donnait à chaque citoyen de la plèbe urbaine environ vingt-quatre francs[2], et faisait présent de ses jardins au peuple romain.

Nous savons parfaitement où étaient ces jardins; ils étaient au delà du Tibre[3], à un mille de Rome, en descendant la rive droite du Tibre, près du temple du Hasard fortuné, dont la première fondation remontait

[1] Appien, *B. civ.*, II, 142.

[2] 300 sesterces (60 fr.), suivant les uns; 120 sesterces (24 fr.), selon Octave lui-même, dit D. Cassius, XLIV, 35.

[3] Trans Tiberim longe cubat is prope Cæsaris hortos.
Hor., *Sat.*. IX, 18.

Les jardins *de César*, près de la porte Colline, dont parle Julius Obsequens (*Prod.*, 131), étaient les jardins de Salluste, devenus la propriété des *empereurs*.

à Servius Tullius [1]. Leur emplacement a été reconnu par M. Rosa, hors de la Voie Portèse, un peu avant la gare du chemin de fer. On y remarque de vastes terrasses, d'où la vue est admirable, et de nombreux débris d'antiquités. Plusieurs statues ont été trouvées, dit-on, de ce côté, entre autres le célèbre Méléagre du Vatican [2]. De nos jours, on a découvert dans les jardins de César une Vénus qui lui a sans doute appartenu, et qui est maintenant à Saint-Pétersbourg. Cette charmante statue ressemble beaucoup à la Vénus de Médicis; quelques parties surtout sont d'une grande beauté.

Il n'est pas surprenant de trouver une Vénus chez César. Ici, ce n'était pas la Vénus Genitrix, comme dans son Forum, ni la Vénus Victorieuse, comme sur ses médailles; c'était une Vénus dérivée de celle de Cnide, ni son aïeule ni sa patronne, mais la déesse de la Volupté, à laquelle était consacré par César un culte fort habituel et qui n'avait rien de religieux.

Ces jardins, dans un faubourg de Rome, durent lui servir plus d'une fois de petite maison, et plus d'une grande dame romaine est venue sans doute y admirer sa Vénus.

Il y reçut aussi Cléopâtre, la coquette reine d'Égypte.

[1] Tac., *Ann.*, II, 41.

[2] Nibby, *R. Ant.*, II, 313; *Att. dell' Acad. arch.*, III, p. 659. Une Diane du Vatican (Visc., *Mus. P. Cl.*, III, 38), qui a été trouvée près de la porte Portèse, peut venir aussi des jardins de César.

Elle se trouvait encore à Rome au moment de la mort de César.

César, en effet, avait eu l'audace de faire venir à Rome[1] et de loger chez lui une reine étrangère, mère de son fils, son seul fils ; tandis que sa femme légitime habitait la demeure du grand pontife, près du temple de Vesta ; il avait osé permettre que sa maîtresse avouée se montrât aux Romains dans l'appareil de la souveraineté, sous un dais oriental[2], à côté des trophées de Marius, au Capitole ; il avait placé la statue de Cléopâtre devant son temple de Vénus, dans son Forum, où l'on devait rendre la justice au peuple romain : on ne pouvait heurter de front plus scandaleusement les mœurs nationales. De là vint le bruit qu'il voulait épouser l'Égyptienne, et établir en Orient le siége de l'empire ; on craignait qu'il ne la fît régner avec lui sur les Romains[3].

Après la mort de César, Cicéron vit la reine dans les jardins dont nous venons de parler. Il avait eu à se plaindre de son impertinence[4] et de celle de sa suite ; elle lui avait promis, à ce qu'il semble, quel-

[1] Elle y vint avec son mari. (D. Cass., XLIII, 27).

[2] Fœdaque Tarpeio conopia tendere saxo (*ausa*),
Jura dare et statuas inter et arma Mari !
Prop., III, 11, 45.

[3] Conjugi et obscœni pretium romana poposcit
Mœnia, et addictos in sua regna patres !
Prop., III, 11, 31.

[4] Superbiam autem ipsius reginæ, quum esset trans Tiberim in hortis, commemorare sine magna dolore non possum. (*Ad Att.*, XV, 15.)

ques manuscrits égyptiens[1], qui pouvaient figurer dans sa bibliothèque à titre de curiosité, et qu'elle négligea de lui envoyer.

Rome ne possède pas de portrait authentique de Cléopâtre[2] : la célèbre statue du Vatican qui a porté ce nom est une Ariane. J'ai vu en Égypte, sur le mur du temple de Dendera, une représentation de Cléopâtre : mais elle est en Isis, et a ces traits de convention que les Égyptiens prêtaient à leurs divinités.

Nous voilà bien loin du Forum romain. Hâtons-nous d'y revenir pour y assister à cette péripétie fameuse que produisit le discours d'Antoine dans ce drame de la mort de César, encore plus frappant et surtout plus complet dans l'histoire que dans Shakespeare.

Rien n'est encore décidé. Le peuple, qui, quelques jours après, applaudissait dans les jeux Apollinaires la statue de Pompée, n'était pas unanime en faveur des partisans de César. Il avait été question de précipiter son cadavre dans le Tibre, et si Brutus eût été capable de consentir à cette indignité, peut-être l'effet de sa mort sur les imaginations populaires eût été tout différent. Mais le sénat avait décrété les funérailles publiques, et on apporta en grande pompe son corps de sa maison au pied de ses Rostres. Une multitude, armée pour le garder, remplissait le Forum et pous-

[1] Le mot dont il se sert, φιλολόγα (*ibid.*), semble vouloir indiquer des objets d'étude.

[2] La Cléopâtre du Capitole n'est point admise par Visconti.

sait d'immenses acclamations ; les vétérans frappaient sur leurs boucliers ou s'excitaient à ce bruit, et des idées de vengeance se réveillaient dans beaucoup d'âmes. Antoine comprit cette disposition de la foule et se promit d'en profiter.

Il monta dans cette tribune, élevée par César, où on l'avait vu souvent siéger lui-même ; où, les jours précédents, les paroles habiles d'Antoine, les paroles violentes et les larmes de Lépide avaient préparé l'effet qu'il s'agissait de produire. Antoine y prononça un discours, non pas le long et pâle discours que lui prête Dion Cassius, non pas même le discours admirable que Shakespeare a mis dans sa bouche : il parla d'une manière moins suivie, s'interrompant sans cesse pour s'adresser au cadavre avec des gestes passionnés. Il adjura les citoyens de défendre le cadavre de César, que personne ne songeait à insulter ; il déclara exécrables tous ceux qui ne le défendraient pas. Puis, tendant les mains sur le Capitole, il s'écria qu'il était prêt à venger César. Les sénateurs ainsi désignés et menacés s'agitèrent. Le consul se rétracta, mit tout sur le compte de la volonté des dieux : « Oublions le passé, ajouta-t-il après avoir dit ce qu'il fallait pour en raviver le souvenir, et conduisons ce corps saint à la demeure des bienheureux, en l'accompagnant de nos chants et de nos larmes. »

Alors, comme saisi d'une fureur sacrée, Antoine ceignit sa toge pour avoir les mains plus libres, des-

cendit de la tribune, et, tantôt se penchant près du lit funèbre, tantôt levant les yeux au ciel, — ainsi qu'un acteur en scène, dit Appien, — il chanta un hymne adressé à César, comme à une divinité.

Les mains tendues vers le ciel, il chanta d'abord d'une voix éclatante les guerres, les combats, les victoires ; puis sa voix baissa, et, sur un ton lugubre, il plaignit la triste fin de César, demandant aux dieux de pouvoir racheter cette vie précieuse aux dépens de la sienne. Alors emporté par la passion, il découvrit le corps de César, éleva au bout d'un baton la toge du dictateur et la déploya devant le peuple, déchirée, trouée par les poignards, souillée de sang. Le peuple, formant le chœur dans cette tragédie où Antoine jouait le rôle principal, l'accompagnait de ses gémissements, et de la douleur passait à la colère. Un vrai chœur fit entendre alors le chant funèbre accoutumé, dans lequel étaient retracés toutes les grandes actions de César. César figurait lui-même dans ce chœur tragique et s'écriait : « Les avoir conservés pour périr par eux ! » Alors le peuple, en songeant à ceux des conspirateurs que César avait épargnés après Pharsale, ne put plus contenir son indignation.

Ce qui porta son excitation au comble, ce fut que quelqu'un eut l'idée de soulever, au-dessus du lit dans lequel on ne voyait pas bien le cadavre, une image de César en cire qui tournait sur elle-même[1],

[1] App., *B. civ.*, II, 147.

à peu près comme celles qu'on voit chez les marchandes de mode. On avait reproduit, sur cette poupée funèbre, toutes les blessures qu'avait reçues César, quelques-unes sur le visage. A cet aspect, le peuple devint furieux et se mit à chercher et à poursuivre les meurtriers de César. Un tribun du peuple, Helvius Cinna, pris pour Cornelius Cinna, l'un d'eux, à cause de la ressemblance des noms, fut, malgré ses réclamations, déchiré par ces enragés, et son corps réduit en lambeaux, de telle sorte qu'on ne trouva plus rien à ensevelir. Ils allèrent mettre le feu à la curie de Pompée, dans laquelle César avait été tué[1], et, avec des torches allumées à cet incendie, ils coururent aux maisons des conjurés; ceux-ci, aidés de leurs voisins ou de leurs esclaves, repoussèrent les incendiaires, qui dirent: « Nous reviendrons demain avec des armes! »

Pendant la nuit, la plupart des citoyens menacés quittèrent la ville.

Les vengeurs de César revinrent au Forum, auprès du lit funèbre qui était resté devant les Rostres. On voulait porter le corps au Capitole. C'était traiter en dieu, après sa mort, celui qui, de son vivant, avait été déclaré Jupiter. On le pouvait légalement, d'au-

[1] On y mit peut-être le feu, mais la Curie ne fut pas détruite; car, plus tard, elle fut murée par Auguste, selon Suétone (*Cæs.*, 88). Dion Cassius dit qu'elle le fut par les triumvirs, et que, plus tard, ils en firent des latrines. (XLVII. 19.)

tant plus que le droit extraordinaire d'être enterré dans l'intérieur de la ville avait été accordé à César par une loi. Le cortége funéraire gravit la voie triomphale et arriva sur le Capitole. Mais là on trouva les prêtres, qui, appartenant en général aux premières familles de Rome, ne devaient pas être césariens, et qui, au nom de la religion, s'opposèrent au dessein de la multitude. Cette fois encore, la plèbe romaine obéit à ses prêtres et rapporta le corps dans le Forum.

Un peu au delà de l'extrémité du Forum était la Regia, demeure de César, et lieu saint. Ce fut devant la Regia qu'on alluma le bûcher, composé de siéges amoncelés et de tout ce qui tomba sous la main de la foule. On y jeta des couronnes et des décorations militaires. Les vétérans y jetèrent leurs armes ; les histrions et les joueurs de flûte qui avaient figuré dans la cérémonie funèbre, leurs vêtements, qu'ils avaient empruntés à l'appareil — nous dirions le vestiaire — des triomphes ; les dames romaines, leurs parures, les robes prétextes et les bulles de leurs enfants[1]. Le corps paraît avoir été incomplétement brûlé[2]. Un grand nombre d'hommes veillèrent toute la nuit auprès du bûcher ; parmi eux étaient beaucoup de juifs, accoutumés à se réunir tout près de là, autour du putéal de Libon, rendez-vous des usuriers, et

[1] Suet., *Cæs.*, 84.

[2] Semiustulatus... insepultam sepulturam, dit assez durement Cicéron. (*Phil.*, II, 36, et I, 2.)

que [illegible] pée, vainqueur de leur nation, atta[illegible] de César; ils avaient eu aussi à se lou[illegible]

Puis les cend[illegible] portées dans la partie du Champ de [illegible] mbeaux les plus illustres, où était ce[illegible] ste devait avoir le sien. Elles furen[illegible] de celles de sa fille Julie. Suivant une lé[illegible] ulaire, une boule de bronze, placée au sommet [illegible] obélisque du Vatican, aurait recueilli les cendres de César.

L'enthousiasme pour César, une fois déchaîné, ne s'arrêta plus. Un vétérinaire grec, qui se faisait appeler Marius, et disait être le petit-fils du vainqueur des Cimbres, avait acquis par sa prétendue parenté avec Marius et César une assez grande popularité. César avait exilé ce parent qu'il ne reconnaissait pas. Il reparut après la mort du dictateur, et voulut jouer un rôle. Le faux Marius ameuta le peuple, menaça les conjurés et les sénateurs; et, près du lieu où avait été construit le bûcher improvisé, à l'extrémité du Forum, il éleva, au milieu d'un grand concours, un autel où l'on devait sacrifier à César[1]. Antoine comprit ce que le zèle d'un pareil homme avait de compromettant; il le fit arrêter et mettre à mort.

La destruction de cet autel devait être un incident

[1] Près de cet autel fut dressée une colonne en marbre numidique, où furent gravés ces mots : « *Au Père de la patrie.* » (Suet., *Cæs.*, 85.)

politique, car ce fut le premier signe d'une résistance opposée au triomphe, d'abord irrésistible, des fanatiques de César.

Par dépit contre César, qui avait ajourné d'un an son consulat, par haine contre Antoine, qui, comme augure, avait voulu s'opposer à sa nomination, Cornelius Dolabella, le gendre de Cicéron et l'un des hommes les plus pervers de ce temps, Dolabella, bien qu'il eût été une créature de César, et bien qu'il dût à sa désignation le consulat dont il se saisit après sa mort, se rangea parmi ses plus grands ennemis. Ce fut lui qui, pour leur plaire et pour braver Antoine, fit abattre l'autel[1] élevé à César, paver cet endroit consacré, purifier solennellement le Forum, et, de plus, précipiter de la roche Tarpéienne ou mettre en croix ceux qui étaient venus rendre un culte au nouveau dieu. L'opinion populaire commençait à revenir de sa première surprise. Dolabella fut reconduit chez lui avec honneur, applaudi au théâtre, et le plus bas peuple l'approuva[2].

Cicéron fut transporté de joie par cette mesure vi-

[1] Cicéron dit la colonne, pour éloigner l'idée de profanation; c'était bien un autel, puisqu'on y sacrifiait. Dolabella qui columnam, id est tumulum ejus, evertit ac forum expiavit, écrit Lactance. (*Inst. div.*, I, 15.) Suétone lui-même (*Cæs.*, 85) dit que l'on y offrait des sacrifices. D'autre part, il mentionne aussi la colonne; elle devait être auprès de l'autel, βωμόν (D. Cass., XLIII, 51.)

[2] Tantis plausibus, tanta approbatione infimorum. (Cic., *Ad Att.*, XIV, 16.)

goureuse[1], accompagnée d'une injustifiable barbarie. C'était un temps d'arrêt mis à ce déchaînement césarien, si favorable au renouvellement de la tyrannie. C'est pourquoi Cicéron protestait contre ces honneurs religieux accordés à un mort, et dirigés contre la république[2]. De plus, il ne devait pas aimer qu'Antoine élevât dans les Rostres une statue à César, avec une inscription qui lui donnait ce nom de *Père de la patrie* qu'on lui avait autrefois décerné à lui-même pour avoir préservé Rome de Catilina[3].

En obéissant à un sentiment qui pouvait se justifier, et en célébrant l'acte admirable et la conduite héroïque de Dolabella, le père naguère si désolé de Tullie oubliait trop les chagrins que cet époux, si indigne d'elle, lui avait causés[4]. Il devait bientôt exprimer une toute autre opinion sur son détestable gendre[5]. Il fut d'ailleurs promptement détrompé : une province et un peu de l'argent pris dans le temple d'Ops suffirent pour ramener à Antoine le vertueux Dolabella.

Dans ce lieu où l'on avait voulu élever un autel à César, il devait y avoir un temple. Ce temple fut

[1] *Ad Att.*, XIV, 15 ; *Phil.*, I, 2.

[2] *Phil.*, I, 6.

[3] « De Catilina à César, a dit M. Laboulaye. il n'y a de différence que le succès. » J'ajouterai : « Et les moyens. »

[4] Il n'aurait pas dû lui dire qu'il l'avait toujours aimé, et que maintenant, il l'aimait plus ardemment que jamais. (*Ad Fam.*, IX, 14.)

[5] *Phil.*, XI, 1 et suiv.

érigé plus tard par les triumvirs[1], quand, soulevant la haine publique contre les défenseurs de la liberté, ils s'efforçaient de flétrir l'acte qui aurait pu la fonder, et d'attirer sur leur tyrannie un reflet de la popularité de César, en le divinisant.

Ce temple, que Dion Cassius appelle un *heroon*, ce qui prouve que ses dimensions étaient peu considérables, s'élevait à l'extrémité du Forum, dans un lieu tout entouré des souvenirs de la mort de César, que les triumvirs voulaient rappeler, — non loin des Rostres nouveaux, au pied desquels on avait apporté son cadavre, et de la Regia, devant laquelle on l'avait brûlé.

En effet, nous savons que le temple de César était voisin du temple de Castor et Pollux[2], dont il subsiste encore aujourd'hui trois belles colonnes; nous savons aussi qu'il faisait face au Forum et au temple de Jupiter Capitolin[3]. Il ne peut donc y avoir aucun doute sur l'emplacement du temple de César, le premier que Rome ait dédié à un mortel. L'idée de l'apothéose prend alors possession des imaginations, et deviendra un besoin de la servilité.

[1] D. Cass., XLVII, 18.

[2] Fratribus adsimilis, *quos proxima templa* tenentes
Divus ab excelsa Julius æde videt.
Ov., *de Pont.*, II, 2, 85.

[3] ..... ut semper Capitolia nostra forumque
Divus ab excelsa prospectet Julius arce.
Ov., *Met.*, XV, 840.

Le temple, construit, comme je l'ai dit, dans de petites dimensions, était élancé, avec des entre-colonnements étroits[1]; et le fronton était dominé par une statue de César. Il avait un soubassement élevé[2]. L'escalier, qui conduisait au sommet de ce soubassement, forma les degrés de ce qu'on appela les Rostres Juliens. Pour qu'ils fussent tout à fait semblables aux anciens, Auguste leur donna la même décoration : des proues de vaisseau, trophées d'Actium. Ainsi la tribune, quel signe ! fut placée sur les marches du temple de César, et pour ainsi dire à ses pieds.

Plus tard, on fit de ce temple un asile[3], et la tradition s'en est perpétuée jusqu'au moyen âge.

Auguste y fit placer plusieurs objets d'art, et entre autres la Vénus Anadyomène d'Appelle[4], ornement convenable, à plusieurs égards, d'un temple dédié au petit-fils de Vénus.

Mais, dans les premiers mois qui suivirent la mort de César, on n'en était pas encore à lui élever un temple. Antoine, en présence du retour d'opinion contre César, qui se manifestait par plusieurs signes, affectait la plus grande modération. Il fit enlever des statues de César, et les envoya dans un atelier de fon-

[1] Vitruve, III, 3.

[2] C'est, je crois, ce que veut dire l'épithète *excelsa*, employée deux fois par Ovide. Ce petit temple ne pouvait être par lui-même très-élevé.

[3] D. Cass., XLVII, 19.

[4] Pl., *Hist. nat.*, XXXV, 36.

deur : cela fut trouvé excessif, et un attroupement populaire voulut brûler l'atelier[1]. Il fit confirmer l'impunité accordée par César à Sextus Pompée, dont les armements l'inquiétaient d'ailleurs, et lui fit rendre les sommes qui avaient été confisquées dans la demeure paternelle, et transportées dans le trésor. Quant aux terres qu'il s'était appropriées, et dont la restitution promise avait déterminé Pompée à faire sa soumission, Antoine les garda.

Antoine rassembla chez lui les principaux personnages de la république, et les sénateurs au Capitole. Brutus et Cassius l'avaient quitté pour se retirer dans une villa de Lanuvium, où fut depuis celle d'Antonin ; de là ils allèrent visiter à Astura Cicéron, qui était retiré aussi, pour le moment, de la scène politique, et qui ne tarda pas à partir pour la Grèce. Chacun semblait ajourner la lutte, et par l'incertitude et l'inaction laissait la place vide à qui saurait la prendre.

Toujours maître des papiers de César, Antoine rassura le sénat sur leur contenu, et acheva de l'endormir en déclarant la dictature abolie. Grâce à ces complaisances, il obtint d'avoir une garde de six mille vétérans, et sa maison des Carines prit l'aspect d'une forteresse.

Alors il fit parler César : il tira de ces mystérieux papiers, déposés en ses mains, tout ce qu'il lui plut d'y trouver. Sa demeure devint un marché, où chacun

[1] App., *B. civ.*, III, 3.

venait acheter le privilége d'avoir été nommé à quelque emploi par César. Le secrétaire du dictateur écrivait toutes les lois dont Antoine avait besoin, puis on les gravait sur l'airain, et on les plaçait au Tabularium, ce qui servait d'enregistrement officiel[1].

Pour s'attacher les vétérans de César, Antoine se fit accorder par le peuple l'autorisation de disposer à son gré des terres publiques. Les terres des particuliers elles-mêmes n'étaient pas épargnées, et Antoine s'empara d'une villa du pompéien Varron, ce qui fit trembler Cicéron pour les siennes, principalement pour celle de toutes qui lui était la plus chère, sa villa de Tusculum.

Antoine était secondé dans les opérations financières par son frère Lucius, qui trouva moyen d'en faire profiter une foule d'hommes d'affaires et d'argent, de sorte que plusieurs statues lui furent élevées, dont l'une portait cette inscription : *Au patron du Janus du milieu.* Ce Janus, où se faisaient les prêts usuraires, était un arc placé au milieu de la région nord du Forum; en face à peu près, se trouvait le putéal de Libon, autre rendez-vous des usuriers. Aussi une autre statue, celle-ci équestre et en bronze doré, fut-elle érigée de ce côté à Lucius Antonin[2].

[1] Ce sont ces tables de bronze que Dion Cassius (XLIV, 53) appelle *stèles*, στήλας χαλκᾶς, qu'on ne doit point traduire par colonnes. On n'élevait point une colonne pour chaque loi.

[2] Près du temple de Castor.

La situation de Brutus et de Cassius était fausse et embarrassée. Ils n'avaient pas rompu avec Antoine, qui, sauf quelques ménagements personnels dont l'artifice était montré, était leur ennemi. Le temps n'était pas venu d'aller prendre possession des provinces qu'on leur avait accordées, parce qu'ils étaient désignés par les papiers de César pour y commander. Ils ne savaient que faire à Rome, et, pour sortir d'embarras, ils acceptèrent la commission insignifiante d'aller chercher du blé pour l'approvisionnement de la ville.

Antoine, de son côté, s'en éloigna pour aller en Campanie : il voulait s'assurer de la fidélité des vétérans de César, auxquels il avait fait distribuer des terres. Il était de retour quand Octave parut à Rome.

Octave avait dix-neuf ans. Il se trouvait en Épire, lorsqu'il apprit qu'il était l'héritier de César. Il partit aussitôt pour aller à Rome réclamer cet héritage et donner des jeux au peuple.

Sa mère, des parents, des amis voulurent le détourner de son dessein. Il y persista avec une fermeté tranquille. Sur son chemin, il vit accourir en foule les vétérans de César, qui lui demandaient d'aller punir ses meurtriers ; il les remercia, et leur dit d'attendre.

Octave entra dans Rome sans aucun apparat. Le soir de son arrivée, il visita ses amis et les pria de se trouver le lendemain au Forum, bien accompagnés. Il y vint

lui-même, et, s'approchant du tribunal où siégeait, comme préteur, un frère d'Antoine, il déclara qu'il acceptait l'adoption; puis il se rendit près d'Antoine. Antoine était hors de la ville, dans les jardins de Pompée, que César lui avait donnés. Le consul fit attendre quelque peu le jeune homme dans le vestibule.

Admis enfin, après les saluts et les questions d'usage, Octave lui parla d'un ton convenable et ferme[1]; il le remercia de s'être toujours opposé à ce qu'on décernât des récompenses aux meurtriers comme à des tyrannicides; il excusa les ménagements gardés avec eux, par le consul, dans les premiers moments, mais demanda pourquoi, lorsqu'après les funérailles de César le peuple s'était prononcé, Antoine ne s'était pas mis à sa tête, et ne les avait pas accusés comme homicides au nom de la loi.

Octave lui reprocha ensuite de les avoir laissés s'échapper et gagner leurs provinces. «Peut-être, ajouta-t-il, mon âge et le respect que je te porte devraient m'empêcher de te parler ainsi; je ne m'en repens pas pourtant, car je parle à l'ami de César, à celui qu'il a élevé à un haut degré d'honneurs et de puissance; » et il ajouta adroitement : « ... celui que César a songé à adopter, et qu'il eût adopté peut-être, je le sais, s'il eût été certain que tu eusses voulu échanger la

[1] Tout ce qui suit est tiré du discours qu'Appien (*B. civ.*, III, 17) met dans la bouche d'Octave, discours qui a tous les caractères de la vraisemblance et de l'authenticité.

descendance d'Hercule contre celle d'Énée. » Affirmation assez invraisemblable, mais jetée habilement dans le discours pour désarmer la jalousie et flatter la vanité d'Antoine.

Puis Octave osa davantage. Il demanda au consul de l'aider à poursuivre et à combattre les assassins de son père ; si le peuple l'appuyait dans cette entreprise, au moins de ne pas lui faire obstacle. Et enfin, abordant le sujet le plus délicat, il termina ainsi : « Je dois distribuer au peuple l'argent qui lui a été légué par César, et sans tarder, si je ne veux paraître ingrat. Il ne faut pas ceux auxquels il a adjugé des terres demeurent à Rome par ma faute. De tout ce que, après la mort de mon père, tu as transporté dans ta maison, comme plus sûre, je veux que tu gardes les joyaux et les objets précieux ; et ce que tu pourras désirer de plus en ce genre, je suis tout prêt à te l'abandonner. Mais, pour acquitter le legs qu'il a fait au peuple, donne-moi tout l'argent monnayé qu'il avait préparé pour sa guerre d'Orient ; cela me suffira pour la répartition que j'ai à faire entre trois cent mille citoyens. Quant à ce qui me restera encore à donner, si j'osais, je te demanderais de me le prêter ou de me servir de garant pour l'emprunter au trésor public. Je vendrai sur-le-champ mes biens. »

Antoine, qui ne manquait pas d'esprit, répondit à Octave : « Mon enfant, si l'empire de César avait passé dans tes mains avec son héritage et ce nom, ce serait

à toi de me demander, et à moi de te rendre compte de mon administration de la république. Mais il n'en est pas ainsi. Du reste, tu ne m'as nulle obligation. Ce que j'ai fait, je l'ai fait pour César, et non pour toi. Il est vrai que, si j'avais souffert que l'on décernât des récompenses aux meurtriers, César eût été par là déclaré un tyran, ses actes cassés, et il ne serait plus question de son héritage. Quand tu parles d'emprunter au trésor, c'est une plaisanterie, ou plutôt tu ignores à quel point il est épuisé. Je n'ai pas fait porter chez moi les sommes que tu t'imagines ; je les ai partagées presque entièrement entre les sénateurs, pour obtenir un sénatus-consulte favorable à la mémoire de César ; ce qui peut en rester, je te conseille de le donner, non au peuple, mais à tes ennemis pour les gagner. Tu as étudié les lettres grecques ; tu dois savoir que le peuple est inconstant comme la mer dans notre république. Il a toujours jeté bas, après les avoir élevés très-haut, ceux qui cherchaient son appui. »

Après ce discours paternellement railleur d'Antoine, Octave se retira en invoquant le nom de César. Ils étaient ennemis.

Octave mit sur-le-champ ses biens en vente, pour donner au peuple de Rome ce que César lui avait légué. Mais on lui fit, au sujet de ces biens qui lui avaient été légués et qu'il voulait aliéner, un grand nombre de procès, dont il perdit la plupart, grâce à l'inimitié d'Antoine.

Des jeux publics allaient mettre en présence les passions contraires du moment. Ceux que fit donner Brutus absent provoquèrent une manifestation bruyante. On applaudit avec fureur dans le *Térée* d'Accius des passages qu'on appliquait à un tyran[1]. Cicéron eût mieux aimé que les Romains donnassent d'autres signes de leur regret de la liberté; mais, ajoutait-il, c'est quelque chose de l'exprimer, n'importe comment. « Ce fut un beau jour, disait plus tard Cicéron[2]; le libérateur était absent, mais la mémoire de la liberté était présente, et dans cette mémoire l'image de Brutus. » Cependant ce succès ne fut pas complet. Des voix s'étaient élevées pour que Brutus, réfugié alors dans l'île de Nisidée, près de Naples, fût rappelé à Rome. Mais Octave avait ses partisans dans cette foule, à laquelle il avait commencé à distribuer les vingt-quatre francs par tête légués par César; de plus, il n'avait rien négligé pour la gagner : il avait eu soin d'aller, partout où l'on vendait ses biens, ordonner aux crieurs de les mettre au plus bas prix possible. Enfin, les mauvais procédés d'Antoine lui donnaient un air d'opprimé dont il savait habilement se servir. Il résulta de tout cela que la demande du rappel de Brutus fut étouffée par des cris plus nombreux. Une foule fit irruption dans le théâtre, et ne permit de con-

[1] *Ad. Att.*, XVI, 2.
[2] *Phil.*, X, 4.

tinuer la représentation que lorsque toute réclamation en faveur des absents eut cessé.

Cet incident décida Brutus et Cassius à s'emparer, sans tarder davantage, de leur provinces de Macédoine et de Syrie, qu'Antoine et Dolabella s'étaient fait donner par le sénat.

Bientôt d'autres jeux furent donnés par un édile nommé Critonius. Octave voulut y faire placer le trône doré et la couronne de César; Critonius ne le voulut point permettre, et Octave le cita devant le consul Antoine, qui s'y refusa avec colère. Il en fut de même pour les jeux qu'Octave donna bientôt lui-même, et que César avait institués à l'occasion de la dédicace de son Forum et du temple de Vénus. Le neveu de César monta à la tribune et éleva la voix contre Antoine; Antoine le fit arracher de la tribune et le menaça de la prison.

En ce temps parut une comète. Octave ne manqua pas de dire que ce signe montrait que César était parmi les dieux. Il fit placer dans le temple de Vénus une statue de César portant sur la tête une étoile.

La conduite d'Antoine souleva dans le peuple un grand mécontentement, et c'est ce que voulait Octave: il eut soin de l'exciter par des discours violents. Entouré d'une troupe de vétérans qui faisaient comme une garde autour de lui, il allait par la ville, se plaignant à tous de l'ingratitude d'Antoine, et haranguant contre lui par les rues.

Les chefs de l'armée furent alarmés de cette dissension, qui pouvait diviser et par là affaiblir leur parti. Ils se rendirent en corps à la maison d'Antoine et lui demandèrent de ménager Octave, ce qu'il promit. Il offrit même de s'entendre avec Octave en leur présence. On convint que les deux rivaux scelleraient leur réconciliation au Capitole, dans le temple de Jupiter. Antoine y monta le premier, et les officiers, suivis d'un grand nombre de soldats, allèrent sur le Palatin chercher Octave pour l'y conduire. Octave, ayant appris qu'ils étaient rassemblés devant sa maison et que quelques-uns le cherchaient dans l'intérieur, fut fort inquiet. Il prit peur, et suivi de quelques amis qui se trouvaient chez lui, il se réfugia dans la artie supérieure de sa maison. De là, tendant la tête, il demanda aux soldats, qu'il reconnut alors pour ceux de César, ce qu'ils voulaient. Ils répondirent qu'ils voulaient le réconcilier avec Antoine. Octave descendit alors et les suivit au Capitole, où la réconciliation s'opéra.

Mais cette réconciliation, après de telles défiances, ne pouvait être très-solide. Bientôt, en effet, le bruit se répandit qu'Octave avait voulu faire assassiner Antoine : celui-ci feignit de le croire. La ville fut très-agitée, et un grand mécontentement contre Octave se manifestait déjà, quand il se précipita dans le Forum, accusant Antoine de vouloir le perdre en lui enlevant la faveur du peuple, son seul appui. Passant ensuite

du Forum aux Carines, il se présenta devant la maison d'Antoine : elle ne s'ouvrit point. Alors Octave, avec une violence qui paraît avoir été dans son caractère et que plus tard il sut réprimer, à moins qu'elle ne fût calculée comme l'étaient toutes ses actions, continua à crier. Il attestait les dieux, il se dévouait aux puissances infernales ; s'il était coupable, il demandait à être jugé. Il voulut forcer l'entrée, mais il fut repoussé. Il continua à injurier Antoine et ses partisans. Retournant au Forum, il prit le peuple à témoin de ce qui se passait, et dit que, s'il lui arrivait malheur, c'était à Antoine qu'on devait s'en prendre. Ses cris et ses gémissements touchèrent la foule et la lui ramenèrent. Les habiles croyaient cette scène concertée entre Octave et Antoine; mais des suppositions pareilles trompent souvent. La haine d'Antoine et d'Octave était bien véritable : tous deux tendaient au même but, et chacun voulait empêcher l'autre d'y arriver.

L'un et l'autre se rendirent en Campanie pour se disputer l'appui des vétérans de César, auxquels des terres avaient été données dans cette partie de l'Italie; chacun revint à la tête d'une armée. Octave amenait dix mille hommes, qu'il ne s'était pas donné le temps d'organiser en corps d'armée, et qui suivaient pêle-même son drapeau. A Rome, pour les uns la peur fut doublée; les autres se réjouirent, espérant qu'on pourrait opposer Octave à Antoine. Nous verrons

bientôt que telle fut la politique imprudente de Cicéron.

Au milieu du trouble général, un tribun alla au devant d'Octave, et tandis que celui-ci s'arrêtait devant le temple de Mars, à deux mille de la porte Capène, il revint déclarer qu'Antoine menaçait le jeune César, et qu'il fallait, si l'on voulait éviter la tyrannie, s'unir à ce dernier, qui seul avait une armée pour défendre le peuple. Octave suivit de près le tribun et occupa le temple de Castor, qu'entourèrent des vétérans sans armes apparentes, mais portant des poignards cachés. De là, Octave passa dans la tribune de César, voisine du temple de Castor. Il rappela la mémoire de son père, se plaignit d'Antoine, dit qu'il avait rassemblé cette armée pour sa défense et offrit de défendre aussi l'État contre lui.

Les soldats qui avaient suivi Octave ne voulaient point se séparer d'Antoine. Ils furent très-mécontents de son discours ; sept sur dix mille le quittèrent, mais ils lui revinrent bientôt.

Octave avait des émissaires qui travaillaient à séduire les soldats d'Antoine, et répandaient même parmi eux ce que nous appellerions des brochures[1]. Antoine, poussé à bout, fit quelques exemples de sévérité qui ajoutèrent à l'irritation de ses troupes et dont il répara le mauvais effet par des excuses et des

[1] Βιβλία πολλά. (App., *B. civ.*, III, 41.)

promesses. Après quoi, se mettant à la tête d'une cohorte d'élite, il revint aussi à Rome.

Il y entra avec un grand appareil, laissant la cavalerie hors de la Porte Capène, mais entouré par les fantassins en tenue de combat[1]. Il plaça des sentinelles autour de sa maison, donnant le mot d'ordre et relevant les gardes à chaque veille, comme dans un camp. Il avait convoqué le sénat pour se plaindre d'Octave. Au moment d'entrer dans l'assemblée, il apprit qu'une de ses légions, la *Martia*, avait passé à César : il s'arrêta et se prit à réfléchir. On vint lui dire que la *quatrième* en avait fait autant : il entra tout troublé, ne parla point du vrai motif qui lui avait fait réunir les sénateurs, et, n'ayant dit que quelques mots, se hâta de sortir pour gagner la porte de Rome et se rendit en toute hâte à la ville d'Alba[2], où étaient ces deux légions, pour les ramener. Mais les soldats, du haut des remparts, le reçurent à coups de traits. Il revint donc à Rome, distribua de l'argent aux troupes qui lui restaient, et les conduisit à Tibur en appareil de guerre.

Le parti de la république, composé de tous ceux qui voyaient la tyrannie venir avec Antoine et avec Octave, avait trouvé un chef militaire et une armée. Ce chef était Decimus Brutus, l'un des meurtriers de César et le plus odieux. On lui avait donné la province de

[1] Stipatus *accinctis* militibus. (*Ibid.*, 45.)
[2] *Phil.*, XIII, 9.

Gaule. Et, chose significative, ce n'était pas le sénat, bien qu'il désirât sa nomination, ce n'étaient pas les comices par centuries du Champ de Mars, que le sénat avait demandés, c'étaient les comices par tribus, les comices plébéiens du Forum, exigés par Antoine, qui avaient choisi Decimus Brutus. Dès le matin, Antoine avait fait placer, selon l'usage, des cordes autour du Forum et avait appelé les tribus à voter. Octave, par haine pour Decimus, avait appuyé Antoine, et cependant Decimus avait eu la Gaule. Comme à peu près tout ce qui était dans le Forum appartenait alors à Antoine et à Octave, je ne puis expliquer le vote des tribus qu'en supposant qu'Octave, tout en soutenant son personnage de successeur de César, avait sous main travaillé pour Decimus, afin de l'opposer à Antoine. Ce qui arriva ensuite est favorable à cette supposition, car Octave accepta du sénat la commission d'aller secourir Modène, occupée par Decimus et assiégée par Antoine.

Nous avons laissé Octave dans la ville d'Alba et Antoine à Tibur, chacun avec son armée. Le sénat avait besoin de l'un et de l'autre et voulait les ménager tous deux, s'il était possible. Aussi il alla presque tout entier à Tibur auprès d'Antoine; les chevaliers, les principaux plébéiens se réunirent à lui. Toute opposition à Antoine sembla oubliée, et on lui prêta serment. Antoine partit pour la Gaule, où étaient Lépide et Plancus, de son parti.

Antoine éloigné, le sénat ne se montra pas moins favorable pour Octave, espérant se servir de lui. Octave, pour en venir à ses fins, résolut de prendre provisoirement le parti du sénat contre Antoine, qui s'était déclaré son ennemi et qu'il fallait d'abord forcer à compter avec lui. Lui, l'ennemi du sénat, se fit son champion, sauf à l'écraser après.

Decimus Brutus s'enferma dans Modène, où il fut assiégé par Antoine. Dans cette situation, le sénat se prononça pour Decimus contre Antoine, et Octave se mit au service du sénat.

Ici va commencer la guerre que Cicéron fit à Antoine dans les *Philippiques*.

Cicéron, découragé par les événements qui avaient suivi la mort de César, avait commencé par s'abstenir dans la querelle entre Octave et Antoine ; il s'était retiré à la campagne et s'était livré aux lettres. Il écrivit alors les *Tusculanes*, dialogues philosophiques qui ont illustré sa villa, dans laquelle avaient souvent eu lieu, en réalité, des entretiens de ce genre ; l'ouvrage sur *la Vieillesse*, le dialogue sur *l'Amitié*, qu'il place au temps de la mort de Scipion l'Émilien, dans les jardins de Decimus Brutus augure[1] ; le traité *De la nature des dieux*, et le traité *De la divination*, qu'il donne pour un dialogue entre lui et son frère dans

[1] Ces deux dialogues toutefois ne renferment aucune allusion à ce temps, où on les place d'ordinaire, ce qui me fait douter qu'ils lui appartiennent.

son lycée de Tusculum ; le *De Fato*, fragment des entretiens qu'il suppose avoir eus dans sa villa de Pouzzoles avec Hirtius, après la mort de César. Ce fut aussi vers cette époque qu'il composa ce traité *De la Gloire* qui existait encore au temps de Pétrarque et qui, prêté par lui à un pauvre maître d'école, fut mis en gage et perdu pour jamais : exemple de la fragilité des œuvres qui donnent la gloire, aussi éloquent peut-être que pouvait l'être l'ouvrage de Cicéron[1]. C'est aussi dans ces derniers moments de liberté que lui laissait la vie politique où il allait rentrer, qu'il composa, dans sa villa de Tusculum, le *De Officiis*. La philosophie était, pour Cicéron, un pis-aller, à défaut de l'action : « Je philosophe, écrivait-il, car qu'y a-t-il autre chose à faire[2] ? »

Dans ces traités philosophiques, écrits pour la plupart dans la retraite de ses villas, Rome le poursuit toujours. Dans le *De Officiis*, il revient, par moment, à ce passé glorieux qu'il ne peut oublier, et gémit sur le présent si triste : « Il n'y a plus de république, dit-il. » Il flétrit la tyrannie qui survit à César : « On obéit, s'écrie-t-il, à un mort. » Il condamne par avance les spoliations dont Octave devait donner un si déplorable exemple, et il répond à des discours qui se

[1] On a supposé qu'une partie de cet ouvrage de Cicéron avait été inséré par un savant obscur, du nom d'Alcyonius, dans son Traité *De Exilio*.

[2] *Ad Att.*, xv, 13.

tenaient à Rome, quand il dit, à la fin du traité, que s'emparer du pouvoir absolu chez un grand peuple libre n'est pas honnête et ne saurait être utile. Dans le *De Gloria*, il écrivait : « Les honneurs dont César a revêtu certains hommes les ont déshonorés. »

Il avait entrepris un voyage en Grèce, et commencé pendant la navigation son ouvrage des *Topiques*. Les vents contraires l'ayant forcé de relâcher à Reggio, il reçut de Rome des nouvelles qui lui donnèrent quelque espoir : il se hâta d'y revenir. Ses amis l'attendaient à la porte de la ville, et l'escortèrent jusqu'à sa demeure.

C'était le moment de la lutte violente d'Octave et d'Antoine. Cicéron fit la faute d'avoir confiance dans Octave, et se déclara l'ennemi acharné d'Antoine : en ceci, il avait raison.

Tout de suite après le retour de Cicéron, Antoine avait convoqué le sénat dans le temple de la Concorde, quoique la concorde ne fût nulle part alors, pas plus entre lui et Octave qu'entre lui et le sénat. Cicéron se dit fatigué de son voyage et ne vint point. Antoine vit là-dedans un premier symptôme des dispositions de Cicéron en faveur d'Octave. Il s'emporta, et dit qu'il enverrait des ouvriers jeter à bas sa maison du Palatin, comme avait fait autrefois Clodius. Le lendemain, Cicéron vint dans le sénat, entouré de soldats, et y prononça, les portes closes[1], le premier de ces

[1] Ces précautions étaient nécessaires, quand Antoine entourait le

discours contre Antoine auxquels il a donné le nom de *Philippiques*, à l'imitation des discours contre Philippe[1]. Ce jour-là, Antoine était absent.

Cicéron parla avec amitié de Brutus, qu'il venait de quitter, disant qu'il lui était pénible de revenir dans Rome quand Brutus n'y pouvait rentrer ; d'Antoine, avec modération. Il se plaignit de la menace de détruire sa maison, relevée par un décret du sénat ; il loua le meurtre de César, tout en désirant que ses actes fussent maintenus dans l'intérêt de la paix ; il avertit les deux consuls, Antoine et Dolabella, qu'Antoine avait déjà gagné, d'écouter l'opinion publique (*populi romani judicia*), de tenir compte des applaudissements qui avaient accueilli la statue de Pompée, de ceux qui avaient éclaté en faveur de Brutus à la représentation du *Térée* d'Accius, et de la volonté unanime du peuple romain. Cicéron, qui avait été absent de Rome, se faisait illusion sur cette unanimité en faveur du maintien de la république. L'opinion de tout ce qui avait quelque valeur n'était pas celle de la multitude, achetée par Octave, et des soldats, payés les uns par Octave, les autres par Antoine.

Ce discours dut déplaire à Octave, mais Octave ne dit rien. Antoine y voulut répondre. Il se retira dans

Forum de gens armés qui en gardaient toutes les issues, et que des postes militaires occupaient les points principaux de la ville. (*Phil.*, I, 10)

[1] Il le donne d'abord à ces harangues en plaisantant, dans une lettre à Brutus; Brutus l'ayant approuvé, il l'adopta.

une villa de Tibur[1], et employa dix-sept jours à y préparer sa réplique; puis il vint au sénat, rassemblé encore cette fois dans le temple de la Concorde. Il s'était fait accompagner de soldats, comme s'il eût eu à se défendre contre l'inimitié de Cicéron. Cicéron craignait avec plus de raison l'escorte d'Antoine; il ne parut point, et Antoine se déchaîna violemment contre lui, dans un discours auquel Cicéron répliqua en écrivant la seconde *Philippique*, qu'il composa dans sa villa de Cumes et qui ne fut point prononcée. Cicéron, blessé des injures d'Antoine, y change de langage et attaque avec beaucoup de violence la conduite et les mœurs du consul, qu'il va jusqu'à appeler *brute* (*pecus*). Il lui reproche les impuretés introduites par lui dans la chaste demeure de Pompée; les hommes perdus et armés de glaives qu'il a osé faire entrer dans ce temple de la Concorde, où Cicéron avait présidé le sénat et parlé pour le salut de la république[3]. Antoine avait attaqué le consulat de Cicéron et dit qu'alors il avait rempli le *clivus Capitolinus* d'esclaves

[1] Cette villa n'appartenait pas à Antoine : « Hæc ut colligeres, homo amentissime, dit Cicéron, tot dies in *aliena* villa declamasti! (*Phil.*, II, 17.) Cicéron l'appelle ailleurs la villa de Scipion. (*Phil.*, V, 27.) Était-ce, comme je l'ai dit pour le *suburbanum* de la porte Capène, une propriété qui serait venue à Pompée par Cornélie, et qu'Antoine se serait aussi appropriée, comme il avait fait des autres biens de Pompée?

[2] *Phil.*, II, 18.

[3] *Phil.*, II, 7 et 8. Ceci montre que le sénat s'était rassemblé dans l'ancien temple de la Concorde, bâti par Camille, au haut de la rampe

armés : Cicéron repoussa avec véhémence cette accusation, venant de la part d'un homme qui, aujourd'hui, remplissait de sicaires le temple du sénat.

Ceci pouvait venir d'une juste indignation ; mais, après avoir appelé encore peu de jours avant (dans la première *Philippique*) Antoine son *ami*, Cicéron devait-il l'accabler d'injures, souvent très-grossières[1]? pourquoi rappeler qu'Antoine, revenant de Gaule pour être consul, était arrivé déguisé chez sa maîtresse, afin de la surprendre? Je citerai ce passage[2], parce qu'il y est question d'une localité voisine de Rome, les *Rochers-Rouges* (*Saxa Rubra*), sur la voie Flaminienne, auxquels la victoire de Constantin sur Maxence a donné une si grande célébrité : « Étant arrivé aux *Rochers-Rouges* vers la dixième heure, il se tint caché dans un méchant cabaret et y but jusqu'au soir. Alors, montant dans un cabriolet, il arriva chez lui, la tête enveloppée de sa toge. — « Qui es-tu? demande le « portier. — J'apporte une lettre de Marcus. » — Il est introduit auprès de celle pour laquelle il était venu, et

triomphale sur le Capitole, et non dans le nouveau, érigé en l'honneur de Cicéron, au pied de cette rampe, là où l'on en voit encore les vestiges. D'ailleurs, probablement, le temple n'était pas encore terminé à cette époque.

[1] Edormi crapulam, inquam, et exhala. (*Phil.*, II, 13.) Je n'ose transcrire, même en latin, un autre passage de la seconde *Philippique* (25) : Tantum vini exhauseras..... Cicéron oubliait en disant ces choses qu'il était censé parler devant le sénat, à un consul, et dans le temple de la Concorde.

[2] *Phil.*, II, 31.

tandis qu'elle la lit en pleurant, — car le sujet de l'épître amoureuse était qu'il quittait cette actrice (*mima*) et avait transporté tout son amour sur une autre, — tandis qu'elle pleurait abondamment, cet homme excellent ne put supporter sa douleur ; il montra son visage et lui sauta au col. »

Il y avait de plus graves accusations à porter contre Antoine, et Cicéron lui reproche avec plus de raison le diadème offert à César en plein Forum pour *tâter* le peuple romain[1]. Dans ce discours, écrit après l'événement, se trouve une vive peinture de la séance dans laquelle l'auteur suppose l'avoir prononcé[2] : « Pourquoi le sénat est-il environné de soldats? pourquoi tes satellites m'écoutent-ils armés? pourquoi les portes du temple de la Concorde sont-elles fermées? pourquoi des Ituréens, les plus barbares des hommes, sont-ils dans le Forum, l'arc tendu? » Cette fiction oratoire était vraie, car le spectacle auquel Cicéron feignait d'assister avait été réellement donné. Cicéron, toujours comme s'il eût parlé dans le temple de la Concorde, rappelant que, vingt ans auparavant, il y avait déclaré[3] que la mort ne pouvait venir trop tôt pour un consulaire, s'écriait noblement : « Et aujourd'hui je dirai

[1] Et idem tentares quid populus romanus ferre et pati posset. (*Ibid*, 34.)

[2] *Ibid.*, 44.

[3] On voit que c'était le même temple de la Concorde : In eo templo,... in quo ego senatum illum..... consulebam. (*Ibid.*, 7.)

avec encore plus de vérité : pour un vieillard[1]. »

La troisième *Philippique* fut prononcée devant le sénat. Antoine menaçait d'arracher la Gaule à Decimus. Cicéron, parlant pour Decimus, continua de flétrir Antoine, et prodigua les louanges les plus immodérées au jeune Octave. Il était toujours dans la même illusion sur Octave et sur le peuple romain, attendant quelque chose de bon de l'un ou de l'autre. « Voyez, disait-il en montrant le Forum[2], le peuple romain transporté du désir de recouvrer la liberté. » Le Forum romain était rempli d'une foule nombreuse, mais bien peu dans cette foule désiraient la liberté.

Puis Cicéron, comme il avait fait dans l'affaire de Catilina, vint dans le Forum, rendre compte aux citoyens, du haut de la tribune, de ce qui s'était passé dans le sénat. Il prononça devant une immense multitude[3] un bref discours, qui est la quatrième *Philippique*.

[1] Entre la seconde et la troisième Philippique, il y eut une séance du sénat au Capitole, dans laquelle Antoine accusa Octave de lui débaucher ses troupes. Cicéron le représenta comme s'étant glissé au Capitole, ainsi qu'un Gaulois, par un chemin souterrain, *cuniculum*. On voit par là que cette version de l'assaut donné par les Gaulois, moins poétique, mais peut-être plus vraisemblable que l'histoire de leur ascension le long des rochers d'où les aurait précipités Manlius, réveillé par les oies, était généralement admise au temps de Cicéron.

[2] *Phil.*, III, 13. Ce ne pouvait être de la Curie, car alors il n'y avait pas de curie, mais d'un lieu d'où l'on voyait le Forum, probablement encore dans le temple de la Concorde.

[3] *Phil.*, IV, 1.

La cinquième, prononcée dans le temple de la Concorde, est plus importante. Antoine assiégeait Decimus Brutus dans Modène. Fufius Calenus proposa de lui envoyer des délégués du sénat pour traiter avec lui. Cicéron s'opposa énergiquement à cette mesure timide. Il répéta contre Antoine les accusations dont il l'avait déjà accablé, et cita de nouveau un jeu de mots qui lui était échappé tandis qu'il siégeait devant le temple de Castor, c'est-à-dire en remplissant les fonctions de juge : *Nisi victorem victurum neminem*[1], « Celui-là seul qui vaincra vivra. » Les illusions de Cicéron sur Octave n'ont fait que s'accroître ; il en a même sur Lépide. Quant à Octave, Cicéron demanda pour lui le commandement de l'armée envoyée contre Antoine, *imperium*, se faisant garant qu'Octave n'abuserait pas de son pouvoir, qu'il serait toujours le citoyen qu'il était aujourd'hui et qu'on pouvait désirer qu'il fût[2]. Cicéron se trompait comme se trompèrent les patriotes de Florence qui appelèrent au commandement le second Côme de Médicis, — bon jeune homme dont il n'y avait rien à craindre, pensait l'habile Guicciardini lui-même, et qui confisqua la liberté de Florence à son profit. On se sent parfois découragé d'écrire l'histoire en voyant combien peu ses leçons instruisent, et combien les mêmes artifices

[1] *Phil.*, v, 8.
[2] *Spondeo*... (*Ibid.*, 18.)

réussissent toujours. C'est toujours de la même manière que l'on trompe et que l'on est trompé.

A ce discours, Calenus répondit par une harangue dont la violence dépassait encore la violence déployée par Cicéron contre Antoine[1]. Il lui adressa en face les plus honteuses injures. Remontant, lui aussi, à l'affaire de Catilina, il joua sur le nom de Cicéron, *Tullius*, et le nom du cachot où il avait fait mettre à mort les conjurés, le *Tullianum*. Cicéron n'avait pas ménagé la vie privée d'Antoine : la sienne ne fut pas épargnée par Calenus, qui lui reprocha son amour pour une vieille dame, appelée Cerellia, et osa calomnier sa tendresse pour sa fille. Cicéron renvoya à ce brutal adversaire ses outrages, et la journée tout entière se passa dans ces fâcheux débats. La délibération se continua pendant les trois jours suivants. Cicéron montra beaucoup d'énergie. Il proposa de déclarer qu'il y avait *tumulte*, de proclamer la suspension de la justice, *justitium*, et voulut que les sénateurs revêtissent le vêtement militaire. On parut d'abord être de son avis; mais, le dernier jour, les sénateurs faiblirent, et il fut décidé qu'on enverrait des délégués à Antoine.

Appelé, nous dit-il, pour la seconde fois par le peuple, Cicéron vint à la tribune du Forum raconter ce qui s'était passé dans le sénat[2] et engager le peuple

[1] D. Cass., XLVI, 1.
[2] *Phil.*, VII, 8. C'est l'objet de la sixième *Philippique*.

à préparer ses armes ; car on devait les prendre, si Antoine n'obéissait pas à la députation qui lui apporterait l'ordre d'obéir au sénat : « Et il n'obéira pas, » disait Cicéron. Cicéron, dans ce discours fait pour la foule, prodigue les sarcasmes contre Antoine, ses partisans, son frère Lucius. Montrant à sa gauche, devant le temple de Castor[1], la statue équestre de Lucius, avec cette inscription : « Au patron des trente-cinq tribus, » il s'écrie : « Ainsi, Lucius Antonius est le patron du peuple romain ! *Malam pestem !* » Ce qui équivaut à peu près à notre : *Que le diable l'emporte !* Là-dessus, des hourras, et Cicéron de dire : « J'approuve ces exclamations[2]. »

« Cette foule, ajoutait-il, la plus nombreuse que j'aie jamais vue dans le Forum, n'a qu'une pensée, qu'un désir, sauver la république des fureurs d'Antoine. » Ce qui faisait l'unanimité de cette foule, ce n'est pas qu'elle voulait sauver la république, c'est qu'elle était gagnée par le jeune César, dont Antoine était devenu l'ennemi. Elle était, hélas ! bien peu digne des paroles que Cicéron lui adressait en finissant : « Les autres nations peuvent supporter la servitude ; la liberté est le propre du peuple romain. »

La septième *Philippique* de Cicéron fut adressée aux

[1] Ce passage est un de ceux qui déterminent le mieux la position de la tribune élevée par César, à la droite du temple de Castor (les trois colonnes), qui, par conséquent, était à gauche de la tribune.

[2] *Phil.*, VI, 5.

sénateurs, avant le retour des députés envoyés vers Antoine. Tandis qu'on discutait sur des objets d'un intérêt secondaire, l'entretien de la voie Appienne, la réparation du temple de Junon Moneta, une question touchant la confrérie religieuse des Luperques, Cicéron prit la parole pour animer le sénat contre l'adversaire avec lequel quelques-uns semblaient vouloir entrer en accommodement. « Je rejette la paix avec Antoine, disait Cicéron, pour trois raisons : elle est honteuse, elle est dangereuse, elle est impossible. » Et il démontrait victorieusement ces trois points : « Que craignez-vous ? disait-il ; les fabriques d'armes sont en activité dans la ville ; les soldats armés escortent le consul : en le protégeant, c'est nous qu'ils protégent ; tous, sans hésiter et avec un grand zèle, viennent se faire inscrire sur le rôle militaire et obéissent à votre autorité[1]... Dira-t-on qu'Antoine a pour lui les chevaliers, que vous avez vus se réunir en grand nombre sur les escaliers du temple de la Concorde[2], vous exciter à recouvrer la liberté, appeler les armes, l'habit militaire, la guerre enfin ? » Et Cicéron terminait cette vive allocution par ces paroles, faites pour être mises sous les yeux de tous ceux qui, dans tous les temps, ont sacrifié la liberté au désir d'être tran-

[1] *Phil.*, VII, 4.

[2] *Ibid.*, 8. Cicéron ne dit pas positivement que ce soir-là le sénat fût rassemblé dans le temple de la Concorde. Mais tout porte à le supposer.

quilles : « Par les dieux immortels ! craignez, pères conscrits, que, pour avoir la paix dans le présent, vous ne la perdiez à jamais. »

Les envoyés du sénat furent fort mal reçus par Antoine, qui leur députa Cotyla, une de ses créatures. Cotyla fut reçu dans le sénat, à la grande indignation de Cicéron. On déclara enfin la guerre à Antoine, en lui donnant encore trois jours. Cicéron, qui craignait de nouvelles tentatives d'accommodement proposées par Calenus, lui répondit cette fois avec convenance et avec vigueur. Il peignit Antoine comme l'ennemi public, partageant déjà aux siens les villes situées près de Tusculum et de Pouzzoles[1]. Cela intéressait Cicéron, qui en avait une dans ces deux endroits ; mais il serait injuste de ne pas reconnaître que le sentiment public du danger l'animait, du danger qu'il voyait du moins le plus grand : celui qui venait d'Octave, il ne le voyait point.

Le motif de la neuvième *Philippique* est la mort qu'un des envoyés du sénat vers Antoine, Servilius, avait trouvée dans son ambassade. Cicéron demanda qu'une statue lui fut élevée près des Rostres[2], et à cette occasion rappela, avec un à-propos bien fait pour plaire à Octave, qu'une statue se voyait près des Rostres, érigée autrefois à un Octavius, qui était le premier

[1] *Phil.*, VIII, 3.

[2] *In rostris* (*Phil.*, IX), près des Rostres plutôt que dans les Rostres; *in circo*, près du cirque; *in Capitolio*, près du Capitole.

consul de *cette illustre famille*, et qui avait péri dans une ambassade.

Cicéron demandait pour Servilius Sulpicius une statue de bronze, une statue en pied plutôt qu'une statue équestre, comme convenant mieux à la modestie de ce bon citoyen, et, à ce sujet, il nous apprend que l'honneur public d'une statue équestre dorée fut décerné, pour la première fois, à Sylla[1]. Ce fut depuis ce temps un signe de tyrannie ; aussi tous les empereurs furent-ils représentés à cheval.

On objectait à Cicéron que l'honneur d'une statue n'avait jamais été accordé qu'à ceux qui avaient été mis à mort, et non à ceux qui étaient morts de maladie pendant leur ambassade. Cicéron ne s'arrêtait point à ces chicanes, et tenait à faire élever un monument qui constatât la rébellion d'Antoine. La statue fut décernée à Sulpicius, et placée devant les Rostres, où elle était encore au troisième siècle[2].

Cicéron demanda aussi pour Sulpicius une sépulture publique, « honneur plus rare, dit-il, que celui des statues. » « C'est aussi, ajoutait-il, un honneur plus durable : les statues périssent par l'effet des saisons, de la violence du temps, mais la sainteté des tombeaux tient au sol même, aucune violence ne peut les détruire ou les déplacer[3]. » En effet, presque aucune

[1] On en cite d'autres (Drum., *Gesch. R.*, I, p. 239), mais elles n'étaient point dorées. Celle de Glabrion lui fut érigée par son fils.

[2] Pompon., *De Orig. juris*.

[3] *Phil.*, IX, 6.

statue n'a été trouvée à Rome en place, et la voie Appienne est encore décorée des sépultures qui la bordaient des deux côtés. Plusieurs tombeaux romains, comme celui de Cecilia Metella, de Cotta, des Plautii, sont encore debout et à peine altérés. Cicéron conclut à ce qu'un tombeau, ayant trente pieds dans tous les sens, soit érigé à Sulpicius dans le champ Esquilin ou un autre lieu, sur un édit des édiles curules et par les soins du consul Pansa.

La *Philippique* suivante nous reporte de Decimus Brutus, assiégé dans Modène par Antoine, à l'autre Brutus, auquel Antoine était parvenu à faire retirer sa province de Macédoine, d'abord pour se la faire donner à lui-même, puis, quand son ambition se fut tournée vers la Gaule, pour la faire adjuger à son frère, Caïus Antonius. C'est contre cette concession, faite à Antoine avant qu'il eût rompu avec le sénat, que s'éleva Cicéron. Il demanda pour Brutus ce qu'il avait demandé pour Octave, quand le sénat l'avait soutenu contre Antoine[1]. Association singulière de protégés, qui aurait dû avertir Cicéron des inconséquences de sa politique et nous les fait vivement sentir.

Il eut bientôt à accuser un autre personnage qu'Antoine, son odieux gendre Dolabella, qu'il avait eu le tort d'élever aux nues quand il renversait le monu-

[1] *Phil.*, x, 11.

ment funèbre élevé à César, mais qui, acheté par Antoine, voulut expier la fougue momentanée de son républicanisme en faisant mourir dans les tourments, en Asie, Trébonius, un des meurtriers de César[1]. C'est alors qu'éclairé trop tard sur son compte, Cicéron dut s'écrier : « Grands dieux ! et il a pu m'appartenir ! *Et hic, dii immortales ! aliquando fuit meus !* »

Dans ce discours, Cicéron exalte Brutus et Cassius, tout en louant Octave, qu'il avait contribué à faire adjoindre avant l'âge aux consuls envoyés contre Antoine. La raison qu'il en donne caractérise le temps : les vétérans voulaient être commandés par lui. Bientôt les soldats voudront être gouvernés par un empereur, et le nommeront.

Cicéron eut, à cette époque, une petite satisfaction d'amour-propre à laquelle il ne dut pas être insensible. Le sénat fit relever la statue de Minerve, placée par Cicéron au Capitole le jour où il avait dû quitter Rome, et qu'un coup de vent prophétique avait renversée[2].

Malgré toutes les résistances et toutes les insolences d'Antoine, le sénat n'avait pu encore se décider à le déclarer ennemi public. On voulait tenter près de lui une dernière ambassade, et, ce qui ne peut s'expliquer que par une intention perfide, en charger Cicéron. L'objet de la douzième *Philippique* de Cicé-

[1] *Phil.*, XI, 1.
[2] *Ad Fam.*, XII, 25. D. Cass., XLV, 17.

ron est de combattre le projet, surtout le choix qu'on voulait faire de lui. Il y expose sans détour ses craintes en parlant du danger inutile auquel on veut le livrer. « Eh quoi ! dit-il, suis-je donc de fer pour aller braver la présence de celui qui a déjà fait don de mes propriétés? Ma vie vaut bien que vous ne l'exposiez pas ainsi. Ici, à Rome, dans ma maison, j'ai été l'objet de nombreuses tentatives de violence, quoique gardé par la fidélité de mes amis, par les regards vigilants de la ville tout entière. Pensez-vous que, dans un chemin si long, je n'aie aucune embûche à redouter? » Et Cicéron énumère les trois routes par où il peut passer : la *Cassia*, la *Flaminia* et l'*Aurelia*, et trouve chacune d'elles pleine de dangers : « Et, ajoute-t-il, je me risquerais sur ces routes que, naguère, je n'ai pas osé parcourir, à cinq milles de Rome, pour en revenir le soir? A peine si je pourrais me défendre entre les murailles de ma maison, sans le secours de mes amis[1]. » Quel état que celui de Rome, quand c'était là l'existence de Cicéron !

Il faillit même être enlevé par un lieutenant d'Antoine, et fut obligé de quitter momentanément la ville.

S'il ne voulait aller se livrer à Antoine, si, comme il le disait, sa place était à Rome et sa mission de la défendre[2], il n'en montrait pas moins une grande ac-

[1] *Phil.*, XII, 10.
[2] *Ibid.*, XII, 10.

tivité, levant de l'argent, faisant fabriquer des armes, et n'en résistait pas avec moins de constance dans le sénat à toutes les propositions d'accommodement. Mais Cicéron poursuit toujours les mêmes impossibilités. Il se confie à Lépide, pour lequel il demande une statue équestre en bronze doré [1]; à Octave, qu'il nomme dans son aveuglement *sanctissimum juvenem*. Il appelle le retour du fils de Pompée, et croit que les vaincus de Munda pourront combattre à côté du vainqueur de Pharsale. Déjà il voyait Sextus Pompée de retour à Rome, rachetant ses biens, et il concluait au rappel de Sextus, qui avait offert son secours au sénat et au peuple romain. Comment pouvait-il espérer faire marcher ensemble le fils de Pompée et le neveu de César? Il n'y eut jamais de politique mieux intentionnée et plus impraticable que celle-là.

Enfin Cicéron eut la joie du triomphe. Dans sa dernière *Philippique* il put célébrer la défaite d'Antoine [2]. Ce fut pour lui littéralement un triomphe; car, à cette nouvelle, une foule transportée de joie, peut-être uniquement parce que César venait de vaincre, conduisit Cicéron de sa maison au Capitole, et le ramena du Capitole à sa maison [3]. Dans le sénat, Cicéron proposa

[1] *Phil.*, XIII, 4.

[2] Cicéron en parlant de l'édifice dans lequel il parle, dit: *Illam curiam*, cette curie. (*Phil.*, XIV, 6.) La Curie ne pouvait être encore rétablie, et *curia* doit désigner ici le lieu, quel qu'il fût, de l'assemblée du sénat.

[3] *Phil.*, XIV, 5.

cinquante jours de supplication pour le jeune César, et le titre d'*imperator* (général victorieux), qui allait devenir le nom des empereurs. A combien de hontes ce mot, qui ne s'était encore associé qu'à des succès militaires, devait s'allier dans sa nouvelle acception !

J'ai suivi Cicéron du sénat au Forum, pas à pas et de discours en discours, pendant sa lutte avec Antoine, parce que ses discours nous transportaient au sein des événements qui les ont suggérés, et que, dans l'histoire de l'intérieur de Rome dont nous traversons les diverses phases, ils étaient eux-mêmes des événements.

Des deux consuls, Hirtius était tombé en combattant, et Pansa mourut de ses blessures à Bologne. On rapporta leurs corps à Rome, où ils furent enterrés dans le Champ de Mars. Tous deux y reposèrent près de César, leur ancien général. Cicéron avait demandé pour eux un monument considérable, *amplissimum monumentum*. Ce monument a péri.

Après la victoire de Modène, les partis se trouvèrent en présence. Les républicains commencèrent à craindre Octave, qu'ils avaient fait la faute de grandir; Octave, de son côté, prépara l'asservissement des républicains, pour lesquels il venait de combattre à regret, dans le seul but d'abaisser Antoine.

On donna le commandement de l'armée à Decimus Brutus, et on refusa le triomphe à Octave; il fut blessé, mais il dissimula et attendit.

Antoine, dans sa fuite, fut bientôt rejoint par Lépide, qui passa de son côté, et dont à Rome la statue fut renversée. Octave fit son premier pas vers le pouvoir, en demandant au sénat que, malgré son âge, il lui fût permis d'être consul. Il n'est pas vrai que Cicéron, séduit par Octave, ait été d'avis de lui accorder cet honneur, pour ne pas le pousser à bout, et ait insinué qu'un collègue âgé, tel que lui, contiendrait avantageusement le jeune consul[1]. Le véritable, le seul appui de la candidature d'Octave était dans ses troupes. Il envoya d'abord quatre cents hommes, un centurion en tête, demander de la part de l'armée que son général fût fait consul. Le sénat admit cet envoyé en sa présence et entra en pourparlers avec lui sur l'âge d'Octave. Le soldat cita des exemples. On voulut tancer son arrogance; mais il montra une épée et dit aux sénateurs : « Si vous ne le faites pas, ceci le fera. »

Octave marcha vers Rome, à la tête de huit légions; il en laissa une partie derrière lui, et s'en approcha avec un corps d'élite. L'effroi fut grand. On s'enfuyait en emportant ses richesses; on se reprochait d'avoir irrité le jeune César. Le sénat promit des sommes énormes aux soldats d'Octave, et à lui tout ce qu'il voulait.

Mais à peine les messagers qui allaient lui porter ces offres humiliantes avaient-ils franchi la porte Fla-

[1] Drum., *Gesch. R.*, I, 329.

minienne, qu'un mouvement généreux releva le courage des sénateurs. Il y eut alors un de ces élans tardifs qui naissent parfois au sein des pouvoirs prêts à périr : « On ne devait pas accepter cette tyrannie nouvelle sans avoir versé une goutte de sang; » on s'écriait : « Il faut déployer la force pour défendre les lois, tenir bon jusqu'à ce qu'on soit secouru, ou mourir pour la liberté. »

Deux légions, rappelées d'Afrique, et mille cavaliers débarquèrent à Ostie. Ce fut alors une résolution générale de résister. Tous les citoyens furent appelés aux armes. On avait encore une légion que Pansa avait laissée pour garder la ville : ces troupes furent postées, les unes sur le Janicule où l'on avait transporté le trésor, les autres au pont Mulvius (*ponte Mole*), par où Octave devait arriver. Mais, signe fâcheux, on prenait en même temps des dispositions pour la retraite, dans le cas où il serait le plus fort. Des bâtiments étaient préparés aux fugitifs dans le port d'Ostie.

Octave, furieux de ce soulèvement inattendu, marche précipitamment sur Rome. Personne ne tient, ni au pont Mulvius ni sur le Janicule. Il envoie rassurer la multitude épouvantée, qui reprend confiance en voyant la modération présente des soldats. Tous les personnages. considérables viennent le saluer dans son camp. Le lendemain, César entra dans Rome bien accompagné, et ne voyant sur son passage que des courtisans de sa fortune, inclinés devant lui. Il trouva

dans le temple de Vesta sa mère et sa sœur, pour lesquelles il avait craint. Les trois légions destinées à l'arrêter passèrent à lui ; un de leurs chefs, Cornutus, se donna la mort pour ne pas les imiter. Cicéron eut la faiblesse d'aller offrir ses excuses au vainqueur, qui se contenta de lui répondre : « De mes amis, Cicéron est venu à moi le dernier. »

Pendant la nuit, sur un faux espoir que deux anciennes légions de César revenaient à la cause de la république, le sénat se flatta d'une dernière illusion. Un tribun fut chargé de répandre la nouvelle dans Rome. Les sénateurs accouraient au lieu de leur réunion, et Cicéron les recevait à la porte. Mais ce faux bruit s'étant démenti, les sénateurs retournèrent chez eux, et Cicéron remonta dans sa litière.

Octave fit approcher sa troupe des murs et l'établit dans le Champ de Mars, puis il prit l'argent déposé au Janicule et ailleurs, le distribua à ses soldats et leur en promit davantage. Il sortit de la ville pendant les comices. Ces comices se tenaient dans le Champ de Mars, où campait l'armée d'Octave : Octave fut nommé consul.

Il entra dans Rome triomphant, et alla remercier les dieux au Capitole. Puis il promulgua une loi qui condamnait à mort les meurtriers de César, et les fit juger et condamner tous par contumace. Quand le héraut appela, du haut de la tribune, Brutus à comparaître, il y eut un long gémissement dans le Forum.

« Les gens de bien, dit Plutarque, baissèrent la tête en silence. » Un seul homme osa voter contre cette condamnation, c'est là le dernier acte romain. Disons adieu à tout vestige d'indépendance et de liberté. Nous sommes entrés, pour n'en plus sortir, dans l'ère de la servitude.

La première forme de l'empire fut le triumvirat. Le pouvoir absolu ne réside pas nécessairement dans un seul : plusieurs peuvent l'exercer, une assemblée même; mais il est de son essence de se resserrer toujours et de tendre à se concentrer dans un maître unique. Octave devait successivement détruire ou absorber ses deux collègues, comme Robespierre la Convention et le Comité de salut public.

Il nous reste à assister à cette transformation du despotisme qui fit succéder au triumvirat l'empire et à Octave Auguste.

Le berceau de ce despotisme, qui changea de nom et d'allure, mais non de principes, ce furent les proscriptions.

On sait que ce ne fut pas à Rome, mais dans une petite île du Reno, près de Bologne, que les trois conspirateurs tout-puissants, après avoir secoué leurs habits pour montrer qu'ils ne portaient point d'armes cachées, comme feraient des brigands en conciliabule, se partagèrent le monde romain et les têtes de leurs ennemis. Antoine livra un oncle, et Lépide un frère à Octave; Octave abandonna à Antoine Cicéron, qu'il

avait appelé son père, et auquel il ne pardonnait pas de l'avoir protégé. Quand vint l'exécution, Lépide épargna son frère, et Antoine sauva son oncle; mais Octave ne sauva pas Cicéron.

Ils résolurent aussi de concéder aux soldats, non plus des terres, comme par le passé, mais les plus belles villes d'Italie. Quatre siècles après, les barbares ne devaient pas faire mieux.

Comme il restait à aller combattre Brutus, Cassius et Sextus Pompée, les triumvirs, pour ne pas laisser des ennemis derrière eux, résolurent de les faire égorger : c'est le motif qu'ils donnèrent des proscriptions[1]; c'est l'abominable excuse que donnèrent en 93 les septembriseurs et les massacreurs de prisons.

Le traité de partage fut lu aux soldats par Octave, mais il n'osa pas leur faire connaître l'arrêt de proscription.

La réunion avait été présidée par Octave, le plus intelligent des trois personnages dont elle était formée. La première place doit donc lui être attribuée dans le succès des mesures communes, et par suite il a droit aussi à la meilleure part dans l'exécration de la postérité.

Les splendeurs du règne d'Auguste ne doivent pas faire oublier les barbaries dont on va lire le récit. L'histoire n'a point d'amnistie. Robespierre eût-il, si

[1] Dans le considérant de l'arrêt de proscription. (App., *B. civ.*, IV, 9.)

on ne l'avait pas exécuté, mis fin, comme il est probable, aux horreurs qui déshonoraient la sainte cause de la révolution française, ces horreurs n'en resteraient pas moins attachées à son nom. Le sang demeure sur les mains qui l'ont versé, quand ce ne serait qu'une goutte. Il n'y a qu'une goutte de sang sur la main de lady Macbeth ; mais, comme dit Shakespeare, « tous les parfums de l'Arabie ne pourront l'effacer. »

Les prodiges si souvent rapportés empruntent cette fois des horreurs qui suivirent une sorte de réalité terrible. Les chiens, dit-on, poussaient des hurlements au milieu des rues de Rome; les loups entraient dans la ville, comme flairant le carnage. On entendait des bruits d'armes, de combattants, de chevaux, et l'on ne voyait rien. N'était-ce pas l'effroi qui faisait entendre ces bruits? Des vautours, animaux qui aiment les cadavres, vinrent se percher sur le temple de la Concorde et sur le temple du Génie du peuple romain[1]. Des devins étrusques furent appelés: un vieux annonça que tous serviraient, hors lui seul; il retint son souffle, et mourut.

Les triumvirs envoyèrent devant eux, à Rome, le cohéritier d'Octave, Pédius. C'était un fort pauvre homme qui cultivait la peinture, et dont on avait fait un consul. Quand on sut qu'il apportait une liste de

[1] D. Cass., XLVII, 2.

proscrits, et qu'on commençait à les chercher, la ville fut pleine de cris et de sanglots. Quelques-uns, par une tentative désespérée, voulaient mettre le feu à leur maison et aux bâtiments publics. Quatre proscrits furent frappés. Pédius assura que la liste ne contenait que dix-sept noms. Il se donna tant de mal pour maintenir l'ordre, qu'il en mourut de fatigue le lendemain.

Puis Octave, Antoine et Lépide entrèrent successivement par la porte Flaminienne, chacun un jour différent et chacun avec sa cohorte et une légion. La ville se trouva remplie de soldats. Un tribun assembla le peuple dans le Forum bien gardé, et fit voter d'urgence la loi qui établissait le triumvirat pour cinq ans.

La nuit suivante, on ajouta cent trente noms aux dix-sept premiers, et bientôt cent cinquante : ces noms furent affichés dans divers endroits de la ville; puis on leur en joignit d'autres. Quand quelqu'un était mis à mort, on inscrivait son nom sur les tables pour régulariser l'assassinat. Les têtes devaient être apportées aux triumvirs; un salaire était promis aux égorgeurs. Le dernier supplice devait être infligé à ceux qui n'ouvriraient pas leur porte aux perquisiteurs ou qui cacheraient un proscrit.

C'était la terreur, comme au temps de Sylla et de Marius. Paris n'en a vu qu'une, mais Rome en a vu trois avant la terreur intermittente de l'empire.

Nous avons, surtout dans Appien qui leur a consacré tout un livre, assez de détails sur les massacres de proscription pour nous faire une idée de l'aspect de Rome pendant ces jours terribles.

On a fermé les portes de la ville ; toutes les issues sont gardées ; aux environs, les endroits marécageux et garnis de roseaux, comme il y en a beaucoup du côté de la mer, sont surveillés avec un soin particulier. On ne voit par les rues que gens portant des têtes coupées, dont ils vont recevoir le prix à la tribune du Forum, où les têtes sont exposées et où se fait le payement ; quelquefois aussi on les porte à Antoine, dont leur présence égaye les repas.

Dans l'intérieur des maisons, les proscrits se tiennent cachés, ceux-ci dans des puits, ceux-là dans des égouts, d'autres dans des greniers[1] ; d'autres demeurent en silence assis sous les toits. Tous les appartements sont remplis par la meute des chercheurs, auxquels viennent se joindre des aides de bonne volonté. Une foule se précipite dans les maisons des tués pour les piller. Quelques-uns sont égorgés en se défendant, les autres se laissent immoler sans se défendre. Ici, c'est un proscrit qui se jette d'un toit ; là, c'en est un qui se précipite dans le Tibre. En voici qui sont atteints dans leur fuite et sous leur déguisement. Partout gisent des cadavres sans tête ; quand la tête

[1] Ἐς καπνώδεις ὑπωροφίας (App., *B. civ.*, IV, 13), des greniers enfumés, où l'on conservait le vin et où on l'exposait à la fumée.

s'y trouve, c'est que le mort a été frappé par erreur, ou qu'on a affecté, à dessein, de le prendre pour un proscrit. Quelquefois un ami est couché sur le corps d'un ami, auquel il n'a pas voulu survivre ; mais le plus souvent on ne voit près des victimes que les chiens qui dévorent leurs restes.

Outre ces traits généraux de l'aspect que présentait Rome durant la proscription, nous pouvons le montrer en détail, en retraçant quelques-unes des scènes qu'Appien rapporte et qui se sont passées dans cette ville où nous sommes, pendant les sanglantes saturnales du triumvirat. Rien ne nous empêche de nous donner cet affreux spectacle, et il est bon de se le donner, pour se pénétrer de l'horreur des proscriptions et de l'horreur d'Octave.

Salvius, tribun du peuple, en apprenant l'approche des triumvirs, a rassemblé pour la dernière fois sa famille dans un souper d'adieu. Entre un centurion. Chacun se lève effrayé : « Que tout le monde se recouche, » dit le centurion. Il va au père de famille, saisit sa tête par les cheveux, la tire sur la table autant qu'il le faut pour qu'il puisse commodément la couper, la coupe et l'emporte en ordonnant à tous les convives de se taire et de rester immobiles là où ils étaient. Sans oser parler ni bouger, les malheureux parents demeurent toute la nuit à table, auprès du tronc décapité.

Ceux d'un père et de son fils, tués dans les bras l'un

de l'autre, demeurent embrassés, spectacle aussi horrible et plus touchant.

Un frère qui a perdu son frère se jette d'un pont dans le Tibre. Recueilli par des pêcheurs, il se débat entre leurs mains pour se noyer. La pitié empêche ces bonnes gens d'y consentir. Des soldats qui gardaient le pont voient le conflit ; ils descendent, et y mettent fin en tuant le proscrit acharné à mourir.

Une femme avait caché son mari dans une retraite où il est découvert ; elle s'élance après celui qui emporte la tête coupée, s'écriant : « Je l'ai caché. Il y a une peine pour ceux qui cachent les proscrits. »

Une autre femme, qui s'était donnée à un ami d'Antoine, a fait mettre son mari sur la liste fatale. Il l'apprend par elle-même, veut fuir ; mais elle le retient par ses caresses jusqu'à l'arrivée des assassins.

Un proscrit s'est réfugié chez le portier d'une maison vendue, qui avait été vendu avec la maison encore inhabitée ; il envoie cet esclave, qui l'a recueilli, avertir sa femme du lieu de sa cachette, lui demandant de venir le rejoindre. Monté sur le toit de la maison, il la voit venir conduisant les meurtriers, et il se précipite sur le pavé.

Un vieux Samnite, octogénaire, ouvre sa maison, la donne à piller à la populace, puis y rentre, la ferme et y met le feu.

Capito soutient un siége dans la sienne, et, par la

porte entr'ouverte, expédie un grand nombre d'assassins avant de tomber lui-même.

Labiénus, qui, au temps de Sylla, avait fait mourir beaucoup de proscrits, jugeant qu'il doit savoir endurer ce qu'il a fait souffrir, s'assied devant sa demeure, attend et reçoit la mort aussi froidement qu'il l'avait donnée.

D'autres, qui cherchent à se sauver, n'y peuvent parvenir. Icilius, qui seul avait voté contre la condamnation de Brutus et de Cassius[1], ayant rencontré un convoi funéraire, se mêle parmi les porteurs de la bière. Ceux-ci s'aperçoivent qu'ils sont un de trop leur première idée est de regarder dans le lit funèbre pour voir si ce n'est pas un prétendu mort qui s'est échappé; enfin ils reconnaissent Icilius, et, après son action généreuse, il fait une triste fin.

Mais ceci est plus attendrissant que tout le reste. Un pauvre enfant, qui recevait, ce jour-là, la robe prétexte, visitait joyeusement les temples, accompagné de jeunes amis. Tout à coup son nom est inscrit sur la table des proscriptions. Amis et esclaves de fuir. Le pauvre petit, tout désolé en voyant ce beau cortége l'abandonner, va se réfugier chez sa mère; mais cette mère a peur et n'ouvre pas à son enfant. Son fils l'implore longtemps; elle n'ouvre pas. Lui, n'osant se confier à personne, se réfugie sur une montagne; la

[1] App., *B. civ.*, IV, 27.

faim l'en fait descendre. Un voleur d'hommes en fait un esclave. Le délicat petit patricien gagne avec ses entraves un chemin, y voit passer des centurions et se livre à eux.

Telles étaient les scènes horribles et pathétiques qui se passaient à Rome dans presque toutes les maisons. Voilà ce que les triumvirs ont fait de Rome.

Ce n'est pas tout. Lépide prend ce moment pour célébrer un triomphe, et ordonne par un édit que tous aient à célébrer par des festins et des sacrifices ce jour fortuné : celui qui ne se réjouira pas sera proscrit. Et Lépide monte au Capitole, suivi d'un cortége qui a la joie sur le visage et la rage dans le cœur.

Un des motifs, et ce n'est pas le moins honteux, de la proscription instituée par les triumvirs, était le besoin d'argent. Mais les biens de leurs victimes se vendant en général à vil prix, ils en tirèrent très-peu.

Pour y suppléer, ils ordonnèrent aux treize cents dames les plus riches de Rome de venir faire la déclaration de leurs biens et de contribuer aux frais de la guerre. Elles députèrent quelques-unes d'entre elles vers les femmes des familles des triumvirs. La mère d'Antoine et la vertueuse Octavie les accueillirent avec bonté; mais Fulvie, la détestable épouse d'Antoine, ne voulut pas les recevoir. Alors, toutes réunies, ces treize cents femmes se dirigèrent vers le tribunal où siégeaient les triumvirs dans le Forum ; le peuple et les soldats s'écartèrent devant elles, et l'une d'elles,

nommée Hortensia (était-ce la fille du grand orateur Hortensius?), porta la parole pour toutes. Leur audace déconcerta les triumvirs, qui ordonnèrent aux serviteurs publics de les écarter du tribunal. Mais cette multitude qui assistait, comme indifférente, à tant d'horreurs, fut révoltée cette fois, et ses cris forcèrent Antoine à l'ajournement de sa mesure. Exemple remarquable en de pareilles conjonctures du respect que les Romains portaient aux femmes.

Pendant que j'étais absorbé par les horreurs que Rome mettait sous mes yeux, j'ai oublié la plus illustre mort qu'on ait à reprocher aux proscriptions, leur plus grand crime contre la postérité, la mort de Cicéron.

Quand la proscription commença, Cicéron était à Tusculum, dans cette villa qu'il avait embellie avec tant d'amour, où il avait prolongé sous les ombrages de son académie et de son lycée tant de graves et doux entretiens. Proscrit avec son fils, avec son frère, ancien lieutenant de César, — et qui, pour rentrer en grâce auprès de César, avait desservi Cicéron, mais ce jour-là toutes les divisions étaient oubliées, — et avec le fils de ce frère, — le sien était allé rejoindre Brutus, — il se mit en route pour Astura, ce lieu qui avait vu, à la mort de sa fille, ses touchantes tristesses. De là, il voulait s'embarquer et aller rejoindre Brutus en Macédoine. Lui et son frère Quintus étaient chacun dans leur litière. Au bout de quelque temps, ils firent arrêter

les litières pour gémir ensemble sur leur infortune. Quintus était le plus abattu. Tous deux étaient partis précipitamment sans se pourvoir de rien de ce qui était nécessaire pour leur voyage. Il fut convenu que Quintus retournerait chercher ces choses à Tusculum, et rejoindrait Cicéron. Les deux frères s'embrassèrent en pleurant. Ils ne devaient plus se revoir. Quelques jours après, Quintus, qui était retourné à Rome, fut surpris par des soldats, avec son fils. Le père demanda à mourir pour son enfant, et celui-ci pour son père. Les meurtriers leur dirent qu'ils allaient les mettre d'accord et les tuèrent tous les deux.

Cicéron continua sa route vers Astura, où il put s'embarquer. Il était sauvé. Mais la mer le fatiguait. Peut-être avait-il encore quelque confiance dans les sentiments d'Octave, et conservait-il un reste de cette illusion qui avait été si fatale à la république ; puis il voulait en ce moment, comme il le dit, mourir dans la patrie qu'il avait sauvée[1]. Il se fit mettre à terre, et marcha du côté de Rome.

Mais bientôt, changeant de dessein, il retourna vers la plage. Cicéron montra dans ces tristes moments ce mélange d'élans courageux et d'hésitation qui fut le caractère et le malheur de sa vie. Tout à coup, l'idée lui prit d'aller à Rome, de pénétrer dans la maison d'Octave et de se tuer sur son autel domestique,

[1] Tit. Liv., cité par Sénèque, *Suasor.*, 6.

pour qu'une malédiction fût sur lui; mais il songea aux tourments, aux outrages qui l'attendaient peut-être, et il abandonna ce projet. Il se laissa remettre en mer par ses esclaves, et conduire à sa villa de Formies, près de Gaëte.

En arrivant dans cette villa, épuisé de fatigue, il se coucha. Ses esclaves, qui paraissent lui avoir été fort attachés, voulurent tenter un dernier effort, le mirent, presque de force, dans une litière, et le conduisirent vers la mer, à travers les détours d'une épaisse forêt.

Antoine avait recommandé particulièrement Cicéron aux recherches des sicaires. Un centurion, nommé Herennius, et un tribun militaire, Popilius Lænas, que Cicéron avait autrefois défendu d'une accusation de parricide, l'ayant suivi à la piste, arrivèrent avec quelques soldats à sa maison de Formies. Elle était fermée. Ils enfoncèrent les portes, cherchèrent partout, et ne trouvèrent personne. Un affranchi grec de Quintus, que Cicéron avait élevé lui-même dans l'étude des lettres, le trahit et dit qu'il avait fui du côté de la mer. Popilius se mit à sa poursuite. Ses soldats couraient çà et là et demandaient si l'on avait vu Cicéron. Ceux qu'ils rencontraient, voulant le sauver, répondaient qu'il était déjà embarqué. Mais un cordonnier, ancien client de Clodius, et qui pour ce motif en voulait à l'ennemi de son patron, guida la perquisition de Popilius. Celui-ci arriva en vue de la litière, et craignant la grande quantité d'esclaves, sans doute armés, qui

l'entouraient, s'écria : « Holà ! vous qui êtes par-derrière, avancez. » Cette ruse fit croire aux esclaves qu'ils allaient être accablés par le nombre ; ils déposèrent la litière et s'enfuirent.

Selon un autre récit [1], Cicéron avait fait poser à terre la litière en entendant ses meurtriers approcher. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il retrouva toute sa constance à son dernier moment. Il regarda fixement ses meurtriers. A la vue de ses cheveux en désordre, de son visage pâle et défait, plusieurs furent émus et se voilèrent le visage pour ne pas le voir mourir ; mais Popilius Lænas s'avança vers la litière où Cicéron tendait intrépidement sa gorge au couteau. Popilius tira sa tête hors de la litière, et s'y prenant à trois fois, la scia plutôt qu'il ne la coupa. Il coupa aussi la main qui avait écrit les *Philippiques* : c'était sans doute un ordre d'Antoine.

La tête et la main du grand orateur furent portées à ce misérable, qui les attendait. La nouvelle lui fut expédiée en même temps par terre et par mer. Il était assis sur son tribunal quand Lænas parut dans le Forum, montrant et agitant de loin la tête sanglante. Antoine, transporté de joie, après avoir accablé d'injures cette tête qui ne pouvait plus répondre, la fit attacher, avec la main coupée, à la tribune où Cicéron avait prononcé les deux *Philippiques* adressées au

[1] Selon le récit de Plutarque, que j'ai cherché à combiner avec celui d'Appien.

peuple; on dit même qu'il se la fit apporter dans un festin et se rassasia du plaisir de la contempler. Sa méchante épouse, Fulvie, que Cicéron dans ses discours avait souvent offensée, voulut aussi se venger et venger en même temps ses deux maris, Clodius et Antoine : elle saisit des deux mains la tête de Cicéron, l'insulta par des paroles cruelles, cracha sur sa face inanimée, puis, la mettant sur ses genoux, tira hors de cette bouche fermée par la mort, et qu'elle ouvrit, la langue naguère éloquente de l'orateur, et la perça des longues épingles de sa coiffure en lui adressant d'obscènes outrages.

Telle fut la fin de cet homme, moins éminent par le caractère que par l'esprit, naturellement généreux, aimant la gloire et sensible à la vanité, mobile, irascible, faible souvent, aimable toujours, pour lequel on a été trop légèrement admiratif et trop brutalement sévère. Sénèque a dit de lui qu'il ne sut endurer en homme que la mort, ce qui est un peu en deçà du vrai, et un poëte spirituel, M. Legouvé, qu'il eut

Tous les petits effrois et tous les grands courages,

ce qui est un peu au delà.

On hésite entre les ruines de plusieurs villas de Mola di Gaeta, l'ancienne Formies, sans pouvoir décider avec certitude quelle était celle de Cicéron; on y doute aussi de son tombeau[1]; mais sa mémoire y est atta-

[1] Une inscription trouvée près de ce qu'on appelle le tombeau de

chée à jamais par les séjours qu'il y a faits[1], les écrits qu'il y a composés, et le souvenir de sa mort tragique.

Dès ce moment jusqu'au triomphe définitif d'Octave, le sort de Rome se décide hors de Rome. La liberté expire à Philippes par la mort de Brutus et de Cassius, sur la mer de Sicile par la défaite de Sextus Pompée. C'est là seulement ce que je regrette de n'avoir pas à raconter. Quant à Octave et Antoine se disputant le pouvoir qu'ils avaient volé dans le sang, j'y ai peu d'intérêt, et je ne peux voir là que deux brigands qui se battent pour savoir à qui appartiendra ce qu'ils ont dérobé. Mais j'ai à dire quelle fut la physionomie de Rome durant les guerres entreprises contre les derniers défenseurs de la liberté, et durant les luttes intestines du triumvirat.

Après avoir inondé Rome de sang, les triumvirs se firent décerner à chacun par le sénat la couronne civique que l'on donnait à ceux qui avaient sauvé les jours d'un citoyen ; puis ils allèrent combattre, en Grèce et en Asie, ceux qui tenaient encore pour la république. Là était Rome. Rome tombe à la bataille de Philippes pour ne plus se relever. Ce qui s'appela de-

Cicéron, où sont les noms de quelques affranchis de la famille Tullia, donne quelque vraisemblance à cette attribution. (Smith, *Dict. of gr. and rom. Geog.*, I, p. 905.)

[1] Lors de la marche de César sur Rome, c'est de Formies qu'il présidait à la défense du rivage de Campanie. (*Ad Fam.*, XVI, 12.)

puis ainsi fut un autre peuple qui n'avait presque plus rien des anciens Romains.

Antoine, après Philippes, se montra moins barbare qu'Octave. Il fit rendre à Brutus les honneurs funèbres, et envoya ses cendres à sa mère Servilie; mais Octave réclama la tête pour qu'elle fût exposée au pied de la statue de César [1], où elle eut la fortune de ne pas arriver.

Suétone rapporte d'Octave des faits et des mots tellement abominables qu'on a peine à les croire. Il aurait dit à un prisonnier, qui lui demandait de permettre au moins qu'il eût une sépulture : « Cela va dépendre des vautours. » Il aurait imposé à un père et à un fils, qui lui demandaient la vie, la condition de combattre l'un contre l'autre, accordant la vie au vainqueur, et les aurait *regardés mourir* tous les deux, le père s'étant tué lui-même après avoir tué son fils.

Suétone, qui dit toutes ces choses, il faut le remarquer, n'est nullement hostile à Auguste, qu'il glorifie, au contraire, en toute occasion, et dont il cherche même à atténuer la cruauté pendant les proscriptions, que, selon lui, il a faites à contre-cœur : absurdité qu'a suffisamment réfutée le bon sens de Middleton. On a dit que les faits atroces rapportés par Suétone étaient des calomnies tirées des Mémoires d'Antoine; mais,

[1] Suet., *Aug.*, 13. Dion Cassius (XLVII, 49) dit qu'elle n'arriva pas à sa destination, et que le vaisseau qui la portait ayant été accueilli par une tempête, elle fut jetée à la mer.

quand Suétone emprunte quelque chose aux Mémoires d'Antoine, il les cite : or il ne les cite point dans cette occasion.

On conçoit qu'à Rome on ne fût pas très-rassuré par de tels bruits. Octave y retournait lentement, parce qu'il était malade, et l'on supposait qu'il méditait quelque chose de funeste. Quelques-uns espéraient qu'il était mort ; d'autres se regardaient comme perdus, et se préparaient à mourir. Quand le sénat eut reçu des lettres dans lesquelles Octave promettait d'être clément, l'on respira.

Après la bataille de Philippes, Antoine alla en Asie, où ses folies pour Cléopâtre sont connues ; nous n'avons pas à en chercher les traces à Rome. Cependant les antiquités égyptiennes de l'époque ptolémaïque contenues dans la collection du Vatican, en y joignant quelques œuvres de l'art grec venues d'Égypte, peuvent nous faire entrevoir un coin de la décoration du palais de Cléopâtre à Alexandrie, où l'Égypte et la Grèce étaient mêlées.

Mais à Rome nous trouverons Octave, qui y revint souffrant encore de la maladie qui ne l'avait pas empêché de prendre part à la bataille de Philippes. Sa première occupation fut d'achever de vendre les biens des proscrits. Les vétérans lui donnèrent beaucoup de peine. Le despotisme, conquis par la force, doit compter avec la force : les empereurs romains l'éprouvèrent souvent, et Octave l'éprouvait déjà. Les vété-

rans voulaient pour leur part les meilleures villes d'Italie, qu'on leur avait promises. Ces villes demandaient que l'Italie tout entière partageât avec elles ce fardeau, ou qu'on tirât au sort les villes que les soldats devaient dépouiller. Elles réclamaient le prix des terres qui leur avaient été enlevées, et Octave n'avait point d'argent. Des vieillards, des jeunes gens, des enfants et des femmes accouraient par bandes à Rome, formaient des attroupements sur les places, se pressaient en gémissant dans les temples ; tous se plaignaient d'être traités, eux Italiens, comme des vaincus, d'être chassés de leurs champs et de leurs foyers. Le peuple était ému, il pleurait avec eux, et commençait à s'apercevoir que, grâce à ces colons militaires, toujours au service de leurs maîtres, la liberté était submergée à jamais [1]. Dans la colère que leur inspirait le trop juste sentiment de leur situation, les citoyens en venaient aux mains avec les soldats. Les soldats avaient pour eux leurs armes et l'usage de la guerre ; le peuple, l'avantage du nombre, et combattait du haut des toits.

Octave, mal vu des deux partis, cherchait à faire entendre raison aux villes au nom de la nécessité, sentant bien que même ce qui avait été donné ne suffisait pas ; et, en effet, les soldats ne s'en contentaient point : ils saisissaient aussi ce qu'on ne leur avait point

[1] App., IV, 13, 14.

accordé, tout ce qui leur semblait le meilleur à prendre. Entre le mécontentement des spoliés et celui des spoliateurs, Octave n'hésita pas ; il emprunta aux temples, fit de nouvelles largesses aux soldats, et par là, gagna leur faveur. « Quant à ceux qu'on dépouillait, dit Appien, ils jetaient les hauts cris et lui en voulaient grandement ; mais il supportait toute cette colère pour être agréable à l'armée. »

Le parti d'Antoine, à la tête duquel étaient sa femme Fulvie, son frère Lucius et son homme d'affaires Manius, ne se souciait pas qu'Octave eût aux yeux des soldats tout le mérite des concessions qui leur étaient si largement faites, et par là, enlevât leur faveur à Antoine, beaucoup plus populaire dans l'armée que ce général maladif qui avait paru à Philippes en litière. Fulvie, Lucius et Manius auraient voulu que, pour distribuer les terres, on eût attendu l'arrivée d'Antoine, mais les soldats étaient pressés. Fulvie demandait du moins que ceux qui devaient établir les colonies fussent choisis par les amis d'Antoine. Elle vint dans le Forum, conduisant ses enfants, et suppliant les soldats de ne pas permettre qu'Antoine fût méprisé et perdît le mérite de ce qu'il avait fait pour eux. Octave céda, et ceux qui en son nom conduisirent les soldats dans les colonies, pour l'emporter sur lui auprès d'eux, favorisèrent encore plus leurs usurpations.

Octave était obligé de tout endurer de leur part :

autrement, ils auraient refusé de marcher. De plus, le terme des cinq années pour lesquelles la puissance triumvirale lui avait été accordée approchait, et, pour en obtenir la continuation, il avait besoin de l'armée. Celle-ci sentait sa force, et son insolence s'en accroissait chaque jour. Au théâtre, un soldat ne trouvant pas de place, alla s'asseoir parmi les siéges des chevaliers. Octave le fit sortir, et, comme on ne le trouvait pas après la représentation, les autres soldats entourèrent le triumvir, et exigèrent qu'on leur montrât leur camarade. On paye souvent par de grandes humiliations le plaisir d'humilier les hommes.

Dans ce Champ de Mars où le vrai César avait si fièrement apaisé une émeute militaire par son tranquille dédain, le nouveau César employa, pour arriver au même but, un moyen bien différent. C'était le jour où devait se faire la répartition des terres. Les soldats s'y rendirent de grand matin, et comme Octave tardait à s'y rendre, ils s'en irritèrent et firent du bruit. Un centurion les reprit de cette insolence, et excusa le retard du triumvir par sa mauvaise santé : on l'appela vil flatteur et on lui jeta des pierres. Il se sauva ; on le poursuivit. Pour échapper à ceux qui le poursuivaient, il arriva au bord du Tibre et s'y précipita ; mais il fut repêché, puis égorgé, et l'on plaça son cadavre sur le chemin d'Octave. Octave se contenta de se détourner de l'endroit que barrait le cadavre, adressa un léger eproche à ces indisciplinés, fit entre eux le partage

des terres, leur dit de demander les dons qu'ils avaient mérités, et en accorda à quelques-uns qui ne les avaient point mérités, au point de les surprendre eux-mêmes. Les soldats, ainsi graciés et comblés, le saluèrent de leurs acclamations. Véritablement il n'y avait pas un grand mérite à les obtenir ainsi.

Les soldats recevaient des terres, mais les citoyens mouraient de faim. Sextus Pompée, maître de la mer, interceptait les arrivages de blé. En Italie, les guerres civiles avaient tué l'agriculture, et ce qu'elle pouvait produire encore était la proie des soldats. On leur attribuait les vols et les violences qui se commettaient dans Rome impunément. Le peuple ferma les boutiques et chassa les magistrats de leurs siéges, disant que le commerce et la magistrature ne servaient de rien dans une ville en proie au brigandage et à la faim.

Fulvie, qui était le vrai consul, et Lucius, frère d'Antoine, intriguaient contre Octave. Lucius accueillait les plaintes des propriétaires spoliés qui accouraient à Rome pour demander justice : les partisans d'Antoine l'accusèrent de fomenter la guerre civile. Fulvie se joignit d'abord à eux ; mais quand on lui eut représenté que des troubles forceraient Antoine à quitter Cléopâtre pour venir à Rome, elle poussa Lucius à continuer cette agitation. Accusant Octave de trahir Antoine, Lucius se retira à Préneste ; Fulvie alla le rejoindre avec ses enfants, pour lesquels elle disait craindre Lépide, resté à la garde de Rome. Elle y

avait son parti et presque son sénat. Plusieurs fois elle ceignit l'épée et harangua les soldats. Las d'un tel état de choses, les officiers des deux armées déclarèrent qu'ils entendaient que leurs chefs fussent d'accord, et qu'ils les forceraient à se réconcilier; et le sénat se rendit de Rome à Préneste pour supplier Lucius de terminer ce différend et d'avoir pitié de la république.

Lucius montra quelque respect pour le sénat; mais Manius, simple homme d'affaires d'Antoine, s'exprima avec assez de hauteur, accusa César de manquer à la parole donnée à son collègue, de livrer l'Italie aux soldats pour pouvoir en disposer à son gré, de leur distribuer les richesses des temples : s'il voulait la paix, il devait rendre compte de ses actes, et ne plus rien faire que d'accord avec Antoine. Le sénat et Octave baissèrent la tête devant l'arrogance de Manius.

La petite ville de Gabies, à quelques lieues de Rome, fut témoin d'un spectacle dont la vue disait bien éloquemment l'omnipotence militaire dont les triumvirs n'étaient que les instruments et les esclaves. On y prépara un tribunal pour les officiers qui devaient servir d'arbitres entre Octave et le frère d'Antoine. Des deux côtés furent placées deux estrades, où ils devaient plaider leur cause devant leurs subordonnés. Mais, avant ce débat, comme ils se soupçonnaient l'un l'autre, ils se firent tous deux observer réciproquement. Ceux qui étaient envoyés à cette fin en vin-

rent aux mains, et le jugement ne put avoir lieu.

Octave fit un emprunt forcé, promettant de restituer un jour sur les trésors de divers temples, sur celui du Capitole, sur ceux d'Antium, de Lanuvium, de Nemi et de Tibur, et se prépara à résister à Lucius et à Fulvie.

La puissance d'Octave fut sérieusement menacée. Les Italiens étaient pour Lucius, qui avait fait un effort pour les défendre contre la rapacité des soldats. Bocchus ravageait les côtes de la Méditerranée. Si Sextus Pompée, dont les forces s'accroissaient chaque jour, avait eu moins de l'indécision paternelle, si, au lieu de rester sur la défensive, il eût attaqué, les anciens l'ont cru, peut-être il eût triomphé.

Octave convoque les sénateurs et les chevaliers, leur montre la guerre civile prête à fondre sur l'Italie, et leur demande de ramener Lucius. Le sénat envoie de nouveau des délégués près du chef insurgé, à Préneste ; ils sont aussi mal reçus que la première fois, et n'osent reparaître devant Octave. Celui-ci laisse Rome aux mains de Lépide, et va combattre son ennemi, autour duquel vient se ranger une partie de la noblesse romaine, décidée à renverser la tyrannie des triumvirs.

Dans les tentatives par lesquelles on se disputait les soldats, de qui tout dépendait, on cherchait à se gagner de vitesse : Octave, allant se saisir de deux légions mutinées dans la ville d'Alba, est prévenu par

Lucius qui, à force d'argent, assure leur fidélité.

Tandis qu'Octave assiége dans Setia un corps de troupes soulevé contre lui, Lucius entre à Rome la nuit, avec les légions d'Alba et des gladiateurs. Lépide s'enfuit. Octave s'était adressé au sénat et aux chevaliers : Lucius harangue le peuple dans le Forum. Il annonce qu'Octave et Lépide seront bientôt punis de leurs violences, qu'Antoine déposera son pouvoir extraordinaire pour l'autorité légitime de consul. La joie est générale; on croit déjà le triumvirat aboli, et Lucius part pour aller combattre Octave, au milieu des acclamations universelles.

Pendant qu'il était assiégé dans Pérouse, il y eut à Rome un soulèvement populaire. On s'écria que le blé était mis à part pour l'usage des soldats. La multitude, maudissant la guerre civile, se répandit dans les maisons, cherchant du blé, et pilla tout ce qu'elle trouva.

C'est après la prise de Pérouse, dont les habitants furent presque tous massacrés et les maisons brûlées, qu'Octave répondit à un prisonnier qui lui demandait la vie : « Il faut mourir. » On dit aussi qu'il avait immolé des hommes sur l'autel de César.

Antoine désavoua la levée de boucliers de Lucius, qui n'avait pas réussi, et Octave, que ce désaveu ne rassurait point, parut vouloir se rapprocher de Sextus Pompée, avec lequel Antoine se mit à négocier.

Appien place après le retour d'Octave à Rome un

entretien entre lui et Lucius, dans lequel celui-ci aurait parlé en Brutus et dit à César : « J'ai voulu abolir votre tyrannie à tous. Si mon frère vient détruire la monarchie, malgré tout ce que je te dois, je me joindrai à lui contre toi; mais s'il veut fonder une tyrannie à plusieurs, je serai contre lui. » Rome et Octave purent-ils entendre alors de si fières paroles ? et si elles furent prononcées, étaient-elles, de la part de Lucius, sérieuses et sincères ?

La rupture entre Octave et Antoine éclata, mais fut bientôt suivie d'un raccommodement cimenté par un mariage : Octavie, sœur d'Octave, épousa Antoine; Fulvie venait de mourir. Antoine alla combattre contre les Parthes, chez lesquels nous ne le suivrons pas; mais, avant son départ pour l'Orient, il vint à Rome avec Octave pour célébrer ces noces qui les rapprochaient.

Parmi les altercations et les arrangements des triumvirs, à Rome on mourait de faim. Pompée bloquait l'Italie avec ses flottes et ne laissait passer ni les blés de Sicile, ni ceux d'Afrique, ni ceux de Sardaigne. Le peuple, qui voulait manger, se répandait en injures contre les triumvirs, et demandait qu'ils fissent la paix avec Pompée. Octave ne voulait point y consentir; Antoine lui demanda de hâter du moins la guerre. Mais, pour la guerre, il fallait de l'argent : un nouvel impôt fut affiché sur des tables que le peuple arracha. Des attroupements se formèrent au

milieu de clameurs furieuses; ceux qui ne s'y joignaient point étaient lapidés, leurs maisons menacées du pillage et de l'incendie; enfin le soulèvement devint général. Il n'y avait plus dans le Forum d'émeute politique : c'était l'émeute de la faim. Octave, peu entouré, s'avança au milieu du Forum pour calmer ce trouble. Une grêle de pierres l'accueillit. Il tint ferme, et Antoine vint à son secours; il arrivait en hâte des Carines par la Velia et la Voie Sacrée[1]. D'abord on ne lui jeta point de pierres, parce qu'on savait qu'il était pour la paix avec Pompée; mais on lui cria de s'arrêter, et comme il continuait à marcher, les pierres l'atteignirent aussi. Il fit venir une troupe de soldats, campée hors des murs; mais ils ne purent lui frayer un passage. Alors, pénétrant par des ruelles dans la Voie Sacrée et dans le Forum, ils renversèrent tout ce qui se présentait. La masse populaire étant ainsi pressée de toute part, nul ne pouvait fuir ni éviter les coups des soldats, qui blessaient et tuaient au hasard, et, du haut des toits, des cris et des gémissements répondaient à ceux de cette foule qu'on égorgeait. Antoine arracha Octave au péril qu'il courait et le ramena chez lui. Suivant Dion Cassius, il avait supplié le peuple[2].

Le Forum étant balayé, on jeta les cadavres dans le

[1] « Descendant la Voie Sacrée, » dit Appien (v, 68). Ceci explique comment Cicéron, après la mort des conjurés, fut reconduit aux Carines, où il demeurait alors, par la Voie Sacrée.

[2] XLVII, 71.

Tibre; ils furent dépouillés par les soldats, et par des malfaiteurs qui se joignirent à eux.

La haine continuait à sévir, mais le peuple intimidé se contenta de gémir. Il montra de nouveau sa fureur quand un envoyé de Pompée vint à Rome pour traiter de la paix. Cette fois, Octave fut forcé d'écouter ses propositions, et la populace menaça de brûler Mucia, mère de Pompée, si elle ne voulait pas se joindre à la députation qui allait vers son fils. La paix se fit à Pouzzoles. Octave et Antoine, de retour à Rome, où ils avaient voulu rentrer la nuit, furent l'objet du plus vif enthousiasme. Beaucoup de proscrits rentrèrent, et leur présence fut saluée par d'universelles acclamations.

Mais la paix fut bientôt troublée entre Octave et Antoine, et Octave entreprit une guerre sérieuse contre Pompée, formidable allié d'Antoine.

Depuis le commencement des guerres civiles, Sextus Pompée n'était pas revenu à Rome; mais sa flotte était l'asile de tout ce qui, après Brutus, portait un cœur romain. Cette destinée de l'absence semble s'être étendue aux images de Sextus, dont pas une ne se trouve aujourd'hui à Rome; une statue qu'on lui attribue est à Paris.

Absent de Rome, il y joua cependant un grand rôle dans les imaginations, il y tint une grande place dans les craintes et dans les espérances. Quand Antoine eut été vaincu près de Modène par Octave, Cicéron, qui commençait à se défier — un peu tard, il est vrai, —

de ce défenseur suspect de la république, jeta les yeux pour le remplacer sur le fils de Pompée, mieux indiqué pour jouer un tel rôle que le neveu de César. Sur sa proposition, le sénat décréta qu'une statue en bronze doré serait érigée à Sextus. Plus tard, son nom fut la terreur de la population romaine, parce que, maître de la Sicile, sa flotte empêchait le blé d'arriver à Ostie. Antoine et Octave, comme je l'ai dit, traitèrent avec lui; puis Octave seul lui ayant déclaré la guerre, après avoir subi une défaite sur mer près de Messine, finit par détruire sa flotte, grâce à Agrippa. Agrippa, en effet, le battit deux fois sans qu'Octave intervînt dans cette double victoire navale : Octave cependant se faisait appeler le fils de Neptune et portait un manteau bleu, comme celui de ce dieu.

Ce fut alors Agrippa qui aurait pu prendre ce titre fastueux. Il n'eut garde de le faire, lui qui eut toujours soin d'effacer l'éclat de ses triomphes pour ne pas offusquer l'orgueil du maître; mais il éleva plus tard un portique à Neptune.

Ce portique, monument convenable à un grand homme de mer comme Agrippa, s'appela : *Portique des Argonautes*, à cause d'un tableau célèbre de Cydias, qui le décorait. Cette peinture, qui se rapportait à une expédition maritime, convenait aussi à un portique bâti par Agrippa.

A ce portique on a cru qu'il avait joint un temple[1],

[1] Parce qu'on trouve *ædes Neptuni* dans Rufus (*De Regionibus*

et on a cru retrouver un reste considérable de ce prétendu temple de Neptune dans l'édifice, orné de onze colonnes, qui est aujourd'hui déshonoré par la présence de la Douane. Mais il me paraît qu'on a gratuitement supposé l'existence de ce temple. Dans tous les cas, l'architecture du temple aux onze colonnes est évidemment postérieure au règne d'Auguste, et ne saurait avoir appartenu à un édifice élevé par Agrippa[1].

A partir du mariage d'Octavie, les rapports d'Antoine et d'Octave sont une suite de brouilles et de raccommodements, dont le théâtre est toujours loin de Rome, et qui sont sans intérêt pour son histoire. Comme dit Appien[2], les soupçons que leur ambition inquiète leur inspirait faisaient place à la confiance toutes les fois qu'ils avaient besoin l'un de l'autre.

Pendant la guerre avec Pompée, il y eut encore, à

urbis Romæ), *basilica Neptuni* dans la *Notitia* et dans Spartien (*Adr.*, 19), et Ποσειδώνειον dans Dion Cassius (XLVI); mais *ædes* est un terme vague qui peut convenir à plusieurs sortes d'édifices, et il en est de même de *Poseidoneium*. Quant à *basilica Neptuni*, j'ai dit la confusion qui s'est parfois faite entre les deux mots *portique* et *basilique*, et la cause de cette confusion. (*Hist. rom. à Rome*, IV, 39.)

[1] Le principal argument de ceux qui, comme Canina et Nibby, voient le temple de Neptune dans le bâtiment de la Douane, c'est que le monument dont ils ont fait un temple est indiqué près des Septa (Spart., *Adr.*, 19; D. Cass., LXVI, 24). Mais les Septa, dont je crois avoir déterminé le véritable emplacement, se terminaient, de ce côté, à la place de la Minerve, par conséquent à quelque distance du bâtiment de la Douane. Dans tous les cas, ce bâtiment, qui est un temple, ne peut avoir rien à faire avec l'édifice d'Agrippa, si cet édifice était un portique.

[2] App., *B. civ.*, V, 94.

Rome, des troubles provoqués par le nom du fils et la mémoire du père. Octave chargea le délié Mécène d'aller les apaiser.

Lépide voulut profiter de cette guerre pour se rendre indépendant ; mais son entreprise échoua : abandonné de tous, il tomba aux pieds d'Octave, qui lui fit grâce et le laissa vivre encore vingt ans, dans la petite île de Circeï.

Après la victoire d'Agrippa, Octave revint à Rome, où il fit une entrée magnifique. Le sénat et les citoyens, portant des couronnes sur leurs têtes, allèrent au-devant de lui, l'accompagnèrent d'abord vers différents temples, puis à la demeure des Octavii sur le Palatin. Le lendemain, Octave prononça deux discours qu'il eut soin de faire publier à un grand nombre de copies, l'un au sénat, l'autre dans le Forum. A la tribune, il rendit compte de son administration de la république, invoqua, pour justifier les proscriptions, la nécessité des crimes politiques, excuse éternellement reproduite et éternellement mauvaise, et proclama la paix universelle, dédommagement misérable de la liberté, et souvent précaire, comme l'événement ne tarda pas à le prouver.

Il me semble que j'entends Octave, parlant avec convenance et avec dignité, et la foule oublieuse qui applaudit. Mais, pendant qu'il parle et qu'on applaudit, je vois le sang inonder le Forum autour de lui, et les têtes coupées qu'il avait amoncelées dans cette même

tribune venir y reprendre leur place avec celle de Cicéron, et lui répondre de leur regard fixe et de leur bouche muette.

Et puis, comme il faut toujours nourrir l'enthousiasme populaire de quelque aliment solide, Octave fit la remise aux contribuables des impôts qui n'avaient pas encore été payés, et aux receveurs des sommes qu'ils devaient au Trésor.

Le sénat, toujours le même qu'au temps du premier César, offrit en bloc au second toutes les dignités publiques, ou, s'il préférait choisir, celles qui lui agréeraient le plus. Octave se contenta de l'ovation sur la montagne d'Albe et d'une statue dorée, revêtue de l'habit triomphal qu'il portait à son entrée dans Rome; elle devait être dressée sur une colonne rostrale. Il avait toujours été battu sur mer; il est vrai qu'Agrippa avait été victorieux.

Après avoir frappé par la terreur, il voulut séduire par le charme, et inaugura ce système de modération qui consolida un despotisme imposé par la force. Il refusa de prendre le titre de grand pontife tant que vivrait Lépide, et promit de rétablir la république aussitôt après le retour d'Antoine. En attendant, il donna des jeux dans le cirque, ce qui était plus agréable à un grand nombre de citoyens romains que la promesse de la liberté. Il fit accorder les plus grandes distinctions à son collègue absent, dont il croyait n'avoir plus rien à craindre : en son honneur, il fit placer

un char de triomphe et une chaise curule devant la tribune et élever des statues dans le temple de la Concorde. D'autre part, des statues furent élevées à sa sœur, Octavie, et à sa nouvelle épouse, Livie.

Il commença à s'occuper de la police et de l'embellissement de Rome. Depuis que Rome était devenue sa chose, il s'y attachait. Il distribua dans les différents quartiers de la ville les vigiles destinés à prévenir les incendies, et qui étaient de véritables pompiers, car ils avaient des pompes.

Agrippa entra, comme toujours, dans la pensée de son maître, et son édilité fut célèbre par de nombreux travaux d'utilité publique. Il fit repaver les rues, nettoyer les égouts [1], répara les aqueducs et en construisit un nouveau, qu'il eut soin de nommer l'eau *Julia*, et plus tard un autre, qui porta le nom d'eau *Virgo*.

Quand le sénat voulait maintenir la liberté, il défendait qu'on mît des gradins dans les théâtres, de peur que le peuple, s'il pouvait s'y asseoir, n'y passât trop de temps et ne prît goût à la paresse et à l'oisiveté. Aujourd'hui, c'était ce que voulait le despotisme : il fallait amuser le peuple par tous les moyens et l'amollir le plus possible. Les bains publics furent multipliés et leur nombre porté à cent cinquante-six par Agrippa, qui, nous le verrons, institua le premier des thermes : ces thermes n'étaient pas seulement des

[1] D. Cass, XLIX, 43.

bains, mais des lieux de réunion où l'on trouvait tous les amusements du corps et de l'esprit. Les thermes, qui commencent à Agrippa, sont par excellence le monument de l'empire.

Agrippa décora de dauphins la *spina* du cirque, et renouvela les œufs qui servaient à désigner le nombre des courses. Il donna des jeux qui durèrent deux mois. Pendant tout ce temps, le peuple fut rasé gratis, et on lui fournit l'huile et le sel; dans le théâtre, furent jetées à la foule des tessères, véritables billets de loterie où étaient indiqués une somme d'argent, un vêtement ou quelque chose de semblable; on fit des distributions d'objets usuels que l'on se disputait[1], comme j'ai vu encore dans mon enfance, sous le premier empire français, la foule se disputer des jambons aux Champs-Élysées : spectacle peu digne d'un peuple qui se respecte, mais agréable à un peuple qui aime sa dégradation.

Cependant Agrippa montra quelquefois une sévérité plus en harmonie avec la tradition romaine, en défendant, par exemple, conformément à la loi des Douze Tables, qu'on enfermât dans les tombeaux de trop grandes richesses. Nous en avons la preuve à Rome, dans une inscription répétée sur deux piédestaux trouvés près du tombeau romain qu'on appelle la pyramide de Cestius. Il est dit dans cette inscription que

[1] D. Cass., XLIX, 42.

les héritiers de Cestius ont en partie couvert les frais du monument par la vente des tapisseries que l'édile n'a pas permis de déposer dans le tombeau de Cestius[1] : cet édile, comme on le voit aussi par l'inscription, était Agrippa. Ce Cestius était un des sept membres du collége des épulons chargés de présider aux banquets sacrés, office sacerdotal et important. Ce devait être un riche personnage[2], à en juger par les objets précieux qu'il avait voulu enfouir dans sa sépulture, par les peintures élégantes dont l'intérieur de la pyramide, entièrement revêtue au dehors en marbre, était décorée, et par la hauteur de cent pieds qu'a cette pyramide, le cinquième environ de la grande pyramide d'Égypte, le plus colossal des monuments humains.

Alors fut dédiée la basilique Æmilia par le fils d'Æmilius Paullus, qui l'avait construite.

Vers ce temps aussi, Octave construisit le portique auquel il donna le nom de sa sœur Octavie, et qui remplaça le portique de Metellus. Le temps en a épargné une partie. Ce qui en subsiste porte l'empreinte de restaurations faites au temps de Septime Sévère : ce sont quatre colonnes de la partie antérieure. On

[1] Les deux piédestaux se voient encore au musée Capitolin, avec un pied colossal de bronze qui a peut-être appartenu à une statue de Cestius.

[2] Cicéron (*Pr. Fl.*, 13, et *ad Att.*, v, 13.) parle d'un Cestius, chevalier, c'est-à-dire publicain et négociant en Asie. On peut croire qu'à cette époque Cestius, dans de telles conditions, put s'enrichir assez pour se faire élever ce fastueux monument.

découvre encore quelques colonnes de l'enceinte empâtées dans les maisons voisines. L'église Santa Maria in Campitelli indique probablement le site d'un des deux temples qu'embrassait le portique quadrilatéral d'Octavie[1].

C'est une des ruines les plus remarquables de Rome, et une de celles qui offrent ces contrastes piquants entre le passé et le présent, amusement perpétuel de l'imagination dans la ville des contrastes. Le portique d'Octavie est, aujourd'hui, le marché aux poissons. Les colonnes et le fronton s'élèvent au milieu de l'endroit le plus sale de Rome; leur effet n'en est pas moins pittoresque, il l'est peut-être davantage. Le lieu est fait pour une aquarelle, et quand un beau soleil éclaire les débris antiques, les vieux murs sombres de la rue étroite où le poisson se vend sur des tables de marbre blanc, et à travers laquelle des nattes sont tendues, on a, à côté du monument romain, le spectacle d'un marché du moyen âge, et un peu le souvenir d'un bazar d'Orient.

Là, dit-on, a été trouvée la Vénus de Médicis. Là, furent certainement une Vénus et une Minerve de Phidias, un Amour de Praxitèle ou d'après Praxitèle, des peintures d'Antiphile[2]. Octave y avait placé une bibliothèque, une curie pour assembler le sénat, et une

[1] Un fragment du plan antique montre la disposition du portique et des deux temples.

[2] *Histoire romaine à Rome*, III, 612.

schola, lieu de réunion, et non pas école, quelque chose comme la *lesché* des Grecs.

On est bien aise que ce monument, élevé par un frère à la vertueuse Octavie, n'ait pas entièrement disparu. Octavie est, à Rome, la seule figure intéressante de l'époque du triumvirat : placée entre deux ambitieux qui se disputaient l'honneur de régner sur leur patrie asservie, elle fut sans cesse occupée de rapprocher un frère et un époux que leur rivalité divisait toujours. Elle semblait destinée à ce rôle, car César, après la mort de sa fille Julia, avait voulu la faire épouser à Pompée.

Elle aida la première réconciliation d'Octave et d'Antoine, près de Tarente[1] ; elle obtint d'Antoine dix vaisseaux pour son frère, et de celui-ci pour Antoine mille fantassins d'élite. Antoine parut d'abord aimer Octavie, qui lui était utile ; mais elle était trop honnête pour lui : la passion le ramena en Orient près de Cléopâtre. Il laissa sa femme en route, sous le prétexte de ne pas l'exposer aux dangers de sa campagne contre les Parthes. Le cœur d'Octavie fut blessé ; mais elle n'en continua pas moins à se conduire en épouse dévouée. Comme Antoine se rendait en Arménie, il apprit qu'Octavie allait venir vers lui, qu'elle lui amenait des troupes et lui apportait de l'argent ; il lui écrivit à Athènes d'y rester. Sa seule réponse fut celle-ci : « Où faut-il envoyer les troupes et l'ar-

App., *B. civ.*, v, 93-9.

gent? » Il accepta les dons, et s'enfuit en Égypte auprès de Cléopâtre. Il tournait le dos à son bon génie, pour aller chercher son mauvais démon.

Octave, piqué au vif, se servit de ce tort d'Antoine pour justifier son hostilité contre lui. Il voulait, pour prendre acte des mauvais procédés de son beau-frère, qu'Octavie quittât la maison des Carines ; mais elle y resta, et éleva avec ses propres enfants les enfants qu'Antoine avait eus de sa première femme, Fulvie.

Quand Octave construisit le portique d'Octavie, il voulut attirer l'attention sur l'insulte faite à sa sœur par son époux, qui lui préférait une reine barbare, et par là exciter encore l'indignation publique contre Antoine. Le portique d'Octavie n'est donc pas tant un monument de l'amour fraternel que de la politique.

Octavie, répudiée par Antoine, dut quitter sa maison ; mais elle garda près d'elle le fils de Fulvie, et après la mort d'Antoine, elle fut une mère tendre pour les enfants de Cléopâtre et de son mari.

Pendant qu'Octave s'établissait en maître à Rome, Antoine se déconsidérait en Orient. Il avait fait dans les montagnes de l'Arménie, et par des froids rigoureux, une retraite de vingt-sept jours, qui fut sa retraite de Moscou, et avait envoyé à Rome un bulletin annonçant, selon son usage, des victoires, quand il avait subi des défaites[1]. bulletin qu'Octave se garda

[1] D. Cass., XLIX, 32.

de démentir tout haut, mais dont secrètement il faisait connaître la fausseté. Antoine avait blessé l'orgueil romain en célébrant un triomphe dans Alexandrie, et en donnant des royaumes et des provinces à ses enfants nés de Cléopâtre.

Tandis qu'Antoine s'éteignait dans ces orgies honteuses et insensées d'Alexandrie, où Cléopâtre, suivant Pline, faisait dissoudre dans le vinaigre et avalait une perle de grand prix, dont le pendant fut suspendu à l'oreille d'une statue de Vénus, Octave, après avoir administré Rome avec sagesse, la quittait pour aller combattre en personne les intrépides montagnards de la Pannonie. Le contraste était frappant, et sans doute intentionnel.

Octave revint à Rome, où il dédaigna de triompher; mais il érigea des statues à Livie, sa femme, et à Octavie, sa sœur, et décréta que leurs personnes seraient saintes et sacrées, comme celles des tribuns.

Cependant Antoine, avec tous ces désavantages, préparait la guerre contre Octave, et Octave se préparait à lui résister. Antoine accusait son puissant rival par des lettres adressées à des particuliers et au sénat; Octave accusait Antoine de vive voix. Les deux consuls qui venaient d'entrer en charge étaient du parti d'Antoine. L'un et l'autre se prononcèrent ouvertement pour lui, et ils allaient porter un décret contre Octave, quand un tribun le couvrit de son intercession. Octave n'était pas présent à cette séance

du sénat : pour ne pas intervenir dans le débat et paraître vouloir commencer la guerre, il était sorti de Rome. Il y rentra, convoqua le sénat, y parut entouré de soldats et d'amis sûrs, qui portaient des poignards sous leurs toges ; il alla s'asseoir entre les deux consuls, se défendit avec calme, les accusa et accusa Antoine. Ils ne trouvèrent rien à répondre. Octave alors demanda qu'un jour fût fixé, et annonça qu'il apporterait des preuves écrites des torts d'Antoine. Les consuls n'attendirent point le débat, et, quittant Rome, allèrent rejoindre leur patron en Égypte.

C'est qu'Octave avait une pièce foudroyante à produire : le testament d'Antoine. Deux faux amis, auxquels il avait confié ce testament, le livrèrent à César. Cette trahison souleva d'abord le sénat, et lui sembla un sacrilége dont Rome pourrait porter la peine. Mais tout autre sentiment fit place à l'indignation, quand on connut les dispositions d'Antoine. Il y reconnaissait son mariage avec Cléopâtre, et le fils qu'elle avait eu de César pour héritier de César; il y confirmait les donations de provinces aux enfants de l'Égyptienne, lui qui avait pour épouse légitime une Romaine et une sœur d'Octave ; il y prescrivait que son corps embaumé reposât dans le tombeau royal de Ptolémée. Après un pareil testament, Antoine n'était plus Romain.

César ayant donné lecture de ce document, l'indignation du sénat fut portée au comble. Dès ce moment, on crut vrais tous les bruits répandus depuis

quelque temps sur Antoine, et auxquels Octave n'était peut-être pas étranger : Antoine allait faire Cléopâtre reine des Romains, transporter le siége de l'empire à Alexandrie, chasser Mars et Quirinus du Capitole, et les remplacer par les monstrueuses divinités de l'Égypte.

Nul des partisans d'Antoine n'osa le défendre. Il ne fut cependant pas encore déclaré ennemi public ; mais la guerre contre Cléopâtre fut résolue. Octave évitait toute apparence d'inimitié personnelle contre Antoine. Il savait bien que Cléopâtre ne serait pas abandonnée, et qu'Antoine serait encore plus odieux en prenant les armes pour elle [1].

Les sénateurs revêtirent le costume militaire, le *sagum*, et se rendirent au temple de Bellone, où César, remplissant, selon leur désir, le rôle de fécial, lança le trait qui dénonçait la guerre à la reine d'Égypte.

On se prépara aussitôt des deux parts à cette guerre qui allait mettre aux prises, d'un côté, l'Italie, la Gaule, l'Illyrie, l'Afrique, de l'autre l'Asie, la Grèce et l'Égypte, guerre civile qui embrassait toute la portion connue du genre humain, et dont l'issue devait donner le monde à l'un des deux prétendants. Tandis que la terre entière s'armait, les gamins de Rome, partagés en césariens et antoniens, se combattaient dans les rues : on remarqua que les antoniens furent vain-

[1] D. Cass., L, 6.

cus ; on remarqua aussi que la statue d'Antoine, placée dans le temple de Jupiter sur le mont Albain, répandit du sang, et on vit là un présage de la mort d'Antoine.

Six mois après, Octave gravissait deux fois la pente du Capitole, après avoir passé sous un arc de triomphe élevé en son honneur, et on le déclarait tribun à vie. Les deux triomphes consacraient sa domination sur le monde; le tribunat perpétuel était le sacre de son inviolabilité : cette attribution de la prérogative populaire au souverain absolu disait que la démocratie serait désormais absorbée dans le despotisme.

III

RÈGNE D'AUGUSTE

Retour d'Auguste à Rome, après la bataille d'Actium; triomphe. — Le temple d'Apollon Palatin érigé en commémoration de cette victoire. — Bibliothèque. — Maison d'Auguste. — Expédition d'Auguste en Espagne. — Temple de Jupiter Tonnant. — Arcs de triomphe d'Auguste, de Drusus. — Dévotion d'Auguste. — Temples réparés ou élevés par lui et par ses courtisans. — Deux temples de Mars Vengeur, leur origine. — Forum d'Auguste, symbole expressif de sa politique. — La religion égyptienne à Rome. — Monuments politiques : Septa, Diribitorium, Curie Julia, basilique Julia. — Suite des monuments politiques, édifices destinés aux plaisirs du peuple, cirque, obélisques, théâtre de Marcellus, théâtre de Balbus, amphithéâtre de Statilius Taurus. — Monuments d'utilité publique : voies, aqueducs. — Les arts, sous Auguste; les lettres. — Asservissement général; tentatives d'indépendance. — Ce qu'a fait Auguste. — Humanité d'Auguste. — Conspirations, clémence d'Auguste, Cinna, le *Cinna* de Corneille. — Les provinces. — Le despotisme donnait-il la paix? — Guerres et désastres; Varus, prétendu portrait d'Arminius. — Auguste législateur. — Auguste bon administrateur; Rome divisée en régions. — Hypocrisie d'Auguste. — Fin du règne d'Auguste, ses funérailles, son mausolée. — Les monuments, expression

de la pensée politique d'Auguste. — Jugement sur Auguste, fondé sur l'histoire; explication du préjugé contraire; autorités qui appuient ce jugement; portraits qui le confirment.

C'est près du promontoire d'Actium que fut décidé à qui, d'Antoine ou d'Octave, appartiendraient Rome et le monde. A Rome, depuis plusieurs années, on suivait avec inquiétude et tristesse les phases de cette guerre civile qui déchirait le monde romain. On maudissait les deux chefs de parti dont les ambitions armées l'ensanglantaient, et qu'Horace, avant d'être rallié, appelle des scélérats [1] dans la belle épode qui exprime très-vivement la détestation égale que, dans Rome, les bons citoyens devaient ressentir pour les auteurs de ces guerres de rivalités où la patrie n'était pas intéressée, et qui menaçaient l'existence même de l'État [2].

Virgile, déjà attaché à Mécène, à l'invitation duquel il écrivait les *Géorgiques*, nous représente l'ivresse qui saisit les âmes fatiguées par la guerre civile et les désordres qu'elle entraînait, quand Octave vint à Rome célébrer son triomphe. « Il est doux de conduire des processions solennelles aux temples, de voir les taureaux immolés, les mobiles décorations de la

1 Quo, quo, *scelesti*, ruitis?
(*Ep.*, VII.)

2 Sed ut, secundum vota Parthorum sua,
Urbs hæc periret dextera.
(*Ibid.*)

scène, les captifs bretons brodés sur la toile empourprée du théâtre qu'ils semblent soulever[1] ; » détails des fêtes de ce triomphe décrits d'après nature par le spectateur immortel qui nous les a conservés.

Octave n'était pas venu à Rome tout de suite après la victoire d'Actium, mais seulement à Brindes, où Rome, au moins en partie, était allée au-devant de lui[2]. Puis il avait soumis l'Égypte. Après la mort d'Antoine et de Cléopâtre, il rentrait dans Rome pour célébrer, sous le nom de ses victoires sur Cléopâtre, la victoire d'Actium.

A son approche, le sénat et le peuple, couronnés de fleurs, s'avancèrent au-devant de lui. Le premier jour, il n'entra pas dans Rome ; car le lendemain le peuple se rassembla par son ordre au dehors de la ville. Octave, de cette voix douce qui lui était particulière, lut — car il n'improvisait jamais[3] — un discours écrit, dans lequel il s'excusait d'avoir fait la guerre civile. Il remercia des honneurs qui lui avaient été accordés en son absence, et en refusa quelques-uns.

A la nouvelle de la mort d'Antoine, on avait ren-

[1] *Georg.*, III, 22.

[2] Dion Cassius dit : « Les sénateurs, les chevaliers et la plus grande *partie du peuple.* » (LI, 4.) A la page suivante (*ibid.*), il indique qu'une *portion du peuple* n'avait pas fait le voyage de Brindes, ce qui se conçoit facilement. Cette portion était assez considérable pour que Dion remarque qu'Octave n'en tint compte, et partit pour l'Orient.

[3] Suet., *Aug.*, 84.

versé le monument élevé en son honneur, et décerné à son ancien complice toutes les distinctions qu'il pouvait désirer. Un arc de triomphe fut érigé en son honneur dans le Forum romain[1] près du temple de César[2]. Le triomphe lui-même dura trois jours, comme celui de César. Les dépouilles de l'Égypte lui donnèrent un aspect tout oriental[3]. Si la belle statue du Nil qui est au Vatican, ou au moins cette autre effigie du fleuve qui était dans le temple de la Paix, le Vatican de l'ancienne Rome[4], venait d'Égypte, on pourrait y voir l'image du Nil portée, suivant l'usage, pendant le triomphe.

Des jeux magnifiques l'accompagnèrent. On y vit paraître le premier hippopotame, comme César, dans les siens, avait montré aux Romains la première girafe.

Le soubassement du temple de César, qui s'élevait à l'autre extrémité, fut orné de becs de vaisseaux (*rostra*), en mémoire de la bataille d'Actium, et pour qu'il ressemblât aux anciens Rostres. Ce furent, en effet, les Rostres nouveaux : on appela ceux que César

[1] D. Cass., LI, 19.

> Aut regum auratis circumdata colla catenis,
> Actiaque in sacra currere rostra via.
>
> (Prop., II, 33).

[2] Dyer (*Roma*, p. 794) cite un scholiaste de Virgile, qui nous apprend que l'arc d'Auguste était *juxta ædem Julii*.

[3] D. Cass., LI, 25.

[4] *Hist. rom. à Rome*, III, 372 et 373.

avait établis devant le temple de Castor les Rostres anciens. Pour la tribune de la république, la véritable tribune près de la Curie, qu'ils avaient remplacée, il n'en est plus question. Probablement elle fut abattue avec la liberté, dont sa présence retraçait l'orageux et glorieux souvenir.

Auguste orna des dépouilles de l'Égypte le temple de César et le temple du Capitole, d'où il fit enlever toutes les offrandes qu'on y avait antérieurement portées. Auguste poursuivait jusque dans la demeure de Jupiter les souvenirs de l'époque de la liberté.

Sa statue fut placée sur des arcs qui décorèrent les ponts du Tibre, et il reçut les honneurs presque divins dont on avait comblé César. Parmi eux se trouve mêlée la puissance tribunitienne à vie, qui le rendait inviolable. Le tribunat devenu perpétuel, et accordé dans cette circonstance, est une dérision. Un tel décret du sénat ne donnait pas plus à Octave la qualité politique de tribun, que celui par lequel on était obligé de répandre en son honneur des libations, même dans les repas privés, ne faisait de lui un dieu.

Bien que le titre d'Auguste, qui est devenu son nom, et le titre d'empereur lui aient été décernés un peu plus tard, je l'ai appelé ainsi depuis le jour où sa puissance sans partage a été assurée par la mort d'Antoine.

Augustus était un *cognomen* qui faisait de l'empereur un personnage sacré. Durant la nuit qui suivit le jour

où ce surnom honorifique fut donné à Auguste, le Tibre déborda et couvrit le Forum de la ville[1] : l'ancienne Rome était submergée.

La bassesse semblait s'être épuisée pour César. Un tribun, nommé Pacuvius, en inventa une nouvelle en plein sénat. Il se dévoua à Auguste, et engagea ses collègues à l'imiter. Auguste les en empêcha. Alors ce Pacuvius descendit dans le Forum, et après s'être adressé à la multitude qui le remplissait, parcourut les rues et les ruelles en invitant chacun à ce *dévouement*, bien différent de celui de Curtius, que le Forum rappelait.

Le titre d'*imperator*, qui fut décerné à Auguste vingt et une fois, contenait l'idée de l'*imperium*, c'est-à-dire du droit absolu de vie et de mort. Le nom de *Père*, qu'il reçut officiellement plus tard, n'avait de sens que s'il était pris dans le sens antique du mot, et constatait dans l'empereur le droit de vie et de mort sur ses enfants. Le despotisme se cachait sous le mot *imperium* dès le temps de la république. Rome soumettait à un pouvoir illimité les provinces conquises, et elle expia cette iniquité : un jour, la tyrannie qu'elle exerçait sur le monde lui fut imposée; l'empire la traita en vaincue.

Tribun, *imperator*, consul toutes les fois qu'il le voulait, Auguste n'avait pas besoin d'autres titres pour exercer la puissance absolue; il n'avait pas

[1] D. Cass., LIII, 20.

même besoin de ceux-là ; mais son despotisme voulut se mettre en règle, et il fit déclarer par le sénat qu'il n'était pas soumis aux lois (*legibus solutus*). Auguste ne se laissa jamais appeler maître, il se contenta de l'être toujours.

Certaines sculptures à Rome peuvent se rapporter à la victoire d'Actium : un trophée maritime dont j'ai parlé [1], un bas-relief représentant une birème, à l'avant de laquelle on voit un crocodile [2], — ce qui semble en faire, en mémoire de la flotte égyptienne vaincue, un *ex-voto*, et une imitation en petit du vaisseau de Cléopâtre dédié par Auguste dans le temple de la Fortune à Préneste, — peut-être une statue d'Auguste, posant, avec un geste ordinaire à Neptune, le pied sur la proue d'un vaisseau [3].

Mais le plus grand monument de la victoire d'Actium fut le temple d'Apollon Palatin. Près d'Actium étaient un temple célèbre et un culte antique de ce Dieu [4]. Le vainqueur agrandit l'édifice sacré, et donna

[1] Au Vatican (*Galerie des candélabres*, 162.)

[2] Villa Albani (Rich, *Dictionnaire d'antiquités grecques et romaines*, p. 22.), M. Jal, dans la *Flotte de César*, p. 115, admet une distinction semblable par une autre birème, en bas-relief, du Vatican.

[3] Palais des Conservateurs. Selon Winckelman (*Opere*, III, p. 684-5), cette statue serait celle que le sénat fit ériger à Octave, après sa victoire navale sur Sextus Pompée, avec cette inscription :

Ob pacem diu turbatam terra marique partam.

[4] Actia... custodis littora Phœbi.

(Prop., II, 34, 61.)

Atque ubi Navali stant sacra palatia Phœbo.

(Prop., IV, 1, 3.)

une nouvelle institution à des jeux qu'on disait avoir été fondés par Énée, l'aïeul des Jules.

Le culte d'Apollon devint dès lors plus sacré que jamais au neveu de César. Ce culte existait déjà dans la famille, qui l'avait adopté peut-être parce qu'Apollon est dans Homère un des dieux protecteurs de Troie, qu'elle prétendait avoir été son berceau [1]. Les Jules avaient cru reconnaître ce dieu de leur race dans un ancien dieu étrusco-sabin, Vejovis, dont la statue était sur le Capitole, mont lui-même anciennement étrusque et sabin. La *gens* Julia avait une dévotion spéciale pour Vejovis [2], que l'on confondait avec Apollon, parce que de même il tenait à la main un arc et des flèches. On dit même d'Auguste qu'il était fils d'Apollon [3].

Auguste fut toujours fidèle au culte de ce dieu, que Sylla avait mis à la mode [4], et la mode en était descendue aux classes populaires [5].

[1] Servius, qui constate le fait (*Æn.*, x, 315), donne de la dévotion des Césars à Apollon un motif peu vraisemblable, fondé sur une fausse étymologie : « Cæsarum etiam familia ideo *sacra retinebat Apollinis*, quia qui primus de eorum familia fuit ex secto matris ventre natus est. » Servius doute avec raison de cette étymologie, et en indique plusieurs autres qui ne sont guère plus soutenables. *Cæsar* ou *Kesar* me paraît le radical de *cæsaries*, et avoir voulu dire, dans l'ancien idiome latin, le chevelu. Un Cincinnatus s'appelait *Kæso*.

[2] Vediovi patrei genteiles Julei (inscription rapportée par Orelli, 1287).

[3] Au rapport de sa mère Atia, suivant un scholiaste d'Horace. (*Comment. vet.*, I, 2.)

[4] Ce culte n'était pas moins cher aux ennemis d'Octave qu'à lui-même. Sosius, général d'Antoine, apporta une statue d'Apollon de Séleucie, à Rome (Cic., *ad Att.*, VIII, 6 ; Pl., XIII, 5, 11)

[5] Au temps d'Auguste, Apollon paraît avoir été à Rome le patron

Le goût d'Auguste pour les vers, qui lui a fait protéger Horace et Virgile et lui en a inspiré à lui-même de très-beaux, dut encore l'attacher à ce culte. Virgile flattait cette prédilection constante d'Auguste, en armant l'Apollon d'Actium pour sa défense :

> Actius hæc cernens arcum intendebat Apollo.
> (*Æn.*, VIII, 704.)

On sait qu'Horace fut chargé du chant *séculaire* pour les jeux de ce nom, qu'Auguste fit célébrer pour marquer le commencement du nouveau *sæculum*, c'est-à-dire, selon les idées étrusques, de la nouvelle période sociale qu'il inaugurait. Les jeux séculaires avaient remplacé les anciens jeux funèbres, appelés *tarentins*, à nom sabin et d'origine étrusque. Ils n'avaient été célébrés que trois fois avant Auguste ; par sa volonté, ils changèrent de caractère : Apollon remplaça le dieu infernal, et Diane Proserpine.

Ce poëme, comme le prélude d'Horace sur l'honneur d'Apollon, est surtout un hymne à ce dieu. Les souvenirs d'Énée et de Troie y tiennent une grande place : ces souvenirs sont rappelés à l'intention du nom de César.

des cordonniers. Suétone (*Aug.*, 57) cite, parmi les divinités qu'Auguste donnait aux différents quartiers (*vicatim*), Apollon *Sandaliarius*, et nous savons qu'il y avait, dans la quatrième région, un *vicus* (c'est-à-dire une rue ou un quartier) *Sandaliarius*, le *vicus* des faiseurs de sandales, dont l'Apollon *Sandaliarius* était sans doute le patron.

Tout cela explique pourquoi le premier temple élevé par le vainqueur d'Actium fut un temple d'Apollon [1]. Virgile fait allusion à la fondation de ce temple construit en marbre, et aux jeux en l'honneur du dieu institué par Auguste, en prêtant à Énée le double vœu que son petit-fils par adoption devait accomplir [2].

Auguste prit l'emplacement de ce temple sur le terrain couvert de maisons qu'il avait acheté pour agrandir la sienne [3]. Il en donna une partie aux ves-

[1] On a cru plusieurs fois trouver des restes du temple d'Apollon sur le Palatin. Les fouilles, logiquement conduites par M. Rosa, ne l'ont pas encore rencontré. Où faut-il le chercher? Martial fournit une indication précieuse (*Ep.*, I, 70), en nous apprenant que ce temple était près du temple de Cybèle; car, après avoir parlé de ce dernier, il dit de la maison de Proculus :

Nec propior quam Phœbus amat.

Or le temple de Cybèle ne devait pas être éloigné de celui de la Victoire, et celui-ci était nécessairement voisin du sommet de l'escalier de la Victoire, que M. Rosa a découvert; je lui livre ces indices.

[2] Tum Phœbo... *solido de marmore* templum
Instituam, festosque dies de nomine Phœbi.
(*Æn.*, VI, 69.)

Si l'allusion est réelle, elle prouve que le temple d'Apollon était construit avec des blocs de marbre, et que les murs n'étaient pas seulement revêtus de marbre plaqué. Du reste, on avait commencé par là, à Rome. Le premier temple de marbre fut celui de Jupiter, dans le portique de Metellus. (Vell. Paterc., I, 11.)

[3] Vell. Paterc., II, 81. Dion Cassius (XLIX, 15) et Suétone (*Aug.*, 29) disent qu'Auguste ne se dessaisit d'une partie de ce terrain, pour le consacrer à des édifices publics, qu'après qu'il eut été frappé par la foudre.

tales et à Vesta[1]. Il était grand pontife, comme il était tout, et les vestales devaient habiter près du grand pontife : Apollon et Vesta devenaient ainsi des dieux domestiques d'Auguste. Ovide l'a dit :

> Vestaque cæsareos inter sacrata penates,
> Et cum cæsarea tu, Phœbe domestice, Vesta.
> (*Metam.*, XV, 864.)

C'est pour cela que Virgile adresse à Vesta cette invocation :

> Quæ..... romana palatia servas.
> (*Georg.*, I, 499.)

Auguste avait abandonné à un usage public une partie du terrain acheté pour lui, après qu'il eut été frappé par la foudre[2]. Nous verrons bientôt qu'il en avait grand'peur. Peut-être vit-il là un avertissement de Némésis, que la modestie de ses allures paraissait vouloir ménager pour la désarmer ; il allait même, certains jours, jusqu'à tendre la main, comme un mendiant[3].

[1] Phœbus habet partem, Vestæ pars altera cessit.
Quod superest illis, tertius et ipse tenet.
. . . . . .
Stet domus : æternos tres habet una deos.
(Ov., *Fast.*, IV, 1001.)

Auguste témoigna toujours une grande considération pour les vestales. Sa législation les assimilait, malgré leur virginité, aux femmes qui avaient eu trois enfants. (D. Cass., LVI, 10.)

[2] D. Cass., XLIX, 15, LV, 12; Suet., *Aug.*, 29.

[3] Suet., *Aug.*, 91.

Quant à la description du temple d'Apollon, je la laisserai faire à la belle Cinthie par Properce[1], qui vient d'assister à l'ouverture des portiques dont il était entouré[2], comme les deux temples de Jupiter et de Junon étaient entourés par le portique d'Octavie : disposition dont on peut se faire une idée très-exacte par un fragment de l'ancien plan de Rome, conservé au Capitole :

« Tu demandes pourquoi je viens si tard. C'est qu'a été ouvert aujourd'hui par le grand César le portique doré de Phœbus. Toutes les colonnes sont de marbre numidique, sous lesquelles on voit les cinquante Danaïdes[3]. Un Apollon de marbre, plus beau que le dieu lui-même, semble chanter sur sa lyre muette. Autour de son autel sont quatre vaches[4] de Myron, statues qui semblent vivantes. Au milieu s'élève le temple en marbre..... Au-dessus du fronton est le char d'or du Soleil. Les portes sont en ivoire : sur l'une, sont représentés les Gaulois précipités du Parnasse; sur

[1] II, 31.

[2] C'est ce que veut dire le vers de Properce (II, 31, 9) :

Tum *medium* claro surgebat marmore templum.

D'autant plus certainement que l'inscription d'Ancyre dit *porticibus*. Velleius Paterculus (II, 81) dit aussi *des portiques*.

[3] Leur père, Danaüs, y était aussi, un glaive nu à la main (Ov., *Trist.*, III, 1, 6), et, en regard des cinquante Danaïdes, leur cinquante maris. (Pers., *Sat.*, II, 56.)

[4] Ou bœufs (*boves*); mais les vaches de Myron étant plus célèbres, je préfère supposer que *boves* est féminin.

l'autre, la Mort des enfants de Niobé. Au dedans[1], le dieu de Pytho chante entre sa mère et sa sœur. »

Le choix de ces bas-reliefs n'était pas indifférent. Apollon, avec lequel Octave aimait à s'identifier, et sous les traits duquel il se fit représenter, y terrassait les Gaulois qui avaient osé attaquer son temple, et Niobé qui avait bravé sa mère : c'était glorifier le châtiment tiré par Auguste des rebelles à son autorité et des meurtriers de son père.

La description de Properce n'est pas complète, le poëte n'a pas tout dit à Cinthie ; apparemment qu'il avait autre chose à lui dire. Nous en savons un peu plus qu'elle n'en apprit ce jour-là.

On arrivait au temple par de nombreux degrés. Des trophées guerriers en ornaient la porte. Sous les pieds de l'Apollon du temple, l'Apollon de Scopas, Auguste avait fait déposer, dans des caisses de bois doré, les livres sibyllins, d'où l'on avait quelquefois

[1] Deinde inter matrem deus ipse, etc.

Ibid., 15.

Deinde, venant après la description des portes, me paraît indiquer que l'Apollon, placé entre Latone et Diane, était dans l'intérieur du temple, et différent de celui qui est indiqué plus haut comme étant sous le portique. C'est celui-là qui devait être l'Apollon Palatin de Scopas, en longue robe, semblable à celui du Vatican (*Mus. P. Clem.*), et tel que nous le présentent les médailles. (*Hist. rom. à Rome*, III, 293.) Ce ne pouvait être l'Apollon en marbre de Carrare, dont parle Servius (*Æn.*, VIII, 270), car celui-ci, en marbre italien, était certainement une copie faite à Rome.

tiré des prédictions politiques, ce qu'il voulait éviter[1]. D'ailleurs pourquoi prédire? l'avenir de Rome était fixé. On avait placé dans le fronton des sculptures grecques très-curieuses[2], antérieures à Phidias de plus d'un siècle. Ce mélange de l'art archaïque avec celui de la plus belle époque est curieux à noter, et devait faire un effet singulier.

A l'intérieur, la statue de Latone était d'un fils de Praxitèle[3], et la statue de Diane était cette statue du sculpteur grec Timothée, pour laquelle un restaurateur vivant à Rome avait fait une tête qui, à en juger par les restaurations des sculpteurs romains modernes, ne devait pas valoir celle de Timothée.

Dans la cella se voyait un candélabre qu'Alexandre avait enlevé aux Thébains et donné à la ville de Cyme, en Asie, d'où il avait été enlevé pour venir à Rome, vicissitudes de la victoire et de la puissance! Ce candélabre avait la forme d'un arbre; des lanternes pendaient aux branches, comme des fruits[4]. Là, se trouvait une collection de pierres précieuses (*dactyliotheca*), à l'imitation de celles que César avait placées dans son temple de Vénus; le jeune Marcellus, pour se conformer à la religion de son oncle, avait dédié cette

[1] Auguste ne permit de les communiquer qu'à certaines personnes. (D. Cass., LIV, 17.)

[2] Pl., *Hist. nat.*, XXXVI, 54. Ces sculptures étaient de la 50e olympiade.

[3] *Ibidem.*

[4] 4. Pl., XXXIV, 3, 8.

dactyliothèque à Apollon[1]. Enfin, des trépieds, formés avec l'argent qu'on avait employé d'abord pour élever des statues à Auguste[2], attestaient cette modestie habile que sa prudence affecta toujours.

Au temple du dieu de la poésie fut annexée une bibliothèque[3], ce qui convenait au caractère du dieu qu'on y honorait, et à celui d'un empereur lettré et même poëte. Elle était composée des livres grecs et latins[4], car la littérature à Rome était alors aussi grecque que romaine. Cette bibliothèque, qui réunissait les deux langues, était l'image de cette littérature qui réunissait les deux génies. Auguste, qui se piquait d'être un homme de goût, bien que ses lettres à Mécène continssent des plaisanteries d'un goût douteux, n'avait donné place dans sa bibliothèque qu'à des œuvres choisies.

Cette salle était assez élevée pour qu'on eût pu placer au milieu un Apollon de travail étrusque, qui avait cinquante pieds de haut[5]. Cet Apollon venait de Pérouse; c'était un sanglant souvenir des cruautés d'Auguste, qui, après le siége de cette ville,

[1] Plin., *Hist. nat.*, XXXVII, 2, 5.

[2] Suet., *Aug.*, 52.

[3] D. Cass., LIII, 1; Hor., *Ep.*, III, 17.

[4] Ces deux parties formaient deux collections séparées, dont chacune avait son bibliothécaire, comme le prouvent les inscriptions. (Can., *Ed. Ant.*, III, p. 72; Becker, *Handbuck*, p. 426.)

[5] Pl., *Hist. nat.*, XXXIV, 7, 18. Nibby (*Rom. ant.*, II, p. 425) rejette avec raison l'opinion d'après laquelle une tête de bronze, qu'on voit dans la cour du palais des Conservateurs, serait la tête de cet Apollon.

avait dit à des prisonniers, comme Marius à Catulus : « Il faut mourir. » On dit que cette bibliothèque a été brûlée par Grégoire le Grand ; mais j'ai peine à le croire.

Auguste assembla quelquefois le sénat familièrement dans sa bibliothèque, qu'ornaient des portraits d'hommes illustres, parmi lesquels il avait eu le bon goût de placer celui d'Hortensius[1], l'ancien propriétaire de sa maison.

Tibère l'y convoquait aussi ; car dans cette bibliothèque fut prononcée la singulière plaidoirie d'un certain Hortalus, petit-fils d'Hortensius, qui demandait à Tibère de l'indemniser pour les quatre enfants que, par l'appât d'une libéralité de 200,000 francs s'il voulait se marier, Auguste l'avait conduit à mettre au monde. Tibère renia durement cette dette de son prédécesseur.

Autant Auguste se montra magnifique dans le temple qu'il érigea à Apollon, monument de la victoire d'Actium, qui lui donna l'empire, et de sa dévotion au dieu des lettres, autant il affecta de simplicité dans sa demeure.

Auguste était né sur le Palatin[2], probablement dans

[1] D. Cass., LIII, 1.

[2] Suétone (*Aug.*, 5 et 72) dit qu'Auguste naquit dans la région du Palatin, et qu'il alla ensuite habiter *in Palatio*. Il semble donc qu'il ne soit pas né sur le Palatin ; mais la situation de la maison où il naquit, au-dessus d'un escalier, *supra scalas anularias*, semble déjà indiquer le Palatin. *In Palatio* peut vouloir dire : dans le lieu où fut

la maison des Octavii [1], qui devint dans la suite celle de Scaurus et de Clodius, mais qu'ils avaient dû racheter, car on voit Auguste en faire transporter les colonnes dans le théâtre de Marcellus. Quoi qu'il en soit, la maison où naquit Auguste était au-dessus d'un escalier, appelé l'*escalier des anneaux* [2], sans doute parce qu'on en fabriquait ou qu'on en vendait près de là; et elle était voisine des *têtes de bœufs* (*ad bubula*), nom donné apparemment à quelques bucranes qui décoraient un édifice dans les environs, peut-être à une enseigne.

depuis le *Palatium*, le palais impérial, qui, au temps de Suétone, s'appelait *Palatium*. Servius parle d'une maison des Carines, où il dit qu'Auguste fut élevé (*Æn.*, VIII, 361), peut-être l'ancienne maison de sa famille, famille de chevaliers qui, comme telle, devait résider dans les Carines, jusqu'à ce qu'un Octavius étant consul, elle alla habiter le Palatin.

[1] Servius dit qu'Auguste naquit près des vieilles curies, qui étaient d'un tout autre côté du Palatin. Ceci est en contradiction avec les témoignages de Suétone, qui dit qu'Auguste naquit *juxta forum;* mais ce peut être une confusion entre le lieu où il naquit et la maison d'Hortensius, qu'il alla ensuite habiter. Celle-ci était, en effet, du côté des vieilles curies.

[2] Suétone (*Aug.*, 72) : *Supra scalas anularias. Supra* fait voir que la maison où Auguste naquit était bien sur le Palatin, et précise le sens de l'expression vague: *natus est in regione Palatii.* (*Ibid.*, 15.) On ne peut conclure de ces mots *juxta forum* (*Ibid.*, 72), que cette maison touchait au Forum; il faut en induire seulement qu'elle était du côté du Forum. (*Ibid.*, 5-6.) C'est ainsi que Cicéron, qui habitait le Palatin, était dit voisin de César, logé au-dessous, dans la Regia, près du temple de Vesta. *Juxta* ne peut être pris dans un sens absolu, car il n'y avait pas de maison qui touchât le Forum: des édifices publics et des portiques l'entouraient de tous côtés.

Auguste ne resta pas dans la maison où il était né[1]. La magnifique maison des Scaurus, dominant le Forum et la ville, ne convenait pas à l'attitude modeste que voulait prendre le nouvel empereur. Après Actium, il alla du côté le moins en vue du Palatin, habiter une maison qui avait appartenu à Hortensius. Celle-ci, ainsi que la maison de Catilina[2], qui, d'après cela, devait y toucher, formèrent la demeure impériale.

On s'accorde en général, avec Nibby, à retrouver les ruines de la maison d'Auguste dans les deux étages visibles encore dans l'intérieur de la villa Mills[3], déshonorée aujourd'hui par un kiosque chinois,

[1] Selon Suétone (*Aug.*, 72), Auguste était né dans une maison qui avait été celle de l'orateur Calvus. C'est une difficulté de plus. Il aurait fallu que quelques années avant sa mort, postérieure à la naissance d'Auguste, Clodius eût vendu sa maison, où il devait lui être désagréable d'habiter auprès de Cicéron triomphant, qu'elle eût été achetée par Calvus, qui l'aurait vendue aux Octavii avant la naissance d'Auguste; ou bien le père d'Auguste, après l'avoir rachetée, l'aurait louée à Calvus. Gouverneur de province, Octavius dut peu habiter Rome, surtout dans la dernière partie de sa vie : ce qui explique peut-être pourquoi Auguste fut élevé à Velletri, d'où sa famille était originaire.

[2] Suet., *Ill. gr.*, 17 : Quæ pars Palatii tunc erat. Le savant Verrius Flaccus, précepteur des petits-fils de César, passa dans le palais avec toute son école, et enseigna dans l'atrium de la maison de Catilina.

[3] *B. Ant.*, II, p. 416 et suiv. Plusieurs circonstances tendent à faire placer la maison impériale de ce côté. Auguste, qui craignait le froid, passait cependant ses hivers à Rome, et cette maison, tournée au sud, avait une bonne exposition d'hiver. Les chambres élevées, *cœnacula* (Suet., *Aug.*, 45), dans lesquelles Auguste montait pour voir les jeux du cirque, et qui étaient occupées par ses amis et ses affranchis, de-

et impénétrable parce qu'elle appartient à des religieuses.

Dans cette maison, on a trouvé des peintures où Auguste était représenté la couronne en tête, ayant à ses genoux des figures agenouillées de rois vaincus, et près de lui plusieurs personnages, parmi lesquels à sa petite taille on a cru reconnaître le poëte Horace [1].

Cette maison, selon le témoignage de Suétone, était modeste. Les colonnes étaient en grossier peperin, la pierre employée aux monuments de la république, et que le travertin remplaça sous l'empire [2]. L'extérieur

vaient faire partie de sa maison; et puisqu'on voyait de là les jeux du cirque, cette maison devait regarder le cirque. Par suite, l'entrée était au nord. De ce côté, devait être le péristyle dans lequel, l'été, Auguste goûtait la fraîcheur, couché près d'une eau jaillissante et se faisant éventer. Canina, qui a donné, selon son usage, une restauration beaucoup trop complète de la maison d'Auguste (*Ed. Ant*, pl. CCXCIX-CCCII), indique une sorte d'amphithéâtre destiné à contempler les jeux du cirque. (*Descr.*, III, p. 175.) Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Auguste ne regarda pas toujours les jeux du cirque par la fenêtre de ses affranchis; car Suétone nous apprend (*Aug.*, 45) qu'il y assistait parfois avec sa famille, assis dans le *pulvinar*, nom de la loge impériale; et on lit dans l'inscription d'Ancyre que ce pulvinar fut l'œuvre d'Auguste: *Pulvinar ad circum maximum... feci*. Le mot *ad* montre que le *pulvinar* où siégeait Auguste était bien une loge sur le côté du cirque, et non le coussin sur lequel on plaçait les statues des dieux : celui-ci était dans le cirque. Il n'eût pas été dans le rôle d'Auguste de s'asseoir parmi les dieux.

[1] *Giorn. Arcad.*, X, p. 111.

[2] On voit cependant le peperin encore employé sous l'empire, au Forum de Nerva, dans les murs du temple d'Antonin et Faustine, dans le Môle d'Adrien; mais à cette époque, il était ordinairement revêtu de marbre.

de la maison d'Auguste avait la simplicité républicaine, comme l'extérieur de son autorité. Il voulait paraître petit pour être puissant. Jusque dans la construction de sa maison et le choix des matériaux dont elle était formée, Auguste semble avoir voulu tromper sur la nature de son pouvoir, en le datant d'une époque de liberté. Il se cachait dans sa modestie ambitieuse, comme l'araignée se cache au fond de sa toile.

Auguste, durant tout son règne, vécut dans cette maison, où il habita la même chambre pendant quarante ans. Dans la partie supérieure de l'édifice, était un lieu où il se retirait, quand il avait besoin de silence et de secret; il avait donné à cette retraite un nom grec dont le sens est : *Le lieu où l'on machine*[1]. Il l'appelait aussi sa *Syracuse*, sans doute en mémoire de Denys, l'artificieux tyran, qu'il ne lui répugnait point de prendre pour modèle

Il ne résida donc habituellement dans aucune villa. Quand il voulut, par une de ces comédies de la légalité que jouait de temps en temps celui qui s'était fait déclarer supérieur à toutes les lois, déposer le consulat, il alla dans sa villa Albaine, « afin, dit Dion Cassius[2], de n'en pas être empêché. » On admira beaucoup cette abstention magnanime, et aussi qu'il eût désigné pour le remplacer dans le consulat L. Ses-

[1] Τεχνόφυον (Suet., *Aug.*, 72).
[2] D. Cass., LIII, 32.

tius, un ancien ami de Brutus, qui le louait volontiers et en conservait l'image dans sa maison. Un ami de Brutus qui acceptait le titre dérisoire de consul dont le caprice d'un maître voulait bien l'affubler, un tel ami de Brutus n'était pas dangereux.

Devant la porte de la maison d'Auguste, s'élevaient deux lauriers qui ombrageaient une couronne civique [1], avec cette inscription qu'on voit avec les lauriers sur des médailles d'Auguste : « Pour les citoyens conservés. » Je pense que ce n'était pas ceux que les proscriptions d'Octave avaient fait périr.

Ovide dit à Daphné pour la consoler d'être changée en laurier :

« Daphné, gardienne fidèle, tu seras aux deux côtés de la porte d'Auguste, et tu protégeras le chêne (civique), placé au milieu [2], » c'est-à-dire, la couronne civique en feuilles de chêne, placée au-dessus de la porte [3].

Des lauriers, qu'on renouvelait souvent, étaient placés de tout temps devant la Curie, la Regia, de-

[1] Ov., *Trist.*, III, 1, 48; D. Cass., LIII, 16. Ovide appelle cette porte de la maison impériale la porte du roi (*Fast.*, III, 140), donnant ainsi, à Auguste, par excès de flatterie, un titre qu'il ne prit jamais

[2] Ov., *Met.*, I, 562.

[3] Il est remarquable qu'une des colonnes trouvées sur le Palatin, au temps de Bianchini, avait un ornement qui rappelle la couronne civique décernée à Auguste : « Il toro inferiore, dit-il page 52, è composto da una corona civica nobilmente fasciata nelle sue frondi di quercia e ghiande. »

meure du grand pontife, et la maison du flamine[1] : Auguste, lorsqu'il en plaçait deux devant sa porte, faisait voir qu'il concentrait en lui l'autorité civile et sacerdotale. La vieille curie romaine conserva les siens[2] : Auguste affectait en toute chose un respect dérisoire pour le sénat, auquel il avait ravi la puissance[3].

Cette maison modeste d'Auguste fut le germe de cet ensemble d'habitations magnifiques qui finit par occuper une grande partie du Palatin, et qui s'appela comme lui *Palatium*, de même que le despotisme modeste d'Auguste fut le point de départ de toutes les extravagances du despotisme impérial après lui.

Auguste se montra généreux pour le culte : l'appui des prêtres romains ne lui était pas indifférent. Il nomme comme ayant reçu ses offrandes le Capitole, le temple de César et les temples qu'il avait élevés à Mars Vengeur, à Apollon, à Vesta[4]. Il y consacra aux dieux cent millions.

Auguste, il faut le dire à son honneur, n'oublia pas entièrement, pour le glorieux père que l'adoption de César lui avait donné, son père naturel, Octavius, re-

[1] Macr., *Sat.*, I, 12.

[2] Ov., *Fast.*, III, 140.

[3] Auguste nous apprend (*Inscr. Ancyr.*, VI, 14 et suiv.) que ces lauriers lui furent décernés quand il rendit la république au sénat, c'est-à-dire quand le sénat eut rejeté cette offre d'abdication mise en avant par Auguste, parce qu'il savait bien qu'elle serait refusée.

[4] *Inscr. Ancyr.*, IV, 25.

lativement obscur. Triumvir, il avait élevé au premier un temple; empereur, il consacra au second une chapelle (*ædicula*) [1]. La proportion était juste.

Dans cette chapelle était un arc, non pas de triomphe, mais d'honneur, sur lequel furent placés un quadrige et les statues d'Apollon et de Diane, œuvre de Lysis.

Pour la troisième fois, depuis la fondation de Rome, on ferma les portes de Janus; c'était dire en langage romain : « *L'empire, c'est la paix.* » Mais on ne tarda pas à les rouvrir.

Auguste — Octave venait de recevoir ce nom — partit pour la Gaule, où l'appelait le souvenir de César, et l'Angleterre, où il aspirait à reprendre sa conquête. Il y réussit peu. Il eut soin toutefois d'amener à Rome des prisonniers, qu'Horace vit, le jour du triomphe, descendre enchaînés la voie Sacrée, que descendent aujourd'hui un si grand nombre de leurs petits-fils. Puis il alla en Espagne pour combattre les montagnards du nord de la péninsule, les Cantabriens et les Asturiens. Sa mauvaise santé l'empêcha de prendre une grande part à cette guerre, où ses généraux jouèrent le principal rôle. Rome vit Messala triompher des Aquitains, et monter au Capitole, dans un char d'ivoire traîné par des chevaux blancs [2].

[1] Pl., *Hist. nat.*, XXXVI, 4, 5.
[2] Tib., *El.*, I, 7-8.

La puissance d'Auguste était déjà tellement assurée qu'il avait pu quitter Rome, et aller faire la guerre en Espagne. César aussi avait formé le projet de s'absenter dans les premiers temps de son règne, jugeant sans doute qu'on s'habituerait mieux à vivre sous un pouvoir nouveau en ne le voyant pas de près, et qu'on s'accoutumerait plus vite à un changement dont on s'apercevrait moins. Mais l'expédition d'Auguste en Gaule et en Espagne ne pouvait se comparer à la gigantesque expédition de César en Orient : c'était une petite guerre au lieu d'une grande. Auguste n'était pas César. On fait ce que l'on peut.

A la suite de cette campagne, l'empereur éleva un monument dans Rome, et, chose étrange, ce ne fut point un monument de son courage, dont il avait donné plus d'une preuve [1], mais un monument de sa peur.

Auguste, qui pouvait comme un autre s'exposer dans un combat, avait peur du tonnerre. Il portait sur lui, pour s'en garantir, une peau de veau marin, et, quand les éclairs brillaient, il allait se cacher dans une chambre bien voûtée [2].

[1] Le mauvais état de la santé d'Auguste, qui le fit rejoindre tard César en Espagne et l'empêcha de prendre une part active à la bataille de Philippes, a donné à ses ennemis l'occasion de mettre en doute son courage. Plusieurs faits démentent cette calomnie, admise trop légèrement par Montesquieu (*Grandeur et décadence des Romains*, ch. XIII), et par Voltaire, quand il a dit : « Un poltron, tyran de l'État, l'embellit de sa main sanglante. »

[2] Suet., *de Aug.*, 90. Un de ces tyrans de l'Italie au moyen âge

Cela étant, on s'explique comment il éleva un temple à Jupiter Tonnant, à l'occasion de la foudre qui avait effleuré sa litière et tué un esclave auprès de lui, pendant la guerre contre les Cantabres [1]. Ce temple était vaste, et, aussi bien que le temple d'Apollon, formé de blocs de marbre [2], magnificence alors nouvelle. Il s'offrait le premier à ceux qui, de la voie Triomphale, débouchaient sur la place du Capitole [3]. Il n'était donc pas au bas de cette voie, comme on l'a supposé.

Pour donner un peu de grandeur à un monument dont l'origine en avait si peu, le sénat ordonna qu'on y célébrerait chaque année l'anniversaire de la bataille d'Actium [4], dont Auguste avait songé à prendre le nom.

A l'intérieur, étaient deux statues de Jupiter, et devant la porte, Castor et Pollux, dieux protecteurs des marins contre la tempête [5], bien placés devant un

dont plusieurs ressemblent tant à Auguste, Philippe-Marie Visconti, lui ressemblait encore en cela. Pour se garantir de la foudre, il frappa une médaille avec des signes cabalistiques, et fit faire un double mur à sa chambre à coucher. Ces préservatifs valaient la peau de veau marin d'Auguste.

[1] Suet., *Aug.*, 29.

[2] Pl., *Hist. nat.*, XXXVI, 6, 8.

[3] D. Cass., LIV, 4. *In Capitolio*, disent Pline (*loc. cit.*), Suétone (81), et l'inscription d'Ancyre. La leçon du faux Victor, *in clivo capitolino*, n'a aucune autorité. Rien de pareil ne se trouve dans le *Curiosum* et la *Notitia*, édition Preller.

[4] *Calend. Amitern.*, septemb. (Canina, *R. Ant.*, 292.)

[5] Nibb., *Rom. Ant.*, I, 544.

temple élevé par Auguste pour avoir été protégé contre la foudre.

Dion Cassius donne une origine différente à ce temple : Auguste aurait entendu le tonnerre dans un songe, et, dans un autre, Jupiter Capitolin lui serait apparu et se serait plaint d'être relégué à la seconde place, parce que ceux qui venaient sur le Capitole rencontraient le nouveau temple avant le sien : Auguste aurait répondu que le Jupiter Tonnant serait le portier de l'autre Jupiter, et, pour cette raison, il aurait mis des sonnettes au temple du premier [1].

Quoique Auguste n'ait jamais remporté qu'une grande victoire, celle d'Actium, et qu'il ait dû certainement en grande partie cette victoire aux habiles manœuvres d'Agrippa et à la fuite insensée de Cléopâtre, il ne pouvait manquer d'avoir un arc de triomphe. La place n'en est pas bien certaine. Il paraît que c'était près du temple de César [2]. Cette proximité est conforme à toutes les vraisemblances.

L'arc triomphal d'Auguste a péri ; mais il reste un arc de triomphe qui date de son règne, l'arc de Dru-

[1] D. Cass., LIV, 4. Dion ajoute : « parce que ceux qui, la nuit, veillent devant les maisons portent des sonnettes, pour s'avertir les uns les autres. » J'aurais donc eu tort de voir dans cette anecdote la preuve que dans l'ancienne Rome existait la *cloche du portier ;* mais le récit de Dion Cassius n'en établit pas moins clairement, ce qui est l'essentiel, que le temple de Jupiter était *sur* le Capitole. S'il eût été au bas, le Jupiter Capitolin n'eût pu trouver qu'il lui prenait sa place.

[2] Scholiaste de Virgile (*Æn.*, XIII, 606), publié par Mai. (Voy. Canina, *For. rom.*, 139.)

sus, sur la partie de la voie Appienne comprise aujourd'hui dans l'enceinte de Rome [1].

Cet arc, d'une grande simplicité, a été dépouillé de ses marbres. Il portait une statue équestre de Drusus, deux trophées, et une femme assise, qui devait être la Germanie [2].

En effet, c'est sur les Germains que Drusus remporta plusieurs victoires, interrompues par une seule défaite. Nul n'avait encore pénétré aussi loin en Allemagne, et n'avait, comme Drusus, atteint l'Océan du nord. Horace a chanté les premiers exploits de Drusus dans la belle ode [3] que nous devons à un ordre d'Auguste [4].

Drusus mourut pendant ces guerres impitoyables; son corps fut rapporté à Rome, et ses cendres furent déposées dans le mausolée d'Auguste. Auguste lui-même prononça son oraison funèbre, fit son épitaphe et écrivit sa biographie. On vit à ses funérailles les images réunies de la plus grande famille sabine, les

[1] Les régionnaires (*Reg.* I) mentionnent trois arcs de triomphe sur la voie Appia, dont un dédié à Drusus. Celui qui est représenté sur une de ses médailles ressemble exactement à l'arc subsistant, appelé Arc de Drusus.

[2] L'architrave du temple figuré sur la médaille porte ces mots : *De Germ* (anis), triomphe sur les Germains, et les trophées sur l'arc de triomphe décerné à Drusus, sont mentionnés par Suétone (*Claud.*, I)

[3] Qualem ministrum fulminis alitem.

(*Carm.*, IV, 4).

[4] Et par suite, tout le quatrième livre des *Odes* d'*Horace*, selon Suétone (*Vit. Horat.*, 10) et les scholiastes.

Claudes, et de la plus grande famille latine, les Jules.

Drusus fut le digne père de Germanicus, qui dut son nom à ce vainqueur des Germains, vaillant capitaine, époux fidèle[1], ce qui fut remarqué comme une singularité et admiré comme une exception. Il était aimé des Romains, et on disait même qu'il avait le dessein de rétablir la république[2]. De là sans doute naquit l'opinion tout à fait invraisemblable qu'Auguste l'avait fait empoisonner. Il mourut par suite de la chute de son cheval. Est-ce pour cela qu'on l'avait représenté montant un cheval en pleine course sur son arc de triomphe ?

Drusus fut loué dans le Forum par Tibère. Auguste, avec le tact qui le caractérisait, prononça l'éloge funèbre de ce prince populaire dans le cirque Flaminien, de populaire mémoire. Et nous, nous savons gré au temps d'avoir épargné dans l'arc de Drusus le monument d'un hommage mérité, adressé au meilleur de la famille impériale, à ce guerrier mort jeune, et dont le nom rappelle, ce qui est si rare dans cette famille, avec des talents militaires, des vertus privées et de nobles aspirations pour la liberté. Ce fut Drusus qui, dans les Rostres, prononça l'éloge funèbre d'Octavie[3] : il était digne de la louer.

[1] Tu concessus amor, tu solus et ultimus illi,

dit Pedo Albino Varrus à Antonia, dans son beau poëme sur la mort de Drusus, dont nous possédons un fragment.

[2] Tac., *Ann.*, I, 33. Suet., *Claud.*, I.

[3] D. Cass., LIV, 35.

Auguste, que rien ne prouve avoir été un prince très-religieux[1], qui avait même montré assez peu de religion en s'écriant, après une tempête où sa flotte avait péri : « Je vaincrai malgré Neptune, » et en faisant supprimer dans la procession du cirque la statue du dieu, Auguste afficha toujours un grand respect pour la religion, dont il voulait faire un appui à son pouvoir. Pour la rattacher aux origines de la royauté, il construisit une chapelle dans l'antre Lupercal, berceau du premier roi. Pour flatter la dévotion populaire, il s'occupa du culte populaire, des lares, dont les chapelles se voyaient presque à chaque carrefour, et dont le culte était entretenu par des espèces de confréries (*collegia*, *sodalitia*). Il donna des statues de dieux à ces chapelles, rétablit les anciens jeux en l'honneur des lares, et créa pour eux deux fêtes nouvelles.

Auguste s'occupa aussi des temples. Un grand nombre tombaient en ruines[2], signe de l'affaiblissement de la piété des Romains. Le sentiment religieux avait toujours été lié chez eux au sentiment de liberté :

[1] « Consulti per ludibrium pontifices, » dit Tacite, à propos de son scandaleux mariage avec Livie. (*Ann.*, I, 10.)

[2] Nunc ubi sint illis, quæris, sacrata kalendis,
Templa deæ, longa procubuere die.
(Ov., *Fast.*, II, 57.)

Sed non immerito velavit aranea fanum,
Et mala desertos occupat herba deos.
(Prop., *El.*, II, 6, 35.)

la décadence de l'un accompagnait le défaillement de l'autre. Le dernier défenseur de la liberté, Caton, était religieux ; son premier destructeur, César, était impie.

Auguste, par politique, voulut mettre la religion du côté de l'empire. Dans ce dessein, il fit deux choses: il répara les anciens temples, et il en éleva de nouveaux [1]. Il voulait combattre l'affaiblissement religieux; mais on peut bâtir beaucoup de temples ou d'églises sans ranimer la foi, et même sans se la donner.

Auguste reconstruisit le Capitole, bâtit ou rebâtit le temple de Quirinus, qu'il orna de soixante-seize colonnes : on remarqua par la suite que ce fut le nombre de ses années, et la flatterie alla jusqu'à supposer qu'il avait pu prévoir, et indiquer par là combien devait durer sa vie [2]. Il avait désiré prendre le nom de Romulus, et il était bon d'honorer le premier Romulus divinisé : cela préparait les Romains à adorer le second. D'ailleurs ce temple devait être particulièrement cher à Auguste, car on y avait placé une statue de César.

Le même désir de rappeler Romulus fit rebâtir par Auguste le temple de Jupiter Feretrius, qui rappelait le triomphe du premier roi de Rome.

[1] Templorum *positor*, templorum sancte *repostor*.
(Ov., *Fast.*, II, 63.)

[2] C'était un temple dorique, entouré d'une double rangée de colonnes (Vitr., III, 2, 7), ce qui explique leur grand nombre.

Le capitole de l'Aventin, composé, comme celui du Quirinal, des temples de Minerve, de Junon et de Jupiter, est mentionné par Auguste parmi les œuvres de réédification dans l'inscription d'Ancyre. Ce Jupiter s'appelle le Jupiter de la liberté : ceci veut-il seulement dire que son temple était près du temple de la Liberté, bâti sur l'Aventin par Sempronius Gracchus? ou bien Auguste, en enchaînant la liberté romaine, aurait-il osé dédier un temple à Jupiter Libérateur[1]?

Il put rebâtir aussi le temple de la Concorde[2]. Tibère, du vivant d'Auguste, se chargea de la restauration[3] : il devait achever d'établir la concorde comme la comprenait Auguste. Il voulait pouvoir y inscrire son nom et celui de son frère Drusus. Tibère paraît avoir aimé ce frère, dont les traits offraient avec les siens

[1] La traduction grecque de l'inscription d'Ancyre porte Jupiter libérateur ; mais ce peut être une erreur causée chez un Grec par l'ignorance d'une localité romaine. Il eût été bien impudent à Auguste de rien faire pour Jupiter libérateur, adoré à Athènes, et en l'honneur duquel on répandait des libations le jour de la mort des tyrans.

[2] Tout porte à croire que le temple de la nouvelle Concorde commencé pour César (D. Cass , XLIV, 4) fut celui qu'acheva Auguste, et, malgré l'erreur d'Ovide expliquée plus haut (p. 38), que ce temple est celui dont il existe de si beaux restes, et dont Festus (*Senacula*, I, 347) dit qu'il est (*nunc*) entre le Capitole et le Forum, près de la Curie.

[3] D. Cass., LV, 8. On admire, sous le péristyle du Musée capitolin, des bases de colonnes d'un style très-élevé, qui proviennent d'un temple de la Concorde, celui qui était sur le Vulcanal, *sic*, p. 38 (derrière l'arc de Septime-Sévère). J'ai dit que ce ne pouvait être le temple de la Concorde dédié par Tibère; car, d'après Ovide, qui a célébré cette dédicace (*Fast.*, V, 637), celui-ci ne pouvait se trouver ailleurs qu'au haut du *Clivus Capitolinus*, au pied des cent marches qui condui-

une ressemblance qui a fait parfois confondre leurs bustes [1]. Quand Drusus mourut, au delà du Rhin, Tibère s'était empressé d'aller recueillir son dernier souffle, et il accompagna à pied son corps jusqu'à Rome. Il y avait donc *concorde* entre les deux frères, et on conçoit le sentiment qui portait Tibère à vouloir associer leurs deux noms sur un édifice consacré à cette divinité. Cette fois, par exception, ces mots : *Temple de la Concorde*, ne furent pas un mensonge. Tibère le dédia quelques années plus tard [2], le 16 janvier, jour anniversaire de celui où Octave avait reçu le titre d'Auguste [3].

Auguste, qui ne négligeait rien, désira sans doute que la devise du temple de la Concorde rappelât ce jour où avait été consacré par une appellation religieuse son empire, qu'il aimait à présenter comme le triomphe de la concorde. Cette concorde était facile ; là où il n'y a plus d'opinion libre, il est aisé d'être d'accord.

Ce fut aussi Tibère qui dédia le temple de Cérès,

saient à la citadelle, et au-dessous du temple de Junon Moneta, qui était dans la citadelle ; à moins qu'Ovide, écrivant ses *Fastes* loin de Rome, n'ait confondu deux temples de la Concorde. Sans cela, il faut renoncer à savoir qui a érigé le temple de la Concorde dont il existe de si beaux débris, et dont le style conviendrait si bien à l'âge d'Auguste.

[1] Le buste du Capitole, placé dans la galerie, qu'on donne pour un portrait de Tibère, est plutôt un portrait de Drusus.

[2] D. Cass., LVI, 25.

[3] *Calend. pren.* ; voy. Nibb., *R. ant.*, I, 534.

rétabli par Auguste[1]. Situé au pied de l'Aventin, il datait au moins des premières années de la république, et devait être refait au commencement de l'empire. Ce temple païen a été transformé en église chrétienne (*Santa-Maria in Cosmedin*). Neuf colonnes du temple existent encore, engagées dans les murs de l'église.

Auguste dut prendre grand soin de la nourriture du peuple, car, plusieurs fois sous son règne, la famine menaça de troubler l'ordre qu'il avait établi. Quand on ne craint plus rien de la liberté, il reste encore à craindre les émeutes de la faim : Cérès, la déesse du blé et du pain, était une divinité qu'il lui importait beaucoup de se rendre favorable[2]. Nous avons vu que le peuple avait chargé son empereur de le nourrir, et qu'Auguste avait accepté cette charge ; c'est pourquoi sans doute un de ses bustes est couronné d'épis.

Ce temple, primitivement dédié à Cérès, le fut plus tard à Cérès, Proserpine et Bacchus, la triade des mystères. On peut croire que cette nouvelle destination lui fut donnée par Auguste, qui en Grèce s'était fait initier aux mystères d'Éleusis.

Auguste releva sur le Palatin deux temples, tous deux voisins de sa demeure, le temple de Cybèle

[1] Tac., *Ann.*, II, 49.

[2] Il dédia dans le *Vicus jugarius* (*via della Consolazione*) un autel à Cérès et un autre à Ops Augusta. Ops était déesse de la richesse, dans l'origine déesse des fruits de la terre, qui sont la richesse primitive.

pour ceux qui avaient le goût des religions de l'Orient, et, à côté, le temple de Junon Sospita, la vieille déesse italique, pour ceux qui restaient dévots aux cultes nationaux, — il songeait à tout, — puis sur la Velia, ou plutôt au pied de la Velia, la chapelle des dieux protecteurs de Rome, des dieux pénates, dont le culte passait pour remonter jusqu'à Énée, Énée d'où les Jules prétendaient descendre. Auguste entreprit encore de reconstruire le temple de l'Espérance, détruit par un incendie ; mais il ne l'acheva point : symbole des espérances qu'avait données l'empire à son commencement, qu'il ne devait pas tenir.

D'autres temples furent réparés, à l'instigation d'Auguste, par différents personnages, qui en l'imitant cherchaient à lui faire la cour.

Regis ad exemplum totus componitur orbis.

Sous l'empire, tout se fait pour plaire au maître.

M. Philippus, beau-père d'Auguste, restaura le temple d'Hercule Musagète (qui conduit les Muses). Cette restauration était de saison ; les Muses n'allaient que trop, pour leur dignité, suivre la force.

Philippe y ajouta un portique qui porta son nom, où se voyaient des tableaux de Zeuxis et d'autres peintres grecs, et une statue d'Hercule, dompteur des monstres ; ce qui faisait dire à Martial dans une épigramme contre un certain Labienus, qui était mon-

strueusement laid : « Évite le portique de Philippe, car si Hercule t'aperçoit, tu es mort [1]. »

Le temple de Diane, sur l'Aventin, fut réparé par L. Cornificius [2], ancien général d'Octave, fait consul par Auguste.

Plancus restaura le temple de Saturne. Celui-ci n'avait garde de résister à un désir d'Auguste, car c'était le plus corrompu et le plus servile des hommes. Quand il fut censeur, on dit de lui qu'il devait craindre la censure. Il avait constamment abandonné le parti vaincu pour le parti vainqueur : après la mort de César, la cause de César ; Antoine, après sa défaite de Modène. Puis, Antoine étant le plus fort, Plancus s'était donné à lui, et avait accordé aux triumvirs la tête de son propre frère [3]. Enfin, il abandonna Antoine pour Octave, et vint dans la Curie débiter les accusations les plus outrageantes contre celui qu'il trahissait et qui avait tout fait pour lui [4]. Je regrette qu'Horace ait adressé une ode à ce misérable [5], et que la ville de Lyon, où je suis né, ait un pareil homme pour fondateur.

Plancus, ce type du succès immérité, eut un magnique tombeau, qui subsiste encore près de Gaëte,

[1] Suet., *Aug.*, 29; Mart., *Ep.*, v, 49.

[2] Suet., *Aug.*, 29.

[3] De lui et de Lépide, qui avait également livré le sien, on a dit qu'ils triomphaient *de Germanis, non de Gallis*.

[4] Vell. Paterc., II, 83.

[5] *Carm.*, I, 7.

avec une inscription pompeuse à sa gloire [1]. Ce tombeau s'appelle la Tour de Roland : le moyen âge a donné le nom d'un preux, l'honneur même, à la sépulture d'un coquin.

Auguste érigea sur le Palatin un temple à *Juventas* [2], la vieille déesse sabine de la jeunesse, qui avait eu très-anciennement un autel sur le Capitole. L'empire voulait, sur la colline où il venait de s'asseoir, opposer sa *jeunesse* à celle de la colline des rois ; mais la jeunesse nouvelle de Rome était une illusion, et un présage parut annoncer que sa fin était proche : le temple de *Juventas* brûla sous Auguste [3], le lendemain d'un jour où il quitta la ville. Il semblait qu'Auguste était nécessaire pour conserver à l'État un simulacre de vie, et que, lui manquant, tout ce qui dans l'empire ressemblait à la jeunesse disparaîtrait.

Avant Auguste, il n'y avait pas un temple de Mars dans l'intérieur de la ville. On peut, je crois, expliquer ce fait, qui étonne d'abord chez un peuple aussi belliqueux que les Romains. Au temps de la république, le magistrat qui commandait l'armée, et par suite l'armée elle-même ne pouvaient entrer dans les murs de Rome. Le général ayant l'*imperium*, le pouvoir absolu, c'était une précaution nécessaire de la li-

[1] Une inscription pareille a été trouvée non loin de Tivoli, ce qui a porté Nibby (*Dint.*, I, p. 85) à placer en cet endroit la villa Tiburtina de Plancus, dont parle Horace.

[2] *Inscript. Ancyr.*, IV, 8.

[3] D. Cass., L.

berté. Pour cette raison, sans doute, Mars, lui aussi, était relégué hors des murs, comme le pouvoir militaire, la *force armée* qu'il représentait. Mais Auguste avait l'*imperium*, le siége du pouvoir absolu était désormais dans la ville : il n'y avait plus de motif pour en refuser à Mars l'entrée.

Auguste éleva donc au milieu de son Forum un temple à Mars. Ce Forum était contigu à celui de César, et le temple de Mars faisait pendant au temple de sa divine épouse, Vénus. Auguste le dédia à Mars Vengeur [1], et le consacra au souvenir de la victoire de Philippes, par laquelle il avait vengé sur Brutus et Cassius le meurtre de son père, et avant laquelle il avait voué le temple [2].

On ne s'étonnera pas qu'un magnifique monument ait été érigé à cette vengeance, qui fut l'âme de la politique d'Octave, ou plutôt le prétexte constamment donné à son ambition. C'est en prétendant venger son père qu'il parvint à lui succéder.

Cette vengeance toute politique — Auguste n'avait fait pas preuve d'une grande tendresse pour César de son vivant — est épousée vivement par Ovide, qui, à propos de ce temple même, fait dire à Auguste, avant la bataille de Philippes : « Viens, ô Mars, et rassasie ton

[1] Ultor ad ipse suos cœlo descendit honores,
Templaque in Augusto conspicienda foro.
(Ov., *Fast*, v, 551.)

[2] Suet., *Aug.*, 29.

glaive d'un sang scélérat [1] ! » Mais un autre poëte, le flatteur d'Honorius, Claudien, qui n'avait pas besoin comme Ovide de flatter Auguste pour en obtenir la fin d'un triste exil, l'a mieux jugée :

« Auguste a repu d'un sang détesté les mânes de César ; mais c'est à tort qu'il a été loué pour sa piété, célébrant cet hommage funèbre par le deuil de la patrie et le massacre des citoyens [2]. »

Les admirables débris du temple élevé à la vengeance de la mort de César rappellent malheureusement toutes les barbaries dont cette vengeance fut le prétexte. « On condamna, dit Dion Cassius, — qu'on ne saurait accuser d'hostilité à la mémoire d'Auguste, — on condamna les absents, non-seulement ceux qui avaient frappé César et leurs complices, mais beaucoup d'autres qui, loin d'avoir trempé dans la conjuration, n'étaient pas même à Rome dans ce temps-là. A ceux qui étaient condamnés on interdisait l'eau et le feu ; leurs biens étaient vendus à l'encan ; et toutes les charges, non-seulement celles qui étaient entre leurs mains, mais les autres encore, étaient données aux amis de César (Octave). Ceux qui accusèrent les meurtriers de César furent nombreux, les uns poussés par leur zèle pour son fils, les autres par d'autres motifs, car ils recevaient en prix de leurs accusations les biens et les emplois des condamnés, et l'exemption du

[1] Ov., *Fast.*, v, 575.
[2] Claud., *de Consulatu Honorii*, p. 138.

service militaire pour eux, leurs fils et leurs petits-fils. La plupart des juges condamnèrent les accusés pour plaire à César (Octave) ou par crainte de lui, trouvant quelque prétexte à leur fausseté, les uns dans la loi qui venait d'être portée (par Octave lui-même), les autres justifiant leur sentiment par les armes de César. »

Voilà ce que produisit cette vengeance filiale que le temple de Mars Ultor était destiné à immortaliser. Cela me gâte un peu la vengeance et presque le temple. Il faut ajouter un trait à cette histoire. Après la prise de Pérouse, Octave fit égorger, devant l'autel de César, trois cents victimes humaines. Voltaire a donc eu raison de dire : « Il n'y eut aucun genre d'atrocité dont les prétendus vengeurs de la mort de César ne souillassent leur usurpation. »

Ce temple était particulièrement cher à Auguste. Il voulut que les magistrats en partissent pour aller dans leurs provinces ; que l'honneur du triomphe y fût décerné, et que les triomphateurs y fissent hommage à Mars Vengeur de leur couronne et de leur sceptre ; que les drapeaux pris à l'ennemi y fussent conservés ; que les chefs de la cavalerie exécutassent des jeux en avant des marches de ce temple ; enfin que les censeurs, en sortant de leur charge, y plantassent le clou sacré, vieil usage étrusque jusque-là attaché au Capitole. Auguste désirait que ce temple fondé par lui prît l'importance du Capitole.

Il fit dédier le temple élevé à son père par ses pe-

tits-fils. Caius et Lucius, et son autre petit-fils, Agrippa, à la tête des plus nobles enfants de Rome, y célèbrèrent le jeu de Troie, qui rappelait l'origine prétendue troyenne de César ; deux cent soixante lions furent égorgés dans le cirque, c'était leur place ; deux troupes de gladiateurs combattirent dans les *Septa* où se faisaient les élections au temps de la république, comme si Auguste eût voulu, par ces combats qui se livraient en l'honneur des morts, célébrer les funérailles de la liberté romaine.

Il reste du temple de Mars Vengeur trois belles colonnes corinthiennes de cinquante pieds de hauteur. On remarque au soffite du portique une grecque d'une pureté admirable : jamais l'ornement qu'on nomme ainsi n'a mieux mérité son nom. Mais la hauteur des colonnes, l'ampleur et la richesse des chapiteaux sont toutes romaines. Ce monument tient encore du style chaste, propre aux édifices de la république, si voisins de l'élégance grecque ; il tient déjà du style majestueux et grandiose de l'empire. C'est une transition dans l'art comme le despotisme aux formes républicaines d'Auguste fut une transition dans la politique, mais plus heureuse.

Il ne faut pas confondre ce temple de Mars Vengeur, érigé dans le Forum en mémoire de la vengeance tirée par Auguste des meurtriers de César[1], avec un

[1] Templa feres, et, me victore, vocaberis Ultor.
(Ov., *Fast.*, v, 577.)

autre temple de Mars deux fois Vengeur, qui fut élevé par Auguste sur le Capitole pour rivaliser avec le temple de Jupiter Férétrius [1], élevé aussi sur le Capitole par Romulus. C'est dans le temple de Mars deux fois Vengeur que furent déposés les étendards de Crassus, rendus par les Parthes [2], voici comment.

Tiridate, frère de Phraate leur roi, était venu à Rome plaider sa cause. Phraate envoya des ambassadeurs pour demander que ce frère lui fût livré. Auguste ne livra point Tiridate, mais il renvoya à Phraate un fils qu'il avait reçu en otage, lui demandant en échange les drapeaux et les soldats pris dans les expéditions de Crassus et d'Antoine. Phraate les rendit.

C'est ainsi qu'Auguste avait recouvré ces drapeaux. Il n'était pas allé, comme voulait le faire César quand il mourut, les reconquérir chez les Parthes ; ils avaient été obtenus par ce qu'on appelle la voie diplomatique.

[1] D. Cass., LIV, 8 : κατὰ τὸ τοῦ Διὸς τοῦ Φερετρίου ζήλωμα, « pour rivaliser avec celui de Jupiter Feretrius, » dit Dion Cassius; il ne faut pas traduire *ad imitationem Jovi Feretrii* (comme on l'a fait dans l'édition Sturzius, tome III, 261), car cela pourrait faire croire que le temple de Mars Vengeur du Capitole avait la même forme que le temple de Jupiter Feretrius, ce qui n'est point sur les médailles. Ce temple de Mars Vengeur est rond, et le temple de Jupiter Feretrius avait une *longueur* de quinze pieds. Auguste montra encore sa prédilection pour les souvenirs qui se rattachaient à Romulus, lorsque, contrairement à l'usage, il fut, après une expédition, déposer les lauriers de ses faisceaux dans le temple de Jupiter Feretrius. (D. Cass., LV, 5.)

[2] Ces drapeaux étaient dans une chapelle particulière : « In penetrali quod est in templo Martis Ultoris. » (*Inscript. Ancyr.*, V, 42.)

Cette sorte de conquête ne méritait pas d'être chantée, comme elle l'a été, par Horace, Ovide[1] et Properce ; mais Auguste était très-glorieux de ce succès et le célébra par un triomphe. Il entra à cheval à Rome, et un second arc de triomphe lui fut érigé[2].

Auguste voulut avoir son forum, comme César avait eu le sien. C'est à côté de celui-ci qu'il l'établit[3].

[1] « Parthe, s'écrie Ovide, que t'ont servi maintenant les flèches que tu lances en fuyant, et tes coursiers rapides? Rapporte nos étandards, rapporte aussi tes arcs *vaincus*. Tu ne possèdes plus les signes de notre honte. On a bien fait de donner à Mars un temple et le nom de deux fois vengeur. »

[2] Rite deo templumque datum nomenque bis ultor (*ou* bis ulto).

(Ov., *Fast.*, v, 595.)

Nec satis est meruisse *semel* cognomina Marti.

(*Ibid.*, 579.)

On voit clairement, par ce passage des *Fastes*, pourquoi le nom de « deux fois vengeur » a été donné à Mars quand on lui dédia le second temple, très-nettement distingué du premier, quoi qu'en dise Nibby (*R. Ant.*, II, 164). La première vengeance était celle tirée des meurtriers de César ; la seconde, un peu imaginaire, consistait dans la reddition volontaire des étendards de Crassus. Je préfère *bis ultor* à *bis ulto* : le sens de *nomen* se comprend mieux. Quoi qu'il en soit, Ovide parle de deux temples de Mars Vengeur ; et l'on n'est pas obligé. parce qu'on n'en a plus qu'un, celui du Capitole, de nier, comme fait Nibby. que les beaux restes auxquels on donne avec raison le nom de temple de Mars Vengeur, près de l'*arco dei Pantani*, aient appartenu à ce temple, ce qui le force à nier aussi que le forum d'Auguste soit le forum d'Auguste. Nous verrons tout à l'heure qu'on n'en peut douter.

[3] Ovide (*Trist.*, III, 1, 27) les appelle tous deux les forums de l'empereur :

... Hæc sunt fora Cæsaris.....

Cæsaris, à cause de *sunt*, ne peut se rapporter qu'à Auguste. La flatterie donnait à Auguste tout ce qui avait appartenu à César.

Il aimait à se placer, en ce qui lui était possible, à côté de César; mais il ne voulait pas s'effacer devant lui, et son forum fut plus grand que le forum de César [1]. Il ne pouvait le surpasser en grandeur que par là.

Suétone dit qu'Auguste créa un nouveau forum, parce que les deux autres ne suffisaient pas à la multitude des jugements [2]. Quelle que pût être l'augmentation du nombre des procès, déjà si nombreux sous la république, j'ai peine à croire que deux Forum n'eussent pas suffi à les juger. Sa pensée fut la même que celle de César; il voulut continuer à retirer toute activité, toute vie à l'ancien Forum, à celui qu'on appelait le Forum du peuple romain : il fallait achever de le déposséder de la justice, comme on avait dépossédé le peuple romain de la liberté.

Le forum d'Auguste devait être, en effet, très-grand, car il y donna le spectacle de combats d'animaux, *Venationes* [3]. C'était une ressemblance avec l'ancien Forum, qui avait toujours servi et servait encore aux combats de gladiateurs.

De même aussi que l'ancien Forum, le forum d'Auguste était entouré de portiques. Auguste fit placer sous ces portiques, en habit triomphal, les statues des

[1] Ov., *Fast.*, v, 568.

[2] Suét., *Aug.*, 29. Suétone nous fait connaître aussi que les divers tribunaux y étaient distincts, et qu'on y tirait au sort les jurés.

[3] D. Cass., LVI, 27.

hommes illustres qui avaient travaillé à l'agrandissement du territoire romain, et qui, de très-petit, dit Suétone [1], l'avaient fait très-grand. Auguste, on le voit, ne voulait honorer de l'ancienne Rome que les conquêtes; mais cela même devait faire un contraste avec l'empire, qui était destiné à peu conquérir, et qui dès le temps d'Adrien, devait abandonner ses conquêtes, réculant toujours devant l'envahissement des barbares, jusqu'à ce qu'ils vinssent l'étouffer dans Rome même, où nous les trouverons.

Je remarque qu'en même temps Auguste débarrassait la place du Capitole des statues qui l'encombraient. N'était-ce pas un bon moyen de faire disparaître celles qui ne lui plaisaient point? celle, par exemple, du premier Brutus, qui avait inspiré le second? Je doute que cette statue ait trouvé place dans son forum. Chacune de celles qu'il y avait admises portait une inscription dont Auguste était l'auteur [2].

Auguste, en s'occupant de la gloire des autres, n'oubliait pas la sienne. Dans son forum, se voyaient des statues de provinces [3], avec des inscriptions indiquant les hauts faits qu'il y avait accomplis. Parmi ces provinces figurait l'Espagne, où il avait été malade pendant que ses généraux remportaient des victoires :

[1] *Aug.*, 31.

[2] Lamprid., *Alex. Sev.*, 28. Au moins celle de la statue de Scipion Émilien. (Pl., *Hist. nat.*, XXII, 6.)

[3] Vell. Paterc., II, 39.

campagne pour lui peu glorieuse, et où il n'avait trouvé à immortaliser par un monument que sa peur du tonnerre.

Des deux côtés du temple de Mars, qui s'élevait à une extrémité du forum d'Auguste, on érigea sous Tibère[1] des arcs honorifiques, sur lesquels furent posées les images de Drusus et de Germanicus : à côté de ce qui était un musée des gloires nationales, au moins d'une partie de ces gloires, vint se placer sous Tibère un hommage aux gloires de sa famille. Germanicus seul était digne de partager un honneur accordé à Scipion Émilien[2].

Le forum d'Auguste fut long à terminer; son architecte lui fit longtemps attendre le jour où il pourrait le dédier. Jouant sur le mot *absolvere*, qui en latin signifie à la fois *absoudre* et *achever*, l'empereur, qui avait beaucoup d'esprit, dit plaisamment, à propos d'un certain Cassius qui faisait absoudre (*absolvere*) tous ceux qu'il accusait : « Je voudrais que Cassius accusât mon forum[3]. »

Nous connaissons plusieurs des objets d'art qu'Auguste avait fait servir à la décoration de son forum, et ses choix sont assez dignes de remarque. L'un d'eux

[1] Tac., *Ann.*, III, 84.

[2] Sa statue est citée comme ayant été placée dans le forum d'Auguste. (Pline, XXII, 6, d'après Varron.) Aulu-Gelle (IX, 11) nous apprend que Valérius Corvinus s'y trouvait aussi, avec le corbeau qui l'avait aidé à vaincre le Gaulois.

[3] Macr., *Sat.*, II, 4.

rappelait les spoliations du triumvir : c'était une statue grecque qu'il avait exigée des habitants d'Alea, pour les punir d'avoir embrassé le parti d'Antoine[1]. Un autre glorifiait la pacification dont se vantait Auguste : celui-ci était un tableau d'Apelles représentant la Guerre, les mains attachées derrière le dos, et assise sur un monceau d'armes[2]. Enfin Alexandre, sur un char de triomphe, était une allusion à Auguste triomphant[3].

Auguste paraît avoir eu pour Alexandre une prédilection que ne justifie aucune ressemblance entre l'héroïque fils de Philippe et le cauteleux neveu de César. Il choisit pour son sceau une tête d'Alexandre. Jusque là, le mystérieux jeune homme avait pour cachet un sphinx[4].

L'enceinte du forum d'Auguste et une de ses entrées subsistent encore aujourd'hui. Cette enceinte est construite en péperin[5], comme l'étaient en général les

[1] La Minerve Aleade d'Endœus. (Pausanias, VIII, 45-47.)

[2] Pl., *Hist. nat.*, XXXV, 36, 30. Elle était dans un temple que l'on trouvait, à sa gauche, en entrant dans le forum d'Auguste. (Serv., *Æn.*, I, 294.) Ce ne pouvait être le temple de Mars, car l'entrée du forum d'Auguste devait se trouver du côté des deux autres forum. Virgile semble avoir voulu faire allusion à ce tableau, que sans doute il connaissait, dans ce passage de l'*Énéide*, I, 294 :

... Furor impius intus
Sæva sedens super arma...

[3] On y avait aussi placé au moins deux quadriges en l'honneur d'Auguste. (Can., *R. Ant.*, II, 254.)

[4] Pl., *Hist. nat.*, XXXVII, 1, 4; Suet., *Aug.*, 50.

[5] On y observe le système de construction étrusque, qui est l'an-

monuments de la république. Auguste se servait volontiers de cette matière dure pour ses constructions, auxquelles il aimait à donner une apparence, à l'extérieur du moins, de cette simplicité républicaine que lui-même affectait. Mais au dedans la forme était magnifique. Sur le mur en péperin se détache une corniche en travertin, qui indique le passage, encore peu sensible, des matériaux de la république aux matériaux de l'empire. Tout cela enveloppe ce qui subsiste du temple de Mars, dont les superbes colonnes en marbre déploient complétement la magnificence impériale.

On le voit, cette architecture est historique; mais elle offre une particularité encore plus frappante, et qui à elle seule suffirait pour établir que c'est bien l'enceinte du forum d'Auguste que nous avons devant les yeux. Ce mur a une direction oblique, et l'enceinte dont il faisait partie présente, dans ce qui a été conservé, une configuration manifestement irrégulière. Cette particularité est due à un trait caracté-

cien système romain. Il ne faut point s'en étonner. Les édifices de l'empire en offrent d'autres exemples, et sans rechercher si l'architecture des rois ne convenait pas au premier empereur, si celui qui avait voulu prendre le nom de Romulus n'était pas bien aise d'imiter le *mur* de Romulus, cet anachronisme de construction peut s'expliquer par le goût d'archaïsme, qui tient tant de place dans l'histoire romaine. Aujourd'hui, on fait du gothique partout, et, dans la jeune Amérique plus qu'ailleurs. Dans une rue voisine du forum d'Auguste, j'ai remarqué une maison qui n'a pas cent ans, et dont les murs sont bâtis à l'étrusque.

ristique de la conduite et du caractère d'Auguste : la dissimulation du souverain pouvoir, l'affectation du respect des droits privés, quand le pouvoir était réellement sans limites, quand tous les droits publics avaient été violés.

Pour construire son forum, Auguste avait acheté le terrain à des particuliers, comme il a soin de nous l'apprendre dans l'inscription d'Ancyre, mais ne voulait pas forcer des habitants du voisinage à vendre leurs maisons[1]. Nous avons vu que le droit d'expropriation était odieux à Rome. L'étendue et la régularité du forum en souffrirent, et le maître se résigna. C'est l'histoire du moulin de Sans-Souci, qui du reste paraît n'être pas vraie :

On respecte un moulin, on vole une province,

a dit le bon Andrieux.

Il est piquant d'assister aujourd'hui à ce ménagement d'Auguste pour l'opinion, qu'il voulait gagner. En voyant le mur s'infléchir parce qu'il a fallu épargner quelques maisons, on croit voir la toute-puissance d'Auguste gauchir à dessein devant les intérêts par-

[1] Suet., *Aug.*, 56 : « Forum angustius fecit, *non ausus extorquere* possessoribus proximas domos. » Il ne peut s'agir d'extorsions, comme semble le supposer Suétone, écrivant lorsque l'empire avait pris des habitudes de violence qui n'étaient point dans le caractère d'Auguste. Auguste avait acheté le sol de son forum (*empto*, selon l'inscription d'Ancyre), et ne l'avait point pris. Pour l'agrandir, il n'a pas reculé devant une spoliation, mais devant un achat forcé.

ticuliers, seule puissance avec laquelle il reste à compter quand tout intérêt général a disparu. L'obliquité de la politique d'Auguste est visible dans l'obliquité de ce mur, qui montre et rend pour ainsi dire palpable le manége adroit de la tyrannie, se déguisant pour se fonder. Le mur biaise, comme biaisa constamment l'empereur.

L'introduction à Rome des religions étrangères est un fait important en lui-même, car elle se lie à la grande question de l'introduction du christianisme. L'établissement du culte égyptien nous concerne particulièrement, car c'est lui qui explique en partie la présence, à Rome, de statues égyptiennes que nous y voyons encore [1]. Auguste, renouvelant une mesure qu'on avait déjà prise dans les derniers temps de la république, défendit que la religion de l'Égypte, comme aujourd'hui le culte protestant, fût admise dans l'enceinte du *Pomœrium*, puis à moins d'un mille de la ville [2]. Les Égyptiens dont on craignait l'influence

[1] Le Nil en basalte, avec les seize enfants qu'on voyait dans le temple de la Paix, et dont le beau Nil en marbre du Vatican est probablement une imitation faite à Rome, puisqu'il faisait pendant au Tibre maintenant à Paris, ce Nil en basalte fut sans doute apporté à Rome par Auguste, et dut figurer dans le triomphe par lequel il célébra la soumission de l'Égypte. On parle aussi d'un Janus apporté par lui d'Égypte. Ce devait être quelqu'une des divinités égyptiennes qui tiennent ce signe de la vie qu'on appelle la croix ansée, et qu'on aura confondu avec la clef de Janus. Ce ne saurait être une divinité à double tête, car le panthéon égyptien n'offre rien de pareil.

[1] D. Cass., LIV, 6. C'est Agrippa qui publia cette seconde interdiction.

étaient des Alexandrins. Cette race remuante pouvait inspirer de l'ombrage à un pouvoir que toute agitation effrayait. Le second arrêté contre les dieux égyptiens fut rendu dans une année où l'agitation populaire n'avait pas permis l'élection des magistrats, et il est vraisemblable que l'intolérance, alors comme au temps de la persécution des chrétiens, fut elle-même moins religieuse que politique, ce qui ne la justifie nullement à mes yeux.

Les formes de la république avaient été conservées par Auguste. Il y avait à Rome un sénat, des consuls, des tribuns, même des élections. Rien n'était changé; les formes étaient les mêmes; mais le principe avait péri; les choses avaient été remplacées par des noms, *inania verba*[1]. Un historien sérieux ne peut prendre cette vaine apparence pour une réalité. Toutes les fois qu'une seule volonté est suprême maîtresse, que ce soit celle d'un homme, d'une caste ou d'une assemblée, que le gouvernement se nomme royauté, république ou autrement, le pouvoir est ce que les anciens appelaient tyrannique, et que, pour éviter ce nom injurieux, j'apellerai absolu.

Jamais Auguste ne se donna des airs de souverain absolu : il lui suffisait de l'être.

Auguste, qui voulait conserver les dehors de la con-

[1] C'est ce qu'un écrivain généreux, M. Albert de Broglie, appelle « le mensonge politique d'Auguste, » et un savant anglais, Smith, « une pure farce : *The whole was a mere farce.* » (L. Smith, *Diction. of gr. and rom. Antiq.*, 340.)

stitution romaine dont il anéantissait le principe, se garda de toucher aux monuments politiques de Rome. Il laissa debout les deux tribunes du Forum; il fit terminer par Agrippa les nouveaux *Septa* et le nouveau *Diribitorium*, et acheva la reconstruction de la Curie.

Mais les deux tribunes du Forum, celle que César avait établie près du temple de Castor, et celle que l'on avait placée sur les marches de son temple, qui ainsi toutes deux lui appartenaient en quelque sorte, et dont la seconde portait son nom (*Rostra Julia*), ne pouvaient plus être, comme l'ancienne, le *temple* de la parole libre. Elles ne servaient plus qu'à l'empereur ou à ses parents, quand ils venaient prononcer l'éloge funèbre de quelque membre de la famille impériale.

Auguste n'avait pas aboli les élections, que devait abolir Tibère. Aussi, au lieu de fermer les *Septa*, il leur avait, continuant l'œuvre de César et de Lépide, donné plus de grandeur et de magnificence. Agrippa les couvrit de plaques de marbre, les orna de tableaux et de statues [1], et ils reçurent, eux aussi, comme la nouvelle tribune, comme la Curie, le nom de Juliens [2].

[1] D. Cass., LIII, 23.

[2] Sur un fragment du plan capitolin, ces trois lettres ...*lia* se lisaient à côté d'un monument où se voient un grand nombre d'allées. On s'accorde à y reconnaître un plan des *Septa*. *Lia* est bien probablement un reste de *Septa Julia*. Quant au rapport que Canina a voulu établir entre ce fragment du plan antique de Rome et des ruines maintenant sous terre, près du palais Doria, je ne puis y attacher nulle importance, car, pour moi, les *Septa* n'étaient pas sur la voie Flaminienne, mais au delà de l'église de la Minerve.

Ce nom avertissait que les élections n'étaient plus libres, car César tout-puissant *recommandait* ses créatures au choix du peuple, et Auguste, quand il lui plaisait, faisait savoir qu'il désirait être consul.

Il y avait une troisième tribune dans les *Septa ;* mais on n'entend parler d'elle, sous Auguste, qu'un jour où l'empereur, étant allé hors de la ville au-devant de Tibère, qui revenait par la voie Flaminienne, et se trouvant près des *Septa*, s'y rendit avec lui pour saluer le peuple de cette tribune [1].

Le *Diribitorium*, lieu où se faisait le dépouillement du scrutin, fut refait par Auguste. Le *Diribitorium*, c'était une salle immense, car le toit, suivant Dion Cassius [2], était le plus grand qui eût jamais existé [3]. Mais l'opération électorale, qui se faisait dans le *Diribitorium*, ayant bientôt disparu avec les dernières traces du droit d'élire, ce vaste toit s'effondra, et on ne tenta pas de le remplacer. L'édifice était encore à ciel ouvert sous Commode. Le *Diribitorium* fut alors le lieu où l'on distribuait la paie aux soldats. C'était toujours au fond le même emploi, car les soldats étaient alors les vrais électeurs, et leurs votes se réglaient sur la paie.

Quant aux *Septa*, lorsqu'il n'y eut plus de comices,

[1] D. Cass., LVI, 1.

[2] D. Cass., LV, 8.

[3] Pline parle d'une poutre de ce toit qui avait cent pieds. (Pl., XXXVI, 15, 26.)

ils n'eurent plus d'objet ; ils servirent aux jeux, et devinrent un bazar où les oisifs se réunissaient pour *flâner*, comme sous les portiques. Ainsi ce monument, dont le nom rustique (*parc à moutons*) rappelait les origines pastorales de Rome, après avoir vu les luttes des partis politiques aux prises et le peuple romain investissant des plus hautes fonctions les plus grands citoyens, n'abrita plus d'autres luttes que celle des gladiateurs, et ne fut plus que le rendez-vous élégant d'une population devenue frivole par l'asservissement. L'histoire des *Septa* contient toute l'histoire de Rome.

Bien que portant le nom de César, la *Curia Julia* fut entièrement l'œuvre d'Auguste [1]. L'ancienne curie Hostilia, agrandie par Sylla [2], qui, dans ses plans de restauration aristocratique, voulut donner plus d'importance au lieu de réunion du sénat, avait été brûlée, peut-être à dessein, lors des funérailles de Clodius, par les amis du démagogue, qui étaient les ennemis du sénat. Le sénat voulut que la mémoire de

[1] D. Cass., XLVII, 19. « Curiam et continens ei chalcidicum... feci. » (*Inscr. Ancyr.*, IV, 1) Ce *chalcidicum* était un portique placé devant la *Curia Julia*. Il ne pouvait rien avoir de commun avec le *porticus Julia*, voisin de l'arc de Fabius (Pers., *Sat.* IV, 49, Scholiastes), et qui, sans doute, devait son nom au voisinage du temple de César.

[2] Pl., *Hist. nat.*, XXXIV, 12. C'est de cette curie que Cicéron dit (*de Fin.*, V, 1) : « Plus grande, elle me semble moindre. » Ce mot se trouve dans un dialogue écrit après que la Curie avait été brûlée, mais qui est supposé avoir eu lieu à une époque antérieure à l'incendie (678). Sylla avait dû l'agrandir.

Sylla, auquel il pardonnait de l'avoir décimé lui-même parce qu'il avait écrasé les plébéiens, restât attachée à la Curie, et décréta qu'elle serait relevée par le fils de Sylla, Faustus [1]. Mais César ne permit pas cette consécration du souvenir aristocratique de Sylla. Il fit abattre la nouvelle Curie, et à sa place, comme par ménagement pour ce souvenir, érigea un temple à la Félicité [2], dont Sylla avait le culte. Les triumvirs relevèrent la Curie, dont le rétablissement avait été décidé du vivant de César, et à laquelle on avait donné son nom. On peut regarder Octave, celui d'entre eux qui avait le plus d'intérêt à glorifier César, comme le principal auteur de cette mesure. Le *temple* du sénat, devenu la curie de César, l'ennemi du sénat, c'était une insulte pour celui-ci et un triomphe pour Octave.

Auguste y avait fait placer deux tableaux [3]. L'un, qui était de Nicias, représentait Némée assise sur un lion, une palme à la main, et, près d'elle, un vieillard appuyé sur un bâton. Était-ce une épigramme contre le sénat et contre l'État romain, qui ne pouvaient plus se tenir sur leurs pieds chancelants, et en étaient réduits à s'appuyer sur un bâton, le bâton qui soutient et qui flagelle, le despotisme? L'intention du choix de l'autre

[1] D. Cass., XL, 50.

[2] *Ibid.*, XLIV, 5.

[3] Pl., *Hist. nat.*, XXXV, 4, 10. Le tableau de Nicias avait été apporté d'Asie en 692 par Silanus (Pl., XXXV, 11, 40); avant de décorer la Curie, il fut exposé dans le Forum (*Ibid.*, 48).

tableau était plus marquée. On y voyait un vieillard qui ressemblait à son fils : Auguste voulait faire croire aux nouveaux Romains qu'ils ressemblaient à leurs pères. Au-dessus, était un aigle, tenant un serpent dans ses serres : là encore, Auguste avait vu sans doute avec complaisance une allusion à ses propres triomphes, mais elle eût été plus exacte si le serpent eût pris l'aigle et l'eût étouffé [1].

La nouvelle curie [2] s'éleva sur l'emplacement de

[1] Cicéron semble avoir vu ce tableau d'un peintre grec, Philochares, quand il a décrit le combat d'un aigle et d'un serpent, en beaux vers qu'a traduits Voltaire, et qui suffiraient pour montrer que le grand orateur romain était aussi poëte.

[2] Elle était *à côté* du *Comitium*. (D. Cass., XLVII, 19). Pline dit qu'elle ut consacrée par Auguste *in Comitio* (XXXV, 10); mais nous savons que pour indiquer le lieu des monuments, *dans* se met pour *à côté*. *In Comitio* peut aussi se rapporter à *consecrabat*, à cause de la proximité du *Comitium* et de la Curie. Quoi qu'il en soit, la *Curia Julia* était à côté du *Comitium*. J'avais incliné d'abord (*Hist. rom.*, II, 319) à la placer en face de la *Curia Hostilia*, au sud du *Comitium*, auprès de la basilique Julia, à cause d'un passage attribué au régionnaire Rufus : *Curia sub veteribus*, qui, s'il était authentique, déciderait la question en ce sens, car *les tabernæ veteres* étaient au sud du Forum; mais rien de pareil ne se rencontre, ni dans la *Notitia*, ni dans le *Curiosum* de l'édition Preller, la seule édition critique des régionnaires. D'ailleurs, il serait bien difficile de trouver à côté de la basilique Julia une place suffisante pour la Curie et le *Chalcidicum* dont parle l'inscription d'Ancyre, à moins qu'on ne fasse des trois colonnes un reste de Curie, opinion de Canina (*R. Ant.*, 234) fondée sur un passage de Pline qui montre que le *Comitium* touchait à la Curie refaite par Sylla. Or ce passage prouve que la Curie, après Sylla, était loin des trois colonnes comme l'était le *Comitium* lui-même, ainsi que l'a établi victorieusement M. Mommsen. J'en suis donc revenu à l'opinion de M. Dyer (*Roma*, p. 789), de M. Detlefsen (*de Com. Rom.*, p. 157), et je suis convaincu maintenant que la *Curia Julia* a été rétablie sur l'em-

l'ancienne : la Curia Julia fut là où avait été la Curia Hostilia ; le sénat de l'empire s'assembla là où s'était assemblé le sénat des rois et de la république. Le lieu de ses séances, mais cela seulement, n'avait pas changé, et Properce a eu raison de dire : « Dans la curie où le sénat siége maintenant dans la pourpre[1],

placement consacré par la tradition de l'ancienne curie Hostilia. Ovide, écrivant sous Auguste, l'appelle *curia prisca* (*Fast.*, III, 140). A partir de Domitien, on ne peut douter que la Curie ne fût près du temple de Janus (Proc., *B. G.*, I, 25), ce qui la faisait appeler *Pompilia* (Vopisc., *Aurel.*, 41), à cause de ce temple, attribué à Numa Pompilius, et qu'elle ne fût, par conséquent, au nord du *Comitium*, comme la basilique Hostilia. Les vrais régionnaires indiquent le *senatus* près du forum de César. Dion Cassius (XLV, 17) dit positivement que l'on *rebâtit* la Curie Hostilia : il ne se serait pas servi de cette expression, si l'on en eût bâti une autre dans un autre endroit. Nulle objection ne peut être tirée d'Aulu-Gelle (XIV, 7) qui, d'après Varron, nous apprend que le terrain de la basilique Julia était profane, et avait eu besoin d'être consacré par les augures. Cette objection a été faite par Becker (p. 331) : M. Dyer (*Roma*, p. 789) lui a très-bien répondu que, pour abattre le temple de la Félicité, il avait fallu l'*exaugurer*.

[1] Prop., IV, 1, 11. Ce passage de Properce montre que ce qu'il appelle ailleurs (IV, 4, 13) *curia Septa*, et qu'il indique comme étant près du temple de Castor, de l'autre côté du Forum, ne pouvait être la Curie Julia. Est-ce une allusion à des assemblées du sénat dans le temple de Castor et aux anciens *Septa* du Forum, qu'Auguste put laisser subsister avec les simulacres d'élection qu'il conserva ? Je conviens que le passage est embarrassant ; mais il ne peut prévaloir contre un ensemble de preuves établissant que la Curie romaine n'a jamais été déplacée. Nibby (*R.Ant.*, II, p. 62-64) et Canina (*Ed. Ant.*, I, p. 170) reconnaissent que la Curia Julia occupait l'emplacement de la Curia Hostilia ; mais ils mettent celle-ci au sud du Forum, par cette erreur que j'ai expliquée, mais qui n'est plus possible depuis que Niebuhr en a démontré l'évidence, et que M. Mommsen a découvert la vraie place du Forum, laquelle place entraîne celle de la Curie.

furent autrefois *les pères*, vêtus de peaux, aux cœurs rustiques. » Ce lieu, qui avait vu l'admirable sénat du temps de Pyrrhus et d'Annibal, vit celui qui acceptait le cheval de Caligula pour consul[1] et votait sur l'apprêt du turbot de Domitien[2].

Le sénat s'assemblait encore au même lieu dans la dernière partie du quatrième siècle[3]. Symmaque, qui défendait contre saint Ambroise l'ancienne religion, demanda qu'on y rétablît l'autel et la statue de la Victoire érigée par Auguste[4], apportée autrefois de Tarente, et qu'il avait ornée des dépouilles de l'Égypte après la bataille d'Actium, mêlant ainsi adroitement aux souvenirs des anciens triomphes de la république ses propres triomphes. « C'était, dit Dion Cassius, pour montrer qu'il devait son empire à la Victoire. »

Malgré tous les efforts de Symmaque, le culte de la Victoire fut aboli. Quel droit avaient alors les Romains de le conserver ?

[1] Suet., *Calig.*, 59.

[2] C'est le *senatus* du *Curiosum* et de la *Notitia*, Reg. VIII. Il est indiqué entre le Forum romain et le forum de César, place qui convient bien à la Curie. La Curie, qui portait alors ce nom de *senatus*, paraît avoir été rebâtie ou réparée par Domitien. (Beck., 347.)

[3] Dans l'église de Sainte-Martine, élevée sur l'emplacement ou bien près de l'emplacement de l'ancienne Curie, se lisait une inscription mentionnant que, sous Honorius et Théodose (II), avait été réparé et reconstruit, après un incendie, le *secretarium senatus*. (Gruter, 170, 5; Preller, *Die reg. der St. R.*, p. 142.) « Le *secretarium*, dit M. Egger (*Mém.*, p. 257), jugeait les causes capitales, et siégeait à huis clos. » Voilà ce qu'était devenu le sénat romain.

[4] D. Cass., LI, 22. La statue resta après que l'autel, principal signe du paganisme, en eut été enlevé. (Claud., *Cons. Hon.*, 597-9.)

Vers les églises de Sainte-Martine et de Saint-Adrien fut donc bâti et reconstruit, toujours au même endroit, ce monument dont la durée a été presque égale à celle du peuple romain, la Curie. En se plaçant en face de ces deux églises, on croit voir passer devant soi toute l'histoire du sénat romain, depuis l'époque des vêtements de peaux et des cœurs rustiques jusqu'à celle des sénateurs dégradés d'Honorius.

Dans cette fameuse inscription conservée sur les murs d'un temple d'Ancyre (*Angora*), si heureusement complétée par les découvertes de MM. Perrot et Guillaume, Auguste dit :

« J'ai achevé le forum Julium, la basilique qui était entre le temple de Castor et le temple de Saturne, ouvrage très-avancé par mon père, et cette même basilique ayant été consumée par un incendie, je l'ai refaite plus grande ; je l'ai renouvelée, lui donnant le nom de mes petits-fils, Caïus et Lucius, ordonnant à mes héritiers, si je mourais sans l'achever, de l'achever[1]. »

[1] C'est à tort que Bunsen, identifiant le *Chalcidicum* de la Curie Julia, pour lui au sud du Forum, avec le temple de Minerve Chalcidique, en a fait un temple de Minerve voisin de la basilique Julia, qu'il a voulu reconnaître dans les trois colonnes du temple de Castor. L'inscription d'Ancyre attribue le *Chalcidicum* à la Curie, et la Curie était loin de la basilique Julia et des trois colonnes. Dion Cassius (LI, 22) énumère, il est vrai, un *Athenaion*, consacré par Auguste, avec un *Chalcidicum*, avant la basilique Julia ; mais cela n'établit point l'identité du temple et du *Chalcidicum*, ni la proximité du temple et de la basilique. Le temple de Minerve qu'Auguste consacra, sans doute après l'avoir réparé, était celui de l'Aventin ou du Champ de Mars,

Cette traduction, d'ailleurs exacte, ne saurait rendre la simplicité majestueuse et le grand caractère du langage d'Auguste dans cette inscription monumentale, qu'on a eu raison, à cause de son importance, d'appeler le Testament politique d'Auguste. C'est bien une inscription pourtant, une inscription qui eût couvert beaucoup de pages, mais écrite dans ce majestueux style lapidaire que les anciens Romains ont créé, et dont leurs descendants ont jusqu'à un certain point gardé le secret : rien ne ressemble plus, pour le caractère, aux inscriptions de la république et de l'empire que les inscriptions de la papauté. Cependant, il ne faut pas toujours prendre au mot Auguste, parlant de lui-même. Sa guerre maritime contre Sextus Pompée, dans laquelle il éprouva plusieurs échecs et fut obligé de traiter avec son puissant ennemi, est racontée ainsi : *Mare pacavi a prædonibus*, « j'ai purgé la mer des pirates. » C'est superbe, mais ce n'est pas vrai.

Reprenons les paroles d'Auguste, qui ont été lues en Asie sur un de ses temples, mais qui, avant d'être copiées si loin, furent gravées très-probablement à Rome sur le temple que Livie et Tibère lui élevèrent après sa mort.

plutôt celui de l'Aventin, car Auguste ne devait pas être fort pressé de restaurer un édifice élevé par Pompée. Celui-ci, il est vrai, paraît être le même que le temple de Minerva Chalcidica de Domitien; mais cette épithète de Minerve peut n'avoir rien à faire avec un *Chalcidicum*.

Le forum de César, bien qu'il l'eût dédié et ouvert aux citoyens, n'était donc pas terminé quand César mourut.

Sa basilique fut de même achevée par Auguste. A peine achevée, elle brûla ; c'était pour l'empire d'un mauvais augure. Auguste la reconstruisit sur un plan plus vaste (*ampliato solo*)[1], et la dédia sous le nom de ses petits-fils. Ici ce que nous appellerions la pensée dynastique apparaît clairement. Cette fois Auguste veut s'approprier l'œuvre de César : le monument qu'il a relevé et agrandi, il veut le faire passer de son père adoptif à ses petits-fils, comme il voudrait leur faire passer le pouvoir qui vient de lui. Mais la basilique devait dans l'avenir s'appeler *Julia*, car les fils de Julie ne devaient pas succéder à Auguste. Ce désir de perpétuer sa dynastie par ses petits-fils se montre dans le soin que prit Auguste de donner leur nom à ce monument, ainsi qu'au bois qui entourait sa naumachie.

Le passage de l'inscription d'Ancyre, cité plus haut, semble avoir été écrit par Auguste pour nous faire connaître avec certitude l'emplacement du temple de Saturne et du temple de Castor. Les restes de la basilique Julia ont été retrouvés là où ils devaient être

[1] Ce qui lui a donné le droit de dire, comme on le lit dans un fragment de l'inscription découvert par Franz Gerhards (*Archaölogische Zeitung*, II, 1843) : « Opera feci nova... forum Augustum basilicamque. »

d'après Stace, en face de la Curie, à droite du Forum[1], entre le temple aux huit colonnes, qui est le temple de Saturne, et les trois colonnes du temple de Castor[2].

En élevant là sa basilique, Auguste dut faire disparaître le *lacus Servilius*, qui rappelait les proscriptions de Sylla. Il était plus difficile d'effacer la mémoire des siennes.

Auguste ajouta à la basilique un portique qui s'appela, comme elle, *porticus Julia*[3]. Il ne faut point l'aller chercher près du temple de Jules César.

L'étendue de la basilique agrandie par Auguste, telle que nous la voyons, était assez considérable pour nous faire comprendre comment, au temps de Trajan, elle pouvait contenir cent quatre-vingt jurés et un nombreux public, ainsi que nous l'apprend Pline le Jeune, dans une lettre où, à propos d'une cause plaidée par lui dans la basilique Julia, il nous donne des

[1] Un passage décisif de Stace (*Sylv.*, I, 1, 29-31) met la Curie à gauche et la basilique Julia à droite de la statue équestre de Domitien, qui a derrière elle le temple de Vespasien et le temple de la Concorde. Nibby (*R. Ant.*, II, p. 106) a eu le mérite de déterminer l'emplacement véritable de la basilique Julia, avant que des fouilles exécutées depuis l'eussent mise au jour. Une inscription, trouvée dans ces fouilles, parle de réparations faites à la basilique Julia. (Dyer, *Dict. of Gr. and R. Geogr.*, Roma, p. 793.)

[2] La découverte de la basilique Julia ne permet plus de supposer, comme on l'a fait après Bunsen (le presque infaillible M. Dyer, *loc. cit.*), que la basilique Julia ait remplacé la basilique Sempronia. Celle-ci était séparée par la *via Nova* du Forum, car elle était à l'angle du *Vicus Tuscus*, qui débouchait dans cette rue.

[3] Porticum basilicamque Lucii et Caii (Suet., *Aug.*, 29).

détails que je reproduis ici, parce qu'ils rendent avec vivacité l'aspect intérieur de la basilique et la physionomie de l'assemblée :

« Cent quatre-vingts jurés siégeaient divisés en quatre séries ; des deux côtés une grande quantité d'avocats ; beaucoup de siéges (pour les jurés, les accusateurs, les défenseurs et les témoins) ; de plus, une foule pressée d'auditeurs entourait de rangs multipliés le nombreux personnel de l'affaire. Le tribunal était environné de soldats, et du haut de la basilique, d'un côté les hommes, de l'autre les femmes se penchaient avides d'entendre, ce qui était malaisé, et de voir, ce qui était plus facile[1]. »

On voit que, dans les basiliques destinées aux jugements, les hommes et les femmes étaient séparés, et celles-ci dans une galerie supérieure, usage qui fut conservé par les chrétiens quand ils donnèrent à leurs églises la forme de basilique.

Tels sont les monuments religieux et politiques construits ou réparés par Auguste. Mais, à vrai dire, il n'y avait pour lui que des monuments politiques ; les temples s'élevaient pour rappeler les triomphes de ses armes ou de sa diplomatie, et quand il bâtissait ou faisait bâtir des édifices destinés au plaisir du peuple, c'était encore, et plus que jamais, de la politique. La preuve, c'est qu'Auguste, dans son testament

[1] Pl., *Ep.*, VI, 33.

politique, a énuméré avec ses guerres, avec ses monuments et ses ordonnances, les jeux donnés au peuple, et a inscrit le nombre d'animaux qui y furent égorgés.

Statilius, à son imitation, construisit le premier amphithéâtre en pierre. Lui-même éleva en bois, dans le Champ de Mars, un stade où des athlètes exécutèrent les jeux de la Grèce. Il avait eu la pensée de bâtir un amphithéâtre au centre de la ville [1] ; mais il n'exécuta pas ce dessein.

Il n'eut pas à construire un cirque ; mais il agrandit encore le vieux cirque des rois, déjà si agrandi par César, « cette masse immense, fortement adossée à deux collines, » comme dit Cassiodore [2].

Auguste évalue à environ trois mille cinq cents les animaux tués dans le cirque, le Forum et l'amphithéâtre. Il s'occupa minutieusement de la police du cirque. Non-seulement il sépara les chevaliers des sénateurs, mais les soldats du peuple, les gens mariés des célibataires ; il assigna aux adolescents un compartiment particulier et le compartiment voisin à leurs pédagogues, et relégua les femmes au dernier étage [3]. Le génie ordonnateur d'Auguste se complaisait dans ces détails.

Auguste était un spectateur très-assidu des jeux du

[1] Suet., *Vesp.*, 9.

[2] Immensa moles firmiter præcincta montibus. (Cassiod., III, *Ep.*, 51.)

[3] Suet., *Aug.*, 43.

cirque, auxquels il paraissait prendre un grand intérêt, ce qui ne devait pas déplaire à la multitude. Il se gardait de lui donner de l'humeur, comme avait osé le faire parfois César en expédiant des dépêches pendant la représentation. Quand il ne les regardait pas du haut de sa maison, il venait dans sa loge (*pulvinar*) y assister avec sa famille.

Il n'oubliait pas le cirque populaire par excellence, le cirque Flaminien. Il y fit arriver de l'eau dérivée de quelque aqueduc voisin[1], et donna aux spectateurs le plaisir nouveau de voir tuer trente-six crocodiles, ce qui était aussi une manière de leur rappeler la conquête de l'Égypte.

Le cirque d'ailleurs était alors toute l'occupation des Romains et leur tenait lieu de tout, comme dit Juvénal avec une ironie sublime. « Depuis qu'il n'a plus de suffrage à vendre, ce peuple est délivré de tout souci. Il donnait le pouvoir, les faisceaux, les légions, toute chose; maintenant, il se tient coi (*se continet*), et ne désire plus avec ardeur que deux choses : du pain et les jeux du cirque[2]. »

Auguste ajouta au grand cirque une décoration monumentale, un obélisque venu d'Égypte, et qui fut comme une *meta* gigantesque[3]. Les souvenirs d'É-

[1] D. Cass., LV, 10.

[2] Juv., *Sat.* X, 87.

[3] Ammien Marcellin, qui avait vu des obélisques figurer dans les cirques, a été frappé de leur ressemblance avec une *meta*. (XXVII, 4.)

gypte étaient toujours chers à sa vanité. Un autre obélisque égyptien fut placé par lui dans le Champ de Mars pour servir de *gnomon*, également gigantesque. Le premier, qui est du temps de Sésostris comme l'obélisque de Paris, décore maintenant la place du Peuple. Le second, qui est à Monte-Citorio, fut trouvé en place[1]. On y lit le nom de Psammitique[2]. L'inscription latine nous apprend que c'est un trophée de l'expédition d'Égypte ; elle finit par ces mots : « Donné par Auguste au soleil, » *Soli donum dedit*, allusion à l'emploi de *gnomon* auquel il était désormais destiné[3]. Cette inscription a de la noblesse. Il en est ainsi de toutes celles qui datent d'Auguste. Plus tard, les inscriptions impériales tombèrent dans l'emphase qu'amène toujours l'adulation. Sous Auguste, la décadence des âmes n'est pas encore arrivée jusqu'au langage. La mâle simplicité des âges libres survivra assez longtemps, dans les inscriptions monumentales,

[1] Voyez une inscription de Benoît XIV, dans le *Largo della Impresa*. Les traces de la méridienne ont été découvertes dans l'église *San Lorenzo in Lucina*.

[2] Pline l'attribue à Sésostris, sans doute par une confusion avec l'autre obélisque érigé par Auguste.

[3] L'obélisque a été aussi dédié au Soleil par suite de la notion fausse que l'obélisque, dans l'écriture hiéroglyphique, exprimait l'idée du *rayon*. Nous savons maintenant que c'était l'idée de stabilité. Pline (XXXII, 3, 14) croyait, comme on l'a cru jusqu'à Champollion, que les hiéroglyphes des obélisques cachaient des révélations de la science égyptienne. Ce sont des inscriptions monumentales. Ammien Marcellin en a donné, d'après Hermapion, une traduction qui est assez exacte.

à ces âges eux-mêmes, et l'expression aura encore de la grandeur quand les sentiments n'en auront plus.

Auguste distribua, pour ainsi dire, les plaisirs du théâtre dans toute la ville, et les fit arriver à tous. Dans chaque quartier, eurent lieu des représentations dramatiques en diverses langues : la population de Rome commençait à renfermer tous les peuples.

Mais Auguste voulut aussi élever un théâtre permanent, pour l'opposer, en mémoire de César, au théâtre de son rival Pompée[1].

Les théâtres, du reste, étaient considérés par les anciens comme ayant un grand rapport avec la vie politique. Nous avons vu le théâtre devenu comme une assemblée populaire orageuse, dans laquelle on se rendait pour applaudir ou siffler les puissants du jour, et où avaient lieu parfois de véritables émeutes. Clodius avait fait un jour, avec sa bande, une irruption sur la scène pendant une représentation. Octave lui-même avait été menacé par les soldats dans le théâtre de Pompée. Appien donne pour une des raisons qui firent détruire par un consul le premier théâtre permanent la crainte qu'il ne fût dans l'avenir une source de troubles, et Valère Maxime appelle les théâtres des camps dans la ville, *urbana castra*, « parce que des théâtres, dit-il, sont sortis souvent des armées furieuses, et qu'à l'occasion des jeux de

[1] Auguste toutefois répara le théâtre de Pompée, et sans y mettre son nom. (*Inscr. Ancyr.*, IV, 9.) Il fit de même pour le Capitole.

la scène, la discorde civile les a ensanglantés. »

On peut donc s'étonner que le prudent Auguste ait construit un théâtre, quand le théâtre offrait tant de danger pour la tranquillité publique; mais c'était aussi un grand moyen de popularité, c'était achever une œuvre et, pour ainsi dire, tenir une promesse de César. D'ailleurs, il y avait un autre théâtre, celui de Pompée, l'ancien chef du parti qu'Auguste devait vaincre. Fallait-il laisser à ce nom le privilége d'être seul attaché à un des grands plaisirs de la multitude? Ne valait-il pas mieux opposer au théâtre de Pompée le théâtre de César, et, pour en faire doublement un théâtre d'Auguste sans lui donner son propre nom, lui donner le nom de son neveu Marcellus, déjà cher au peuple romain?

Cicéron appelait les théâtres les comices du peuple. Il pouvait convenir à Auguste que ces comices fissent à ceux du Champ de Mars une diversion avantageuse[1]. De plus, Auguste se croyait assez fort pour pouvoir risquer quelque chose, et d'ailleurs ce n'est pas la seule fois que le despotisme, pour se consolider, a été conduit à des concessions dont plus tard il s'est repenti.

Il fit donc construire un théâtre, et lui donna le nom de son neveu Marcellus, qui, mort à la fleur de l'âge, a laissé une mémoire rendue plus touchante

[1] Pour ceux du Forum, il n'en était plus question, depuis que les comices par tribus se tenaient au Champ de Mars.

par la poésie de Virgile et les larmes de sa mère.

Il est heureux que le théâtre auquel Auguste donna son nom ait été en partie conservé, et que cette fois un monument dont une partie a été épargnée par le temps ne rappelle pas seulement de détestables personnages, comme le palais de Tibère, la maison dorée de Néron, le forum de Domitien, les thermes de Caracalla et la maison d'Auguste.

Auguste est bien pour quelque chose dans les souvenirs qu'éveille le théâtre de Marcellus, car il en fut l'auteur ; il acheva du moins l'édifice commencé par César[1]. Il présida à sa dédicace. Tandis qu'il contemplait l'égorgement de six cents bêtes féroces[2], qui pouvait lui rappeler les égorgements d'hommes auxquels il avait présidé, la chaise curule sur laquelle il était assis se brisa, et il tomba à la renverse[3]. Le présage ne fut pas réalisé. Le trône d'Auguste, appuyé sur la bassesse de quelques-uns et la lassitude de tous, était plus solide que sa chaise curule.

Le théâtre fut inauguré pour le mariage de Marcellus et de sa cousine Julie ; mais les noces de Marcel-

[1] « Theatrum ad ædem Apollinis in solo *magna ex parte* a privatis empto feci. » (*Inscr. Ancyr.*, IV, 22.) César avait jeté seulement les fondements du théâtre. Auguste dut acheter d'autres terrains, sans doute pour l'isoler et y ajouter un portique. Ce temple d'Apollon est celui qui était hors de la porte Carmentale, entre le marché aux légumes et le cirque Flaminien.

[2] D. Cass., LIV, 26.

[3] Suet., *Aug.* 45.

lus devaient être bientôt suivies de sa mort, cette mort immortalisée par un demi-vers de Virgile :

Tu Marcellus eris...

et par une belle ligne de Tacite : *Breves et infaustos populi romani amores*, « malheureuses et trop courtes amours du peuple romain. » Marcellus fut le duc de Bourgogne d'Auguste.

Une tradition célèbre rapporte que Virgile, lisant devant Auguste et Livie les vers de son *Énéide* qui se rapportent à la mort prématurée de Marcellus, fut interrompu par leurs larmes [1].

On se représente Virgile lisant dans la demeure impériale ou peut-être dans la bibliothèque du portique d'Octavie; puis, tout à coup, interrompu par un cri sorti des entrailles maternelles, s'arrêtant tout ému, et comme effrayé de l'effet de ses vers, à l'aspect de cette mère évanouie, et comme morte..... Mais je m'aperçois que je parle de souvenir : la scène que je décris, je l'emprunte au tableau d'un grand peintre, M. Ingres, qu'on peut citer à Rome à propos de Virgile, car il est de la famille des artistes et des poëtes de l'antiquité.

Aussi bien cette scène pathétique n'a probablement jamais eu d'autre réalité; car on sait que la douleur d'Octavie fut de celles qui craignent toute mention de

Serv, *Æn.*, VI, 884.

l'infortune qui les a causées, et qu'elle repoussa tous les vers composés en l'honneur de son fils[1]. Virgile ne pouvait l'ignorer, et il n'eût point, par une imprudente lecture, provoqué le désespoir maternel.

Nous savons aussi qu'elle ne voulut jamais avoir d'images de ce fils adoré. Ceci dut en diminuer le nombre et empêcha que des statues publiques fussent élevées à Marcellus. Aussi, des différents portraits qu'à Rome on lui attribue, il n'en est aucun dont la ressemblance soit démontrée[2].

Quand il mourut, Auguste fit placer ses restes dans le mausolée qu'il faisait construire pour lui-même[3]. Virgile a peint le deuil de Rome[4] : « Dans le Champ de Mars, voisin de la ville, quels gémissements y seront poussés ! O Tibre, de quel deuil tu seras témoin en coulant près de ce tombeau qu'on a achevé ! » La jeune ombre habita d'abord seule l'immense mausolée. L'empereur prononça l'éloge de son neveu, et voulut qu'une statue, en or, de Marcellus, avec une couronne d'or et une chaise curule, fût portée dans les pompes du cirque et présidât aux jeux[5].

[1] Sen., *Dial.*, VI, 2, 4.

[2] Le plus vraisemblable est celui qui a été trouvé à Otricoli, avec un Auguste et une Livie (Vatican, *gal. des Cand.*, 208). — Une tête attribuée à Marcellus, au palais Colonna, a l'air assez mauvais. Si Marcellus était ce qu'il paraît être d'après ce portrait, on n'aurait pas eu lieu de tant regretter sa mort.

[3] D. Cass., LIII, 30.

[4] *Æn.*, VI, 874.

[5] D. Cass., LIII, 30.

Auguste paraît avoir beaucoup aimé ce jeune homme. Pendant qu'il portait le titre d'édile, l'empereur avait voulu que, durant tout l'été, une tenture couvrît le Forum, et, en son honneur, il avait fait danser dans l'orchestre du théâtre un chevalier romain et une noble matrone romaine. Cependant, quand il vint lire son testament dans le sénat, on vit que ce n'était pas lui qu'il avait nommé son héritier, mais Agrippa : il comptait plus sur son énergie que sur celle d'un très-jeune homme pour défendre sa succession contre Tibère. La politique, chez Auguste, l'emportait facilement sur la tendresse. Elle l'avait emporté moins facilement sans doute chez un prince que je comparerais plus volontiers à Marcellus qu'à Auguste, et qui a laissé à la France des regrets bien autrement fondés que ceux dont la mort de Marcellus remplit Rome. Le duc d'Orléans, dans son remarquable testament, tout en témoignant la plus profonde estime à son admirable compagne, avait désigné pour la régence son frère, le duc de Nemours : le pouvoir, disait-il, doit être entre « des mains viriles. »

Les ruines du théâtre de Marcellus ont formé un monticule sur lequel fut construit, au moyen-âge, le palais des Savelli, et s'élève aujourd'hui le palais des Orsini. La scène n'est plus visible. Heureusement, la disposition nous a été conservée par un fragment du plan capitolin. Le mur extérieur du portique demi-

circulaire qui enveloppait les gradins offre encore à notre admiration deux étages d'arceaux et de colonnes doriques et ioniques d'une beauté presque grecque. L'étage supérieur, qui devait être corinthien, a disparu. Les *fornices*, ou voûtes du rez-de-chaussée, sont habitées encore aujourd'hui comme elles l'étaient dans l'antiquité, mais plus honnêtement, par de pauvres gens qui vendent des ferrailles. Au-dessous des belles colonnes de l'enceinte extérieure, on a construit des maisons modernes dans lesquelles sont pratiquées des fenêtres, et à ces fenêtres du théâtre de Marcellus, on voit des pots à fleurs, ni plus ni moins qu'à une mansarde de la rue Saint-Denis ; des chemises sèchent sur l'entablement ; des cheminées surmontent la ruine romaine, et un grand tube se dessine à l'extrémité.

Dans les jeux célébrés à l'occasion de la dédicace du théâtre de Marcellus, on vit pour la première fois un tigre apprivoisé, *tigrin mansuefactum*[1]. Dans ce tigre le peuple romain pouvait contempler son image.

Le théâtre de Marcellus est près du portique d'Octavie. Ce voisinage émeut en rapprochant du souvenir du fils le souvenir de la mère qui l'a tant pleuré.

Octavie survécut douze ans à son fils. Quand elle mourut, Auguste lui accorda des honneurs funéraires dont elle était digne ; il la traita en princesse. Son

[1] Pl., *Hist. nat.*, VIII, 17, 25.

corps fut déposé devant le temple de César; lui-même y vint prononcer l'éloge funèbre, et Drusus, frère de Tibère [1], en prononça un autre à la tribune, celle de César. Tibère et le fils de Drusus devaient rendre, aux mêmes endroits, le même hommage à Auguste lui-même [2].

Auguste donna au peuple le spectacle d'un combat naval [3]. Il eut deux raisons de le faire : d'abord César l'avait fait, et puis c'était à une bataille navale qu'il devait l'empire. Pour sa naumachie, un bassin de dix-huit cents pieds de long et de douze cents pieds de large fut creusé au delà du Tibre. Plus tard, autour de ce bassin, il planta un bois [4], que du nom de ses petits-fils, Caïus et Lucius [5], il appela bois des Césars.

A l'occasion de la dédicace du temple de Mars Vengeur, Auguste fit exécuter dans sa naumachie un combat naval entre les Athéniens et les Perses : tels étaient les noms donnés aux combattants. Sous ces noms, le despotisme et la liberté étaient aux prises.

[1] D. Cass., LIV, 35.

[2] *Ibid.*, LVI, 34.

[3] Près du Tibre, *circa Tiberim.* (Suet., *Aug.*, 43.) La naumachie de César était était en deça; il ne faut donc pas les confondre.

[4] Les paroles d'Auguste : « Navalis prælii spectaculum populo dedi trans Tiberim, *in quo loco nunc nemus est Cæsarum* » (*Inscr. Ancyr.*, IV, 43), pourraient faire croire que le bassin de la naumachie fut comblé et planté d'arbres. Un passage de Tacite (*Ann.*, XIV, 15) montre que le bois entoura le bassin : « Apud nemus, quod *navali stagno circumposuit* Augustus. »

[5] D. Cass., LVI, 25.

Ce fut le peuple libre qui l'emporta sur le peuple esclave. La victoire se trompait de date.

On savait qu'on était agréable à Auguste en construisant des monuments pour l'embellissement de Rome, qui, pour lui, allait de pair avec son asservissement. Il voulait dorer la cage du peuple romain. Cornelius Balbus se signala à sa faveur par la construction d'un théatre.

La dédicace du théâtre que Balbus venait de faire construire eut lieu le jour même où l'on apprit une victoire d'Auguste. Il y avait, ce jour-là, comme il arrivait fréquemment dans une ville qui n'a jamais eu de quais, une inondation du Tibre[1]. L'empereur arriva au théâtre en bateau, malgré ce contre-temps, et Balbus déclara qu'il était heureux de faire revenir Auguste[2].

Auguste entra dans Rome la nuit, comme il faisait d'ordinaire, évitant les grands concours du peuple par modestie ; c'était son rôle, et peut-être aussi par prudence.

Le lendemain, le peuple alla le saluer sur le Palatin. Lui, monta au Capitole, et détachant les lauriers de ses faisceaux, les déposa dévotement sur les genoux de Jupiter.

[1] D. Cassius (LV, 22) cite un autre exemple d'une inondation : on alla en bateau dans la ville pendant sept jours. J'ai vu une barque dans la rue Ripetta et sur la place du Panthéon.

[2] D. Cass., LIV, 25.

Le théâtre de Balbus fut construit avec le butin fait sur un peuple d'Afrique, les Garamantes, qu'il avait vaincus. Son triomphe fut magnifique[1].

Auguste permit le triomphe à bon nombre de ses généraux, qui n'étaient pas assez illustres pour lui faire ombrage; mais Agrippa, plus illustre, et par là inspirant plus d'inquiétude, avait soin de rapporter à Auguste, qu'il connaissait bien, toutes ses victoires. Le despotisme toujours intelligent d'Auguste était susceptible d'une jalousie prévoyante, mais incapable d'une vanité sans but.

L'emplacement du théâtre de Balbus n'est pas douteux. Il est indiqué aujourd'hui par un tertre qu'a produit l'amoncellement de ses ruines[2], et sur lequel s'élève le palais des Cenci, nom qui rappelle une terrible tragédie.

Le théâtre de Balbus, qui fut ouvert la même année que le théâtre de Marcellus, ne pouvait rivaliser avec lui; il contenait la moitié moins de spectateurs[3].

[1] Pl., *Hist. nat.*, v, 5.

[2] Il était près du Tibre, car on pouvait y arriver du fleuve en bateau, à l'extrémité de la région Flaminienne ; il est placé par les régionnaires (*Reg.* IX) avant les théâtres de Marcellus et de Pompée, après les portiques de Minucius, dont l'un s'appelait *frumentaire*, et, comme tout ce qui tenait aux dépôts de blé, était voisin de la porte Trigemina. Là où il n'y a pas eu de déblayements, les tertres artificiels indiquent l'emplacement d'un monument ancien : on le voit au théâtre de Marcellus. Au lieu qui est assigné au théâtre de Balbus, Piranesi avait cru découvrir les vestiges d'un théâtre. (Nibb., *R. Ant.*, II, p. 588.)

[3] Le *Curiosum urbis* dit 11,600, la *Notitia* 8,088. Pour le théâtre

Balbus, en marchant sur les traces d'Auguste, savait respecter les distances.

Un portique existait, selon l'usage, derrière la scène du théâtre de Balbus ; on en a trouvé quelques restes[1].

Statilius Taurus avait vaincu les Asturiens, pendant que Nonius Gallus battait les Cantabres[2], et qu'Auguste était malade à Taragon. Par excès de précaution et pour se faire pardonner cet avantage, il voulut, lui aussi, complaire à Auguste en bâtissant à ses frais un amphithéâtre.

Cet amphithéâtre, qui reçut son nom[3], était dans le Champ de Mars. On croit que la petite élévation, appelée *Monte Citorio* — à Rome tous les monticules s'appellent des *monts* — marque la place de l'amphithéâtre de Statilius Taurus ; mais on n'en donne aucune preuve.

César avait construit un amphithéâtre en bois ; mais celui-ci fut le premier construit en pierre et le véritable précurseur du Colisée.

Tout ce qui tenait à l'édilité fut l'objet des soins particuliers d'Auguste. Il organisa avec grand soin la

de Marcellus, le *Curiosum* indique 20,000 et la *Notitia* 17,630. (Prell., *Reg.*, XI.) Nibby (*R. Ant.*, II, p. 587) donne, d'après le faux Victor, le chiffre de 30,000 pour le théâtre de Balbus ; mais cette source n'a pas d'autorité, et Balbus n'aurait pas osé construire un théâtre plus grand que celui d'Auguste.

[1] Dans des maisons voisines de l'église de Santa Maria in Cacaberis (Canina, *R. Ant.*, p. 368.)

[2] D. Cass., LI, 20.

[3] Suet , *Aug.*, 29; D. Cass., LI, 23.

police de la voirie, et prit de sages mesures contre les incendies. Plusieurs routes étaient en mauvais état; des sénateurs reçurent l'ordre de les réparer à leurs frais. Lui-même se chargea de la voie Flaminienne[1]; César avait été curateur de cette voie : même dans une fonction si modeste, c'était donc encore l'héritage de César qu'Auguste revendiquait.

Auguste voulut marquer le centre du monde romain en élevant, à Rome, entre le Forum et le Capitole, *le milliaire d'or*[2], lequel, dépouillé du marbre d'or qui le revêtait et mutilé par le temps, se dresse encore devant nous[3]. Cette borne centrale fut appelée aussi, comme l'ombilic sacré de Delphes, l'*ombilic* de Rome[4]; ce n'était pourtant pas de là que se comptaient les milles des voies, mais de chaque porte[5].

[1] D. Cass., LIII, 22.

[2] A côté de l'arc de Septime Sévère, au-dessous du temple de Saturne (Tac., *Hist.*, I, 27; Suet., *Oth.*, 6). — In capite romani fori (Pl., III, 5, 9); milliarium aureum Juliæ (*Notitia imperii*, Basileæ, 1552).

[3] Canina (*Ed. Ant.*, I, p. 174) ne veut pas reconnaître le *milliarium aureum* dans cette colonne en briques, dont l'appareil ne lui paraît pas digne d'appartenir au temps d'Auguste; mais il était revêtu de marbre, et d'ailleurs a pu être refait. On le nommait milliaire d'*or* à cause des plaques où étaient marquées les distances.

[4] Il n'y a pas lieu à distinguer l'ombilic de Rome du milliaire d'or. Si tous deux sont mentionnés dans la *Notitia*, le *Curiosum urbis* ne mentionne que le milliaire. (*Reg.* VIII, édit. Prell.)

[5] On s'en est convaincu en mesurant la distance du lieu bien connu où était la porte Capène, jusqu'à une borne milliaire avec le numéro 1, trouvée en place; cette borne milliaire se voit en haut de la rampe du Capitole (Nibb., *Dint.*, III, p. 518-20.) Ce fait positif dément

Ce nom d'ombilic se retrouve encore au moyen âge. Il s'était perpétué avec cette idée, qui n'a jamais péri au moyen âge, que Rome avait été et devait être toujours le centre du monde.

En fait de travaux d'utilité publique, les plus grandes conceptions de César furent abandonnées. L'assainissement des marais Pontins, la création d'un grand port à Ostie et l'émissaire du lac Fucin, travaux immenses dont César avait eu l'idée, et qu'un empereur duquel on n'eût pas attendu de si grandes choses, Claude, se chargea d'exécuter. Auguste ne fit rien de tout cela.

C'est au gendre d'Auguste, Agrippa, que les Romains durent l'eau Julia [1], qu'à l'imitation de son maître, il décora du nom de César, nom partout reproduit par Auguste, toujours empressé à le mettre en avant pour s'en parer et s'en couvrir.

une assertion contenue dans la vie de Galba, attribuée à Plutarque, selon laquelle toutes les voies de l'Italie aboutissaient au *milliarium aureum*.

[1] Cette eau fut prise à douze milles de Rome et à deux milles, sur la droite, de la voie Latine. Agrippa la réunit à l'eau *Tepula* dans une grande piscine, et les deux eaux réunies furent divisées en deux ruisseaux, dont l'un continua à porter le nom de *Tepula*. On fit passer les deux canaux au-dessus du canal de l'eau Marcia, et c'est ainsi qu'ils arrivèrent à Rome. On voit très-bien cette disposition en sortant de la ville par la porte Majeure, à gauche, et près de la porte San Lorenzo. En revanche, on ne voit plus de trace d'un embranchement de cette eau qui, partant des environs de la porte Majeure, allait rejoindre le Cœlius. (Nibb., *R. Ant.*, I, p. 355-6.)

Agrippa amena aussi à Rome l'eau Virgo [1], la meilleure à boire après la Marcia, pour servir à ses thermes et à ses jardins du Champ de Mars [2], en même temps qu'aux besoins de la ville. C'est l'eau excellente de la fontaine de Trevi, qu'on appelle encore *aqua Vergine*. Un bas-relief, placé au-dessus de cette fontaine, représente la jeune fille indiquant la source précieuse, comme dans l'antiquité une peinture représentait le même événement dans une chapelle construite au lieu où il s'était passé.

Auguste doubla le volume de l'eau Marcia, et fit venir à Rome l'eau Alsietine, la plus mauvaise de toutes. L'aqueduc qui l'apportait ne paraît avoir été fait, dit Frontin, que pour la naumachie d'Auguste, *nusquam in usum populi romani fluentem* [3]. Jusque-là, les aqueducs avaient été faits pour le peuple romain.

Auguste put du moins se vanter d'avoir réparé, sous son règne, tous les aqueducs [4]. On doit reconnaître

[1] Formée de sources recueillies à huit milles, sur la voie Collatine. (Front, *Aquad.*, 10.)

[2] Gramina nunc campi pulchros spectantis in hortos,
Stagnaque et Euripi, Virgineusque liquor.
(Ov., *de Pont.*, I, 8, 38).

[3] Frontin ajoute: « Et pour arroser ses jardins; » mais Auguste n'aurait pas fait venir l'eau du lac Martigua, à plus de cinq lieues de Rome, pour arroser des jardins.

[4] « Rivos aquarum omnium refecit » : inscription trouvée au château d'eau de l'Esquilin (*Ibid.*, 357), où étaient les trophées qui avaient remplacé ceux de Marius, et qu'on voit maintenant sur la place du Capitole.

qu'il ne négligea rien de ce qui pouvait contribuer au bien-être matériel des habitants de Rome. Quand on prend à un peuple sa liberté, il faut bien lui donner quelque chose en retour.

Auguste agrandit le *Pomœrium*[1], enceinte sacrée de Rome. Cet honneur, réservé à ceux qui avaient reculé les bornes de la domination romaine, à vrai dire, ne lui appartenait point. Il conseilla même à son successeur de maintenir les limites de l'empire : cela était sage ; mais quand Rome cessa d'avancer, elle ne tarda pas à rétrograder.

Il disait qu'il avait trouvé Rome de briques et la laissait de marbre. Encore après lui elle était formée des rues étroites et tortueuses. Tacite parle à ce sujet à peu près comme Cicéron, et comme parlerait un voyageur de nos jours. Dion Cassius dit qu'Auguste faisait allusion par ces paroles à la stabilité qu'il avait donnée à l'empire. La suite de cette histoire, qui nous montrera l'empire théâtre, presque à chaque nouveau règne, d'une révolution violente, jusqu'à ce qu'après s'être en vain débattu contre les Barbares, il soit envahi par eux, nous apprendra ce qu'il faut penser de cette stabilité ; le mot d'Auguste n'est pas plus vrai dans un sens que dans l'autre.

L'architecture romaine ne nous a rien laissé de plus beau que les ruines du temple de Mars Vengeur,

[1] D. Cass., LV, 6.

et celles du temple de Castor et Pollux, du temple de la Concorde, du théâtre de Marcellus, et enfin le monument d'Agrippa, le Panthéon.

Les architectes remarquent entre eux des différences. Le Panthéon et même le théâtre de Marcellus n'égalent pas, pour eux, le temple de Mars Vengeur. Les colonnes du temple de la Concorde offrent ce que Rome, à cette époque, a produit de plus élégant, et les restes du temple de Castor et Pollux, ce qu'après le temple de Mars Vengeur, elle a produit de plus parfait. Mais dans tous la justesse de proportion, la pureté et la sobriété des ornements, la netteté du ciseau contrastent avec l'excès de certaines parties et avec la multiplicité et la surcharge, la mollesse ou la brutalité de l'ornementation qu'on remarque aux époques de décadence. Cette décadence commencera bientôt, et sauf d'heureux retours sous Trajan et Adrien, elle se continuera toujours. On aperçoit déjà quelques germes de cette décadence, dès le temps de Flavien même, dans cet admirable Colisée.

Au temps d'Auguste, l'architecture s'inspire encore de l'architecture grecque ; mais elle commence à s'en éloigner plus que celle de la république et à prendre un caractère décidément impérial. L'empire semble s'épanouir dans les trois magnifiques colonnes encore debout du temple de Mars Vengeur, dans la richesse de leurs chapiteaux. Mais l'exquise sobriété, propre à l'architecture de la république, subsiste cachée, pour

ainsi dire, dans l'ornementation intérieure du péristyle[1], comme un souvenir obscur. Une tradition voilée de la république se cachait parfois au fond des âmes, éblouies par les splendeurs de l'empire.

Le règne d'Auguste a donc été le point culminant de l'architecture[2], comme de la poésie dans Virgile, et de la prose dans Tite-Live. Il faut le reconnaître, trois fois la littérature ou les arts ont atteint à une grande perfection sous le despotisme : au temps d'Auguste, au temps d'Élisabeth et au temps de Louis XIV. Heureusement la liberté a produit ce qu'on appelle le siècle de Périclès, qui fut l'apogée de la Grèce libre. Mais Auguste, Élisabeth et Louis XIV sont venus après des temps d'agitations fécondes, bien que celles des derniers temps de la république romaine fussent déplorables ; celles des luttes religieuses avant Élisabeth, souvent atroces ; celles de la Fronde, toujours mesquines. Cependant, il y avait de l'énergie dans ces désordres, et quelque vie y palpitait encore. Le repos venant à la suite du mouvement, l'activité créée par ce mouvement, n'ayant plus où se prendre, se porta sur les arts et les lettres, et, avant de s'éteindre, enfanta des chefs-d'œuvre. C'est ce qu'a exprimé ingénieusement un catholique profondément libéral, comme il y en a quelques-uns, mon cher Ozanam.

[1] La grecque du soffite.

[2] Cela est vrai de Rome, mais non des provinces. On a signalé la grossièreté des bas-reliefs de l'arc triomphal de Susi, érigé à Auguste. (Murray, *Handb. It.*, p. 7.)

Mais cette floraison des lettres, qui peut s'épanouir dans l'atmosphère tranquille du despotisme, parce qu'elle a sa racine dans le sol fécond de la liberté, et parce que le tronc de l'arbre a poussé dans l'atmosphère agitée quelquefois des révolutions, cette floraison brillante ne tarde pas à pâlir, quand le sol se dessèche et quand la séve s'appauvrit. Les temps de calme doivent le principe de leur grandeur littéraire aux temps de trouble qui l'ont précédé; ils contiennent le principe de la décadence des âges qui les suivent. Cette décadence se manifeste dès l'époque brillante d'Auguste.

Si l'architecture romaine sous Auguste fut à la hauteur des lettres, il n'en fut pas de même de la sculpture et de la peinture. On continua à dépouiller la Grèce de ses chefs-d'œuvre, mais nous ne savons pas qu'alors on ait appris d'eux à les imiter.

On cite surtout des tableaux apportés à Rome par Auguste. Le temple d'Apollon était orné de statues grecques; la *Schola* d'Octavie, édifice qui tenait à son portique, était un véritable musée de sculpture grecque; mais les chefs-d'œuvre qu'on indique dans ces deux édifices pouvaient être plus anciennement à Rome, ou y avoir été placés depuis, tandis que nous savons qu'Auguste avait apporté ou fait venir de Grèce la Vénus Anadyomène de Cos.

Auguste paraît avoir plus goûté la peinture que la sculpture. C'est un tableau qu'il emportait toujours

avec lui[1], et non une statue comme Brutus[2]. Il fit placer diverses peintures dans le temple de César et dans la Curie. Lui faisant hommage d'un produit de son art de prédilection, Tibère mit dans son temple l'Hyacinthe de Nicias[3].

On voit moins de sculpteurs grecs à Rome, sous Auguste, que dans les derniers temps de la république. Je n'y trouve guère que l'Athénien Diogène, qui fit pour le Panthéon d'Agrippa des caryatides[4] et d'autres statues très-admirées, mais qui furent placées trop haut pour qu'on pût les bien voir : faute de goût qu'on n'eût point commise dans la patrie de Diogène, et où l'on sent un peu la barbarie romaine, même à l'époque de la plus grande culture. Les artistes grecs, accoutumés dans leur patrie au régime républicain, se sentaient moins attirés vers Rome, qui venait de recevoir un maître; plus tard, ils s'y résignèrent, et ornèrent de leurs œuvres le palais impérial. La peinture fut cultivée par un Romain, Ludius, mais une peinture uniquement décorative[5] et de fantaisie, des paysages capricieux sur les murs, dont on a trouvé à

[1] La Némée de Nicias.

[2] Brutus avait une vive admiration pour un enfant de Strongylion.

[3] Pl., xxxv, 4, 10; 10, 36 et 11, 40.

[4] Pl., xxxvi, 5, 11. « Les caryatides, dit Pline, étaient *in colonnis*. » Je crois que cela veut dire entre les colonnes (quelles colonnes?); c'était probablement encore une faute du goût romain. A l'*Erechtheum*, les caryatides, qui servent elles-mêmes de colonnes, ne sont point placées entre les colonnes.

[5] Pl., xxxv, 10, 37.

Rome quelques échantillons, et dont il faut aller chercher des spécimens plus nombreux dans les paysages d'Herculanum et de Pompeï.

Le règne d'Auguste fut la fin de la vie romaine, et, malgré son éclat extérieur, comme me le faisait remarquer un historien illustre, M. Guizot, Gibbon a eu raison de commencer à ce règne son *Histoire de la Décadence de Rome*.

On croit que l'église de Saint-Étienne-le-Rond est bâtie sur l'emplacement du *Macellum Augusti*. S'il en est ainsi, les supplices des martyrs, hideusement représentés sur les murs de cette église, rappellent ce qu'elle a remplacé.

Auguste, administrateur infatigable, ne pouvait négliger le soin des routes. Tantôt il faisait supporter au trésor public les frais d'entretien ; tantôt, comme pour la voie Flaminia, il s'en chargeait lui-même, sur quoi Dion Cassius, qui est loin d'être un écrivain factieux, fait la réflexion suivante : « Je ne vois pas où était la différence entre le trésor particulier d'Auguste et le revenu public. » Je suis entièrement de l'avis de Dion Cassius. En effet, sous un gouvernement absolu, on ne comprend pas bien quelle différence il peut y avoir entre le trésor de l'État et le trésor du prince, ce dernier trésor étant la portion de la fortune publique que le prince a jugé à propos de s'approprier.

Cependant, on ne peut nier que cet anéantissement

intérieur de la vie politique et morale de Rome n'ait été recouvert d'une grande magnificence extérieure. L'éclat des lettres, sous Auguste, n'est pas douteux. La splendeur des arts nous est attestée par les ruines du Panthéon, du temple de la Concorde, du temple de Castor et Pollux, et surtout du grand temple de Mars Vengeur. Auguste embellit Rome, administra sagement l'empire. Ses généraux firent des guerres heureuses. Lui-même reçut les hommages du monde, et des peuples indiens lui demandèrent la paix, et, entre autres dons, lui envoyèrent des tigres [1].

Auguste avait donc lieu d'être satisfait; le monde l'admirait, et le peuple était à ses pieds.

Quand je parle de la servilité du peuple romain, j'entends la servilité du grand nombre. Il y eut sous Auguste une minorité qui n'accepta le joug que par force, et protesta toutes les fois qu'elle en trouva l'occasion.

Cette minorité exista toujours sous l'empire, bien faible sans doute, car elle se composait uniquement des âmes honnêtes et courageuses.

Quand Auguste, donnant pour les lois l'exemple d'un respect qui aurait pu paraître sincère, s'il n'en avait pas foulé aux pieds le principe, était venu, comme un simple particulier, témoigner contre

[1] Dion Cassius (LIV, 9) croit que ces tigres furent les premiers qu'on vit à Rome. Ce ne peut être vrai que des tigres de l'Inde. On y avait déjà vu des tigres d'Afrique.

un de ses généraux, l'avocat de ce général lui demanda ce qu'il faisait là et qui l'avait appelé[1]. Dans le jugement de Cæpio, où les accusés, condamnés à l'exil comme coupables de conspiration, furent égorgés par ordre supérieur, il s'était trouvé des juges pour les absoudre, ce qui me semble constituer une forte prévention en faveur de leur innocence.

Ce fut après le jugement dans lequel plusieurs voix avaient prononcé l'acquittement de Cæpio, qu'Auguste recomposa le sénat. Ce sénat sans indépendance n'avait nul goût à ses inutiles assemblées ; on ne se souciait pas plus d'être sénateur que tribun[2]. Il fallut, à plusieurs reprises, augmenter l'amende qui frappait les absents pour décider ces tristes sénateurs à venir en séance[3].

D'autres faits montrent que tout sentiment de résistance ne fut pas d'abord étouffé à Rome par l'habile despotisme d'Auguste.

Il suffit de son absence pendant quelques mois, pour qu'on vît renaître les agitations du Forum. Auguste, alors en Sicile, s'était réservé un des deux consulats ; comme il ne le prenait point, deux candidats se mirent sur les rangs. Il en résulta un grand trouble, c'est-à-dire le mouvement qui accompagne toujours une élection véritable. Les prudents en furent

[1] D. Cass., LIV, 3.
[2] *Ibid.*, 26.
[3] *Ibid.*, LIV, 18; LV, 3.

fort effrayés, et engagèrent Auguste à revenir ; il ne revint pas, mais appela près de lui les candidats, les tança fort d'avoir osé l'être, et leur défendit de mettre le pied à Rome pendant les élections. Les choses ne s'en passèrent pas plus tranquillement, et un des deux concurrents fut nommé[1]. Cependant la soumission de Rome ne fut pas encore complète. Les élections d'un préfet de Rome furent si orageuses qu'il ne put être nommé, et il fallut que, pendant un an, Rome se passât de préfet[2].

Une autre fois, le désir qu'Auguste avait témoigné de se réserver un consulat souleva et ensanglanta la ville. Le consul chargé, en l'absence d'Auguste, par le sénat, d'y rétablir la soumission, n'osa l'entreprendre. Auguste, voyant que lui-même n'en viendrait pas à bout, fut contraint de renoncer à son dessein[3], et de désigner pour consul un ancien proscrit.

A son retour, un autel fut élevé à la *Fortune qui revient*. En effet, ce gouvernement, qui reposait tout entier sur lui, avait besoin de sa présence. On le vit bien après sa mort. Il en est toujours ainsi du pouvoir absolu, et ce serait, quand il n'y en aurait pas d'autre, une raison suffisante pour rejeter l'expédient nécessairement précaire du despotisme.

Mais toutes ces tentatives impuissantes d'affranchis-

[1] D. Cass., LIV, 6.
[2] *Ibid.*
[3] D. Cass., LIV, 10.

sement tournaient au profit de l'omnipotence d'Auguste. Cette fois, il fut, à son retour, investi des fonctions de censeur pour cinq ans et du consulat à vie. Dans l'entraînement de réaction contre un élan passager vers la liberté, qui dominait alors, on lui demanda de faire toutes les lois qu'il voudrait, et on lui offrit de jurer par avance qu'elles seraient observées. Auguste répondit par ces sages paroles, qui devraient dégoûter tous les gouvernants du serment politique : « S'ils approuvent dans leurs cœurs les lois qu'ils voteront, elles seront observées par eux, même sans qu'elles aient été jurées ; sinon, tous les serments du monde n'en empêcheront pas l'abrogation [1]. »

Ces complaisances infatigables du sénat n'empêchaient pas toutefois qu'il y eût dans le peuple un certain mécontentement des impôts que le besoin d'argent força Auguste d'établir. Ils produisirent un si mauvais effet qu'Auguste craignit un soulèvement. Il fit sortir de la ville et relégua au delà du centième mille les gladiateurs et les esclaves à vendre[2]; les autres restèrent. Sous le coup des impôts et de la faim[3], le peuple commençait à désirer du nouveau et à le dire hautement; la nuit, des affiches séditieuses étaient placardées sur les murs. Le chef apparent de ce mouvement était un certain Rufus. On soupçonnait bien

[1] D. Cass., LIV, 10.
[2] D. Cass., LV, 26.
[3] *Ibid.*, 27.

que d'autres étaient derrière lui, mais on ne pouvait les découvrir.

J'ai beau faire, l'étude des monuments fondés par Auguste, en me transportant dans le siècle vanté auquel il a donné son nom, me ramène toujours en présence de ce fait, qu'il m'est impossible d'admirer.

Un peuple fatigué du désordre, au lieu de chercher à en sortir par des institutions qui établissent la vraie liberté, se livre sans condition à un homme. Cet homme, avec une habileté extrême, en déguisant à ce peuple sa servitude et en la parant, est parvenu à l'établir irrévocablement, et il a fondé cet empire romain, qui a eu ses heures d'éclat, mais, hors un petit nombre de souverains, n'offre pas un grand caractère; où une seule volonté peut tout contre le droit, et ne cède qu'à la force; où l'individu n'existe point, où la société ne vit pas; où le despotisme, tempéré d'abord par la prudence, obéissant bientôt à sa nature, tourne à la folie, et fait voir à l'univers des cruautés et des turpitudes monstrueuses, jusqu'au jour où ce misérable pouvoir, que donne et retire une soldatesque sans gloire, est balayé par les Barbares.

Ce résultat de l'institution est assez triste pour qu'on en demande compte à celui qui, après César, en fut le principal auteur. Et il ne faut pas chercher d'autres motifs à la colère qui peut, à son nom, saisir un ami de la liberté, surtout quand ses études l'ont

forcé de vivre longtemps dans une ville où la plupart des monuments dont il reste quelque chose, les portraits mille fois répétés d'empereurs qui vous assiégent dans les galeries et les musées, les noms même des lieux où l'on vit, retracent si souvent les hontes, les bassesses, les misères de l'empire; où les monuments et les souvenirs des bons empereurs font bénir leur mémoire, mais ne peuvent faire pardonner à un régime détestable que quelques hommes, exceptionnellement admirables, ont été impuissants à améliorer.

Quel est-il donc cet homme? Puisque les monuments magnifiques qu'il a élevés, et dont quelques débris sont encore là pour nous ravir d'enthousiasme, ne m'empêchent point de le juger sévèrement, je suis obligé, pour répondre aux louanges banales que ces monuments de l'art et ceux des lettres lui ont fait trop souvent adresser, et qui, pour quelques-uns, redoublent à Rome, je suis obligé par mon sujet lui-même d'examiner rapidement le caractère et l'œuvre politique d'Auguste.

D'abord, quand on parle d'Auguste, il ne faut pas oublier Octave. On ne supprime pas à volonté son passé. Quand le bourreau a jeté sa chemise sanglante, il demeure le bourreau.

Il est assez probable que Robespierre, quand le coup de pistolet de Médat l'arrêta, allait faire cesser la Terreur, qui ne pouvait pas toujours durer : s'il était

parvenu à fonder ce qu'on appelle un gouvernement régulier, un despotisme sage, il n'en eût pas moins été Robespierre. Pour ne pas sortir de Rome, on y peut rencontrer d'anciens brigands, qui, après avoir trahi leurs complices, ont obtenu leur grâce, et ont mené depuis une vie irréprochable ; je ne me suis jamais senti, je l'avoue, un grand penchant pour ces brigands convertis.

Le triumvir avait été horriblement cruel ; l'empereur eut assez de bon sens pour ne pas l'être inutilement : toujours guidé par le souvenir de César, il voulut aussi arriver à l'apaisement par une douceur habile. Mais il ne faudrait pas croire cependant que cette douceur n'ait jamais été oubliée par Auguste. C'est après la bataille d'Actium qu'il mit à mort le fils aîné d'Antoine, arraché à la statue de César, au pied de laquelle il s'était réfugié ; le fils de César et de Cléopâtre, que l'adoption avait fait son frère ; le fils de Curion, si dévoué à César. Le triumvir avait fait combattre un père contre son fils : l'empereur fit tirer au sort Aquilius Florus et son fils, vaincus les armes à la main, permettant de vivre à celui que le sort ne désignerait pas au supplice ; le père s'étant, avant l'épreuve, volontairement offert pour mourir, le fils se tua [1]. L'empereur, en cette circonstance, n'est-il pas aussi odieux que le triumvir? et le jour

[1] D. Cass., LI, 2.

où Mécène, le voyant acharné à condamner, lui envoya ses tablettes sur lesquelles il avait écrit ces mots : « Lève-toi, bourreau ! » ne l'appela-t-il pas par son nom ?

On cite, comme une preuve de l'humanité d'Auguste, la fameuse histoire de Vedius Pollion, qui donnait à manger des esclaves vivants à ses murènes, pour que leur chair en fût plus délicate, et dont Auguste fit briser les vases les plus précieux, parce que Vedius avait condamné un esclave à être dévoré par les murènes pour avoir cassé un de ces vases. La peine me semble légère pour une si épouvantable barbarie. Du reste, il fallait bien qu'il n'eût pas laissé une grande colère dans le cœur de Vedius, car il fit Auguste son héritier, ni une bien grande indignation dans le cœur d'Auguste, car il accepta l'héritage. On dit bien qu'Auguste fit abattre la maison de Pollion, et bâtir à la place un monument qui porta le nom de Livie ; mais comme le legs avait été fait sous la condition expresse qu'Auguste construirait un édifice public [1], il ne pouvait guère agir autrement.

Il y eut des conspirations contre la vie d'Auguste, et il ne put s'en étonner. Lui, il avait conspiré contre la république, il avait fait couler le sang des citoyens dans les rues de Rome, et on voulait répandre le sien : c'était une loi de cette justice qui punit le crime par

[1] D. Cass., LIV, 23.

le crime. Au milieu de sa prospérité, il craignait toujours pour sa vie, et il se vit obligé de mettre une cuirasse sous sa toge pour venir dans le sénat, composé de ses créatures[1].

La première conjuration contre Auguste dont parle l'histoire, celle de Fannius Cæpio, me semble douteuse. Les accusés, qui n'avaient aucune garantie, firent défaut. Ils furent condamnés, mais pas à l'unanimité, à l'exil... et tués[2]. Cela fait, Auguste fut généreux. Le père de Cæpio ayant affranchi un esclave qui avait fui avec son fils, et en ayant conduit un autre, qui l'avait livré, à travers le Forum pour le mettre en croix, l'empereur ne s'en fâcha point.

Auguste épargna Cinna, et c'est le moment d'examiner ce trait fameux de la clémence d'Auguste. C'est la seule fois qu'il ait pardonné à des conspirateurs. Suétone et Dion Cassius en énumèrent plusieurs, qui furent punis; ce dernier historien n'ose affirmer qu'ils aient tous été coupables[3].

D'abord, il faut séparer le fait historique de la légende dont la rhétorique de Dion Cassius et de Sénèque l'ont entourée, et que le génie de Corneille a rendu populaire. Il n'est point vraisemblable qu'Auguste ait cédé, en cette circonstance, aux conseils de Livie; elle n'a pas plus demandé à Auguste la grâce de Cinna

[1] D. Cass., LIV, 12.
[2] D. Cass., LIV, 3.
[3] D. Cass., LIV, 14; Tac., *Ann.*, I, 10.

que l'impératrice Joséphine n'a demandé à Napoléon la grâce du duc d'Enghien. Livie, nous le savons, se maintint près d'Auguste en étant toujours de son avis. Les harangues que Dion met dans sa bouche[1] ont été évidemment forgées par l'historien. J'en dirai autant du discours que Sénèque fait adresser par Auguste à Cinna, et qu'a en partie reproduit Corneille. Auguste et Cinna étaient seuls, et on ne voit point comment Sénèque aurait pu avoir connaissance de ce discours.

Le fait réduit à lui-même est celui-ci : un conspirateur gracié à une époque où personne ne conspirait plus, dix ans avant la mort d'Auguste, quand il n'avait plus d'ennemis à redouter. A en croire Sénèque, il y aurait eu bien de l'étalage dans cette facile générosité. D'autres souverains ont pardonné plus simplement à des conspirateurs plus dangereux que Cinna.

Malgré ma profonde admiration pour le génie de Corneille, je n'ai jamais bien compris sa pensée dans *Cinna*. Il exprime magnifiquement l'horreur de la tyrannie, il met dans la bouche même d'Auguste la condamnation d'Auguste :

> Quoi ! tu veux qu'on t'épargne, et n'as rien épargné !...

Puis, tout à coup, cet odieux Auguste prend le beau rôle, et c'est lui qu'il faut admirer. Je confesse ne

[1] D. Cass., LV, 14 et suiv.

pouvoir m'intéresser beaucoup à cette clémence, que Sénèque lui-même appelle une cruauté fatiguée; ni à Cinna, qui ne veut pas qu'Auguste dépose le pouvoir pour avoir le plaisir de le tuer, puis accepte avec reconnaissance son pardon, et de plus le consulat, de celui qu'il voulait absolument assassiner. Émilie a de mâles sentiments, mais elle les abandonne trop à la fin, et les dément d'une manière fâcheuse, en paraissant reconnaître la vérité de cette conclusion de Livie qui semble la moralité, selon moi, très-immorale de la pièce :

> Tous ces crimes d'État qu'on fait pour la couronne,
> Le ciel nous en absout, alors qu'il nous la donne.

La cessation des guerres civiles, auxquelles Auguste avait pris une si grande part, fut certainement un bienfait pour l'Italie, et plusieurs municipes se relevèrent de leurs ruines. Nibby[1] cite Veies aux portes de Rome; mais cette résurrection ne fut pas bien complète, puisque Properce, qui vivait sous Auguste, nous montre un berger jouant de la trompe pastorale sur ses ruines, parmi lesquelles on fait la moisson[2].

On vante l'adoucissement du sort des provinces sous l'empire. Cet adoucissement a été ramené par

[1] *Dint.*, III, 408.

[2] Prop., IV, 10, 29. Il ne s'agit pas, comme paraît le croire Nibby (p. 407), d'un état de chose antérieur à Auguste, car Properce, né vers 708, parle au présent :

> *Nunc* intra muros...

M. Laboulaye à sa juste valeur[1]. Dans la suite de cet ouvrage, j'aurai à y revenir; mais je veux dès à présent en citer un exemple. Un Gaulois, Licinius, autrefois esclave de César, avait été nommé par Auguste procurateur de la Gaule. Il rançonna impitoyablement ses compatriotes. Ce Gaulois était spirituel. Comme les mois romains se comptaient dans l'origine à partir du mois mars, le douzième s'appelait le dixième (*december*). Licinius en concluait que le mois de décembre étant le dixième, il fallait en ajouter deux autres, qu'il appelait les mois Augustes, donnant ainsi à l'année quatorze mois, et faisant payer les tributs mensuels en conséquence. Les Gaulois se plaignirent. Auguste parut hésiter à croire leur rapport et à punir Licinius. Mais Licinius trouva le moyen de décider l'empereur à ne rien admettre, et ce fut en étalant sous ses yeux le fruit de ses rapines, et en le partageant avec lui; l'ayant amené dans sa demeure, il lui montra des amas d'or et d'argent, et lui dit : « On ne pouvait laisser de telles richesses à ces peuples barbares, je les ai rassemblées pour te les offrir. » Dès lors Licinius fut innocent[2].

Ce trait se rattache particulièrement à mon sujet, car c'est avec cet argent qu'Auguste fit bâtir son Fo-

[1] *Lois criminelles des Romains*, p. 404.

[2] D. Cass., LIV, 21. A Licinius commencent les fortunes d'affranchis, qui, sous Claude et Néron, furent si scandaleuses, et mirent dans les mains de Pallas, d'Épaphrodite, de Narcisse, de magnifiques jardins

rum, dont, comme on le voit, nos pauvres aïeux les Gaulois firent les frais.

Quand on peint le règne d'Auguste comme une ère de paix, on exagère beaucoup. Sous Auguste, on eut la guerre en Espagne, en Gaule, en Orient, dans la région du Danube. Auguste ferma le temple de Janus, mais il dut le rouvrir deux fois. Le sénat éleva un autel à la Paix Auguste en 741 ; il s'était trop hâté, car en 767, année de la mort de l'empereur, Tibère faisait encore la guerre en Illyrie. Consentir au despotisme pour assurer la paix est une des plus grossières illusions qui puissent séduire les hommes, et elle les séduit toujours. Le despotisme a besoin de la guerre, parce qu'il a besoin de soldats. Auguste était forcé d'occuper les siens. Aucune de ces guerres ne fut très-glorieuse. L'expédition d'Arabie fut un désastre de Moscou en petit, avec la différence des climats. La guerre contre les Germains commence par des revers, et finit par une grande défaite.

sur l'Esquilin et sur le Cœlius. Licinius devait avoir aussi les siens. C'est à lui que se rapportent, suivant un scholiaste, les deux demi-vers de Juvénal (*Sat.*, I, 108) :

Ego possideo plus
Pallante et Licinis.

Mais le vers de Perse (II, 36) :

Nunc Licini in campos, nunc Crassi mittit in ædes,

qu'on lui rapporte aussi (Nibb., *R. Ant.*, II, p. 104), me paraît plutôt faire allusion aux jardins Liciniens. Juvénal cite Licinius avec Pallas, affranchi comme lui ; Perse le cite avec Crassus, qui était un Licinius. Je pense qu'il s'agit de ses jardins sur l'Esquilin, appartenant à la gent Licinia, et de sa célèbre maison du Palatin.

Durant la plus grande partie de son règne, Auguste eut affaire aux peuples germaniques. L'empire à peine fondé, ceux qui, sous les noms de Barbares, devaient l'envahir et le détruire, l'entouraient et le menaçaient. C'est pourquoi la défaite de Varus, en Germanie, fut pour Auguste un coup si terrible. « A cette nouvelle, dit Dion Cassius[1], il déchira ses vêtements et ressentit une grande douleur, à cause de son armée anéantie, et de la crainte des Germains et des Gaulois, qu'il voyait déjà en Italie et à Rome. »

Dans sa terreur, Auguste fit sortir de Rome tous les Germains et tous les Gaulois qui s'y trouvaient. Les Germains devaient y revenir, et les successeurs d'Auguste en sortir à leur tour.

L'esprit militaire lui-même périt par le despotisme, et on vit, sous Auguste, des signes manifestes de l'affaiblissement de cet esprit. Après la défaite de Varus, ceux qui avaient atteint l'âge militaire ne voulaient pas se faire inscrire. Auguste punit ce refus de servir par l'amende et l'infamie; mais ces peines furent insuffisantes, et il fallut avoir recours à la peine de mort[2].

Les abominables iniquités exercées sur les peuples germains par Varus sont un singulier commentaire des paroles d'Auguste, qu'on lit dans l'inscription

[1] D. Cass., LVI, 23.
[2] *Ibid.*

d'Ancyre: « Je n'ai point fait de guerre injuste[1]. » Ici l'injustice fut poussée à l'excès et terriblement punie. Le nom d'Arminius ou Hermann est resté, pour les Allemands, le symbole de la délivrance nationale. Dans la Valhella, ce panthéon élevé aux gloires germaniques, un peintre allemand a pu se donner le plaisir de représenter, cette fois au lieu des chefs germains agenouillés devant un empereur, comme on les voit sur les monuments de Rome, des guerriers romains aux genoux d'un chef germain. Un des tableaux complète l'autre.

Le patriotisme avait porté un savant allemand, E. Braun, à reconnaître Arminius dans un buste du Capitole dont la physionomie semble germanique, et dont les cheveux bouclés donnent l'idée d'un homme blond[2]. Mais comment ce buste aurait-il pu être fait à Rome, et d'où aurait-il pu y venir?

La nature de cet ouvrage ne comporte pas une étude approfondie des lois d'Auguste. En général, elles furent sages. Plusieurs tendaient à l'amélioration des mœurs (*de adulteriis*, *de ordinibus maritandis*); mais les siennes étaient loin d'être pures, et, quand on déclamait sur ce sujet dans le sénat, on le piquait par des allusions à sa propre incontinence. Comme censeur, il eut à condamner un jeune homme qui avait épousé sa maîtresse. C'est ce qu'Auguste

[1] Nulli genti bello per injuriam inlato.
[2] *Musée du Capitole, salle des philosophes*, au fond de la salle.

avait fait lui-même : il se rejeta sur le désordre des temps[1]. En entendant cette apologie embarrassée, on eût bien ri, si l'on eût osé.

Une de ces lois (*lex Julia Poppæa*) imposait, dans l'intérêt des mœurs et de la population, des peines aux célibataires récalcitrants et aux veuves qui ne se remariaient pas. Dion Cassius fait tenir à Auguste deux singuliers sermons moraux et économiques sur le mariage, dans lesquels il prêche, comme toute l'antiquité, une thèse diamétralement opposée à celle de Malthus.

Ces mesures, prises par Auguste contre les mauvaises mœurs, ne produisirent pas un grand résultat, comme on le vit par les temps qui suivirent. En fondant l'empire, ce moraliste ouvrit l'ère des monstrueux désordres dont cette forme de la société romaine devait étonner les siècles.

Il va sans dire que, parmi les lois d'Auguste, il en est qui ont pour but de réprimer la liberté. La loi *de majestate* fut dirigée contre les libelles[2], c'est-à-dire contre la liberté d'écrire, et la publicité du journal du sénat fut supprimée. L'éloquence, a-t-on dit, fut pacifiée par celui qui avait déjà fait quelque chose pour y parvenir en livrant la tête de Cicéron à Antoine, et sa langue à Fulvie. C'est ce que, dans nos temps, les

[1] D. Cass., LIV, 16.

[2] Digeste, LVIII, t. IV, § 4. Tac., *Ann.*, I, 72. D. Cass., LVI, 27. Suet., 55.

uns appelleraient la guerre à la presse et l'étouffement de la tribune, d'autres l'établissement de l'ordre.

Montesquieu reconnaît qu'Auguste a établi l'ordre, mais nous verrons plus loin le sens qu'il donne à ce mot.

Auguste, en tout contraire à la liberté, mit des bornes et des obstacles à l'affranchissement des esclaves[1], que le christianisme a favorisé. Il est vrai que les affranchissements testamentaires menaçaient d'inonder l'empire d'une population servile. Mais puisque les citoyens appelés libres étaient sans droits, qu'importait?

Quelques-unes de ces lois avaient paru sévères; mais pour apaiser le mécontentement des sénateurs, il leur donna de l'argent. Au peuple, qui murmurait de l'absence du mime Pylade, qu'un parti avait chassé de la ville, — les querelles de parti avaient lieu alors dans le cirque, — il rendit Pylade[2]. Consoler de la liberté en enrichissant ou en amusant ceux qui l'avaient perdu, et les en distraire, était le grand art d'Auguste. Un comédien comprit cet art, qui ressemblait au sien. Ce même Pylade lui dit un jour : « Laisse-nous quereller entre nous; nos querelles occupent le peuple, et c'est ce qu'il te faut. »

Auguste ne fut pas plus un grand législateur qu'il ne fut un grand homme de guerre. Quelle réforme im-

[1] Loi Furia Caninia. Suet., *Aug.*, 40.
[2] D. Cass., LIV, 17.

portante a-t-il introduite dans la législation romaine, si ce n'est celle qui garantit l'exécution des fidéicommis ? Il fit de minutieux règlements de police pour la police des théâtres. La plupart de ses lois furent des lois de haute police, et voilà tout. Il n'a pas recueilli et coordonné l'ensemble des lois romaines, comme voulait le faire César, et comme l'a fait Justinien ; il n'a pas approprié à son temps l'ancienne jurisprudence de son pays, comme l'a fait Napoléon.

Depuis qu'il est de mode d'invoquer la démocratie pour fortifier le pouvoir, ce qui ne persuade pas toujours la démocratie, on a fait ressortir l'influence égalitaire de l'empire, et voulu transformer Auguste en démocrate. Il y a là une confusion d'idées grossière, et qui ne devrait plus tromper personne, quand même elle n'eût pas été pulvérisée par Tocqueville : on assimile l'égalité dans la liberté et l'égalité dans la servitude ; or, c'est celle-ci qu'Auguste a établie. A une époque où il n'y avait plus que cinquante familles patriciennes, il fallait bien créer des patriciens. Comme César, Auguste a donné le rang de patricien à des plébéiens[1] ; mais ce n'est pas là l'égalité, c'est le privilége mis à la portée de tout le monde, ce qui est bien différent ; j'ajouterai que, sous Auguste, le patriciat était un pur néant. On ne peut donner ce qu'on a détruit.

[1] Tac., *Ann.*, XI, 25. D. Cass., XLIX, 43 ; LII, 42.

Gibbon et de nos jours M. Laboulaye ont dit nettement ce que valait cette prétendue égalité, créée par Auguste. « Les Romains, écrit Gibbon, aspiraient à être égaux, ils furent nivelés par l'égalité de l'esclavage asiatique. »

Comme cet esclavage était imposé au nom du peuple, quelques-uns se persuadent et voudraient nous faire croire que le despotisme des empereurs était le despotisme du peuple : celui-là même, il ne faudrait pas l'admettre ; mais M. Laboulaye leur avait d'avance très-bien répondu :

« En théorie, sous l'empire comme sous la république, le peuple fut le souverain, tout dépendait de lui, et l'empereur ne fut que le délégué de la nation. En fait, la puissance populaire alla s'amoindrissant jusqu'à ce qu'elle devînt une lettre morte. La souveraineté du peuple ne resta dans les constitutions que pour justifier le despotisme impérial[1]. »

Et qu'on ne parle pas de la nécessité de sauver l'État. Rien ne pouvait être pis pour les Romains que ce qui leur est arrivé, que de devenir, selon l'expression de Montesquieu, « le plus vil de tous les peuples[2]. » Il en est qui trouvent ce malheur le plus grand de tous, qui pensent, comme Cicéron[3], que nous ac-

[1] *Lois criminelles des Romains*, p. 386.

[2] *Grandeur et décadence des Romains*, xv.

[3] Tenemur undique, neque jam quo minus serviamus recusamus, sed mortem et ejectionem quasi majora timemus, quæ multo sunt minora. (*Ad Att.*, II, 18.)

ceptons la servitude parce que nous craignons trop la mort ou l'exil, et pas assez ce qu'il faudrait encore plus craindre. Il en est qui pensent que les nations ne doivent pas, selon l'expression du poëte romain, pour conserver la vie, perdre ce qui seul est un motif de vivre :

Et propter vitam vivendi perdere causas.

De plus, Rome n'a été sauvée de rien par l'empire, ni de la guerre, ni des révolutions, ni des Barbares.

Il s'est trouvé des hommes qui, au milieu des troubles, ont refusé le pouvoir qui leur était offert : Washington et Bolivar dans les temps modernes, Solon dans l'antiquité. Nous avons quelques vers de Solon[1], ce vraiment grand homme, dans lesquels il exprime noblement l'indignation généreuse qu'une pareille proposition lui inspirait. Auguste faisait aussi des vers et de beaux vers, mais je ne crois pas qu'il en ait jamais composé sur ce sujet.

Auguste, dit-on, fut un grand administrateur. Je le confesse. Je ne nie point les bienfaits d'une administration savante ; mais je m'en défie toujours un peu, car je vois dans l'histoire que ceux qui ont eu ce mérite ont presque toujours fait servir l'administration perfectionnée à régulariser et à consolider la servi-

[1] Plut., *Sol.*, XIV. Bergk, *Poetæ lyrici græci*, Solonis fragmenta, XXX, XXXII, p. 333 et 334.

tude. La Chine, avant sa décadence, a été sous ce rapport un modèle que l'Occident doit désespérer d'égaler. Auguste établit partout la régularité administrative, c'est-à-dire qu'il mit le meilleur ordre dans la servitude.

Il partagea la ville en quatorze régions, et chaque région en quartiers (*vici*), mis sous la surveillance de magistrats municipaux (*vico magistri*), nommés par le préfet de Rome[1]; et pour que ces magistrats ne regrettassent pas l'élection populaire des anciens édiles, il leur donna le plaisir de porter, à certains jours, la robe à bande de pourpre la *prétexte*, et d'avoir deux licteurs[2].

Sept corps de garde de pompiers, un pour deux régions, furent établis. Ils s'appelaient des vigiles, comme s'appellent aujourd'hui les pompiers de Rome; mais on peut donner ce dernier nom aux vigiles de l'antiquité, puisque les Romains connaissaient la pompe à incendie. Les incendies toutefois n'en continuèrent pas moins, car il n'est presque pas un monument important qui n'ait brûlé sous l'empire.

Les maisons, à Rome, étaient très-élevées et contenaient un grand nombre de locataires[3]; Auguste prescrivit que leur hauteur ne dépassât jamais soixante-dix pieds.

[1] Preller, *Die reg.*, p. 82.
[2] D. Cass., LV, 8.
[3] Vitr., II, 28.

Le nombre de ceux qui vivaient de l'assistance publique avait été réduit par César de trois cent vingt mille à cent cinquante mille. Auguste eût voulu le réduire encore, et même supprimer les distributions de blé[1]; mais il abandonna ce projet.

Il fit faire un cadastre et un recensement général de l'empire pour faciliter la répartition et le recouvrement de l'impôt, mesure qui eut pour but et pour résultat de l'augmenter considérablement[2]. C'est ce qu'a démontré Dureau de la Malle; et d'après les faits cités par le même auteur, on voit que la diminution des produits, qui avait commencé en Italie au temps des Gracques, « au lieu de s'arrêter pendant le siècle de paix dont jouit cette contrée *depuis l'avénement d'Auguste* jusqu'à la mort de Néron, *alla toujours en croissant*[3].» Augmentation de l'impôt et diminution des produits : voilà donc ce qu'a donné le régime réparateur d'Auguste.

Auguste n'en fit pas moins des choses utiles pour le gouvernement des provinces. Il créa, pour ce que nous appelons le service municipal, trois mille soixante-deux fonctionnaires. Il remplaça par des magistrats salariés les traitants qui prenaient à ferme les revenus publics.

Toutes ces choses ont leur prix, et je suis prêt à le

[1] Suet., J. Cæs., 41; *Aug.*, 42. D. Cass., XLIII, 21.
[2] Dureau de la Malle, *Économie politique des Romains*, II, p. 434.
[3] *Ibid.*, p. 254.

reconnaître. Auguste ne négligea rien de ce qui concernait la police d'une grande ville et d'un grand empire. Je conviendrai donc très-volontiers, je le répète, qu'Auguste fut un administrateur fort distingué et un très-bon préfet de l'empire romain. Ce mérite, avec celui d'avoir protégé et aimé sincèrement les lettres, dont je reparlerai à propos des grands poëtes qui, par leurs louanges démesurées, ont payé à usure ses bienfaits, ce mérite est le seul que je puisse découvrir chez Auguste. — Vous oubliez, me dira-t-on, l'art avec lequel il s'est élevé à la toute-puissance et s'y est maintenu. — Je suis assez niais pour mépriser profondément cet art-là.

Je vais tomber bien bas dans l'estime des habiles. Ce qui me révolte le plus dans le personnage d'Auguste, c'est sa constante hypocrisie[1] avant et durant l'empire. Avant l'empire, il joue Cicéron ; il trompe le sénat ; il va combattre en son nom Antoine, pour lui livrer bientôt l'État qu'il a été chargé de défendre contre lui, à condition qu'il aura sa part dans le bien volé : en attendant qu'il parvienne à dépouiller son complice et à prendre tout. Devenu empereur, « Auguste, rusé tyran, je transcris encore les paroles de

Ton maître était un fourbe, un tranquille assassin.
(Voltaire, *Épître à Horace.*)

« Welcher bei beschränkterem Geiste mit allen Künsten der Scheins vertraut war. » Rubino, qui s'exprime ainsi (*Untersuchungen über römische Verfassung und Geschicte*, I, p. 101), est un écrivain peu libéral. — « Ce despote hypocrite, » a dit M. Mérimée. (*Catilina*, p. 233.)

Montesquieu[1], conduit doucement les Romains à la servitude..... Pendant que, sous Auguste, la tyrannie se fortifiait, on ne parlait que de la liberté. »

Empereur, Auguste feignit plusieurs fois de vouloir déposer le pouvoir, et de ne le reprendre que malgré lui, vaincu par les supplications du sénat. Durant son règne, il recommença ce jeu tous les cinq ans. Auguste ne se lassait pas d'une comédie qui n'aurait dû tromper personne; et le peuple romain, affamé de servitude, y jouait de bonne foi un rôle assez ridicule, le rôle de complaisant, impérieux, se fâchant sérieusement, quand Auguste faisait mine de vouloir attenter à sa propre puissance.

L'année où l'empereur avait refusé d'être consul, le Tibre déborda encore une fois[2] : cela lui arrivait souvent. On alla en bateau dans la ville, ce qui se voit encore quelquefois. Le tonnerre abattit des statues dans le Panthéon, qu'Agrippa venait d'achever, et la lance que celle d'Auguste tenait à la main fut enlevée par la foudre. Une maladie contagieuse, qui fit abandonner la culture des terres, et une famine, qui s'ensuivit, désolèrent Rome et l'Italie. Un loup avait pénétré dans la ville, et le pont Sublicius avait été emporté[3]. Le peuple s'imagina que tous ces maux venaient de ce qu'Auguste n'était pas consul, et

[1] *Grand. et décad. des Romains*, XIII.
[2] D. Cass., LIV, 1.
[3] D. Cass., LIII, 33.

voulut qu'il fût dictateur; il enferma les sénateurs dans la Curie, les forçant à lui décerner ce titre, et les menaçant d'y mettre le feu, s'ils n'obéissaient. On remit à ces émeutiers serviles vingt-quatre faisceaux; ils les portèrent à Auguste en le suppliant d'être dictateur et pourvoyeur des vivres, car la multitude se persuade parfois, ce qui n'est pas vrai, qu'en se faisant esclave on est sûr de manger. Auguste accepta la charge de pourvoyeur des vivres, mais refusa la dictature. Le peuple l'en pressant toujours, il joua le désespoir, et déchira ses vêtements [1]. O Tartuffe!

Auguste ne voulait point être dictateur, parce que la dictature avait été abolie après la mort de César, à qui son ambition plus sincère avait coûté la vie. Rendu prudent par cet exemple, Auguste mit tout son art à dissimuler l'empire en l'établissant, et à simuler la république en anéantissant la liberté. Né de la république, il ne violenta point sa mère; il se contenta de l'étrangler sans la faire crier.

Auguste usa du même artifice au sujet des honneurs terrestres et divins que la bassesse du sénat voulait lui décerner.

Il se fit prier pour être dieu. Il repoussa d'abord la demande du sénat, qui voulait lui consacrer un autel

[1] Dion Cassius, tout sénateur de Commode qu'il était, a vu clair dans cette farce, à laquelle il applaudit: « Auguste, qui avait une puissance plus grande que celle des dictateurs, évita sagement l'odieux du nom. » (LIV, 1.)

dans la Curie[1]. Avec les sommes qu'on avait recueillies pour lui ériger des statues, il fit faire celles du Salut public[2], de la Concorde et de la Paix. L'adulation ne se découragea point, et quatre-vingt-dix statues de l'empereur, en argent, s'élevèrent dans Rome[3]. Auguste les fit enlever, et vendit l'argent, dont le prix lui servit à faire des offrandes en or dans son temple d'Apollon, en son nom et au nom de ceux qui lui avaient adressé cet hommage. Il n'avait permis d'abord qu'aux villes grecques de lui ériger des temples[4]; mais sa modestie finit par céder, même à Rome, car, avant la fin de sa vie, un sanctuaire lui fut érigé sur le Palatin.

De plus, Auguste porta la couronne radiée qui n'appartenait qu'aux dieux, mais que les rois de Syrie et César avaient déjà portée[5]. Comme il s'était glissé au despotisme, il se glissait à l'apothéose.

La fin de ce long mensonge approchait. La statue d'Auguste, qui avait été placée sur le Capitole, sans doute à côté de celles des rois, fut frappée de la foudre. Aux jeux qu'on célébrait en son honneur, un fou vint s'asseoir sur le siége de César, qu'on exposait dans

[1] D. Cass., LIV, 25.

[2] Ὑγιείας (D. Cass., LIV, 31), *Salutis*, la déesse sabine *Salus*.

[3] *Inscript. Ancyr.*, II, 15.

[4] D. Cass., LI, 20. Les temples dédiés à Auguste se multiplièrent après sa mort. On voit au Vatican (*Mus. Pio Clem.*) un autel qui a été dédié par le *custode* d'un édicule dédié à Rome et à Auguste.

[5] Prell., *R. Myth.*, 784.

ces jeux ; il prit la couronne de César et la mit sur sa tête[1] : on vit là pour Auguste un présage funeste ; on aurait dû y voir une annonce prophétique des destinées de l'empire et des empereurs en démence, comme Caligula, Commode, Héliogabale, qui devaient venir s'asseoir sur le trône fondé par César.

Auguste, dont la santé toujours languissante avait résisté cinquante ans aux hivers de Rome, affaibli par l'âge, alla chercher le climat plus doux de la Campanie. Il se retira aux environs de Naples, près du cap Misène, dans la villa de Lucullus, qui avait appartenu à Cornélie, mère des Gracques. Il semblait que l'ombre de ces derniers des Romains vînt étouffer ce fondateur de l'empire, l'empire que leur défaite et leur mort avaient peut-être rendu inévitable.

Dans cette même villa de Lucullus, où s'achevait la vieillesse du premier des empereurs, devait mourir le dernier. Où avait fini Auguste, devait finir Augustule.

Auguste mourut non loin de là, dans la ville de Nola. Son corps, embaumé, fut apporté jusqu'à Bovilles par les décurions des villes qu'il devait traverser. Là, il fut déposé dans le sanctuaire de la famille Julia, où il resta un mois. Les chevaliers, ordre auquel appartenait sa famille, vinrent le prendre à Bovilles et le portèrent sur le Palatin, dans le vestibule de sa mai-

[1] D. Cass., LVI, 29.

sòn. Au Forum, Tibère prononça son éloge des Rostres; Julien et Drusus, de la tribune établie par Jules César. Puis les sénateurs portèrent sur leurs épaules, jusqu'au Champ de Mars, en suivant la voie Flaminienne, le lit d'or et d'ivoire, orné de rideaux couleur de pourpre, où reposait son cadavre. Ils s'arrêtèrent entre la voie Flaminienne et le Tibre. Là, César attendait Auguste, qui devait être enfin rapproché par la tombe de celui qu'il avait toujours suivi de loin.

Dans la procession funéraire figuraient trois images d'Auguste : l'une en cire, revêtue d'habits triomphaux, apportée de sa maison du Palatin ; l'autre en or, de la Curie ; la troisième était sur un char de triomphe. Il avait pour cortége, outre les images de ses aïeux et des membres de sa famille, les images de tous les hommes célèbres de Rome depuis Romulus, tous ces grands citoyens de la République dont il avait détruit l'ouvrage. Au milieu d'eux, se voyait Pompée, entouré des nations qu'il avait vaincues[1] : petite hardiesse du sénat, entre Auguste et Tibère.

Ainsi Auguste prit possession de son grand mausolée, où l'on avait déposé avant lui les cendres de Marcellus et Drusus, de son gendre Agrippa, de sa sœur Octavie et de ses deux petits-fils, Caïus et Lucius[2].

[1] D. Cass., LVI, 34.

[2] Caïus et Lucius devaient s'y trouver, et Nibby n'en fait pas doute. (*R. ant.*, II, p. 527.) Cependant ils ne sont pas mentionnés dans les vers de Pedo Albinovanus, que cite Nibby.

Ce n'était pas seulement à lui-même, en effet, qu'Auguste avait destiné son mausolée, mais encore à sa famille, à sa race ; c'était une prise de possession dynastique par le tombeau. Avant toutefois qu'eût disparu du monde la descendance de l'impure Julie, seule descendante d'Auguste, le dernier de ceux qui devait la déshonorer, Néron, fut privé des honneurs de la sépulture impériale, et dut se contenter des jardins des Domitius, où l'on enfouit ses restes.

Les cippes funéraires de plusieurs des princes qui entouraient Auguste ont été reçueillis au Vatican; mais on n'a trouvé de lui ni cippe, ni urne funèbre. Sa statue colossale, qui semblait encore dominer Rome du haut de son mausolée, a également disparu, ainsi que les tables de bronze où étaient inscrits les faits mémorables de son règne, et que devaient conserver une copie et une traduction grecque, faites pour une ville lointaine d'Asie.

Auguste avait fait construire ce mausolée assez longtemps avant sa mort, quelques années après celle de Marcellus. Souvent, sur les sépultures privées, on lit ces mots : *Vivus, sibi fecit*, « vivant, il a fait ceci pour lui. » Les anciens n'aimaient point l'idée de la mort et ne la craignaient point.

De même, en Égypte, les Pharaons commençaient de leur vivant leurs pyramides : autrement ils eussent attendu bien longtemps leur sépulcre après leur mort, et leurs héritiers n'auraient peut-être pas élevé

pour eux de si gigantesques monuments. Du reste, ce n'était pas le seul rapport qu'eût celui-ci avec les sépultures de l'Orient. Tout était oriental dans le mausolée d'Auguste : d'abord son nom, emprunté au célèbre mausolée d'Asie ; puis sa forme, une pyramide à étages, pareille au bûcher d'Ephestion, à Babylone ; jusqu'aux deux obélisques qui furent plantés des deux côtés de la porte sépulcrale[1], comme en Égypte ils sont plantés à la porte des palais et des temples, et cela, parce que l'obélisque est le signe de la stabilité. Les placer devant un monument, c'est écrire sur la façade de ce monument : *A toujours*.

Les funérailles triomphales d'Auguste, c'était lui-même qui les avait prescrites et se les était décernées. Il ne voulut plus être modeste après sa mort. Il semble que son orgueil, toujours masqué par la prudence, ait voulu jeter ce masque en déposant la vie ; qu'après s'être privé pendant quarante-quatre ans de toutes les joies extérieures du despotisme, il ait voulu se les donner à toujours par son tombeau. Celui à qui suffisait la modeste maison du Palatin a eu besoin d'un mausolée pour l'habitation de sa cendre.

[1] Pl., *Hist. nat.*, xxxvi, 9, 14. Strabon, v, 3, 8, ne parle pas des obélisques; mais il a pu les oublier dans sa description. On ne dit pas d'ailleurs quel empereur les aurait mis là : qui, dans la famille d'Auguste, se soucia de lui après sa mort ? — Ces obélisques, où ne sont tracés nuls caractères, et qui, pour cette raison, ont pu être taillés en Égypte par des Romains, ont été placés, l'un sur la place de Monte-Cavallo, l'autre derrière Sainte-Marie-Majeure.

Ce mausolée existe encore, vide et dépouillé. Plus de marbres, plus de colonnes, plus d'ornements; à l'entour du monument funèbre, plus de plantations magnifiques et livrées aux plaisirs du peuple; mais une grande enceinte cachée dans des cours et des maisons, à laquelle on arrive par une petite rue, dont l'intérieur, blanchi à la chaux, garni de loges mesquines, n'a aucun caractère, et sert de théâtre à des baladins. La comédie est, du reste, à sa place dans le mausolée de l'homme hypocrite et timide, qui, pendant près d'un demi-siècle, joua au profit du despotisme la comédie de la liberté.

Les ruines et le souvenir des monuments élevés par Auguste ou pour lui plaire, sont encore le meilleur qui reste de lui. En faisant l'histoire de ces monuments, nous avons fait l'histoire de sa vie, et nous y avons pu observer l'histoire de sa politique. Le temple d'Apollon fut le trophée d'Actium, comme le temple de Mars Vengeur le trophée de Philippes. Nous pouvons contempler quelques débris de la maison modeste qu'il s'était choisie sur le Palatin, et l'immense ruine du tombeau qu'il s'était élevé à lui-même dans le Champ de Mars.

La grande séduction qu'Auguste offrit aux Romains, fatigués des discordes civiles dans lesquelles lui-même avait joué le principal rôle, ce fut la paix; je ne parle pas de la paix au dehors, qu'il ne put ou ne voulut point donner avec suite à l'empire, je parle

de la paix intérieure. Celle-là, on en jouit sous son règne, mais on l'avait payée de la liberté ; c'était trop cher. Pas plus au dedans qu'au dehors, il ne faut de paix à tout prix.

Celle qu'Auguste donna aux Romains a été durement caractérisée par Voltaire : « On admire encore le gouvernement d'Auguste, parce que Rome goûta sous lui les plaisirs, la paix et l'abondance... Comment peut-on tenir compte à un brigand, enrichi et affermi, de jouir en paix du fruit de ses rapines[1] ?... »

C'est à cette paix intérieure, et non à l'autre, qu'un autel fut consacré sous Auguste, car cet autel était dans le *Champ de Mars*.

Le moyen de sa politique fut de s'appuyer sur le souvenir de son oncle César ; le but de sa politique fut de fonder une dynastie : presque tous les monuments construits par Auguste nous ont révélé cette double pensée. Il acheva le théâtre commencé par César ; il agrandit après lui l'amphithéâtre ; ainsi que César, il creusa une naumachie ; il éleva ce grand temple de Mars que César avait projeté d'élever. Il avait poussé l'imitation jusqu'à piller le trésor de Lanuvium. Il appela *Julia* sa curie, sa basilique, *Julii* les nouveaux Rostres, même *Julium* le trésor (*ærarium*), dont le seul rapport avec César était d'avoir été violé et volé par lui. Il plaça son Forum à côté de celui de

[1] *Dict. philosoph.*, Auguste-Octave.

César, comme il donna son nom au mois qui suivait le mois auquel César avait donné le sien.

A d'autres édifices il donna les noms des personnes de sa famille. Il voulut qu'il y eût un marché de Livie, un portique d'Octavie, un théâtre de Marcellus, que la basilique d'abord appelée *Julia*, quand il l'eut refaite, portât le nom de ses petits-fils [1], qu'un bois fût appelé, en leur honneur, le bois de César. Il espérait rendre ainsi sa femme, sa sœur, ses petits-fils chers au peuple, les identifier avec Rome, s'emparer, pour ainsi dire, de Rome, de la reconnaissance et de l'imagination des Romains au profit de sa dynastie.

Mais cet espoir devait être trompé. Auguste put établir le despotisme, mais il ne put fonder une dynastie. Tibère, son successeur, ne lui était rien. Comme dit Pline, Auguste eut pour successeur le fils de son ennemi. Caligula, Claude et Néron ne descendaient de lui que par les femmes; et après eux, l'empire sortit entièrement de sa race.

La punition d'Auguste ne lui vint pas des Romains, qu'il avait asservis, mais de sa famille, dont il avait fait la grandeur. Ce genre de châtiment atteint parfois les despotes à qui tout réussit. Le premier grand-duc de Florence, Côme de Médicis, l'un des personnages

[1] Il voulait accoutumer aussi les provinciaux à regarder ses petits-fils comme ses héritiers. Le temple appelé la *maison carrée*, à Nîmes, était, comme nous l'apprend une inscription, dédié à Caïus et Lucius César. (Barthélemy, *Mém. de l'Acad. des inscript.*, XXXVIII, p. 500; Winckelmann, édit. Fea, VIII, 3, 13.)

de l'histoire moderne dont la carrière fut la plus semblable à celle d'Auguste, qui, comme le jeune Octave, se saisit par surprise du pouvoir parce qu'on ne se défiait pas de lui, et fit servir ce pouvoir conquis par la ruse à étouffer la liberté de son pays, Côme, qui fut habile et heureux, comme Auguste, vit, avant de mourir, son fils préféré tué par un frère, et, dit-on, le vengea en tuant le meurtrier. Il n'y eut pas de tragédie pareille dans l'intérieur d'Auguste; mais Némésis sut l'y atteindre autrement. Ses deux petits-fils moururent jeunes, presqu'en même temps, loin de Rome. L'insubordination de leur frère Agrippa força Auguste de le reléguer dans une île. Julie, par ses débordements, couvrit de honte la vieillesse de son père. Auguste vit avec douleur que ce pouvoir, acquis au prix de tant de sang, établi et conservé par tant d'artifices, était destiné à passer aux mains du fils de Livie, de ce Tibère qu'il n'aimait pas : ambitieuse pour son fils, dont elle fut soupçonnée d'avoir fait périr les frères, Livie attendait avec impatience, si toutefois elle ne la précipita point par un crime, la mort d'un époux dont sa dissimulation profonde avait encouragé les infidélités nombreuses, mais auquel peut-être elle ne les avait point pardonnées.

Telles furent la vie et la fin d'Auguste. J'ai révisé consciencieusement ce jugement porté sur Auguste, il y a plusieurs années[1]; et avec une étude plus

[1] M. Ampère veut parler ici du jugement qu'il a publié sur Au-

approfondie, je n'ai eu à le réviser que sur un point, l'absence de courage que Montesquieu et Voltaire avaient injustement attribuée à Auguste : je suis donc moins sévère qu'eux pour sa mémoire. A cela près, je persiste.

Je reconnais chez Auguste cette habileté qu'on a tant louée ; mais en vantant cette incontestable habileté, dont, on vient de le voir, les monuments élevés par lui conservent le témoignage, on oublie trop, selon moi, qu'elle alla jusqu'à l'hypocrisie. Surtout on ne parle pas assez de l'emploi qu'il en fit pour anéantir, par la destruction de toute vie politique dans l'État, toute énergie morale dans les âmes, et, par là, préparer cette dégradation permanente et cet affaiblissement graduel qui devait amener la ruine de l'empire romain.

Sans doute, il eut besoin d'un savoir-faire véritable pour arriver à l'empire; cependant ce savoir-faire même, on ne doit pas se l'exagérer. Octave eut, pour gagner les soldats, la double séduction du nom et de l'héritage de César. Il employa tous les moyens; on le

guste en 1856 dans la *Revue des Deux-Mondes*, et dont il a fait la conclusion de ce chapitre. Ce jugement, qui commence à l'alinéa suivant, est en effet littéralement reproduit dans les pages qu'on va lire, sauf quelques retouches et quelques additions, — telles que celle de l'alinéa qui se termine, p. 319, par la citation d'une phrase de Salluste, et celle de divers détails sur les portraits d'Auguste, — et moins cinq ou six alinéas où se trouvaient des considérations qui ont été présentées et développées ailleurs. (*Note de l'éditeur.*)

vit tour à tour s'appuyer sur le sénat ou se déclarer contre lui, s'unir ou se brouiller avec Antoine. Il s'allia, quand il le fallut, à Decimus Brutus, le plus odieux des meurtriers de César, dont il était le familier et semblait être l'ami; il est vrai qu'Octave en même temps cherchait à le faire assassiner. Et puis y avait-il réellement de l'habileté à réussir par les monstruosités du triumvirat, quand chacun des trois scélérats qui le composaient livrait aux deux autres ses propres amis, pour acheter par leur sang le sang de ses ennemis, quand on faisait prendre la toge virile à un enfant pour avoir le droit de le tuer? Dans le considérant de la loi des proscriptions, il était prescrit de s'en réjouir; mais la postérité n'est pas forcée de se soumettre à cet édit : pour elle, l'assassinat n'est pas de la politique. L'absence absolue de scrupules est un don rare; là où il se trouve, il procure de grands avantages, seulement il ne faut pas l'admirer outre mesure.

Oui, Auguste eut cette sorte d'habileté pour laquelle les modernes ont inventé le nom de machiavélisme, et que cependant Machiavel n'a pas admirée chez Auguste. Il était plein d'égards pour les patriciens, qu'il craignit toujours; il était débonnaire pour le peuple. Ce peuple, qui devait aimer Néron, l'aimait, lui apportait son offrande pour rebâtir sa maison, frappée par la foudre; et lui ne prenait de cette offrande des petites bourses qu'un denier.

Auguste, c'est encore une justice à lui rendre, mesurait très-habilement la tyrannie aux circonstances : il comprimait plutôt qu'il n'opprimait. Sous lui, dit Sénèque, la parole n'était pas encore dangereuse, mais pouvait être fâcheuse. Il laissait faire (pas toujours cependant) des épigrammes et des satires, mais il étouffait soigneusement la publicité. S'il n'y avait pas de presse à Rome, il y avait des journaux : c'est un point qui n'est plus controversé depuis l'ouvrage de M. V. Leclerc sur les *Journaux chez les Romains*. Le journal du sénat rendait compte de ses actes (*senatus acta diurna*.) César en avait ordonné la publication, Auguste l'interdit.

Tout cela c'est de l'habileté, si l'on veut ; mais, à côté de l'habileté, il y eut chez Auguste l'hypocrisie. Auguste était habile, quand il faisait élever un temple à Mars Vengeur ou à César, quand il donnait le nom de Marcellus à un théâtre, celui d'Octavie ou de Livie à un portique. Il était hypocrite le jour où, tout-puissant, placé par un décret du sénat au-dessus des lois, devant ce sénat qui lui appartenait, il déclarait vouloir déposer l'empire et rendre aux Romains la liberté, le jour où, mettant un genou en terre devant le peuple et découvrant sa poitrine, il refusait le titre de dictateur.

Et puis quel a été le résultat de toute cette dissimulation, tantôt seulement prudente, tantôt effrontée ? A quoi ont abouti toutes ces ruses, tous ces artifices ?

Auguste a donné la paix intérieure aux Romains; mais cette paix était celle qui, comme dit Tacite, est un nom de la servitude. Il a fondé l'organisation de l'empire, c'est-à-dire la désorganisation de la société romaine, dont la vie était la liberté, et la désorganisation, comme toujours, a produit la mort. Auguste a construit avec un art patient une odieuse machine de tyrannie, un gouvernement d'étouffement et de servilité, dans lequel il n'y avait qu'une chose à bénir : c'est qu'il portât en lui, par l'excès du despotisme, le principe de sa ruine, et qu'il ait dû plus tard, juste châtiment, livrer aux Barbares le peuple dégénéré qui l'avait laissé fonder.

Mais l'on dit : Rome était trop corrompue, et tout autre gouvernement y était impossible. Oui, Rome était corrompue, et dans cette histoire j'ai reconnu avec tout le monde combien cette corruption était profonde et dangereuse. Oui, certes, la corruption des mœurs est un grand péril pour la liberté et un grand secours pour la tyrannie; s'ensuit-il que la tyrannie soit bonne, parce que la corruption lui est favorable? Oui, la corruption est un grand obstacle à la liberté; mais la liberté est la seule défense contre la corruption. La corruption menace la liberté et sert le despotisme; mais parce qu'elle menace la liberté, est-ce une raison de la faire triompher par le despotisme? Et puis, on a un peu abusé d'une vérité incontestable. M. de Rémusat, dans son portrait de Fox, s'est bien

moqué de ceux qui, pour éconduire honorablement la liberté, lui font une condition de la perfection morale d'un peuple, et seraient bien aises de la reléguer dans l'âge d'or. La liberté, toute liberté était impossible à Rome! Est-ce bien sûr? Ne pouvait-on modifier la république sans la détruire? ne pouvait-on fonder une monarchie qui ne fût pas l'absolu despotisme? Qui sait jamais ce qui aurait pu arriver? Il est commode de prononcer après l'événement et de déclarer qu'il était inévitable, parce qu'il a été; mais, ce que je sais bien et ce que toute la suite de cette histoire démontrera, c'est qu'il ne pouvait rien y avoir de pire que l'empire romain, que cette longue décadence intérieure suspendue momentanément par quelques empereurs admirables, mais jamais arrêtée, cette dissolution morale qui, on l'oublie trop, à travers des agitations renouvelées presqu'à chaque nouveau règne, à travers des guerres civiles fréquentes, amena l'envahissement progressif des Barbares et l'avénement universel de la barbarie. Je ne crois pas que la république eût pu faire au monde beaucoup plus de mal que cela.

Comment justifier Auguste? La constitution de Rome était-elle affaiblie? Cela excuse-t-il celui qui lui a porté le dernier coup? Un médecin, au lieu de combattre une maladie grave, doit-il la rendre mortelle, et, parce qu'un malade périclite, le tirer d'affaire en lui donnant de l'opium? C'est ce qu'a fait Auguste, et

voilà ce qu'on n'a pas assez dit. La postérité, trompée par cet éclat apparent de l'empire, qui ne devait pas tarder à s'assombrir sous Tibère et à s'évanouir sous Caligula et sous Claude, pour ne reparaître qu'accidentellement par le hasard des bons empereurs, toujours peu nombreux, la postérité a pris l'époque d'Auguste pour une grande époque de l'humanité, quand ce n'était que la fin de la vie et le commencement de la mort. Auguste lui-même a paru grand, tandis qu'il n'était qu'adroit. On l'a cru bon ; Dante l'a dit : *Il buon Augusto*, comme si l'on devenait bon, comme si l'on se transformait, comme si l'âme féroce du triumvir avait pu devenir une âme douce et généreuse, parce que le triumvir était devenu empereur. Auguste, après avoir usurpé le pouvoir parmi ses concitoyens, a usurpé dans l'imagination des hommes une place qu'il ne mérite point. Comment s'est faite cette seconde usurpation ? Toute erreur populaire a une cause ; une erreur n'est jamais réfutée que quand elle est expliquée. Je vais tâcher d'expliquer celle-ci.

Auguste a eu trois grands bonheurs. Il a été célébré par Horace et Virgile ; Tacite n'a presque point parlé de lui, et sa vie, écrite par Plutarque, a péri.

Auguste a été récompensé avec exagération de la meilleure de ses qualités, l'amour des lettres. Il paraît les avoir aimées véritablement. La haine des lettres est rare chez les mauvais souverains ; c'est le

dernier signe de la réprobation pour les tyrans. Non-seulement Auguste s'attachait les écrivains par ses bienfaits, mais il était aimable avec eux. Il les écoutait avec complaisance, dit Suétone, quand ils récitaient leurs vers. Qu'eût-il pu faire qui leur fût plus agréable? Il n'y avait pas du reste grand mérite, quand ces poëtes étaient Horace et Virgile. Ce fut, je crois, à la fois calcul habile et goût sincère. Lui-même faisait des vers, et de beaux vers, à en juger par ceux qu'il composa au sujet de l'ordre donné par Virgile de brûler son *Énéide*. Il voulut faire une tragédie ; César en avait fait une. Auguste ne fut pas content de la sienne, et l'effaça ; elle devait lui sembler pâle en comparaison des sanglantes tragédies du triumvirat. Il écrivit aussi des vers satiriques auxquels on ne pouvait répondre, car, comme dit à cette occasion Pison, « on ne saurait écrire contre qui peut proscrire. » Du reste, il ne faut pas s'étonner de rencontrer des goûts littéraires chez un homme naturellement cruel. Souvent l'amour des lettres s'est associé à la cruauté, témoin Néron, Childéric et cet autre proscripteur, Charles IX, qui faisait aussi de beaux vers. En reconnaissance des services rendus aux lettres et aux lettrés, les poëtes du temps d'Auguste, c'est-à-dire les plus grands poëtes de Rome, l'ont divinisé. Pardonnons-leur, si l'on veut, mais ne les prenons pas au mot.

Quand on parle d'Auguste, c'est toujours d'après Horace et Virgile, d'après la poésie, et non d'après

l'histoire. C'est que nul historien populaire ne s'est trouvé là pour balancer la popularité des poëtes. Les deux seuls historiens d'Auguste qui aient une certaine importance sont Suétone et Dion Cassius, tous deux très-postérieurs : Suétone écrivait sous Adrien, et Dion Cassius sous Alexandre Sévère. Suétone est un collecteur de faits plutôt qu'un historien, mais il est un collecteur curieux, et parce qu'il est anecdotique, il abonde en détails qui peignent l'individu. Sa biographie, quelque incomplète qu'elle soit, et l'histoire de Dion Cassius contiennent, malgré l'intention des auteurs, tous deux favorables à Auguste, assez de faits vrais pour que, d'après eux, l'on pût se former de lui une idée beaucoup plus juste que celle qui a cours communément; mais Suétone et Dion Cassius sont beaucoup moins lus qu'Horace et Virgile, il n'est donc pas étonnant que l'Auguste d'Horace et de Virgile se soit substitué au véritable. Je crois qu'il n'en eût pas été de même, si nous avions conservé la vie d'Auguste par Plutarque. Sans se piquer beaucoup de juger les personnages dont il raconte l'histoire, Plutarque sait mettre avec tant de bonheur, et comme sans effort, la réalité en relief; il est un narrateur si candide et si sensé, que les figures qu'il dessine apparaissent au lecteur dans toute leur vérité. Celle d'Auguste s'est bien trouvée de ne pas être présentée ainsi. Les historiens de son temps, tous perdus, avaient écrit pour le flatter et ont donné le ton à ceux qui ont suivi. Tacite

a indiqué et flétri d'une phrase cette servilité de l'histoire contemporaine d'Auguste : « Les génies ne manquaient pas, mais, l'adulation arrivant, ils s'effrayèrent. »

Il faudrait beaucoup de bonne volonté pour aller prendre son jugement sur Auguste dans les fragments de Nicolas de Damas. Ce Nicolas, dont on a assez parlé depuis quelque temps, était un rhéteur aux gages d'Hérode, roi de Judée, qui l'employa dans des missions auprès d'Auguste. Hérode ayant tué son fils, Nicolas se hâta de faire l'apologie de ce meurtre. Cela rend l'indépendance de son jugement suspecte. Les morceaux qu'on a de lui contiennent quelques faits intéressants ; mais la flatterie est manifeste, comme le reconnaît le savant éditeur M. Charles Müller. Le courtisan d'Hérode était aussi un courtisan d'Auguste, auquel il envoyait de temps en temps des dattes de Jéricho. Velléius Paterculus, serviteur et admirateur de Tibère, n'inspire pas plus de confiance, et on peut le surprendre parfois en flagrant délit d'adulation et de mensonge.

Auguste a eu encore une autre fortune : son règne a inspiré un certain respect aux écrivains chrétiens, parce que ce règne avait vu l'avénement du Messie. Un tel sentiment est déjà chez Orose, cet Africain du quatrième siècle, qui du reste fait si bon marché de l'empire romain, sur lequel, d'après lui, les Barbares accomplissent la justice de Dieu. Selon une légende,

la sibylle avait annoncé à Auguste la naissance de Jésus-Christ. La mémoire du fondateur de l'empire se trouvait ainsi liée aux origines du christianisme et comme consacrée par elles. L'histoire chrétienne elle-même fut atteinte par les traditions de l'apothéose païenne ; Orose voit un miracle dans un prodige tout païen qui accompagna, dit-il, l'entrée d'Auguste à Rome, après sa victoire sur Sextus : une fontaine d'huile jaillit dans Rome, symbole irrécusable de l'oint du Seigneur, car l'huile servait à l'onction sacrée. » De là sans doute l'expression de Dante, *il buon Augusto*, qui paraît si singulière quand on est en face des portraits d'Auguste. Mais Dante, au quatorzième siècle, n'était pas obligé de savoir l'histoire romaine. D'ailleurs Auguste était, après César, le fondateur du saint empire, une des deux colonnes de la société dans le système historique du grand proscrit, celle à laquelle il s'attachait toujours davantage à mesure qu'il devenait plus gibelin.

Bossuet lui-même est un écho magnifique d'Orose, lorsqu'il fait ce tableau admirable, mais inexact, de la paix universelle sous Auguste, qui se termine par ce grand trait : *Et Jésus-Christ vient au monde.* On conçoit du reste que l'établissement du despotisme romain n'eût rien qui déplût à l'auteur de *la Politique sacrée*, à celui dont les prédilections pour le pouvoir absolu, qu'il admirait dans Louis XIV, étaient si grandes qu'il prétendait en tirer la théorie de l'Écri-

ture, bien que la théocratie dans l'Ancien-Testament soit peu favorable à la royauté, et que l'esprit de l'Évangile soit un esprit de liberté.

Pour les hommes du seizième siècle, la protection des lettres était le plus grand mérite d'un prince. A ce titre, ces savants, ces poëtes, qui faisaient l'ornement des petites cours d'Italie, ne voyaient rien au-dessus d'Auguste, si ce n'est peut-être Mécène, et ils ont beaucoup concouru à répandre sur le nom du premier cette faveur que, par un sentiment analogue, Horace et Virgile lui avaient prodiguée ; mais le bon sens fin et moqueur de l'Arioste ne s'y est pas laissé tromper : « Auguste ne fut pas si saint et si débonnaire que le chante la trompette de Virgile, qui lui pardonna les proscriptions parce qu'il se connaissait en poésie. »

Machiavel n'écrivait pas toujours *le Prince*. Dans ses patriotiques dialogues sur l'art de la guerre, il reconnaît que « Auguste et Tibère (il les nomme ensemble), plus jaloux de leur propre autorité que du bien de l'État, commencèrent à désarmer le peuple, afin de pouvoir l'asservir plus facilement. »

Shakespeare a bien pénétré la duplicité de caractère d'Auguste dans *Antoine et Cléopâtre*.

Montaigne, cet esprit si libre de sa nature, mais en même temps si nourri de l'antiquité, et en morale quelquefois trop dominé par elle, Montaigne, devant la glorification que l'antiquité a faite d'Auguste, hésite et ne voit pas nettement, ainsi que l'ont fait depuis

Gibbon, Montesquieu et Voltaire, dans l'hypocrisie le mot de son règne. Parlant de ceux qui vont « rangeant et interprétant toutes les actions d'un personnage, et, s'ils ne les peuvent assez tordre, les renvoient à dissimulation, » il s'écrie : « Auguste leur est échappé! » N'en déplaise à Montaigne, il ne faut point tordre les actions d'Auguste pour les *renvoyer à dissimulation*.

Au dix-septième siècle autant qu'au seizième, la protection accordée aux lettres par Auguste était un puissant motif d'admiration. Les écrivains français, en présence d'un despotisme glorieux exercé d'abord par Richelieu, puis par Louis XIV, ne pouvaient être bien rigoureux pour le despotisme ; ce fut l'âge d'or de la renommée d'Auguste. Le dix-huitième siècle a été plus sévère à cette mémoire, et il faut lui en savoir gré ; car, pour la plupart des hommes de ce temps, avoir aimé et favorisé les lettres était un bien grand mérite ; mais ils regardaient hardiment le passé, et les préjugés établis ne leur imposaient pas, heureux quand il n'étaient pas aveuglés par des préjugés contraires !

Le génie clairvoyant de Montesquieu ne s'y est pas trompé ; il a dit rudement : « Auguste, rusé tyran, conduisit les Romains à la servitude. » Il ajoute avec profondeur : « Il n'est pas impossible que les choses qui le déshonorèrent le plus aient été celles qui le servirent le mieux. S'il avait montré d'abord une grande

âme, tout le monde se serait méfié de lui... Auguste, c'est le nom que la flatterie donna à Octave, établit l'ordre, c'est-à-dire une servitude durable, car dans un État libre où l'on vient d'usurper la souveraineté, on appelle règle tout ce qui peut fonder l'autorité sans bornes, et on nomme trouble, dissension, mauvais gouvernement, tout ce qui peut maintenir l'honnête liberté des sujets ! »

Gibbon aussi a traité la mémoire d'Auguste comme elle le mérite. Gibbon parle, il est vrai, de son règne avec une certaine complaisance qui ressemble à de l'envie : « Les plus riches habitants de l'Italie, qui avaient presque tous embrassé la philosophie d'Épicure, jouissaient de la paix et d'une heureuse tranquillité, sans se livrer aux idées de cette ancienne liberté si tumultueuse, dont le souvenir aurait pu troubler le songe agréable d'une vie consacrée au plaisir. » Gibbon cependant, tout épicurien qu'il était, avait trop de sagacité pour être dupe, et il a parfaitement caractérisé un souverain dont il se fût peut-être assez bien arrangé : « Une tête froide, un cœur insensible et une âme timide lui firent prendre, à l'âge de dix-neuf ans, le masque de l'hypocrisie que jamais il ne quitta. Il signa de la même main, et probablement dans le même esprit, la mort de Cicéron et le pardon de Cinna. »

Voltaire, qui n'avait pas toutes les vertus, mais qui en possédait une, trop rare de nos jours, la vertu de l'indignation, Voltaire, dont le sang, et cela doit lui

faire pardonner bien des choses, bouillait à tous les anniversaires de la Saint-Barthélemy, Voltaire ne s'est pas laissé aveugler par la gloire littéraire du siècle d'Auguste, à laquelle il était très-sensible. A plusieurs reprises, sans se contredire jamais, non par boutade, mais d'après une conviction évidente, il a prononcé et répété presque toujours très-crûment le vrai jugement que l'histoire doit porter sur Auguste : « Auguste était un fort méchant homme, indifférent au crime et à la vertu, se servant également des horreurs de l'un et des apparences de l'autre, uniquement attentif à son seul intérêt, n'ensanglantant la terre et ne la pacifiant, n'employant les armes et les lois, la religion et les plaisirs que pour être le maître, et sacrifiant tout à lui-même. »

Cependant Montesquieu, Gibbon et Voltaire lui-même n'ont pu, sur ce point comme sur tant d'autres, faire triompher dans l'opinion le bon sens sur le lieu-commun, et il existe pour la foule des esprits un Auguste de convention, dont la jeunesse laisse bien quelque chose à désirer, mais dont la maturité a été pleine de sagesse et de grandeur. Je crois avoir expliqué comment ce lieu-commun s'est établi. L'absence du témoignage de Plutarque, la reconnaissance ou la bassesse parmi les contemporains, au moyen âge un point de vue religieux et politique qui rattachait à Auguste les origines de l'Église et de l'empire, lors de la Renaissance l'idolâtrie des lettres et le goût de la protection,

au dix-septième siècle le triomphe de la monarchie absolue en Europe, ont fait que le nom d'Auguste réveille encore, malgré Machiavel, Montesquieu, Gibbon et Voltaire, une idée trop favorable; et l'on a vu l'adulation, souvent maladroite, exploiter à ses risques et périls cette gloire qu'en partie elle avait faite.

Je ne me suis point prêté à cette glorification, parfois intéressée. Je n'ai pas voulu qu'on pût en abuser dans l'intérêt d'un despotisme, s'il survenait, qui se déguiserait sous les dehors de la liberté, et c'est pour cela que j'y ai mis quelque véhémence, et, si l'on veut, quelque passion. Mais dans ce dessein, qui était le mien, j'ai la conscience de n'avoir point faussé l'histoire, qu'après les plus grands historiens modernes j'ai tenté de redresser, et je puis répondre, avec Salluste, à ceux qui m'ont accusé d'avoir écrit un pamphlet à propos d'Auguste : Je pense bien réellement sur Auguste et sur l'empire romain tout ce que j'ai dit, *neque me divorsa pars movit a vero*[1].

Après avoir étudié Auguste dans l'histoire à l'occasion de ses monuments, vérifions ce que l'histoire nous a enseigné par l'épreuve de ses portraits. Ce sont ses portraits qui m'ont averti et mis en garde. En les contemplant bien des fois dans les musées et les galeries de Rome, j'ai commencé à sentir pour

[1] Sall., *Fr.*, VI, 1.

Auguste cette haine que les faits de l'histoire et presque toutes les autorités respectables ont confirmée. Quand ils ne sont pas trop idéalisés, on y reconnaît les traits indiqués par Suétone[1], entre autres les sourcils rapprochés, qui contribuent à leur donner cet air sombre qu'on remarque dans la plupart des bustes et des statues d'Auguste[2].

L'adulation avait sans doute multiplié les images d'Auguste, et les portraits que nous voyons n'ont pas dû manquer de modèle. Nous savons qu'il fit fondre quatre-vingts statues d'argent, mais il dut y en avoir en bronze et en marbre. Nous connaissons l'existence d'une statue équestre élevée à Octave, près des Rostres.

La poésie nous a donné un portrait plus qu'idéalisé, un portait faux d'Auguste. Heureusement il est resté autre chose que ses portraits en vers; il est resté ses portraits en marbre, et ceux-là ne mentent point. Ses images le trahissent et l'accusent; confirmant de leurs témoignages incorruptibles le jugement de l'histoire libre, elles le dévoilent à la postérité. Il est deux traits du caractère d'Auguste que l'étude sérieuse de ce caractère révèle, mais que ses portraits rendent manifestes et comme éternellement présents: c'est la fausseté de son âme, visible dans son regard,

[1] Le nez fin surtout par en bas (Suet., *Aug.*, 79). La largeur de la tête est aussi un trait physique qui caractérise Auguste.

[2] Ce détail est surtout frappant dans le buste du *Nuovo braccio* (102).

et sa méchanceté, exprimée par l'air sombre de son visage. « Le plus méchant des citoyens romains, » a dit Voltaire.

Il fallait que cette expression fût bien réelle pour que l'adulation l'ait si rarement effacée ; jamais peut-être la sculpture n'a rendu un plus grand service à l'histoire, car elle démontre l'identité d'Octave et d'Auguste. On a trop distingué le barbare complice d'Antoine qui s'appelait Octave, et le maître paisible du monde à qui on décerna le titre d'Auguste. En réalité, il n'y a pas deux hommes dans cet homme, bien qu'il ait porté deux noms. Pour l'histoire, Auguste a mis un masque sur le visage d'Octave ; mais pour la sculpture, il n'y a point de masque ; elle copie le nu. La sculpture a conservé à Auguste, qui affectait la douceur et même la bonhomie, la figure dure et fausse d'Octave.

« Auguste était beau, et il eut la beauté de tous les âges, » dit Suétone. Ses portraits nous le montrent tel[1] ; mais son âme perfide, tranquille, et au fond mauvaise, jette sur tous un reflet ambigu comme elle. Il y a, au Vatican, un Auguste jeune qui est admirable. Ce sont les traits les plus fermes et les plus fins, presque délicats. Mais déjà le regard est un peu sombre, et ce front si poli menace. Dans un assez grand nombre

[1] Rome en possède de tous les âges : Auguste jeune (*Mus. Chiar.*, 638 A, nez moderne), Auguste dans l'âge viril, Auguste âgé (*M. P. Cl.*) : celui-ci (306) a l'air tranquille et narquois.

de ces portraits, l'air méchant domine. Celui qu'on appelle le génie d'Auguste[1] est ainsi, un mauvais génie, le mauvais génie de Rome. Un Auguste voilé en sacrificateur — on a bien fait de le représenter voilé — ressemble assez à un Caligula[2]. Un autre a l'air dévot[3] : Auguste jouait la religion aussi bien que tout le reste. Il a une couronne d'épis, comme membre de la confrérie des frères Arvales et comme zélé pour l'alimentation publique[4]. Sur un autel domestique[5], il est représenté sacrifiant aux lares[6], dont il avait réglementé le culte ordinaire pour se populariser. En somme, dans tous les portraits d'Auguste, je trouve quelque chose de mauvais et de faux, souvent de dur et de sombre[7], excepté dans ceux où il est insignifiant, et dans ceux où on a voulu lui donner un air débonnaire tout à fait, comme à Saint-Jean-de-Latran ; aussi ce portrait n'est-il guère ressemblant, et a-t-il perdu le caractère individuel reproduit dans le plus grand nombre des images d'Auguste. Il y a au Capitole un buste qui a été raccommodé avec un marbre jaunâtre[8] :

[1] *M. P. Cl.*, 542. (Voy. Visconti, *Museo P. Clementino*, IV, tav. 45, et Eckhel, *Doctrina nummorum veterum*, V, p. 87.

[2] *M. P. Cl.*, 559.

[3] *M. P Cl.*, 599.

[4] *Villa Borghèse*, grand salon.

[5] *M. P. Cl.*, 276. Buste très-refait.

[6] *Laribus Augusti*. C'est plutôt ici le génie d'Auguste qui avait été associé aux dieux lares. (Ov., *Fast.*, V, 145.)

[7] *M. Chiar.*. 600. Air très-méchant.

[8] *M. Cap*, galerie, 66.

Auguste a l'air d'un scélérat. Un hasard nous a donné la figure que devait avoir le triumvir.

Enfin au Vatican, où est le jeune Auguste, est aussi le vieil Auguste; chez celui-ci, l'air finaud domine; la bouche entr'ouverte est ironique.

Soixante ans de ruse sont empreints dans les rides de ce visage flétri, qui pourrait être celui d'un vieux procureur, s'il n'était plutôt celui d'un vieux comédien. C'est que la dernière scène de ce long rôle approche, et nous ne sommes pas loin du moment suprême où, jetant enfin le masque dont il n'a plus besoin, l'histrion impérial prononcera ces paroles : « Ai-je bien joué la comédie de la vie ? » en ajoutant, comme ses confrères de la scène : « Applaudissez ! » On prête un mot semblable à Rabelais mourant.

La postérité a trop applaudi à cette longue mystification dont, sur son lit de mort, Auguste faisait le cynique aveu, pareille à ces spectateurs qui aiment à être trompés et applaudissent un acteur qui joue bien, même quand ils ne peuvent l'estimer. Non, je ne t'applaudis pas pour avoir trompé le monde, qui ne demandait qu'à l'être, et pour être parvenu, avec un art que la soif de la servitude rendait facile, à fonder, en conservant le simulacre de la liberté, un despotisme dont nous verrons se développer sous tes successeurs les inévitables conséquences. Et qu'as-tu fait pour être applaudi ? Le peuple romain était fatigué, tu as profité de sa fatigue pour l'endormir. Quand

il a été endormi, tu as énervé sa virilité. Tu n'as rien réparé, rien renouvelé; tu as étouffé, tu as éteint. Quand ton successeur et ton continuateur Tibère viendra, il s'écriera : « O hommes disposés pour la servitude! » Mais qui les y avait disposés, si ce n'est toi?

IV

LA FAMILLE ET LES CONTEMPORAINS D'AUGUSTE

Livie, Julie, Antonia. — Sépulture des esclaves et des affranchis de Livie et d'Auguste. — Agrippa; monuments qu'il a construits, le Panthéon. — Pyramide de Cestius. — Virgile; le tombeau du boulanger Virgilius. — Horace à Rome, à Tibur, dans sa villa de la Sabine, sur la voie Appienne. — Ovide, Rome absente, *les Fastes*, *l'Art d'aimer*. — Détails de mœurs et topographie de ces poëmes. — Tibulle. — Properce. — La vie élégante de Rome. — Courtisanes romaines.

Avant de voir, par Tibère, se continuer Auguste et reparaître Octave, il faut nous arrêter un moment à quelques personnages de la famille d'Auguste, à quelques hommes qui l'ont servi par leurs actes ou par leurs vers, et dont le souvenir ne saurait être séparé du sien, car ils ont aidé à sa grandeur et contribué à sa renommée.

D'abord, dans la famille impériale, nous trouvons Livie; Livie, bien digne d'être l'épouse d'Auguste,

car c'était la fausseté en personne : Caligula, qui fit son oraison funèbre, l'appelait un Ulysse féminin[1]. Sa vie fut une longue intrigue en faveur de Tibère, son digne fils. Elle est tout entière dans cette réponse qu'elle fit quand on lui demandait comment elle avait conservé son empire sur Auguste : « En étant sage, en me conformant à tous ses désirs, en ne faisant aucune remarque sur sa conduite, en feignant d'ignorer ses infidélités. » Elle fit plus, elle les favorisa. Montaigne a dit d'elle un peu crûment : « Elle seconda les appétits d'Auguste à son intérêt. » Et Tacite : « Elle combinait habilement la dissimulation de son fils avec l'adresse de son époux. »

Elle fut accusée d'avoir empoisonné Marcellus, deux des petits-fils d'Auguste, son propre fils Drusus, et Auguste lui-même ; rien ne le prouve.

Ce qui fit croire à ce dernier crime de Livie, c'est que, peu de temps avant de mourir, Auguste était allé voir son petit-fils Agrippa dans l'île où il était relégué et avait pleuré avec lui. Livie avait-elle voulu prévenir les suites d'un raccommodement qui pouvait être funeste aux intérêts de Tibère ? Il est vrai qu'elle avait dédié à Auguste vivant un temple de la Concorde[2], et qu'elle en éleva un à Auguste

[1] « Ulyssem stolatum » (Suet., *Calig.*, 23), un Ulysse en jupon.

[2] Ov., *Fast.*, VI, 635. Le portique de Livie ou de Livius est placé par la *Notitia* et le *Curiosum* (*Reg.* III) entre les thermes de Titus, voisins du Colisée, et le camp des matelots de Misène, qui ne pouvait en être éloigné, car ces matelots étaient employés à tendre le

mort[1]; mais Agrippine en fit autant pour Claude, qu'elle avait empoisonné avec des champignons, après qu'il eût témoigné pour Britannicus un retour de tendresse dont s'alarma la mère de Néron. Le monument élevé par Livie n'est donc pas une justification suffisante du crime qui lui fut imputé; l'ambition maternelle dans un cœur comme le sien était capable de tout. Du reste son châtiment lui vint de ce fils, qui lui ressemblait par le visage et par l'âme, et qu'elle ne put parvenir à gouverner, comme elle l'espérait : si le meurtre eut lieu, il en profita sans l'en récompenser. Il ne lui fit faire que de modestes funérailles, ne tint nul compte de son testament, laissa prononcer son éloge devant les Rostres par son petit-fils, qui fut Caligula.

On voit à Rome plusieurs statues qui passent pour être celles de Livie[2]. C'est une beauté froide, un visage sans expression, une physionomie composée et

velum de l'amphithéâtre; et si l'on admet que ce portique, appelé par Ovide (*Fast.*, VI, 639) *Livia*, est celui de Livie, ce qui me semble douteux, si l'on admet que le passage des *Fastes*, où il est nommé immédiatement après le temple de la Concorde, prouve que ces deux monuments étaient l'un près de l'autre, on est amené à penser que tous deux se trouvaient là où, sous l'église de Saint-Clément, on a découvert les traces de constructions considérables.

[1] D. Cass., LVI, 46. Ce temple fut dédié aussi à Livie, après sa mort. (Nibb., *R. Ant.*, II, p. 435). Il est dit dans une inscription *in Palatium* (*Ibid.*), et par Pline, *in Palatio* (XII, 19, 42); mais cela signifie *au bas du Palatin*, car le pont jeté par Caligula, entre le Palatin et le Capitole, passait au-dessus de ce temple (Suet., *Calig.*, 22), par conséquent au nord-ouest du Palatin.

[2] Deux de ces statues sont indubitablement celles de Livie : l'une à Saint-Jean-de-Latran, trouvée avec la famille d'Auguste; l'autre au

tranquille, belle et insignifiante parce qu'elle veut l'être, parce qu'elle veut s'effacer. Dans une statue qui est à Saint-Jean-de-Latran, elle a, pour me servir d'une expression vulgaire, *l'air de ne pas y toucher*. D'ailleurs, nulle apparence de fausseté : le chef-d'œuvre de la dissimulation est de savoir se dissimuler. Livie est souvent représentée en grande prêtresse avec le geste de la prière. Quelle dévote! On a cru reconnaître Livie dans cette belle statue, si sévèrement et si gracieusement drapée, qu'on appelle *la Pudicité*. Malgré sa vie sans scandale depuis qu'elle fut la femme d'Auguste, celle qui l'avait épousée enceinte du fait d'un premier époux ne méritait point de personnifier cette vertu ; de plus, la tête est moderne.

Pendant la guerre qu'Octave faisait à Sextus Pompée, plusieurs prodiges s'étaient manifestés. Il ne fallait pas laisser les imaginations sous l'empire de ces mauvais présages. Livie eut l'esprit d'en inventer un plus heureux. Elle raconta qu'une poule blanche enlevée par un aigle, et tenant au bec une branche de laurier, était tombée dans son giron[1]. Elle conserva la poule, et la branche de laurier, que personne, je pense, n'avait vue à son bec, fut plantée, et devint un arbre dont les rameaux servirent pour les trophées.

Vatican (*M. P. Cl.*, 350) faisait le pendant d'une statue d'Auguste. (*Ibid.*, 597.) — *M. Chiar*, 130, très-refaite. — Beaux camées de Vienne et de Paris.

[1] D. Cass., XLVIII, 52.

La poule eut des poussins dont la race se multiplia, et la villa où la scène était censée s'être passée s'appela la *Villa aux poules*, *ad Gallinas*[1]. Sur l'emplacement de cette villa[2] sont des ruines, dans lesquelles on vient de trouver une chambre dont les murs sont couverts de peintures admirables, et une magnifique statue d'Auguste.

Rome ne possédait pas un portrait de Julie : M. Visconti vient de découvrir, à Ostie, un buste[3] dans lequel il reconnaît cette fille d'Auguste, fameuse par ses débordements, que l'empereur lui-même fut accusé d'avoir partagés. Auguste, qui la punit si rigoureusement et montra contre elle une colère où il entrait peut-être autre chose que le courroux paternel, Auguste fit probablement disparaître ses images, ce qui en explique la rareté ; mais il est, à Rome, un lieu qui rappelle les désordres de Julie et où il ne semblerait pas qu'on dût aller les chercher : c'est l'emplacement connu de la tribune aux harangues, dans laquelle elle se plaisait à braver les lois portées par Auguste contre l'adultère. Là était une statue de Marsyas, ancien symbole de la liberté des villes, près

[1] Suet., *Galb.*, 1.

[2] Suetone (*loc. cit.*) indique cette villa comme étant du côté de Veies, et Pline (xv, 30, 40) parle d'une villa des Césars appelée *ad Gallinas*, sur la voie Flaminienne, à neuf milles de Rome, dominant le Tibre.

[3] *M. Chiar.*, près du jeune Auguste.

de laquelle le voisinage de la tribune[1] et du tribunal attirait les avocats[2]; les courtisanes avaient coutume d'y placer des couronnes de fleurs[3], dernier et honteux hommage à la liberté, qui n'existait plus que pour le vice. Julie y suspendait aussi des couronnes dont le nombre publiait en plein Forum le chiffre de ses excès[4].

On rencontre assez fréquemment, dans les musées de Rome, la tête de la respectable Antonia, mère de Germanicus[5]. La physionomie sage et austère d'Antonia est un peu d'une sainte et un peu d'une prude. Elle a l'air bien satisfait d'être une honnête femme. N'importe, l'image de l'honnêteté repose, rencontrée dans cette famille où cette vertu était si rare[6].

Le mot *familia* avait en latin le sens, qu'il a con-

[1] Ç'était la tribune placée par César près du temple de Castor, ce qui nous indique où était cette statue de Marsyas.

[2] Schol. d'Horace, *Sat.* I, 6, 20. Voy. Serv., *Æn.*, IV, 528.

[3] Pl., *Hist. nat.*, XXI, 3.

[4] D. Cass., LV, 10. Sen., de *Ben.*, VI, 32.

[5] Un des meilleurs bustes est au musée Chiaramonti, 657. Comme elle est déjà âgée et assez idéalisée, on peut croire que ce buste a été fait d'après la statue qui devait se trouver dans le temple élevé à Antonia par Claude (Pl., XXV, 36, 16). Déjà Caligula (Suet., 15) lui avait fait accorder par le sénat tous les honneurs qu'avait reçus Livie, ce qui impliquait les honneurs divins, dont Antonia était plus digne; mais il la fit mourir de chagrin ou l'empoisonna. Il y a dans le *Nuovo Braccio* (77) une statue attribuée à Antonia. Elle relève un peu sa robe, comme fait l'Espérance; ce serait donc une Antonia divinisée.

[6] Antonia quoque, femina laudibus virilem familiæ suæ claritatem supergressa. (Val. Max., IV, 3, 3.)

servé en italien, de domesticité. La *famille* se composait de tous ceux qui appartenaient au père de famille, qu'ils fussent de son sang ou dans sa dépendance. A ce titre, on doit placer dans la *famille* impériale cette foule d'affranchis d'Auguste et de Livie dont les urnes remplissaient plusieurs de ces grands sépulcres communs que l'on nommait *columbaria*. Bianchini croit que le nombre des urnes s'élevait à six mille. Sainte-Croix fait remarquer le contraste que présente ce luxe de serviteurs avec la prétention affichée par Auguste de ramener les mœurs à leur sévérité primitive. Il ajoute avec raison : « Quoique Auguste affectât une simplicité républicaine dans son habillement et sa manière de vivre, il avait néanmoins un état de maison comparable à celui d'un despote d'Orient. Les monuments publics suppléent là-dessus au silence de l'histoire. » En effet, les inscriptions sépulcrales des *columbaria* de la voie Appienne montrent, comme disaient les anciens de ces multitudes de serviteurs, un *peuple*, une *armée* d'esclaves et d'affranchis attachés à la personne de l'empereur et de l'impératrice. Il n'est pas d'office qui ne soit représenté, et la division, je ne dirai pas du travail, mais de la servitude, est poussée jusqu'à l'extrême. Il y a des préposés à la garde-robe, à l'argenterie, les uns pour la vaisselle, les autres pour les coupes à boire. Il y en a pour l'habit du matin, pour le vêtement royal, pour les grands vêtements et pour les habits légers, pour la toilette,

pour la chaussure ; quelques-uns avaient la charge des statues du palais, d'autres celle des coffres au linge. Quand on entre dans les sépulcres du même genre qui existent encore[1], quand on lit les inscriptions qu'ils renferment et celles qui en proviennent, du *columbarium* maintenant dépouillé, il semble qu'on est transporté dans l'intérieur de la vie domestique d'Auguste et de Livie, et qu'on voit passer devant soi cette foule obscure qui les servait[2].

Pour achever l'histoire du règne d'Auguste par les monuments, il faut parler de ceux qui se rapportent à quelques hommes qui s'illustrèrent dans la guerre et dans la littérature. Le nom de courtisans peut s'appliquer presque à tous.

Ce nom ne convient à personne mieux qu'au gendre d'Auguste, Agrippa, qui, en lui rendant les plus grands services, mit toujours un soin extrême à s'amoindrir devant lui, ne s'attribuant jamais l'honneur de ce qu'il faisait, mais en reportant toujours la gloire au maître, de manière à ne lui causer nul ombrage. Il lui arriva de refuser le triomphe, parce qu'Octave avait été battu[3]. C'était chez lui un système de conduite réfléchi. Il disait à ses amis que « la plupart des princes

[1] Près de la porte Saint-Sébastien et de la porte Latine.

[2] Les particuliers avaient aussi de ces *columbaria* pour leurs affranchis et pour leurs esclaves, témoin le sépulcre d'Arruntius près de la porte Majeure, qu'il faut voir dans le tome II de l'*Antiquité* de Piranesi (Nibb., *R. Ant.*, II, p. 518).

[3] D. Cass., XLVIII, 49.

n'aimaient pas qu'on leur fût supérieur en rien, que pour cette raison ils se chargeaient volontiers des entreprises dont le succès était facile, et confiaient aux autres ce qui était difficile et incertain; que s'ils étaient forcés de remettre à leurs sujets la conduite d'une affaire qui pouvait réussir, ils en avaient du dépit; que, tout en désirant le succès de l'entreprise, il ne leur plaisait pas qu'on en recueillît l'honneur; qu'en conséquence un homme qui voulait se conserver devait se tirer des difficultés d'une expédition, mais réserver pour le prince le mérite de la réussite. » On voit que la complaisance était la vertu dominante d'Agrippa, qualité du reste fort nécessaire au mari de Julie. Usant de cette dextérité dont il recommandait aux autres l'emploi, il s'illustra assez par les armes pour se créer des titres à l'empire, qu'il ambitionnait d'obtenir un jour, sans mécontenter l'empereur. On ne se douterait pas, en voyant les bustes d'Agrippa, qu'il fut un si parfait courtisan. Son visage a une expression de sévérité farouche qui répond très-bien à ce que Pline, parlant de lui, appelle *torvitas*. Agrippa nous paraît, d'après sa mine renfrognée[1], avoir été un de ces hommes (et il y en a dans tous les temps) sur lesquels on pourrait faire la comédie du *Bourru complaisant*. C'est de lui que Velléius Paterculus a dit « qu'il savait obéir à un seul pour commander aux autres, » c'est-à-dire que

[1] Voyez le buste du Capitole (*salle des philosophes*, 14), et tous les autres bustes d'Agrippa.

son caractère était à la fois servile et impérieux, ce qui non plus n'est pas rare : tout le monde a rencontré des Agrippa.

Auguste récompensa cette souplesse, unie chez Agrippa à un vrai mérite. Une maison d'Antoine, sur le Palatin[1], avait été donnée à Agrippa et à Messala ; cette maison ayant brûlé, Auguste indemnisa Messala et logea chez lui Agrippa.

D'après le caractère d'Agrippa, on peut affirmer qu'il n'a jamais donné sérieusement à Auguste le conseil de déposer l'empire, d'autant plus qu'il aspira toujours à lui succéder, à moins que, dans la comédie qu'il voulait jouer, Auguste ne lui ait imposé ce rôle. L'historien Dion Cassius, qui nous donne le discours prononcé en cette occasion par Agrippa, discours que Dion sans doute a composé, fut probablement conduit à admettre ce récit peu vraisemblable par ce qui l'avait fait peut-être inventer, l'air rébarbatif d'Agrippa ; cet air a pu tromper les anciens sur son compte, comme nous tromperaient ses bustes, si l'histoire n'était pas là pour les démentir. Tout trompeurs qu'ils sont cependant, ils ont une sorte d'importance historique en faisant comprendre à la postérité l'erreur des contemporains d'Agrippa. Du reste, Agrippa a fait de grandes choses, et aucun citoyen romain n'a laissé de plus grands monuments.

[1] D. Cass., LIII, 27. Cette maison d'Antoine sur le Palatin, dont il n'est pas parlé avant le triumvirat, fut probablement celle de quelque proscrit, peut-être de Cicéron.

Homme de mer éminent, et véritable auteur de la victoire navale qu'Auguste remporta sur Sextus Pompée, il fut honoré d'une couronne rostrale[1], et reçut d'Octave un étendard azuré comme la mer, son élément. En mémoire de ses exploits maritimes, il bâtit un portique dédié à Neptune, où étaient peintes les aventures des Argonautes[2], et qui portait leur nom. Ce portique n'entourait point un temple de Neptune, comme l'ont supposé Canina et Nibby[3]; ainsi ce n'est point à un temple de Neptune qu'ont appartenu les onze belles colonnes qui forment aujourd'hui la façade de la Douane.

Agrippa donna le plus grand soin aux eaux, cette première nécessité des Romains. Durant son édilité, il établit cent cinq fontaines jaillissantes[4], sept cents bassins, trente châteaux d'eau, le tout orné de

1 Parte alia, ventis et Dîs Agrippa secundis,
Arduus, agmen agens; cui, belli insigne superbum,
Tempora navali fulgent rostrata corona.
(Virg., VIII, 682.)

2 C'était le tableau de Cydias, acheté si cher par Agrippa.

3 Les mots *basilicam Neptuni*, qu'emploie Spartien, je le répète, ne peuvent s'appliquer à un temple. *Basilica*, en latin et στοὰ, en grec, nous l'avons vu, sont souvent synonymes. (Voyez ci-dessus, p. 172 et 173, notes.) — C'est encore le *portique* d'Agrippa dont il est question dans le passage où Dion Cassius (LV, 8) dit que le portique embelli par sa sœur Polla n'était pas achevé. Il paraît que, dans ce portique, auquel resta attaché le nom de Polla, se trouvait la carte du monde (*orbis pictus*), résultat des mesures de la terre connue, ordonnées par Agrippa. (Pl. III, 2, 3; Beck, *Handb.*, p. 610.)

4 Pl., *Hist. nat.*, XXXVI, 15, 24.

colonnes et de statues. Il créa les premiers thermes, —on en voit un reste derrière le Panthéon,—et légua un revenu à Auguste pour que le peuple pût se baigner gratis.

Il existait des bains sous la république[1], mais on payait — très-peu cher, il est vrai[2], — pour y être admis.

Les thermes, comme leur nom l'indique, étaient un emprunt à la Grèce. J'ai dit comment ceux de Rome se rattachaient, dans l'origine, au gymnase et à la palestre. Cependant le *bain chaud* (*thermos*), qui leur donna leur nom, les caractérisait. L'usage des thermes en grand, qui commença avec l'empire, et sous l'empire deviendra toujours de plus en plus considérable, marque l'amollissement des mœurs. Jusque-là, les jeunes Romains allaient de préférence nager dans les froides eaux du Tibre. Les thermes sont donc le monument impérial par excellence; nous les voyons déjà sous Auguste, nous les retrouverons sous Néron, sous Tibère, sous Trajan, sous Alexandre Sévère, sous Dioclétien et sous Constantin. Il reste d'assez grands débris encore visibles des thermes d'Agrippa[3], derrière le Panthéon. A ces thermes se

[1] Cic., *Pro S. R. Amer.*, 7; *Pro Cœl.*, 26. A Rome, les bains datent de la première guerre punique. Avant, on se contentait de se laver, chaque jour, les jambes et les bras; on ne prenait un bain complet que les jours de *nundinæ* (Sen., *Ep.*, 86), à peu près tous les huit jours, comme nous dirions tous les dimanches.

[2] Un *quadrans*, c'est-à-dire le quart d'un as, deux ou trois sous.

[3] Pline (xxxvi, 64) décrit l'ornementation intérieure de ces thermes.

rattachaient de vastes pièces d'eau, appelées les étangs d'Agrippa, des Euripes, c'est-à-dire des canaux alimentés par l'eau *Virgo*, et des jardins[1].

Ce luxe d'eau et d'ablutions, qui était celui des plus pauvres Romains, est bien diminué parmi leurs descendants, quoiqu'il y ait de l'eau dans toutes les maisons, et j'ai vu un temps où il n'y avait à Rome, pour les étrangers, qu'une baignoire ; on se faisait inscrire pour avoir son tour.

Agrippa amena dans Rome l'eau *Virgo*, la meilleure de toutes, depuis qu'on a laissé perdre l'eau Marcia, encore supérieure ; on peut s'en convaincre aujourd'hui, car l'*acqua Vergine* a conservé son excellence et son nom. C'est elle qui forme la belle nappe de la fontaine de Trevi, ce monument où le rococo est grandiose et où le bizarre touche au sublime. Si l'on descend dans un lavoir obscur du voisinage, on trouve les restes d'un château d'eau qui appartenait à l'aqueduc Agrippa. L'architecture sévère de la construction antique contraste d'une ma-

[1] Les jardins ou le champ d'Agrippa, qu'il laissa à sa mort avec ses thermes au peuple romain (D. Cass., LIV, 29), sont mentionnés par Ovide :

> Gramina nunc campi pulchros spectantis in hortos
> Stagnaque et Euripi, virgineusque liquor.
> (*Ex Pont.*, I, 8, 38.)

Nibby (*R. Ant.*, II, p. 301) les place entre la rue du *Sudario*, la *Sapienza*, la rue des *Sediari* et celle de *Torre Argentina*, et croit qu'il peut avoir une trace de l'existence des *stagna*, dans le nom de Saint-Andrea de la *Valle*. Le champ d'Agrippa servait encore de promenade sous les Antonins. (Gell., XIV, 3.)

nière frappante avec le château d'eau de l'école du Bernin. Cette eau s'appelait eau *Virgo*, parce qu'une jeune fille en avait indiqué la source ; un bas-relief de la fontaine de Trevi conserve ce souvenir. Agrippa eut soin de lui donner le nom d'Auguste, et l'appela *aqua Augusta*.

Comme ces travaux d'utilité publique, glorieux pour Agrippa, devaient déplaire à Livie, qui le voyait avec douleur désigné par Auguste pour succéder à son pouvoir au détriment de Tibère, elle voulut, elle aussi, rivaliser avec Agrippa, et réparer les aqueducs. Une inscription[1] a relevé ce manége de sa politique.

Agrippa avait besoin, pour préparer sa grandeur future, de la faveur populaire en même temps que celle de l'empereur. Pour obtenir la première, il restaura à ses frais toutes les voies ; il fit exécuter un travail immense, la réparation et le nettoyage des égouts de Rome[2]. Lui-même y descendit et les parcourut. Ce fut alors qu'il passa, en bateau, du Tibre sous la *Cloaca maximà*, ce que les voyageurs, quand les eaux du fleuve sont basses, peuvent faire, et ont raison de faire encore[3].

[1] *Livia Drusi f. uxsor imp. Cæsaris Augusti refecit.*

[2] D. Cass., XLIX, 43. — Agrippa s'occupa aussi des plaisirs du peuple. (Voyez ci-dessus, p. 177.)

[3] La voûte de la *Cloaca maxima* est soutenue par des contre-forts d'une pierre différente, qui peuvent être l'œuvre d'Agrippa. (Rich, *Dict. des Antiq.*, p. 40.)

Agrippa embellit et orna les *Septa*[1]; on nommait ainsi, nous le savons, le bâtiment où se faisaient les élections. Dans l'origine, c'était une enceinte en bois, assez semblable à celle où l'on parque les brebis, ce qui lui avait fait donner le nom d'*ovilia*, nom rustique comme la Rome primitive elle-même. Au temps du triumvirat, Lépide avait remplacé cette enceinte en bois par une enceinte en pierre. César, avant lui, avait formé le projet de la couvrir de marbre et de l'entourer d'un portique de mille pas. Agrippa, par qui il fut dédié, l'orna de statues et de peintures. C'est au moment où les comices populaires, que Tibère allait bientôt détruire, avaient déjà perdu toute importance, que le complaisant Agrippa décorait magnifiquement les *Septa*. Cela faisait partie des artifices d'Auguste, dont Agrippa était l'instrument docile, et donnait un éclat apparent aux élections, quand les élections ne signifiaient plus rien. Du temps où les *Septa* ressemblaient à une étable, le sort du monde s'y décidait réellement.

Agrippa eut soin de les appeler *Julia* pour complaire à Auguste.

Entre les *Septa* et le portique des Argonautes, était le portique d'Europe, qui devait ce nom à un tableau. Ce portique était bordé de bosquets[2], comme le portique d'Agrippa de lauriers.

[1] D. Cass., LIII, 23.

[2] C'est ce qu'indiquent ces vers de Martial (*Ep.*, VI, 109, II, 14, et III,

Agrippa construisit, et Auguste dédia le *Diribitorium* [1]; on nommait ainsi le lieu où la paye était donnée aux soldats. C'était un édifice très-considérable, le plus vaste qui fût couvert d'un toit, si bien que, le toit ayant été détruit, on ne put le rétablir. Chacun conçoit que sous les empereurs la paye des soldats était une grande affaire et méritait qu'un vaste édifice lui fût consacré. Là était l'essence du gouvernement impérial, et non dans le simulacre d'élections qui avaient encore lieu dans les *Septa*. Ceux-ci étaient un vieux monument républicain que l'on replâtrait par hypocrisie; le *Diribitorium*, au contraire, était un monument impérial par excellence. Par ces constructions et ces embellissements, Agrippa savait bien qu'il faisait sa cour à Auguste, car Auguste, nous le savons, aimait que l'on bâtît, comme il bâtissait lui-même.

Le souvenir d'Agrippa est attachée au Panthéon [2], ce temple admirable que le christianisme a sauvé en

20), en parlant des courses, dans Rome, de Selius, un pauvre diable de parasite qui est à la recherche d'un dîner, et des promenades de Cannius, un de ses amis:

Currit ad Europen.....
Si nihil Europe fecit, tum Septa petuntur...
Lotus ad Europes tepidæ buxeta recurrit.
. . . . . .
An spatia carpit lentus Argonautarum?
An delicatæ sole rursus Europæ
Inter tepentes post meridiem *buxos*
Sedet.....
At mea Vipsanas spectant cœnacula laurus.

[1] D. Cass., LV, 8.

[2] Les cavités laissées dans la frise permettent de lire l'inscription qui a disparu : *M. Agrippa L. F. cos. tertium fecit.*

le convertissant en église. Jamais il ne fut dédié à tous les dieux, comme on le répète souvent [1]. Le Panthéon s'appela ainsi, selon Dion Cassius, soit parce qu'il renfermait, avec les statues de Vénus et de Mars, celles de plusieurs autres divinités auxquelles il était dédié, ainsi qu'à Jupiter Vengeur, — allusion adulatrice d'Agrippa à la vengeance du meurtre de César, — soit parce que sa voûte imitait la forme du ciel [2]. De même l'architecte qui construisit Sainte-Sophie devait s'écrier un jour : « Il faut que cette église, consacrée à la Sagesse éternelle, ressemble au ciel, où elle réside. »

Quoi qu'il en soit, ce monument est un magnifique exemple de la servilité d'Agrippa; il avait voulu d'abord y placer la statue d'Auguste et en faire un temple d'Auguste. L'empereur, qui plusieurs fois refusa les honneurs divins, ne pouvait accepter l'homage idolâtre de son gendre; c'eût été sortir de son rôle de réserve prudente et de modestie affectée. La statue de César fut seule placée dans le temple, et l'on mit sous le portique la statue d'Auguste et celle d'Agrippa lui-même [3]; on voit encore les niches où elles se trou-

[1] Le vrai Panthéon était le Capitole : « In Capitolio omnium deorum simulacra celebrantur, » dit Sénèque.

[2] Le Panthéon portait un nom grec, et ce nom avait été donné en Grèce à un temple d'Olympe. Suidas dit qu'il était consacré à tous les dieux.

[3] La statue d'Agrippa a été transportée à Venise dans le palais Grimani, où Winckelmann l'a vue.

vaient. J'ai remarqué ailleurs[1] avec quelle étourderie un poëte érotique du dix-huitième siècle, Bertin, a dit :

. . . Et ce beau Panthéon,
Où semble errer encor l'ombre d'un peuple libre.

Sans doute, sous Auguste, le peuple romain était l'ombre d'un peuple libre; mais le Panthéon ne saurait rappeler, comme semble l'entendre le poëte, aucun souvenir de liberté; il rappelle, au contraire, on vient de le voir, une flatterie si basse qu'elle ne put être acceptée.

Seul à Rome, le Panthéon donne au voyageur le plaisir de contempler un édifice antique entièrement intact, sauf les dorures des caissons et des rosettes, les ornements[2] et les poutres en bronze du portique, pillés tour à tour par un empereur de Constantinople, Constant II, et par un pape, Urbain VIII. Ce dernier s'est chargé de rappeler à la postérité par une inscription, comme si elle pouvait l'oublier, qu'il avait commis cette barbarie, non-seulement pour élever, avec les dépouilles du Panthéon, le baldaquin de Saint-Pierre, mais encore, ce qu'on sait moins, pour fondre des canons. A cela près, l'intérieur du Panthéon, comme l'extérieur, est parfaitement conservé, et les édicules, placés dans le pourtour du temple forment

[1] *Rome, Grèce et Dante*, Portraits de Rome à différents âges.

[2] Tous ces ornements étaient l'œuvre de l'Athénien Diogène, auteur des célèbres caryatides et des sculptures du fronton. (Pl., XXXVI, 5, 4.)

les chapelles de l'église. Jamais la simplicité ne fut alliée à la grandeur dans une plus heureuse harmonie. Le jour, tombant d'en haut et glissant le long des colonnes et des parois de marbre, porte dans l'âme un sentiment de tranquillité sublime, et donne à tous les objets, dit Serlio[1], un air de beauté. Vue du dehors, la coupole de plomb qui a remplacé l'ancienne coupole de bronze couverte de tuiles dorées, fait bien comprendre l'expression de Virgile, lequel l'avait sous les yeux et peut-être en vue, quand il écrivait :

. . . . . Media testudine templi[2].

En effet, cette coupole surbaissée ressemble tout à fait à la carapace d'une tortue.

Au dehors, le portique, avec ses belles colonnes de granit à bases et à chapiteaux de marbre, — bien que ceux-ci soient d'une certaine roideur dans l'ornementation[3], — le portique est d'un grand style. L'aspect en serait encore plus imposant, si l'élévation du sol

[1] « Le persone che si veggono quivi dentro... se gli accresce un non so che di grandezza e di venusta. » (*Opere d'Arch.*, lib. III, cap IV.) De là, sans doute, était venu l'usage que les jeunes filles se montraient pour la première fois à leurs prétendus dans l'église de la *Rotonde* (le Panthéon). (Winck., Ed. Fea., VI, p. 153.)

[2] *Æn.*, I, 505.

[3] Les chapiteaux de bronze dont parle Pline (XXXIV, 3, 7), ne peuvent avoir appartenu à ces colonnes, et avoir été remplacés par les chapiteaux de marbre, car ceux-ci datent certainement d'Agrippa, et dans ces chapiteaux sont des feuilles d'olivier, allusion à la paix qu'Auguste prétendait avoir donnée au monde. Agrippa mettait de la flatterie partout.

n'avait fait disparaître les vingt et une marches par lesquelles on montait au temple, qui gagnerait à être vu de plus bas[1]. Ce n'est pas l'architecture grecque, car c'est le corinthien romain, et l'angle du fronton est plus aigu que ne le serait celui d'un fronton grec; mais c'est l'architecture romaine dans toute sa majesté[2]. Il est évident que l'édifice rond existait avant le portique, et que celui-ci a été trouvé après coup. On voit encore, derrière le fronton actuel, le fronton primitif appliqué sur le mur du temple lui-même. On a été par là conduit à supposer qu'originairement le Panthéon était une salle des thermes d'Agrippa. Le portique aurait été ajouté, quand Agrippa voulut faire de cette salle un temple. Quelques circonstances semblent favoriser cette opinion. Une salle ronde se trouve dans les thermes de Caracalla, placée exactement comme l'eût été, par rapport aux thermes d'Agrippa, celle qui serait devenue le Panthéon; une salle des thermes de Dioclétien, qui ressemble au Panthéon, en miniature, est devenue l'église de Saint-Bernard. Cependant une objection se présente : Dion Cassius et Spartien distinguent le Panthéon des thermes[3]. Ce

[1] Cette place était pavée en travertin. (Fea, *Misc.*, p. 454.)

[2] Les murs sont en briques, ce qui est aussi bien romain. Des arceaux sont placés dans le plein de la maçonnerie pour alléger le poids de la coupole.

[3] D. Cass., LXVI, 24. Spart., *Adr.*, 19. Que Pline (XXXVI, 5, 4) et Macrobe (*Sat.*, II, 13) appellent le Panthéon un *temple*, ne me paraît point comme à M. Dyer (*Roma*, p. 845), objection à l'hypothèse d'après laquelle une salle des thermes aurait été changée en temple. C'est

qui me paraît le plus probable, c'est que le Panthéon fut toujours un temple, et que le portique fut ajouté quand, Auguste ayant refusé que sa statue fût érigée à l'intérieur, Agrippa voulut se dédommager de sa flatterie manquée en élevant le portique, sous lequel la statue impériale devait être placée aussi magnifiquement que possible.

Un admirable tombeau de porphyre qu'on voit à Saint-Jean de Latran, où il sert de cénotaphe au pape Clément XII, passe pour avoir contenu les cendres d'Agrippa, parce que ce tombeau a été trouvé sous le portique du Panthéon ; mais il est impossible qu'il ait eu cette destination, car on sait positivement que les restes d'Agrippa furent déposés, par ordre d'Auguste, dans son propre mausolée. Auguste ne croyait pas pouvoir trop honorer après sa mort l'homme qui l'avait le plus servi, alors que sa gloire ne lui faisait plus ombrage. En apprenant qu'Agrippa était tombé malade en Campanie, Auguste s'y était rendu en hâte. Il le trouva déjà mort, ramena son corps à Rome, prononça lui-même son éloge derrière un voile [1], lui fit décerner des honneurs funèbres pareils à ceux qu'il devait recevoir un jour lui-même, et le fit déposer dans le mausolée destiné à la famille

alors aussi qu'on l'aurait ornée de caissons dorés, car nous savons, par Pline (XXXVI, 25, 64), que la voûte des thermes était simplement blanchie, et il faudrait aussi que les niches et édicules, qui n'ont pu se trouver dans une salle de bains, eussent été ajoutés après.

[1] D. Cass., LIV, 28.

impériale, bien qu'nn tombeau particulier, dans le Champ de Mars, eût été accordé à son gendre. On célébra, en son honneur, des jeux dans les *Septa*. Des gladiateurs y combattirent par paires et en troupes. Tout le monde y assista en deuil, excepté Auguste[1].

Si Agrippa ne montrait point, dans ses rapports avec Auguste, la rudesse empreinte sur ses traits, et ne conservait rien pour son propre compte de l'austérité républicaine, il paraît avoir été fort exact dans l'application des lois pénétrées du vieil esprit républicain, et qui tendaient à réprimer le luxe immodéré des funérailles. Nous le savons, ainsi que je l'ai dit plus haut, par une inscription trouvée près de la tombe pyramidale de Cestius. Cestius, riche particulier romain, avait prescrit, par son testament, qu'on enterrât avec lui des étoffes précieuses. Il avait nommé Agrippa son exécuteur testamentaire; mais l'édile, et c'était peut-être Agrippa lui-même, fit appliquer la loi qui interdisait ce faste sépulcral, et les héritiers employèrent la valeur des étoffes, dont l'emploi funéraire était prohibé, à élever au mort deux statues colossales. On croit qu'un pied de bronze, conservé au Capitole, appartenait à l'une de ces deux statues, dont les piédestaux ont été découverts auprès de la pyramide funèbre.

[1] D. Cass., LV, 8.

Cette pyramide, sauf les dimensions, est absolument semblable aux pyramides d'Égypte. Si l'on pouvait encore douter que celles-ci étaient des tombeaux, l'imitation des pyramides égyptiennes dans un tombeau romain serait un argument de plus pour prouver qu'elles avaient une destination funéraire. La chambre qu'on a trouvée dans le monument de Cestius était décorée de peintures dont quelques-unes ne sont pas encore effacées. C'était la coutume des peuples anciens, notamment des Égyptiens et des Étrusques, de peindre l'intérieur des tombeaux, que l'on fermait ensuite soigneusement. Ces peintures, souvent très-considérables, n'étaient que pour le mort et ne devaient jamais être vues par l'œil d'un vivant. Il en était certainement ainsi de celles qui décoraient la chambre sépulcrale de la pyramide de Cestius, car cette chambre n'avait aucune entrée. L'ouverture par laquelle on y pénètre aujourd'hui est moderne. On avait déposé le corps ou les cendres avant de terminer le monument, on acheva ensuite de le bâtir jusqu'au sommet.

Nous sommes ramenés à Auguste par un personnage qui eut avec lui des rapports intimes et lui sauva la vie, l'affranchi Musa, son médecin. On croit qu'une statue du Vatican est celle de Musa. Musa guérit Auguste par l'usage des bains froids et des boissons froides ; c'était un traitement hydrothérapique. Les bains froids de Musa, qui avaient sauvé Auguste, et dont Horace nous apprend que lui-même

fit usage, tuèrent le jeune Marcellus, aidés peut-être, il est vrai, par les soins de Livie. La reconnaissance d'Auguste ne fut pas découragée par la mort de son neveu, et il éleva à Musa une statue en bronze, auprès de celle d'Esculape. La statue du Vatican, dans laquelle on pense reconnaître le médecin d'Auguste, ne serait, dans tous les cas, qu'une copie antique de celle-là, car elle est en marbre. Musa, si c'est lui, est représenté en Esculape, ce qui s'accorderait avec l'honneur qu'on lui fit en plaçant son image auprès de celle du dieu.

En parlant d'Auguste, je ne saurais oublier les grands poëtes qui l'ont immortalisé. Virgile a parlé magnifiquement de Rome ; il l'a retrouvée, par l'imagination et une certaine science, telle qu'elle avait pu être au temps d'Énée, et l'a peinte dans tout l'éclat extérieur qn'elle avait au temps d'Auguste; il a exprimé l'effet que la première vue de la capitale du monde romain devait avoir produit sur un jeune provincial de Mantoue. « Insensé ! je croyais cette ville, qu'on appelle Rome, semblable à la nôtre[1]... » Nous avons déjà rencontré de beaux vers de Virgile sur le *Capitole doré* (couvert de tuiles en bronze doré); sur le *Tibre aux bords abrupts*, comme il l'est aux portes de Rome, sur les théâtres où applaudissent les

[1] Urbem quam dicunt Romam, Melibœe, putavi,
Stultus ego, huic nostræ similem...
(*Ecl.*, I, 20.)

patriciens et les plébéiens, séparés par Auguste[1]. Le combat à coups de poings d'Entelle et de Darès[2] offre une vive peinture du pugilat, tel que Virgile avait pu l'observer dans le stade où Auguste avait montré aux Romains les jeux de la Grèce. Enfin, la longue description du *jeu troyen*[3] est évidemment faite d'après les exercices équestres de la jeunesse romaine que l'on nommait ainsi, à la tête desquels brillaient les petits-fils d'Auguste, et qu'Auguste fit célébrer notamment après la dédicace de son forum et du temple de Mars Vengeur.

Il ne faut point chercher dans Virgile le sentiment de la campagne romaine[4], de l'air d'abandon, qui, grâce aux *latifundia*, commençait déjà à se montrer, de l'horizon sublime qu'on y découvre, sublimité bien sévère pour le génie de Virgile. Virgile a peint deux natures de préférence à celle-là, les vertes prairies de Mantoue, le cours onduleux du Mincio.

[1] Hunc plausus hiantem
Per cuneos, geminatus enim, plebisque patrumque
Corripuit.
(*Georg.*, II, 508.)

[2] *Æn.*, V, 426-460.

[3] *Æn.*, V, 545-604.

[4] Quelques traits cependant la rappellent vivement : les chèvres qui sont suspendues aux rochers *couverts de broussailles* (*Ecl.*, I, 77) :

Dumosa pendere procul de rupe videbo.

Tout voyageur qui a erré dans la campagne de Rome peut dire : *Vidi*.

. . . . Tardis ingens ubi flexibus errat
Mincius. . . . .

(*Georg.* III, 14.)

Pascentem niveos herboso flumine cycnos.

(*Georg.* II, 199.)

C'est aussi la nature napolitaine qu'il paraît souvent peindre volontiers, surtout dans ses églogues si grecques, car la Campanie, à beaucoup d'égards, c'est déjà la Grèce[1]. Virgile avait visité Naples dans sa jeunesse ; si le village d'Andes, près de Mantoue, fut son berceau, Naples lui donna son tombeau, non celui qu'on montre aux étrangers, avec un laurier replanté de temps en temps pour les touristes anglais. Naples a gardé aussi la tradition populaire, telle que le moyen âge l'a faite, de Virgile savant et magicien, dont l'*école* était sur le rivage, où des rochers portent encore le nom de *scuola di Virgilio* (école de Virgile).

Virgile a eu le sentiment de l'Italie, qui existait déjà, car il y avait une Italie depuis la fin de la guerre sociale. Il l'a célébrée avec amour[2], et dans cet hommage à la patrie italienne, il n'a oublié ni le nord de la péninsule, hier encore gaulois, ni le

[1] Les lauriers et les myrtes caractérisaient le paysage grec que l'on trouve déjà dans l'île de Capri :

Illum etiam lauri, illum etiam flevere myricæ.

(*Ecl.*, X, 13.)

[2] *Georg.*, II, 136.

midi, toujours à demi grec, ni le centre demeuré sabellique[1], ni la vaillante Étrurie[2].

A Rome, il ne reste nul vestige de l'auteur de l'*Énéide*; on sait seulement qu'il habitait sur l'Esquilin[3], près des jardins de Mécène. Ce voisinage avait attiré les poëtes dans ce quartier ; Properce y habitait, comme Virgile et probablement Horace[4].

La légende a commencé de bonne heure pour Virgile. Avant que dans les fabliaux on eût fait du grand poëte un sorcier malin et quelquefois dupé, dans la *Vie de Virgile*, attribuée à Donat, parmi d'autres anecdotes puériles, il en est une dont l'origine pourrait bien se rattacher au tombeau de Virgilius, entrepreneur en boulangerie, ce tombeau découvert, il y a quelques années, en dégageant la Porte-Majeure d'un ouvrage de fortification qui remontait à Honorius. Ce monument bizarre, dans lequel le mort avait fait représenter, en de curieux bas-reliefs, tout ce qui se rapporte à la préparation, à la confection et à la vente du pain, ce monument, avant qu'il eût disparu dans les constructions d'Honorius, avait dû frapper

[1] Marsos pubemque Sabellam.
(*Ibid.*, 167.)

[2] *Georg.*, II, 533.

[3] Donat., *Virg. vit.*, 24.

[4] Virgile aurait eu une propriété près de Tivoli, s'il est vrai qu'un diplôme tiburtin de l'an 945 fasse mention d'un *fundus Virgilianus*, à moins toutefois que ce bien eût appartenu à un autre Virgile, ce qui est bien possible.

les yeux du peuple par sa grandeur, sa singularité, sa situation à l'angle que formaient les voies Labicane et Prénestine. Le nom de *Virgilius* dans l'inscription avait pu faire croire au vulgaire que c'était le tombeau de Virgile. De là peut-être est venue une historiette ridicule, d'après laquelle Auguste aurait envoyé plusieurs fois des pains au poëte, et le poëte, mécontent d'être ainsi récompensé, aurait dit un jour à l'empereur que sans doute il était fils d'un boulanger. Le peuple, en voyant représentés sur ce qu'il prenait pour le tombeau de Virgile des pains transportés, pesés, distribués, a pu supposer que ces représentations faisaient allusion à un trait de la vie de Virgile, et imaginer le conte absurde dont je viens de parler.

La légende de Virgile magicien n'a pas été inconnue à Rome ; c'était à lui qu'on attribuait, au moyen âge, la fabrication de cette tour, garnie de miroirs magiques, où venait se réfléchir tout ce qui se passait dans le monde romain : vive expression de l'idée qu'on se faisait de la vigilance de l'empire romain ; fable qui est l'origine du nom que porte encore une rue, *Tor di Specchi*, la Tour aux Miroirs.

Virgile a beaucoup abusé de la flatterie envers Auguste, employant, pour le déifier sous toutes les formes, des expressions que l'on n'hésiterait pas à déclarer ridicules si on les trouvait ailleurs [1]. Leur excès

[1] En offrant à César de choisir dans le ciel le nom et le rôle qui

même est une sorte d'excuse. Ce sont des exagérations poétiques et mythologiques, qu'on ne saurait prendre au sérieux. Mais malheur à un temps où l'usage établit de pareils lieux communs !

Il y a pour Virgile une autre excuse. Il devait tout à Octave, qui, à la recommandation de Mécène, de Pollion, d'Alfenus Varus, fit deux fois rendre à Virgile ses biens dont les vétérans, ce fléau de la propriété italienne, l'avaient dépouillé. Sa jeunesse n'avait vu que les guerres civiles, dont son âme tendre avait horreur, et qui troublaient ses studieux loisirs. Il n'avait embrassé aucun parti politique, et n'eut rien à trahir. Il faut, en déplorant quelques vers d'une complaisance immodérée pour le pouvoir nouveau, savoir gré à Virgile de ne lui avoir pas sacrifié la gloire de l'ancienne Rome, d'avoir loué le premier Brutus et le dernier Caton, d'avoir appelé celui-ci *grand*, et de l'avoir placé dans l'Élysée, comme donnant des lois aux âmes justes [1].

Les bustes de Virgile sont dénués de toute authenticité [2]; mais il faut convenir que la douceur et la pureté des traits qu'on lui prête conviennent à ce

lui conviendront le mieux, et faisant allusion au mois d'août, qui a reçu son nom et dont il sera, s'il veut, le signe divin, Virgile l'avertit que le scorpion resserre ses bras pour lui faire de la place et lui permettre d'occuper, à lui seul, un plus grand espace que les autres signes du zodiaque. (*Georg.*, I, 34.)

[1] *Æn.*, VI, 841; VIII, 670.

[2] *Icon. rom.*, I, p. 186. L'auteur de l'*Iconographie romaine* pense que quelques traits de ressemblance ont pu rester au portrait de Virgile

qu'on sait de son caractère aimable et candide, non moins qu'à la pureté de son génie. Si ces portraits n'ont pas été faits d'après lui, on peut toutefois les dire très-ressemblants en quelque sorte, car ils ressemblent à son âme et à ses vers. Il en serait de ces bustes comme de celui d'Homère, certainement idéal, mais q ui est pour ainsi dire, l'effigie de sa poésie sublime.

On n'a pas non plus de buste authentique d'Horace. Son portrait est dans ses œuvres, où il se peint tout entier avec un charmant abandon et sans trop se flatter, pas plus au physique qu'au moral, petit, replet, les yeux chassieux. Une médaille nous prouve qu'il avait une figure fine et spirituelle, comme devait l'être celle de l'auteur des *Satires* et des *Épîtres*, qui forment la partie la plus originale de ses œuvres, celle où il a le plus mis de lui-même. Le souvenir d'Horace est beaucoup plus présent que celui de Virgile à Rome, et surtout aux environs de Rome. Ses poésies sont pleines d'allusions locales : au pont Fabricius[1], où l'on allait de préférence se noyer (*Ponte quattro Capi*); au *ludus Æmilius*, école de gladiateurs

placé en tête d'un manuscrit de ses œuvres, qui est au Vatican. Ce manuscrit ne remonte pas au delà du douzième siècle. Mais évidemment le *Virgile* qui est en tête n'a pas été imaginé au moyen âge. Il a donc dû être copié d'après de plus anciens manuscrits. Nous savons par Martial (XIV, 1, 86) que l'on mettait les portraits des auteurs en tête de leurs ouvrages.

[1] *Sat.*, II, 3, 36.

près de laquelle étaient des ateliers de statuaires [1], aux cimetières de l'Esquilin, hantés par les loups et les sorcières, et où il place la scène d'un affreux drame nocturne,— sans analogue que je sache, dans la poésie antique,—dont le sujet est le supplice d'un adolescent enterré vivant la tête hors du sol, auquel l'affreuse magicienne présente et enlève tour à tour des aliments pour que ses yeux se fendent, pour que son foie et la moelle de ses os desséchés par cette torture puissent servir à la composition d'un philtre [2].

Sans cesse il est question, chez Horace, du Champ de Mars, le rendez-vous de la brillante jeunesse, le lieu des cavalcades et de tous les exercices, la natation dans le Tibre [3], la lutte, la course, le jeu de balle ou de cerceau [4], le jet du trait, du disque, auquel les Romains d'aujourd'hui n'ont pas renoncé, et que, même dans l'intérieur de la ville, ils lancent volontiers à la tête des passants. Puis, quand arrive le soir, le Champ de Mars et les places publiques deviennent le théâtre des entretiens amoureux, et les rires agaçants des jeunes filles partent de tous les coins des rues [5].

Horace se représente comme un vrai flâneur,

[1] *Ad Pis.*, 32. C'est ce que nous apprend un scholiaste.
[2] *Epod.*, v.
[3] *Carm.*, I, 8.
[4] *Ad Pis.*, 400. Le *trochus*, cerceau en métal, souvent garni de petits anneaux. Voy. Rich, *Dict. d'Ant.*, p. 35 et 675.
[5] *Carm.*, I, 9, 18.

allant par les marchés, demandant le prix des légumes et du blé, rôdant à la tombée de la nuit dans le cirque, livré aux prédictions des charlatans, dans le Forum[1], où ces poëtes en plein vent récitent leurs vers[2], où se débitent toutes les nouvelles au pied de la tribune[3], dont il ne reste que cela, et d'où elles se répandent par les carrefours. Le Forum n'est plus rempli, comme autrefois, de l'agitation d'un peuple libre; mais c'est toujours un lieu très-fréquenté. Parfois la cohue y est grande; on y voit à la fois trois enterrements et deux cents voitures[4]. Les *embarras de Rome* commencent; ils ne sont pas encore ce qu'ils seront au temps de Juvénal, mais déjà Horace, — que dirait-il à Paris? — se plaint qu'à Rome on bâtit partout; ce ne sont que fardeaux portés et traînés, grues qui élèvent des poutres et des pierres, files de chars funèbres; et à travers tout cela court un chien furieux, ou un pourceau immonde se précipite[5]. On pense bien qu'Horace ne

[1] ..... Percontor quanti olus ac far;
Fallacem Circum, vespertinumque pererro
Sæpe Forum; assisto divinis...
(*Sat.*, I, 6, 112.)

[2] *Sat.*, I, 4, 75.

[3] C'est ce que veut dire *a Rostris*, dans ce vers :
Frigidus *a Rostris* manat per compita rumor.
(*Sat.*, II, 6, 50.)

[4] *Sat.*, I, 6, 42.

[5] *Epist.*, II, 2, 73-76.

négligeait pas la promenade sous les portiques[1] : c'est là, nous dit-il, que tout en marchant il prenait la résolution de devenir plus sage et meilleur.

Mais, outre la promenade, il y avait à Rome pour Horace les courses d'affaires, son supplice, et il nous fait connaître les divers quartiers de la ville où se traitaient les affaires ; c'était surtout le Forum, où se trouvaient les trois Janus ; — le Janus moyen était le lieu principal de réunion pour les gens d'affaires[2], — le Putéal de Libon[3] et la statue de Marsyas[4], près des Rostres, fréquentée par les avocats. Un autre jour, il fallait aller servir de garant à un particulier qui demeurait sur le Quirinal, ce qui n'était pas bien loin de l'Esquilin, demeure de Mécène ; mais le même jour, Horace devait se rendre de l'autre côté de Rome, à l'extrémité du mont Aventin, pour entendre la lecture d'un poëme nouveau[5]. A peine Mécène est-il revenu sur le triste Esquilin, que chacun sollicite Horace, attendant tout de son crédit[6].

En faisant cette promenade *horatienne*, en allant çà et là avec l'aimable poëte, à travers les quartiers de Rome qu'il a parcourus et parfois mentionnés dans

[1] *Sat.*, I, 4, 134.
[2] *Sat.*, II, 3, 18; *Epist.*, I, 1, 54.
[3] *Epist.*, I, 19, 8; *Sat.*, II, 6, 35.
[4] *Sat.*, I, 6, 120.
[5] *Epist.*, II, 2, 67.
[6] *Sat.*, II, 6, 32 et 33; *atras Esquilias*, à cause du voisinage des sépultures.

ses vers, on arrive sur la *voie Sacrée*, où l'on marche, peut-être comme lui, absorbé dans quelque rêverie frivole :

Nescio quid meditans nugarum, totus in illis[1].

Et encore à présent, il peut arriver qu'on trouve là un fâcheux, qu'ayant lu son Horace, on lui dise aussi, pour s'en délivrer, qu'on a une affaire sur l'autre rive du Tibre, près des jardins de César, c'est-à-dire vers la gare du chemin de fer, et que le fâcheux, comme celui d'Horace, se trouve avoir précisément affaire de ce côté. J'ai pour ma part essayé du moyen employé par le poëte pour échapper à un *secatore* de son temps, et cet artifice ne m'a pas mieux réussi qu'à lui.

Cette course un peu forcée d'Horace peut être suivie et refaite pas à pas. Horace venait de l'Esquilin, de chez Mécène ; il avait trouvé sur son chemin la voie Sacrée, et musait, indolent, parmi les boutiques, se dirigeant peut-être vers celui des deux magasins de ses libraires qui étaient près de la statue de Vertumne[2], à l'entrée du quartier étrusque. Une fois là, il aurait poussé, je le crains, jusque dans ce Vélabre où se trouvaient toutes les élégances et toutes les corruptions de la vie romaine[3]; mais la rencontre du fâcheux changea tous ses plans, et Horace n'eut plus

1 *Sat.*, I, 9, 2.

2 *Epist.*, I, 20, 1. L'autre était du côté opposé du Forum, près de Janus.

3 *Sat.*, II, 3, 229.

dès lors d'autre dessein que de lui échapper. La rencontre se fit sur la voie Sacrée, à un endroit qu'on pourrait presque indiquer, car ce fut avant le point où de sa bifurcation sortait la *voie Neuve*. Bientôt on arrive par cette rue au temple de Vesta[1], et de là, le malheureux Horace, toujours traîné par son bourreau, le suit jusque dans le Transtevère.

Bien qu'Horace ait dit un jour : « Capricieux, j'aime Rome à Tibur et Tibur à Rome[2], » on voit que réellement il se déplaisait dans la vie agitée de la ville, et aimait la paix et la liberté des champs.

O rus, quando ego te aspiciam?...
(*Sat.*, II, 6, 60.)

est un cri parti du cœur. « Tu sais, dit-il, à l'intendant de son habitation rustique, démentant l'inconstance dont il s'accusait tout à l'heure, que, toujours sur ce point d'accord avec moi-même, je quitte à regret la campagne toutes les fois que d'ennuyeuses affaires m'appellent à Rome[3]. » C'est donc à la campagne qu'il faut l'aller chercher, car ce sont les souvenirs et les scènes champêtres qu'il s'est complu à retracer. Celui qui se borne à désigner,

[1] Le temple de Vesta était sur la voie Neuve. Il est nommé au lieu du temple de Castor, à cause de la grande proximité des deux édifices; mais c'est celui-ci que touchait le tribunal du prêteur, devant lequel seulement le fâcheux pouvait avoir affaire pour un procès.

[2] *Epist.*, I, 8, 12.

[3] *Epist.*, I, 14, 38 et 39.

sans les décrire, les différents quartiers de Rome, trouve des expressions brièvement, mais vivement pittoresques, quand il s'agit des ombrages de Tibur ou de son habitation de la Sabine.

Je ne saurais mieux indiquer au lecteur comment s'y prend Horace pour donner une idée vraie des lieux, qu'en citant quelques lignes de M. Patin, son savant et ingénieux interprète : « Ce n'est pas qu'Horace soit descriptif à la manière des modernes, jamais il ne décrit pour décrire; il n'est jamais long, il s'en faut de tout, ni minutieux dans ses descriptions. Le plus souvent une épithète caractéristique, d'autres fois un petit nombre de circonstances, choisies parmi les plus frappantes, rangées dans l'ordre qui les découvre à une observation rapide, groupées de telle sorte qu'elles révèlent l'idée de l'ensemble, et que le tableau, largement ébauché par le poëte, s'achève dans l'esprit du lecteur, voilà la vraie, la grande description de Virgile et d'Horace. Cette description est chez Horace toute passionnée, animée par un sentiment vrai des scènes qu'elle reproduit, par l'amour de quelques lieux préférés, par le goût de la nature champêtre et de la vie rustique. »

Que de vers charmants dans Horace, consacrés à peindre ce Tibur tant aimé, ce délicieux Tivoli dont il est si doux de goûter après lui, je dirai presque avec lui, les impérissables enchantements! Comment ne pas y murmurer cette ode ravissante dans laquelle, après

avoir énuméré les beaux lieux qu'il avait admirés dans son voyage de Grèce, revenant à son cher Tibur, il s'écrie, comme d'autres pourraient le faire aussi : « Rien ne m'a frappé autant que la demeure retentissante d'Albunée[1], l'Anio qui tombe, le bois sacré de Tiburnus et les vergers qu'arrosent les eaux vagabondes ! »

Quam domus Albuneæ resonantis,
Et præceps Anio, ac Tiburni lucus, et uda
Mobilibus pomaria rivis.

(*Carm.*, I, 7, 12.)

Est-il rien de plus gracieux, de plus sonore et de plus frais? Malheureusement il ne reste d'Horace à Tivoli que les cascatelles, dont le murmure semble un écho de ses vers. Les ruines qu'on montre au voyageur, comme celles de la maison d'Horace, ne lui ont jamais appartenu[2], bien que déjà du temps de Suétone à Tibur on fît voir aux curieux la maison du poëte.

C'est une erreur qui date de l'antiquité. Il ne paraît pas qu'Horace ait jamais eu une maison à Tivoli. Il y

[1] De la sibylle de Tivoli, dont on croit reconnaître, mais hélas! à tort, le temple élégant, suspendu au-dessus d'un gouffre de verdure, d'ondes et de bruit. Voyez Nibby (*Dint.*, III, p. 203). Je pense, comme lui, que *domus Albuneæ* ne veut pas dire le temple, mais plutôt la grotte de la sibylle. Ailleurs (*Carm.*, IV, 3, 10) Horace parle des eaux qui fertilisent Tibur, elles y sont encore, et des épaisses forêts qui l'avoisinent, celles-là n'y sont plus.

[2] Nibb., *Dint.*, III, 221. Nibby croit que ces ruines peuvent être celles d'une villa de Salluste, qui aurait appartenu à César.

allait souvent; il y composait des vers, mais sans doute dans la maison de Mécène ou de Varus[1], l'ami de Virgile, qu'Horace a si bien pleuré. Il dit positivement qu'il ne possède d'autre bien de campagne que ce petit bien de la Sabine, que Mécène lui avait donné[2]. Avec quoi eût-il pû acheter une propriété? était-il homme à faire des économies sur les modiques appointements de la charge de scribe du trésor qu'il avait achetée? Le vœu ou plutôt le rêve que forma Horace de finir ses jours près de Tibur ou dans le doux pays de Tarente[3], ne prouve nullement qu'il ait eu une villa aux environs de Tarente ou de Tivoli. Horace parle aussi d'un séjour dans le frais Préneste[4], et personne n'a cherché une maison d'Horace à Palestrine. On en peut dire autant de son goût pour Baïes[5].

Le véritable pèlerinage à la demeure champêtre d'Horace, c'est celui qu'on peut faire à sa villa de la Sabine, dont l'emplacement a été si bien déterminé, près de Rocca Giovane, par M. Rosa. S'il ne reste de la maison que des briques et des pierres enfouies à

[1] *Carm.*, I, 18. Walckenaer, *Vie d'Horace*, I, p. 464. Tout le monde connaît la belle ode sur la mort de ce Quintilius Varus (*Carm.*, I, 24).

[2] Satis beatus *unicis* Sabinis.
(*Carm.*, II, 18, 14.)

Horace ne parle jamais que d'une seule maison de campagne (*Sat.*, II, 3, 10; *Carm.*, III, 1, 47), et c'est celle de la Sabine.

[3] *Carm.*, II, 6.

[4] *Epist.*, I, 2, 2; *Carm.*, III, 4, 23. Horace y avait relu Homère, sans doute dans une villa d'Auguste, qui s'y plaisait beaucoup.

[5] *Carm.*, III, 4, 24.

l'endroit où une esplanade en fait connaître aujourd'hui l'emplacement, les lieux d'alentour portent des noms dans lesquels on a pu retrouver les anciens noms. *Varia*[1] est *Vico Varo;* le village de *Mandela*[2], dont Horace était voisin, s'appelle *Bardella;* la *Digentia*[3] est devenue la *Licenza*. Il y a aussi la fontaine d'*Oratini*, et, tout près des débris de l'habitation, la colline du poëte, *colle del Poetello*. On a reconnu encore le mont Lucrétile, qui protégeait les chèvres d'Horace contre l'ardeur de l'été et les vents pluvieux[4]. Ce pèlerinage, je ne l'ai point fait; je m'engage à l'accomplir. En attendant, j'ai presque vu tous les environs de la villa Sabine d'Horace par les dessins de M. Bénouville et les explications de M. Noël des Vergers, qu'on trouve dans le nouvel et charmant *Horace* de M. Didot. Cette villa est celle que Mécène avait donnée à Horace. C'était « ce champ modeste qu'il avait rêvé, avec un jardin, auprès d'une eau toujours vive[5] (celle qui s'appelle encore *fonte d'Oratini*), et un peu de forêts au-dessus. » La végétation a

[1] *Epist.*, I, 14, 3.

[2] *Epist.*, I, 18, 105.

[3] *Epist.*, I, 18, 104.

[4] *Carm.*, I, 13, 1-4. Le Lucretile s'appelle aujourd'hui *Monte Corgnaleto* (Noël des Vergers, *Étude biographique sur Horace*, p. 38), nom qui rappelle le *Corna vepres et pruna ferant* d'Horace. (*Epist.*, I, 16, 9.)

[5] *Sat.*, II, 6, 2, et *Ep.*, III, 16, 12. Quant à la fontaine de Bandusie (*Carm.*, III, 13), il ne faut pas chercher aux environs du *Sabinum* d'Horace, mais près de Venouse, sa patrie. (Noël des Vergers, *Étude biographique sur Horace*, p. 40.)

été changée par la culture, mais les grands traits du paysage subsistent. L'on voit toujours la chaîne de montagnes qui est coupée par une vallée profonde, celle où coule la Licenza ; et l'on peut remarquer la justesse de tous les détails de cette description, que le poëte semble s'excuser de faire si longue, *loquaciter*, et qui est renfermée dans quelques vers charmants et précis :

> Continui montes nisi dissocientur opaca
> Valle ; sed ut veniens dextrum latus aspiciet sol,
> Lævum decedens curru fugiente vaporet.
>
> (*Ep.* I, 16, 5.)

Quand on est à Rome et qu'on aime Horace, on le suit encore plus loin. On se met en route avec lui, lorsqu'il part pour Brindes, et on l'accompagne au moins jusqu'à Terracine, à la frontière de l'État romain.

En mettant le pied sur la voie Appienne, Horace la salue, comme la reine des grandes routes ; et encore aujourd'hui nous comprenons son admiration, quand nous la parcourons après lui, marchant entre deux rangées de tombeaux de toutes les formes, de tous les âges, dont les débris attestent la magnificence infiniment variée, et dont quelques-uns sont encore presque intacts, foulant les dalles de lave sur lesquelles sa litière a passé, montant sur les trottoirs qui subsistent, nous retournant sans cesse pour contempler cette double file de ruines qui se prolonge en avant et en

arrière, à perte de vue, à travers la campagne immense, inhabitée, silencieuse, traversée par d'autres ruines et terminée par ce mur bleuâtre de montagnes, l'horizon le plus suave et le plus fier qu'il puisse être donné à des yeux humains de contempler.

Nous arrivons ainsi avec Horace à Lariccia. Là nous disons comme lui :

Egressum magna me excepit Aricia Roma [1],

enchantés de ces délicieux aspects dont Horace, moins occupé que nous ne le sommes du pittoresque, n'a point parlé. La ville moderne de Lariccia s'est perchée, comme il arrive souvent, dans la citadelle de la ville ancienne. M. Pierre Rosa, cet explorateur infatigable et sagace de la campagne romaine, et qui excelle à découvrir les ruines que son aïeul Salvator Rosa aimait à peindre, a cru retrouver les restes de la petite auberge [2] où Horace a logé (*hospicio modico*), et même des vases contenant l'orge destinée aux montures des voyageurs. Arrivés à l'entrée des marais Pontins, nous ne pouvons pas faire comme Horace, qui s'embarqua le soir sur un canal pour les traverser; ce canal n'existe plus. Les marais Pontins ne sont plus des marais, mais des prairies à demi noyées, où croît une végétation luxuriante, où l'on voit les bergers à cheval

[1] *Sat.*, I, 5, 1.
[2] Voy. M. Ernest Desjardins, *Voyage d'Horace à Brindes*, p. 13.

pousser de leurs longues lances les bœufs enfoncés jusqu'au poitrail dans les grandes herbes. On roule rapidement sur une bonne route qui a remplacé la route antique, souvent envahie par les eaux au temps de Lucain :

Et quæ Pomptinas via dividit uda paludes.

Horace préféra le canal à la route de terre, peut-être parce que le chemin était dégradé momentanément. Cette conjecture de M. Desjardins me paraît plausible. « Horace, dit-il, s'embarque le soir, sans avoir soupé, se condamnant à ne point dormir pour faire un trajet de cinq lieues, auquel il fallut consacrer toute la nuit et une partie de la matinée du lendemain, en suivant le canal. En admettant comme vraisemblable qu'un épicurien, qui plaçait au nombre des malheurs tout ce qui devait lui imposer quelque gêne, choisît sans motif ce mode fatigant de transport, il est peu probable que les gens d'affaires, les personnes pressées d'arriver, se soumissent par fantaisie aux ennuis d'un pareil trajet. »

Cependant, il faut reconnaître, qu'au dire de Strabon, il était d'un usage très-général de prendre cette voie, surtout la nuit[1].

Le moment de l'embarquement, la confusion qui s'ensuit, l'entassement des voyageurs dans le *coche* de Terracine, sont peints par Horace avec une amusante

[1] Strab., v, p. 283.

vivacité. « Les bateliers et les esclaves se disent des injures. — Aborde ici. — Tu en mets trois cents. Oh !... c'est assez... — Pendant qu'on paye sa place et qu'on attelle la mule, une heure se passe. » A entendre ces injures échangées, ces cris, à voir la lenteur avec laquelle on procède et le nombre de voyageurs qu'on empile dans le bateau, on dirait qu'Horace a eu affaire à des Romains d'aujourd'hui. Ce qui suit est encore caractéristique des mœurs du pays, et il n'est pas de voyageur en Italie qui ne se rappelle quelque incident pareil à celui qu'Horace va raconter. « Les cruels moustiques et les grenouilles des marais éloignent de nous le sommeil. Les mariniers et les passagers bien abreuvés chantent à l'envi leur maîtresse absente. Enfin, au moment où les voyageurs fatigués commencent à s'endormir, le conducteur paresseux envoie paître sa mule, attache à une pierre la corde de la barque, et, couché sur le dos, ronfle de grand cœur. Le jour était venu, et nous ne sentions pas le bateau marcher. L'un de nous, à tête vive, s'élance, et d'un bâton de saule laboure la tête et les reins de la mule et du batelier. »

Horace excelle dans les détails familiers. Ce n'est pas un touriste cherchant des *impressions;* il voyage un peu à la manière de Montaigne, nous parlant de ses maux d'yeux, comme celui-ci de ce qu'il appelle sa colique. Cependant, l'un et l'autre, quand il leur en prend fantaisie, rencontrent des traits qui peignent.

Ainsi, Horace nous montre par un vers la ville volsque d'Anxur, posée sur les rochers blancs qui dominent la moderne Terracine :

Impositum saxis late candentibus Anxur.

Ce vers n'est-il pas tout un tableau, tracé, comme faisaient les anciens, d'un pinceau sobre et vif?

Mais revenons à Rome. Horace n'a pas seulement caractérisé l'aspect de plusieurs parties de la ville qu'il avait devant les yeux; par une divination singulière, épouvanté du danger des dissensions civiles, il a prévu et prophétisé l'aspect que présenterait un jour la cité d'Auguste, quand elle serait envahie par les Barbares; et au milieu du luxe et de l'opulence d'une civilisation qui semblait assurée, le poëte, en général optimiste, s'est écrié : « Vainqueur, le barbare foulera au pieds la cendre de Rome, où résonnera le sabot de son coursier[1]. » Horace, chose étrange, semble entendre retentir sur la voie Sacrée le galop triomphant du cheval d'Alaric.

Horace ne nous a pas appris où était sa maison de ville; probablement sur le mont Esquilin, où habitaient Mécène, et, non loin de lui, Properce et Virgile. Ce qui est certain, c'est qu'Horace fut enterré dans les jardins de Mécène, et auprès de celui-ci. Cette sépulture honore l'homme puissant qui, dans son testament, disait à Auguste : « Souviens-toi d'Horatius

[1] *Epod.*, 16, 11 et 12.

Flaccus comme de moi-même, » et qui, après avoir accueilli et protégé Horace pendant sa vie, devait encore accueillir et protéger sa cendre, quand le poëte ne serait plus. Oui, le souvenir de Mécène mérite d'être associé à celui d'Horace, non pas seulement parce qu'il fut pour lui un protecteur, mais parce qu'il mit de la grâce dans sa protection, encourageant la timidité du jeune homme inconnu qui l'abordait comme le fils d'un affranchi pouvait aborder le descendant des Lucumons d'Étrurie, et qui bientôt se sentait à l'aise auprès du troisième personnage de l'empire. Après avoir présenté Horace à Auguste, non-seulement Mécène invitait le poëte à souper, mais, ce qui est plus aimable, il allait souper chez lui. Bien des riches ont porté ce nom de Mécène pour avoir encouragé les hommes de lettres tout différemment, c'est-à-dire les payant pour leur platitude et se remboursant en impertinence, les invitant à souper au bout de leur table somptueuse, au lieu de faire comme Mécène, qui allait dans la villa modeste d'Horace boire son petit vin de la Sabine. Le vrai Mécène était simple et cordial, quoiqu'il fût riche et en faveur. Y en a-t-il eu beaucoup d'autres comme celui-là[1]?

[1] Il y en a un de notre temps, sinon our les poëtes, qui n'en ont plus guère besoin, du moins pour les eunes gens voués à l'érudition: c'est M. le duc de Luynes, que je n'ai pas l'honneur de connaître personnellement, mais à qui j'aime, dans l'intérêt du bon exemple, à rendre cet hommage public et désintéressé que personne ne démentira.

A-t-on à Rome un portrait de Mécène? Visconti reconnaissait ce personnage dans un prétendu Cicéron du Capitole. Plusieurs juges compétents, P. E. Visconti, Missirini, Cicognara et Raoul-Rochette se sont accordés à voir un Mécène dans un buste trouvé à Carseoli, qui ressemble à deux pierres gravées qui le représentent d'après Visconti. Dans le buste, le haut de la tête est chauve, particularité caractéristique de Mécène, qui, pour cette raison, était dans l'usage de se couvrir la tête de son manteau[1].

Les jardins de Mécène, que consacre la sépulture d'Horace, étaient sur l'Esquilin, alors aussi bien qu'aujourd'hui presque entièrement couvert de jardins. Ils avaient remplacé le cimetière des pauvres, où, comme dans les *campi santi* de nos jours, il n'y avait pour les cadavres des indigents que des fosses communes[2], appelées puits (*puticuli*). Mécène fit disparaître ce lieu infect, où les ossements laissés sans sépulture appelaient les loups et les oiseaux de proie, où Horace avait placé la scène des affreux enchantements de Canidie, et le remplaça par ses jardins magnifiques. L'assainissement du quartier y gagna, et Horace put dire que les Esquilies étaient devenues salubres[3].

[1] Sen., *Ep.*, 94.

[2] Le mot est d'Horace:

Hoc miseræ plebi stabat commune sepulcrum.

(*Sat.*, I, 8, 10.)

[3] *Sat.*, I, 8, 14.

La maison de Mécène devait être considérable. On sait que le descendant des rois étrusques y avait réuni toutes les recherches du *confortable*. Quand Auguste était malade, il se faisait transporter chez Mécène. En sa qualité de descendant des Étrusques, qui avaient, dit-on, inventé les tours, Mécène en avait fait construire une très-élevée; en haut, était un belvédère d'où il considérait, dit Horace, la fumée et l'agitation de l'opulente Rome; c'est probablement de là que Néron prit plaisir à la voir brûler[1]. Il avait aussi la vue de Tibur, baigné par les eaux des pentes d'Æsula[2] et des côteaux de Tusculum; c'est un point du magnifique horizon de Rome saisi et *croqué*, pour ainsi dire, en passant, par Horace. En supposant que les jardins de Mécène s'étendissent jusqu'au pied de l'Esquilin, et vinssent, ce qui est assez naturel, rejoindre le quartier élégant des Carines, on peut admettre qu'ils atteignaient le lieu où, depuis, Titus bâtit ses thermes sur une partie de la Maison-Dorée de Néron. Au-dessous de ces deux étages de constructions impériales, on voit des traces d'une construction plus ancienne attribuée à Mécène : c'est un reste de pavé en mosaïque, d'une

[1] Quant à l'édifice qui, à Tivoli, porte le nom de maison de Mécène, et dans lequel on a fait servir aux travaux d'une usine une portion des cascatelles chantées par Horace, il est reconnu aujourd'hui que c'était un temple, et un temple d'Hercule. On a trouvé une inscription qui le prouve.

[2] *Carm.*, III, 29, 6. Près de Tivoli, selon W. Gell; *Monte Affliano, colle Faustiniano*, suivant Nibby. (*Dint.*, I, 29 et suiv.)

élégante simplicité, qui par là conviendrait très-bien à une époque encore voisine de la république et au goût exquis de Mécène. Horace a peut-être soupé dans cette chambre, ornée d'une mosaïque aussi finement travaillée que ses vers[1].

Il est un poëte de ce temps dont le nom ne rappelle pas la protection accordée aux lettres par Auguste; car Auguste fut son persécuteur et son bourreau : il le fit mourir consumé de la fièvre lente de l'exil, le reléguant, lui l'aimable et brillant Ovide, à l'extrémité du monde romain. Ce n'est pas à Rome, c'est aux bords lointains du Dánube qu'il faudrait aller chercher le tombeau d'Ovide, dans un pays barbare où l'on a cru en vain le retrouver. Il y a bien, près de Rome, le tombeau des Nasons, en un lieu d'où la campagne romaine se présente dans toute sa sauvage et sublime beauté; mais la cendre du plus illustre des Nasons est absente de leur sépulture. Des peintures ornaient ce sépulcre; on avait cru y reconnaître Ovide dans un poëte conduit aux Champs Élyséens par Mercure, et des sujets empruntés à ses *Métamorphoses;* mais il a fallu

[1] On pourrait objecter à l'extension que je donne aux jardins de Mécène que ces jardins devaient être en dehors de la ville, puisqu'ils remplaçaient un lieu consacré à des sépultures, et qui, par conséquent, ne pouvait être compris dans l'enceinte des murs de Servius Tullius; mais nous savons par Denys d'Halicarnasse, et les grands débris du mur de Servius trouvés récemment sur l'Aventin ont démontré, qu'au commencement de l'empire on ne tenait plus aucun compte de la vieille muraille des rois, qu'elle était cachée et comme perdue au sein des habitations particulières

renoncer à cette supposition. Rien ne rappelait, dans le tombeau des *Nasons*, le banni qui fut leur seule gloire. Rien ne prouve que le sort lui ait accordé ce qu'il demandait à ses amis, d'une manière si touchante : « Faites que mes os soient rapportés dans une petite urne ; ainsi, je ne serai pas exilé encore après ma mort; placez mes restes sous la terre aux portes de Rome[1]. »

Quelle a été la cause du malheur d'Ovide? C'est encore un mystère. On voit, par les *Tristes*, que deux crimes lui étaient reprochés. L'une des accusations était ridicule : c'était d'avoir écrit l'*Art d'aimer*, d'avoir, comme il le dit spirituellement, enseigné ce que tout le monde sait. Louis XV mettait quelquefois les écrivains à la Bastille, mais il n'a pas imaginé d'envoyer Gentil-Bernard au Canada. D'ailleurs presque tous les poëtes contemporains d'Ovide, notamment Horace, Virgile dans ses églogues, avaient écrit des vers plus répréhensibles que ceux d'Ovide, car ce dernier ne chanta que des passions qui peuvent se comprendre. Les vers d'Auguste sur Fulvie sont d'une grossièreté qu'Ovide ne se permit jamais. Le poëte banni parle d'un autre tort qu'il confesse, et qui seul a pu être la cause véritable de son exil. Il y revient plu-

[1] Inque *suburbano* condita pone *solo*.

(Ov., *Trist.*, III, 3, 10.)

Ovide pensait certainement au tombeau de sa famille, à ce tombeau des Nasons, qu'on a découvert à quelques milles de Rome.

sieurs fois, toujours en termes obscurs, s'accusant d'avoir vu ce qu'il ne devait pas voir :

Cur aliquid vidi? cur noxia lumina feci?

(Ov. *Trist.*, II, 103.)

« Pourquoi ai-je vu quelque chose? pourquoi mes yeux furent-ils coupables? » Il se compare à Actéon. Ce que ses regards ont rencontré sans dessein peut faire rougir, et il doit le cacher :

Et quæcumque adeo possunt afferre pudorem,
Illa tegi cæca condita nocte decet.

(*Trist.*, III, 6, 31.)

Ces expressions voilées se rapportent très-bien à quelque honte de la famille impériale, à un amour incestueux d'Auguste pour sa fille Julie, dont Ovide aurait été le témoin involontaire. L'une et l'autre en ce genre étaient capables de tout. On a supposé qu'il s'agissait d'une aventure entre Julie et Ovide lui-même; mais les aveux et les réticences du poëte ne s'accordent point avec une telle supposition[1]; ils s'expliquent

[1] Ovide dit positivement qu'il parle de la faute d'un autre :

Alterius facti culpa silenda mihi.

(Ov., *Trist.*, II, 208.)

Dans quelques passages il est parlé d'une erreur :

Sed partem nostri criminis error habet.

(*Ib.*, III, 5, 48.)

Principiumque mei criminis error habet.

(*Ib.*, III, 6, 26.)

Ovide semble vouloir insinuer qu'en voyant ce qu'il a cru voir, il s'est trompé.

mieux, si l'on admet que l'inceste impérial, dont Caligula devait donner l'exemple avec ses trois sœurs, avait commencé sous le toit modeste du sage Auguste[1]. J'avoue avoir de la peine à croire qu'Ovide eût rappelé si souvent un tel souvenir au coupable, mais ce soupçon flétrissant est une juste punition du mystère qu'Auguste a laissé planer sur la faute si barbarement punie d'Ovide.

Ovide a eu, dans ses *Fastes*, occasion de mentionner plusieurs localités de Rome, et j'ai eu soin de les signaler, quand elles se présentaient. Les abords et les monuments du Palatin sont décrits dans une élégie des *Tristes*[2], et par le livre même d'Ovide, ce livre qu'il envie, parce qu'il verra Rome : « Je suis, dit-il, le livre du pauvre exilé, envoyé par lui à Rome. Indiquez-moi mon chemin dans cette ville où je suis étranger. Un seul ami s'est offert pour me guider. » Le livre suppliant se met donc en route vers le Palatin, il vient au quartier des libraires, près de l'Argiletum et de la Suburra. « Voici d'abord, lui dit son guide, les *Fora* de l'empereur, c'est-à-dire le forum de César, le forum d'Auguste et l'ancien forum du peuple romain, devenu lui aussi le forum de César ; puis voici

[1] Voltaire semble avoir admis à la fois l'amour d'Ovide et celui d'Auguste pour Julie :

> Amant incestueux de sa fille Julie,
> De son rival Ovide il proscrivit les vers.
>
> (*Épître à Horace.*)

Trist., III, 1.

la voie Sacrée ; ceci est le lieu saint où Vesta garde le Palladium et le feu divin. A côté, fut l'humble Regia de l'antique Numa. » Nous pouvons suivre facilement chaque pas du livre errant ; sa marche nous a conduit du forum d'Auguste près de l'arc de Titus. Là, nous tournons avec lui à droite[1], et entrons par la porte du Palatin, voisine du temple de Stator. Nous arrivons ainsi à la maison d'Auguste ; nous reconnaissons les lauriers qui croissaient devant la porte, la couronne de chêne en mémoire des citoyens conservés, ce qui fournit au livre d'Ovide l'occasion de s'écrier : « Joins, père très-bon, à ceux que tu as conservés un citoyen relégué aux extrémités de la terre ! »

Puis, poursuivant sa route, le livre, avec son guide, monte l'escalier du temple d'Apollon, escalier que les vers d'Ovide nous prouvent avoir été très-élevé :

. . . . . Gradibus sublimia celsis
Ducor ad intensi candida templa dei.

Il voit les statues des Danaïdes, nous apprend que Danaüs était représenté un glaive à la main. Enfin il veut entrer dans la bibliothèque. « Là, je cherchais mes frères, dit-il, excepté ceux que leur père voudrait n'avoir pas mis au monde, » c'est-à-dire, les trois

[1] Inde petens dextram, porta est, ait, ista Palati.
(*Trist.*, III, 1, 31.)

C'est là précisément que M. Rosa a vu le *clivus* du Palatin déboucher sur la voie Sacrée.

livres de l'*Art d'aimer*, cause ou plutôt prétexte de sa ruine. Ce jeune frère veut prendre place près de ses aînés ; mais le gardien du lieu, le *custos*, comme on dit encore à Rome (*custode*), repousse l'étranger et le force à sortir de ce lieu saint. Il gagne alors les temples qui touchent au théâtre voisin, c'est-à-dire tente de pénétrer dans la bibliothèque du portique d'Octavie, placée près du théâtre de Marcellus, puis dans l'atrium de la Liberté, dans la bibliothèque de Pollion ; mais là encore, l'entrée lui est refusée. Tout cela veut dire, ce me semble, que les bibliothèques impériales et particulières se fermèrent devant le livre qui contenait les plaintes et les supplications d'Ovide. C'est une dureté de plus d'Auguste envers sa victime.

Le quartier de Rome où l'exilé suivait en pensée la marche timide de son livre cruellement repoussé, ce quartier était le sien : il logeait près du Capitole ; on le voit par la belle élégie où il retrace ses derniers moments de Rome :

> Quæ mihi supremum tempus in urbe fuit [1].

Dans cette triste nuit, la lune éclairait pour lui les temples du Capitole. Ovide y peint sa douleur en traits que les exilés reconnaîtront, et quel exil que celui de Rome pour un Romain ! Il peint aussi le désespoir de sa femme. Ovide, ce me semble, n'eût pas osé le faire, s'il avait été trop mauvais époux. On peut admettre

[1] *Trist.*, I, 3, 2.

qu'il était alors un peu revenu de ses erreurs de jeunesse. La généreuse conduite d'une épouse qui lui resta courageusement dévouée me porte à croire qu'il n'avait eu avec elle que des torts qu'on peut pardonner. Celle qui protégea si noblement les intérêts et l'infortune du banni, protége encore sa mémoire. Elle a inspiré à l'auteur léger de l'*Art d'aimer*, mûri par l'âge et le malheur, des vers d'une tendresse grave et pénétrante qui font penser à un sonnet de Pétrarque. « Toi que j'ai laissée jeune lorsque je quittai Rome, tu dois avoir vieilli par mes maux. Oh! fassent les dieux que je te voie telle que tu es devenue, et que je puisse baiser avec tendresse tes joues changées! »

Nous devons au malheur d'Ovide des descriptions de Rome d'un genre particulier, des descriptions que lui dictent l'imagination et le souvenir. « Rome et ma maison m'obsèdent, et le regret des lieux et tout ce qui reste de moi dans la ville que j'ai perdue... Devant mes regards sont errantes ma maison, Rome, la forme des lieux. »

Roma domusque subit, desideriumque locorum[1].

. . . . . .

Ante oculos errant domus, urbs et forma locorum[2].

La privation du pays natal lui en fait vivement sentir le charme : « Je ne sais, dit l'exilé, par quelle douceur

[1] *Trist.*, III, 2, 21.
[2] *Ib.*, 4, 57.

il nous tient saisis et ne nous permet pas de l'oublier ; » et puis vient ce qui est toujours pour lui la conclusion : quoi de meilleur que Rome?

Quid melius Roma[1]?...

Sa consolation et son tourment étaient de se transporter en esprit dans cette Rome, tout son désir de suivre par la pensée les différentes phases de la journée romaine, de parcourir cette ville bien-aimée, d'en ranimer devant lui l'image, d'en contempler les merveilles. « Voici, dit-il, que les débats du Forum sont terminés : les jeux équestres, les combats simulés, les luttes commencent ; la scène se remplit, les spectateurs applaudissent dans le Champ de Mars ; on lance la balle, on roule le cerceau ; puis les trois théâtres[2] s'ouvrent à la multitude, après les trois forum[3]. » Tantôt Ovide visite en idée sa demeure, depuis si longtemps abandonnée ; tantôt, s'élançant à travers les principaux monuments de Rome, il les voit et les montre de loin, comme s'il était réellement au milieu d'eux. « De ma maison, je me dirige vers chaque endroit de la belle ville ; je vois, je perce tout par les yeux de la pensée, les forum, les temples, les théâtres tapissés de marbre ; puis m'apparaît le portique immense s'étendant sur le sol aplani, les gazons du Champ de

[1] *Ex Pont.*, I, 3, 35.
[2] Tous trois dans un quartier brillant. (*De Art. amat.*, III, 394.)
[3] *Trist.*, III, 12, 18-24.

Mars, qui regardent les beaux jardins d'Agrippa, les Euripes, l'eau Virgo[1]. »

Dans cette énumération, Ovide a eu soin de faire entrer les nouveaux embellissements de Rome : inutile effort pour désarmer l'inflexible cruauté d'Auguste. Parmi toutes ses réminiscences, on sent l'élan de son âme vers la ville absente. Rome apparaît sans cesse à l'exilé avec la vivacité douloureuse du regret : l'on applaudit ses vers sur le théâtre ; là sont quelques amis vrais dont la fidélité le console, et des amis ingrats dont la trahison vient le déchirer[2] ; là, est une société de poëtes[3], auxquels il recommande de se souvenir de lui le jour de leur réunion, bien qu'il ne soit plus, dit-il, un poëte romain, mais un bel esprit sarmate. « Pourquoi vous envoyer ces vers, s'écrie-t-il ? C'est que je veux de quelque manière être avec vous[4]. » S'il célèbre, dans son désert, le jour natal de sa femme, il croit voir la fumée de l'encens se diriger du côté de l'Italie[5]. Malheureusement, ce n'est pas toujours une illusion aussi touchante qui le transporte à Rome, c'est aussi la pensée d'un triomphe de Tibère, de Tibère qui devait être pour Ovide aussi inexorable qu'Auguste. La vive imagination du poëte voit et peint de

[1] *Ex Pont.*, I, 8, 38.
[2] *Trist.*, V, 4; V, 6; V, 9.
[3] *Trist.*, III, 47. Il est déjà parlé d'un *collegium poetarum*, une sorte d'académie, du temps d'Accius. (Val. Max., III, 7, 11.)
[4] *Trist.*, V, 1, 79 et 80.
[5] *Trist.*, V, 5, 29 et 30.

loin, comme si elle était présente, cette scène triomphale à laquelle on aimerait qu'il applaudît moins. Il est encore plus triste de l'entendre, quand il a reçu les portraits d'Auguste, de Tibère et de Livie, déclarer qu'il est de retour à Rome, puisqu'il jouit de ces présences augustes, et qu'il ne lui manque plus que de voir la maison du Palatin pour s'y croire revenu tout à fait : « Quand je vois César, il me semble que je vois Rome[1].» Certes, pour le pauvre banni, le mensonge de la flatterie ne pouvait aller plus loin.

Ovide se relève trop rarement par la fierté du poëte, auquel nul ne peut enlever son génie et sa gloire. Il le fait cependant une fois, et cette fois les sept collines lui apparaissent plus noblement. « On m'a enlevé tout ce qui pouvait m'être ravi, mais mon génie me reste et j'en jouis. Quand on trancherait mes jours par le glaive, ma gloire survivrait à ma vie, et tant que Rome de ses montagnes contemplera l'univers soumis, *je serai là*[2]. »

Deux autres poëtes du temps d'Auguste méritent de trouver place ici, parce qu'ils ont esquissé en passant quelques vues de Rome, et tracé quelques croquis de la vie romaine. Ces poëtes sont Tibulle et Properce.

A cet égard, il y a moins à recueillir chez Tibulle, qui mourut jeune, — à trente-six ans, comme Raphaël et Mozart, — suivit Messala en Orient et dans la

[1] *Ex Pont.*, I, 8, 19.
[2] *Trist.*, III, 7, 46.

Gaule, des bords du Cydnus à ceux de l'Adour, et vécut souvent hors de Rome. Dans son petit bien de Pedum, il se complaît dans la peinture ou plutôt le rêve de la vie champêtre, auprès de sa Délie[1]. Il a décrit avec un grand charme les occupations et les fêtes rurales, entre autres la fête de Palès, dans laquelle on purifiait les champs et les troupeaux, selon l'antique rite des aïeux, que Tibulle nous a conservé[2]; dans ce tableau très-circonstancié et très-vivant de la vie rustique près de Rome, on ne trouve nul trait individuel et local; nous ne saurions pas même que la villa de Tibulle était à Pedum, si Horace ne nous l'avait appris.

Il ne nous donne non plus aucun renseignement sur son existence à Rome. Il chante la simplicité de la Rome antique, et, comme Virgile, Properce, Ovide, il l'oppose ingénieusement à la magnificence de la Rome de son temps. « Alors, dit-il par un retour rêveur vers les âges lointains, les vaches paissaient les herbages du Palatin, et il y avait des chaumières sur le Capitole[3]. » Ce contraste frappait alors d'autant plus que l'empire, qui apparaissait un nouveau commencement quand il était réellement (pour emprunter une expression célèbre) le *commencement de la fin*, ramenait les Romains au souvenir du fondateur antique dont Auguste aspirait à renouveler l'institution, et de l'âge

[1] *Eleg.*, I, 5.
[2] *Eleg.*, II, 1.
[3] *Éleg.*, II, 5.

d'or, que, par une illusion bientôt détrompée, on se flattait de voir renaître. Tibulle, du reste, paraît avoir conservé dans sa vie, que la tendresse remplissait, les croyances ou au moins les pratiques de la vieille superstition romaine; il consulte les sorcières de l'Esquilin; il écoute le discours que lui adresse dans la rue une prêtresse furieuse de Bellone, qui, selon l'usage de ce culte emprunté à celui de Cybèle, a fait couler volontairement son sang. Enfin, s'il a offensé les dieux, il est prêt à faire, pour les désarmer, ce que fait encore chaque jour un pénitent romain : à se prosterner dans le temple, à en baiser le seuil, à se traîner à genoux vers les portes et à les frapper de son front[1].

A ces réminiscences près d'un passé très-ancien, Tibulle ne nous parle guères de Rome que pour exprimer la douceur qu'il goûte à ne pas s'y trouver[2]. Une fois cependant il la regrette, c'est lorsque, partant pour la guerre avec Messala, il lui coûte d'abandonner Délie; il se peint alors inventant des prétextes à retarder son départ, et Délie en pleurs, se retournant pour contempler, de la porte Capène, cette voie Appienne où elle le cherche encore quand elle ne le voit plus[3].

[1] *Eleg.*, I, 2, 85 et suiv.

[2] Ferreus est, cheu! quisquis in urbe manet.
(*Eleg.*, II, 3, 2.)

[3] Quin fleret, nostras respiceretque vias.
(*Eleg.*, I, 3, 14.)

Rome reparaît dans les regrets de Tibulle, quand, tombé malade à Corcyre, il craint d'y mourir seul, loin de sa sœur et de sa mère[1].

Cette douleur fut épargnée à Tibulle. Il mourut à Rome; sa mère lui ferma les yeux; sa sœur vint à ses funérailles[2]. De loin, Tibulle avait rêvé son retour inattendu à Rome, la surprise et la joie de Délie; il avait écrit ces vers, qui sont au nombre des plus touchants de l'antiquité:

Tunc veniam subito, nec quisquam nuntiet ante:
Sed videar cœlo missus adesse tibi.
Tunc mihi, qualis eris, longos turbata capillos,
Obvia nudato, Delia, curre pede...
(I, 3, 89.)

Mais depuis ce temps il avait quitté Délie, ou Délie l'avait quitté; il avait aimé une autre femme, appelée Némésis : « Toutes deux, dit Ovide, vinrent donner des baisers à son cadavre[3]. »

Properce nous a plus appris sur lui-même que Ti-

[1] Ibitis Ægeas sine me, Messala, per undas,
O utinam memores ipse cohorsque mei!
Me tenet ignotis ægrum Phæacia terris.
Abstineas avidas, Mors, precor, atra manus.
Astineas, Mors atra, precor: non hic, mihi mater,
Quæ legat in mœstos ossa perusta sinus;
Non soror, Assyrios cineri quæ dedat odores,
Et fleat effusis ante sepulcra comis
Delia non usquam est...
(*Éleg.*, I, 3, 1.)

[2] Élégie d'Ovide sur la mort de Tibulle. (*Am.*, III, 9, 53 et suiv.)
[3] *Ibid.*, 56.

bulle, et nous pouvons mieux le suivre à Rome, d'où il ne paraît pas être sorti. Il n'a pas suivi, comme Tibulle, la guerre et les camps ; sa vocation n'était point pour les armes :

.... Non-natus idoneus armis.
(*Eleg.*, I, 6, 29.)

C'est ce que disait déjà Cicéron. Cela était nouveau, un Romain osait avouer qu'il n'avait rien du guerrier, qu'il était ce que nous appellerions un pur homme de lettres.

Properce aimait Rome, et il nous apprend que Cinthie l'aimait à cause de lui : « Je lui suis cher, dit-il, et, à cause de moi, Rome lui est chère. »

Illi carus ego, et per me carissima Roma
Dicitur.
(I, 8, 31.)

A un ami qui veut partir, il dit : « Toutes les merveilles le cèdent à la terre romaine. La nature y a placé tout ce qui peut se trouver ailleurs... Là coule l'Anio des sommets du Tibur; et toi, Clitumne, et toi, eau Marcia, sur un monument immortel ; là sont les eaux sœurs des lacs d'Albe et de Némi, et l'onde où le coursier de Pollux s'est désaltéré... Rome est ta mère, ô Tullus, et le plus beau séjour du monde[1]. »

Ses amis lui reprochent de ne pouvoir la quitter.

[1] *Eleg.*, III, 22, vers 17 et 18, 23-26, 39.

S'il la quitte dans un dépit amoureux contre Cinthie, il regrette bientôt, sur la mer et au milieu des tempêtes, Rome et Cinthie [1]. Ces souvenirs le suivent dans la solitude [2], où il avait gravé le nom de Cinthie sur les rochers et sur l'écorce des arbres.

Quid mihi desidiæ non cessas fingere crimen,
Quod faciat nobis conscia Roma moram?

(I, 12, 1.)

La navigation qu'il entreprit le conduisit à Athènes, où il nous apprend qu'il veut aller se guérir de son amour, en ce moment mal récompensé. Ce voyage d'Athènes lui apparaît comme nous apparaît aujourd'hui un voyage de Rome ; il verra des tableaux et des théâtres :

Aut certè tabulæ capient mea lumina pictæ,
Sive ebore exactæ, seu magis ære manus.

(III, 21, 29.)

Properce, qui était savant, trop savant pour un poëte, et surtout pour un poëte érotique, aimait Rome en érudit, comme nous autres qui y venons l'étudier, avons droit de l'aimer. Il avait formé le dessein, qu'il n'exécuta point, de chanter ses gloires anciennes et nouvelles, depuis Romulus jusqu'à Auguste. Cependant, il lui resta des études qu'il avait faites pour son ouvrage sur Rome, un penchant manifeste à placer dans

[1] *Eleg.*, I, 17
[2] *Eleg.*, I, 18, etc.

ses élégies le résultat de ces études, à côté de l'érudition mythologique dont il les a trop remplies. J'ai eu souvent à le citer dans la partie de cet ouvrage qui touche aux origines de Rome. Nul poëte latin n'a eu autant que lui le sentiment de la Rome primitive[1].

Properce s'est chargé du soin de nous donner son adresse, un jour qu'il a perdu ses tablettes, ses précieuses tablettes : « Elles n'était pas dorées, le buis était commun, la cire grossière ; mais envoyées à Cinthie, et renvoyées par elle, on y lisait des choses charmantes : « Paresseux, qu'es-tu devenu hier? quel- « qu'autre t'a-t-elle semblé plus belle que moi? » ou bien : « viens aujourd'hui,

Cessabimus una;
Hospitium tota nocte paravit amor. »
(III, 23, 15, 16.)

« Et un avare y écrit ses comptes ! » ajoute Properce. Pour les recouvrer, il promet une récompense hon-

[1] *Eleg.*, IV, 1; IV, 2; IV, 4; IV, 9 et 10. Dans ces élégies, il semble que Properce a inséré des fragments du grand ouvrage sur Rome qu'il méditait, et dont on peut se former quelque idée par ce vers :

Sacra diesque canam, et cognomina prisca locorum.
(*Eleg.*, IV, 1, 69.)

Properce voulait que son travail aidât à apprécier Rome :

Scandentes si quis cernet de vallibus arces,
Ingenio muros æstimet ille meo.
(*Eleg.*, IV, 1, 65.)

Je voudrais qu'on pût en dire autant du mien.

nête, et ordonne à un esclave de faire poser une affiche sur une colonne, quelque colonne de temple ou de portique, et de mettre dans l'affiche que le maître des tablettes demeure sur l'Esquilin[1].

C'est probalement à tort que j'ai indiqué cette habitation de Properce parmi celles des familles de race sabine ou sabellique comme lui, — il était Ombrien[2], — établies anciennement sur le mont Esquilin, car il n'avait ni aïeux ni fortune : c'est lui-même qui nous l'apprend[3]. La raison qui lui avait fait choisir l'Esquilin pour lieu de sa demeure était plus vraisemblablement le voisinage de Mécène, qui fut toujours bienveillant pour Properce, comme pour Horace.

Properce, du reste, s'arrangeait très-bien de sa pauvreté, pourvu qu'il conservât l'amour de Cinthie. Il n'envie la richesse de personne, comme il le dit à un ami opulent qui avait une villa au bord du Tibre, avec un grand parc d'où, couché mollement sur la rive du fleuve, il buvait dans des coupes, ouvrage de Mentor, en contemplant la course rapide des barques à voile et la marche lente des bateaux qui remontaient tirés par des cordes[4]; spectacles, surtout le

[1] *Eleg.*, III. 23, 19-24.

[2] *Eleg.*, I, 22. Il parait être né près de Pérouse. Sa famille avait souffert pendant les proscriptions, comme celles de Virgile et de Tibulle pendant la guerre civile.

[3] *Eleg.*, II, 34, 55 et 56.

[4] Et modo tam celeres mireris currere lintres,
Et modo tam tardas funibus ire rates.
(*Eleg.*, I, 14, 3.)

second, que l'on peut, sans être plus riche que Properce, se donner encore aujourd'hui au bord du Tibre.

Mécène encourageait Properce dans l'entreprise de son poëme national, parce qu'il devait aboutir à Auguste; mais Properce, qui avait accepté cette tâche pour plaire à Mécène, comprit que son génie n'était point là. Il se contenta de souhaiter à Auguste la conquête du monde, à laquelle Auguste ne pensait point, comme Horace lui prédisait la prochaine soumission de l'Inde et de la Chine. Properce, qui a renoncé à toute gloire militaire, sera content s'il assiste aux triomphes de l'empereur, s'il voit son char chargé de dépouilles s'arrêter fréquemment dans sa marche pour qu'Auguste reçoive les applaudissements du peuple. Lui cependant, appuyé sur le sein de la jeune fille qu'il aime, lira les noms des villes conquises, verra les traits et les arcs des soldats étrangers, les chefs assis sous les trophées d'armures, et il lui suffira d'applaudir avec la foule dans la voie Sacrée [1].

L'aimable Tibulle est le seul des poëtes de ce temps auquel je n'aie pas à reprocher un vers en l'honneur d'Auguste. Les âmes tendres ne sont pas toujours les plus faibles.

Les élégies de Properce contiennent aussi des pein-

[1] *Eleg.*, III, 4, 12-18.

tures de la Rome de son temps. Il nous a déjà décrit le portique de Pompée et le temple d'Apollon ; il nous promène dans le Champ de Mars, ce lieu de rendez-vous des jeunes Romains, — et où les dames romaines venaient aussi se montrer, — sous les portiques, au théâtre, si dangereux pour la vertu, et où la sienne ne savait résister ni à une attitude gracieuse, ni à un chant sur le théâtre, ni près de lui à une robe entr'ouverte ou à de beaux cheveux[1].

Heureusement il n'entre point dans mon sujet, car je serais fort embarrassé pour le faire, d'exposer tous les préceptes dont se compose la science qu'Ovide a appelée l'*Art d'aimer*, et où le véritable amour, qui n'est pas un art et qui ne s'enseigne pas, tient très-peu de place ; mais il en est que je puis et que je dois mentionner ici, car ils se rapportent aux divers monuments de Rome dont j'écris l'histoire.

Au premier rang sont le grand Cirque et les trois théâtres de Rome[2], toujours désignés ainsi, ce qui prouve que nous les connaissons tous : Ovide, dans l'intérêt de l'art qu'il enseigne, recommande de les fréquenter. Les instructions qu'il donne à ce sujet au disciple qu'il veut former contiennent d'assez curieux renseignements sur les mœurs romaines et les habitudes de la galanterie romaine.

[1] *Eleg.*, II, 22.

[2] Ovide se sert aussi de l'expression *curva theatra* (I, 89), pour distinguer les théâtres proprement dits des amphithéâtres encore en bois de son temps, qu'on appelait aussi, surtout en grec, *theatra*.

D'abord on voit que les femmes accouraient en foule au théâtre et au Cirque ; « elles s'y précipitaient, dit-il, comme des légions de fourmis et des essaims d'abeilles, » et, malgré les prescriptions d'Auguste, qui les avaient reléguées dans ce que nous appelons le *Paradis*, y étaient assises à côté des hommes, auxquels Ovide enseigne à tirer parti de ce rapprochement forcé[1]. Il nous apprend aussi, ce que nous aurions peut-être deviné, qu'elles venaient au théâtre très-parées, autant pour être vues que pour voir.

Sic ruit in celebres cultissima fœmina ludos.
. . . . . .
Spectatum veniunt, veniunt spectentur et ipsæ.

Aux processions du Cirque, dans lesquelles on promenait les images des dieux, que chacun applaudissait plus ou moins, selon sa dévotion particulière, Ovide recommande à son amoureux d'applaudir surtout quand passera la statue de Vénus. Si un peu de poussière tombe sur le vêtement blanc de sa belle voisine, qu'il s'empresse de l'en débarrasser, et qu'il fasse de même s'il n'y a pas de poussière[2]. Ovide re-

1 Proximus a domina, nullo prohibente, sedeto.
. . . . . .
Et bene, quod cogit, si nolit, linea jungi.
(*De Art. amat.*, I, 139, 141.)

2 Utque fit, in gremium pulvis si forte puellæ
Deciderit, digitis excutiendus erit :
Et si nullus erit pulvis, tamen excute nullum.
(*De Art. amat.*, I, 149.)

commande une foule de petits soins qui, à l'en croire, ont souvent réussi : arranger un coussin, rafraîchir l'air avec un *flabellum* autour de la belle, ou placer un tabouret sous ses pieds ; ou encore on peut lui conseiller de glisser ses pieds dans les intervalles des barreaux de la grille qui la sépare du *podium*[1]. « Lève-toi, quand elle se lève, dit-il, et tant qu'elle est assise, demeure assis. »

On voit par Ovide que les théâtres à Rome, de son temps, étaient déjà une école de corruption [2], et dans son poëme intitulé : *Le Remède de l'Amour*, il peint leurs dangers[3] dans les mêmes termes que les Pères de l'Église, dont ces aveux du léger poëte justifient la sévérité.

Et puis, le Cirque a beaucoup d'avantages, dit Ovide : il offre des moyens d'entamer la conversation ; ce qui y est annoncé publiquement peut fournir les premiers mots. « N'oublie pas de demander à qui appartiennent les chevaux qui vont courir. » — « Ce cheval est-il à Borghese, celui-ci à Piombino ? » Voilà ce qu'on se dit aujourd'hui pendant le carnaval, sur les estrades de la place du peuple, avant la course des *Barberi*. — Ovide a soin d'ajouter : « Bon ou mauvais,

[1] *Am.*, III, 2, 64.

[2] Ille locus casti damna pudoris habet.

(*De Art. amat.*, I, 100.)

[3] *Remed. am.*, 751.

déclare-toi toujours pour celui qu'elle favorise[1]. »

Ovide énumère les promenades que doit fréquenter celui qui cherche une beauté à séduire. Nous savons déjà qu'il doit aller, très-soigné sur sa personne, dans le portique de Pompée, qui est indiqué comme la promenade d'été. Le poëte nomme avec lui d'autres portiques que nous connaissons, celui d'Apollon sur le Palatin, celui d'Octavie, celui d'Agrippa, et le portique Livius[2], orné de peintures anciennes; même il permet, ce qui n'est pas très-discret, de suivre celle qu'on veut toucher : « Elle erre d'un pied indolent sous le vaste portique; mesure ton pas attardé sur les siens. Tantôt passe devant elle, tantôt reste en arrière; précipite tour à tour et ralentis ta marche;

[1] *De Art. amat.*, I, 146.

[2] Nec tibi vitetur, quæ priscis sparsa tabellis
Porticus auctoris Livia nomen habet.
(*De Art. amat.*, I, 71.)

Ce portique *Livia*, qui doit son nom à son auteur, ne peut être le portique élevé par Auguste sur la maison de Vedius Pollion, et auquel il donna le nom de Livie (D. Cassius, LIV, 23; Ovid., *Fasti*, VI, 639), car de celui-là, Livie n'en fut point l'auteur : il devait avoir été construit par un Livius. Dion Cassius (LVI, 27) mentionne un portique *Livia* (Λιούϊα), construit en l'honneur des petits-fils d'Auguste, et dédié en 765 : ici encore il faut, je crois, traduire le portique de Livius, car ce portique, d'après Dion, n'était pas dédié à Livie; c'était un ancien portique portant le nom de Livius, qu'Auguste avait reconstruit en l'honneur de ses petits-fils. Le Livius qui avait construit l'ancien portique (*porticus Livia*) était peut-être Marcus Livius Salinator, censeur en 548, auquel Nibby (*R. Ant.*, II, p. 25) attribue un monument appelé Λιούϊον (D. Cass., LV, 8), dans lequel on avait cru à tort reconnaître le nom de Livie.

ne crains pas de franchir quelques colonnes pour te trouver à ses côtés [1]. »

Abusant des choses sacrées pour un but très-profane, Ovide engage aussi son disciple à fréquenter les temples, celui où l'on célébrait les fêtes d'Adonis, — ce devait être le temple de Cybèle, sur le Palatin, — le temple d'Isis, à ce moment hors de Rome [2], où il se passait bien des choses dont il valait mieux ne pas s'informer [3]; il l'exhorte même à se mêler à la foule des Juifs, quand ils honorent le septième jour, le sabbat [4].

Je crains que, dans les belles *funzioni*, nom qu'on donne aux pompeuses cérémonies du culte romain, il ne se trouve plusieurs jeunes gens qui, sans le savoir, suivent les conseils d'Ovide, plus qu'ils n'écoutent les conseils de leur confesseur, — et ils en ont un, car, à Rome, quand on ne se confesse pas, on va en prison.

Ovide ne veut pas qu'on manque d'assister à un triomphe, quand viendra celui qu'il présage pour le jeune Caïus : « Les jeunes gens et les jeunes femmes seront mêlés pour le contempler ; ce jour répandra un entrain général. Alors une d'entre elles te demandera les noms des rois enchaînés, et des statues qu'on

[1] *De Art. amat.*, I, 490-495.
[2] Depuis il y en eut plusieurs.
[3] *De Art. amat.*, II, 2, 25.
[4] *De Art. amat.*, I, 75 et suiv.

porte, de pays, de fleuves et de montagnes. Réponds à tout, et même n'attends pas qu'on t'interroge : Voilà l'Euphrate, le front couronné de roseaux ; celui qui a une chevelure azurée, ce sera le Tigre ; de ceux-ci, tu feras des Arméniens ; cette région, c'est la Perse ; cette ville est située dans la vallée des Achéménides. Tu diras : « Voici tel général, voici tel autre, nommant juste, si tu peux, sinon le mieux possible[1]. »

Le spectacle des triomphes nous ramène à la voie Sacrée, dont nous avons appris à connaître les habituées. C'était aussi là, ou près de là, que l'on achetait les cadeaux qui devaient gagner leurs pareilles d'un étage plus relevé. La voie Sacrée côtoyait un marché ; ce marché était le *marché des gourmands*, *forum cupedinis ;* on y vendait des comestibles. Ovide recommande à l'amant de faire porter chez celle à qui il veut plaire, comme s'ils venaient de sa villa, près de Rome, des fruits ou du gibier achetés dans la voie Sacrée[2].

La voie Sacrée était bordée de boutiques appartenant au commerce élégant, comme nous l'apprennent les inscriptions. Dans les conseils qu'Ovide adresse aux belles adorées, car il en a aussi pour elles, il les engage à montrer les cadeaux qu'elles ont reçus, pour tenter ainsi celui qui en peut faire d'autres, et, s'il ne

[1] *De Art. amat.*, I, 214-225.
[2] *De Art. amat.*, II, 264.

semble pas comprendre, de lui demander : « Qu'y a-t-il de nouveau dans la voie Sacrée[1]? » Le poëte pousse la complaisance pour elles jusqu'à leur indiquer où elles pourront acheter de faux cheveux blonds ; elles en trouveront dans le portique de Philippe, qu'on venait de reconstruire devant le temple d'Hercule Musagète[2].

« Qui le croirait-l s'écrie Ovide[3], les tribunaux eux-mêmes sont favorables à l'amour. » Et il cite particulièrement le Forum de César, placé sous la protection de Vénus, qui y avait son temple : « Là, dit-il, le jurisconsulte est surpris par l'amour. Celui qui doit veiller aux intérêts d'autrui se trahit lui-même ; en ce lieu, la parole fait défaut à l'avocat disert. Un cas inattendu se présente où il a sa propre cause à plaider. Vénus, de son temple voisin, sourit en voyant celui qui était patron se faire client. »

Mais ces beautés qui tournent la tête des jurisconsultes et des avocats romains courent quelque danger à mettre le pied dans leur empire, car il s'y trouve parfois des habitués du lieu, très-bien mis, et qui deviennent soudain amoureux du manteau que porte une des belles promeneuses. On entend alors le Forum, rendu à sa destination primitive, retentir de cent cris qui redemandent le bien volé[4].

[1] *De Art. amat.*, I, 8, 98.
[2] *De Art. amat.*, III, 167.
[3] *De Art. amat.*, I, 79-88.
[4] *De Art. amat.*, III, 447.

Ovide a aussi pour elles des conseils qui se rapportent à leurs fructueuses promenades. Sauf le Champ de Mars, réservé aux exercices des hommes [1], les lieux qu'il les invite à fréquenter sont les mêmes : les portiques de Pompée, d'Apollon, d'Agrippa, le temple d'Isis, le théâtre et le Cirque. Il y ajoute les amphithéâtres temporaires dont il n'a point encore parlé, où l'arène, dit-il, est rougie de sang [2]. Singulier accompagnement des liaisons amoureuses, mais dont aucune dame espagnole ne s'étonnera.

Chaque époque de l'année romaine avait, dans l'antiquité, son aspect particulier, due alors, comme elle l'est encore, aux solennités de chaque mois. Cette histoire de l'année romaine, qui, elle aussi, se comprend mieux à Rome, est éparse dans les poëtes. Elle est réunie, et on peut la suivre sans interruption dans les *Fastes* d'Ovide, qui est un calendrier poétique.

Rome, au commencement de janvier, avait un air de fête, que lui donnaient les étrennes et l'entrée en charge des magistrats ; on se visitait, on se portait des cadeaux ; chacun allait, en habit blanc, faire ses dévotions à Jupiter, dans le temple du Capitole. On fait encore les visites et les cadeaux, les *strenæ*, dont l'usage, qui remonte à Numa, s'est conservé jusqu'à nous

[1] Ovide en faisant allusion à la natation dans le Tibre (*Ibid.*, 385), l'un de ses exercices, nomme aussi la très-fraîche eau *virgo* (*gelidissima virgo*), ce qui peut s'entendre du *frigidarium* des thermes d'Agrippa.

[2] *De Art. amat.*, III, 395.

avec leur nom (*strena*, étrenne), et d'ici s'est répandu dans toute l'Europe. Il n'y avait pas d'autres grandes solennités durant le mois de janvier, le plus froid de l'année, à Rome, comme il n'y en a pas aujourd'hui pendant le mois de juillet et la première partie du mois d'août, parce que c'est l'époque des chaleurs excessives.

Le mois de février amenait les folles *Lupercales*, qui donnaient à Rome l'aspect de gaieté bruyante qu'elle offre aujourd'hui, vers la même époque, pendant le carnaval ; et, peu de jours après, les fêtes publiques des morts, pendant lesquelles on allait, comme on va aujourd'hui à Rome le jour des morts, visiter les tombes de ses parents. Pendant les *Feralia*, les mariages étaient interdits [1], les temples étaient fermés, les images des dieux étaient voilées dans les carrefours, comme le sont les images sacrées pendant la semaine sainte. Ainsi succède au carnaval le carême, pendant lequel, à Rome, on ne peut pas non plus se marier. C'était un temps de superstitieux effroi ; alors les mânes, sorties de leurs tombeaux, erraient par la ville en poussant des gémissements. Puis l'on célébrait les jeux *terentins*, en l'honneur des divinités infernales. Sauf l'explosion de joie des Lupercales, le mois de février était un mois de cérémonies sombres et funèbres.

[1] Ov., *Fast.*, II, 560.

Le 1er mars, autrefois le premier jour de l'année romaine, voyait se renouveler les visites et les cadeaux du jour de l'an. Venaient ensuite des fêtes de Minerve[1] qui duraient cinq jours (*quinquatries*). Ces fêtes, d'origine étrusque, se célébraient le premier jour par le repos : les écoliers étaient en vacance ; c'était la fête des artisans aussi, des médecins, des pédagogues, des poëtes, classés avec les artisans. Les trois jours suivants étaient remplis par des jeux de gladiateurs, divertissement d'origine étrusque, et qui devait dominer dans une fête étrusque. Le cinquième, les joueurs de flûte, tous étrusques, après que leurs instruments avaient été purifiés, parcouraient les rues en robe de femme et masqués, ce qui faisait ressembler au carnaval les Quinquatries, encore plus que les Lupercales. Ils finissaient par se rendre sur le Cœlius dans le temple de Minerve[2], qui avait, disait-on, inventé la flûte, et pour cette raison, était la patronne de leur confrérie.

Le mois d'avril, le mois où, après les incertitudes de mars, le printemps triomphe décidément à Rome, était un mois de fêtes continuelles. Les calendriers

[1] *Fast.*, III, 809-850.

[2] Probablement pas le temple de Minerve sur l'Aventin, mais celui de Minerve *capta*, sur le Cœlius ; car celui-là avait été dédié le 19 mars, premier jour des Quinquatries. (Ov., *Fast.*, III, 837.) L'autre temple de Minerve fut dédié au mois de juin. Minerve *capta* paraît s'être appelée ainsi parce qu'elle avait été rapportée de Veïes, après la prise de cette ville par Camille, avec la Junon de l'Aventin. (Pauly, *R. Encycl.*, VI, p. 362.)

romains comptent dans ce mois quinze jours sur trente consacrés aux jeux, et quatre fêtes : les *Fordicidia*, les *Palilia*, les *Vinalia* et la fête de la déesse Robigo.

Les jeux mégalésiens étaient consacrés à Cybèle, et se célébraient sur le Palatin, où était son temple. Ils duraient six jours. C'étaient les jeux aristocratiques par excellence. Tout y était magnifique. Ils étaient ordonnés par les édiles curules; les magistrats y paraissaient en robe de pourpre; il n'était pas permis aux esclaves d'y assister. Dans ces jeux ne figurèrent jamais les plaisirs vulgaires du cirque[1]; ils étaient remplacés par les plaisirs délicats de l'esprit, par les représentations dramatiques, par les comédies, imitées du grec, de Plaute et de Térence.

Cependant ces jeux avaient aussi un côté populaire. La confrérie des prêtres de Cybèle portait sa statue à travers les rues de Rome, et cette procession tumultueuse était accompagnée du cortége en délire des ministres efféminés de la déesse asiatique, soufflant dans les flûtes et les cornes phrygiennes, faisant retentir le tambour de basque et poussant des hurlements,

Urbis per medias exululata[2].

Les jeux de Cérès étaient, au contraire, des jeux

[1] Les calendriers romains indiquent aussi des jeux dans le cirque pour cinq jours différents du mois d'avril, le mois des fêtes et des réjouissances.

[2] Ov., *Fast.*, IV, 18

dont l'origine était nationale, et le caractère rustique. Ovide s'adresse aux paysans. « Offrez à Cérès, leur dit-il, le far et un grain de sel; jetez dans la flamme de votre foyer quelques grains d'encens, et si vous n'avez pas d'encens, allumez des torches goudronnées. Les petites offrandes plaisent à la bonne Cérès, pourvu qu'elles soient pures[1]. »

Les gens de la campagne devaient accourir en grand nombre, vêtus de blanc, aux jeux de Cérès, qui avaient lieu dans le cirque durant plusieurs jours, et pendant lesquels on banquetait et l'on était en liesse.

Quant aux fêtes du mois d'avril, la plus grande était la fête des *Megalesia*, dont faisaient partie les *ludi magni;* elle était différente des jeux mégalésiens, car elle ne se célébrait pas en l'honneur de Cybèle, mais en l'honneur de Jupiter. C'était une fête toute grecque, comme a soin de le faire remarquer avec satisfaction Denys d'Halicarnasse, qui veut retrouver toujours les antiquités de la Grèce à Rome, où il en a quelquefois indiqué avec raison la présence. La description qu'il nous donne des *Megalesia*, faite *con amore*, est très-détaillée[2].

La fête des *Fordicidia* était aussi liée à la prospérité des champs. On en faisait remonter l'origine à Numa, ce qui voulait dire qu'elle était d'institution sa-

[1] Ov., *Fast.*, IV, 409-412.
[2] Den. Hal., VII, 66.

bine. C'était une fête bizarre et sanglante. On immolait trois vaches pleines au Capitole, et trente dans la Curie, qui, dit Ovide, était inondée de sang[1]; puis on arrachait du corps de ces trente-trois vaches les corps des veaux encore à naître, on les brûlait, et leurs cendres étaient conservées pour que la plus âgée des vestales purifiât le peuple romain avec ces cendres le jour de la fête de Palès: c'était, croyait-on, un moyen d'obtenir de la terre, considérée comme grosse de tous les germes, la fécondité par l'offrande d'une double vie.

La célébration de cette fête étrange était renfermée dans l'enceinte du temple de Jupiter et dans l'enceinte de la Curie; le peuple n'y participait point. En revanche, la fête de Palès (*Palilia*) était une fête populaire, à laquelle tout le monde prenait part. Ovide déclare avoir souvent tenu dans sa main une poignée de cendres avec des tiges de fèves, avoir sauté par-dessus trois feux allumés, avoir aspergé les troupeaux avec un rameau de laurier[2]. Cette cérémonie, qui avait lieu dans les *Palilia*, est exactement semblable à la bénédiction des animaux qui s'accomplit, lors de la Saint-Antoine, par l'aspersion de l'eau bénite. Toutes les bergeries étaient décorées de rameaux et de feuillages, et leurs portes décorées de festons. On adressait des prières à Palès, déesse des troupeaux, et le jour de la fête de

[1] *Fast.*, IV, 636.
[2] *Ibid.*, 728.

cette déesse rustique était regardé comme l'anniversaire de la fondation de Rome par un berger. Cet anniversaire est encore célébré à Rome, chaque année, dans un banquet archéologique.

J'ai parlé ailleurs, d'après Ovide, des deux autres fêtes du mois d'avril : les *Vinalia* du printemps, en l'honneur de Vénus Érycine, pendant lesquelles les courtisanes allaient offrir à la déesse, dans son temple de la porte Colline, des myrtes et des roses; les *Robigalia*, destinés à conjurer la rouille (*robigo*), maladie des blés, dont les Romains avaient fait une déesse funeste. On se souvient peut-être qu'Ovide, revenant de Nomentum, rencontra sur la route une blanche procession qui allait au bois sacré de la déesse Robigo pour y brûler les entrailles d'un chien et les entrailles d'une brebis. On voit que les solennités du mois d'avril se rattachaient presque toutes à la fertilité de la terre et des troupeaux.

De même les fêtes de Flore et les jeux floraux, qui commençaient en avril et se terminaient en mai[1], avaient pour but d'obtenir l'abondance, non pas seulement des fleurs, mais de toutes les productions de la terre : les fruits, l'herbe, les moissons. Ces fêtes de la fécondité étaient un temps de joie et de licence. L'on dansait dans les festins, au lieu de se borner à regarder danser, et des courtisanes paraissaient nues

[1] Ov., *Fast.*, v, 185.

sur le théâtre. Les femmes ne portaient pas de robes blanches, comme aux chastes fêtes de Cérès, mais des vêtements de diverses couleurs, ce qui était ordinairement interdit aux matrones romaines. Rome, en ce moment de l'année où la vie y éclate pour ainsi dire dans toute sa puissance et toute son ardeur, était plongée dans une sorte d'ivresse.

L'été romain commençait le 9 mai, et en effet, à Rome, on commence alors à le sentir. A partir de ce moment, jusqu'à la fin de mai, les fêtes et les jeux devenaient plus rares, et, à la fin de juin, les *Fastes* d'Ovide s'arrêtent.

Les jeux reprenaient dans le mois de juillet, qui en compte dix-neuf, encore plus que le mois d'avril. Parmi eux, étaient les jeux Apollinaires dans le Grand Cirque, auxquels on assistait couronné de fleurs, et pendant lesquels on dînait dans la rue.

Bien que l'inachèvement des *Fastes* nous prive du tableau de la vie religieuse des Romains durant les six derniers mois de l'année, ils nous en ont assez appris durant les six premiers pour que nous puissions nous faire une idée de ce que j'appellerai la *Rome religieuse* de l'antiquité. Si l'on joint aux grandes solennités, dont j'ai parlé, des solennités politiques comme les féries latines, des fêtes populaires comme les *Compitalia*[1], la fête des carrefours, dans laquelle on of-

[1] Den. Hal., IV, 14.

frait des gâteaux de miel aux dieux lares ; si l'on compte les anniversaires des dédicaces de temples et ceux de grands événements historiques, ou de journées mémorables dans la vie des empereurs, on aura une idée des phases de l'année romaine dans l'antiquité. Ceux qui ont passé un an à Rome y retrouveront quelque chose des physionomies successives qu'offre aussi l'année dans la Rome moderne, l'un des grands intérêts d'un séjour prolongé dans cette ville.

Les changements qu'introduit dans l'aspect de Rome la succession des saisons, tels que les ont si bien caractérisés les poëtes latins, et particulièrement les poëtes du siècle d'Auguste, méritent d'être signalés dans un livre qui s'appelle l'*Histoire romaine à Rome*, et dans lequel j'ai cherché, autant que possible, à faire entrer l'histoire de la littérature à Rome, toutes les fois que l'étude des lieux et de la nature observée sur les lieux m'a permis d'éclairer cette histoire.

Les diverses saisons de Rome passent devant nous dans les vers des poëtes romains. Horace se tient chez lui, regardant par sa fenêtre le Soracte chargé de neige, commandant à son esclave de mettre force bois au feu. Le Soracte chargé de neige, événement rare, n'est pas sans exemple ; mais plusieurs autres détails descriptifs montrent que l'hiver, ainsi que je l'ai établi au commencement de cet ouvrage, était plus rigoureux à Rome que de nos jours, et qu'il en était

encore ainsi au temps d'Auguste. Quand Horace dit pour annoncer le printemps :

Diffugere nives, redeunt jam gramina campis,

« Les neiges ont fui, l'herbe reparaît dans les champs, » il parle comme si les neiges avaient séjourné sur le sol et si l'herbe avait disparu des champs, ce qui n'a pas lieu aujourd'hui. La neige ne séjourne point à Rome ; on y voit de l'herbe et on y peut même cueillir des petites fleurs toute l'année.

Horace souffre des ardeurs de l'été, de cet été brûlant dont Properce peint si bien les accablantes ardeurs. C'est alors qu'il va chercher la fraîcheur à Preneste, à Tibur, dans sa petite villa de la Sabine. La fraîcheur de l'ombre et des eaux, que lui et Virgile aiment à rendre par le mot *gelidus*, est bien celle qu'on éprouve à Rome ou aux environs, et que l'ardeur du soleil fait sentir si vivement par contraste. Properce en souffre, surtout pour Cinthie, qui est malade[1].

Enfin, l'automne, malsain au commencement, jusqu'à ce qu'aient tombé les pluies, l'automne trop souvent funeste, est appelé mortel par Horace.

J'ai dit combien le *plumbeus auster* d'Horace rendait exactement l'impression que cause le vent de sud-est, ce vent de plomb qu'on appelle le *sirocco*.

La vie élégante de Rome est tout entière dans Horace, dans Ovide, dans Tibulle, dans Properce : Mé-

[1] *Eleg.*, III, 24, 2.

cène est traîné en cabriolet anglais[1]; Cinthie fait voler sur la voie Appienne ses mulets à queue coupée[2]; elle va à Baïes[3], ce rendez-vous des voluptés romaines, pareille à certaines villes d'eaux de nos jours, et dont Properce l'engage à fuir les séductions.

Les poëtes qui viennent de nous occuper, surtout Ovide et Properce, nous initient à un côté de la vie de Rome qui, pour nous, en complète le tableau, — à l'existence des courtisanes, au *demi-monde* romain.

Ces courtisanes sont de diverses sortes. Il y en a qui, rejetant leur manteau en arrière et le brodequin crotté, parcourent la voie Sacrée[4], comme ces pauvres

1 Esseda cœlatis siste Britanna fuges.
(Prop., II, 1, 76.)

2 Prop., IV, 8, 15. « Detonsis mannis. » Je crois qu'il faut traduire ainsi *detonsis*, qui désigne ordinairement les cheveux coupés.

3 Tu modo quam primum corruptas desere Baias.
(Prop., I, 11, 27.)

4 Cui sæpè immondo Sacra conteritur via socco.
(Prop., II, 23, 15.)

C'est aussi à la voie Sacrée que se rapportent, je crois, ces vers, où est question d'une *lena :*

Ceu Clauda pererret
Saxosamque terat sedula culpa viam.

La voie Sacrée, dont la présence de la *lena* achève de caractériser un des aspects, s'appelle ici *saxosa* à cause de ses larges dalles : « *saxa madent* (Luc.), les dalles sont inondées » (*Dict. de Quicherat*). Et Properce, lui aussi, s'adressant à la voie Appienne :

Appia, dic, quæso, quantum, te teste triumphum
Egerit, effusis per tua *saxa* rotis.
(Prop., V, 8, 17.)

femmes qui arpentent le soir nos boulevards ; mais celles-là, on peut le croire, tiennent peu de place dans la vie et dans les vers des poëtes, bien que, dans un moment d'humeur, Properce leur donne la préférence. Celles qu'ils aiment avec une passion véritable, qu'ils chantent, dont ils célèbrent les bontés et et maudissent les rigueurs, sont d'une autre sorte. Ce sont bien aussi des beautés vénales, et Properce le savait trop bien, quand il déplore l'arrivée d'un certain préteur, venu d'Illyrie, « riche proie pour Cinthie, dit-il, et pour lui-même grand souci[1], » qu'il conseille à la dame de renvoyer le plus tôt possible en Illyrie, après l'avoir plumé convenablement ; mais ce sont des femmes cultivées, musiciennes et même quelquefois poëtes, qui se croient les égales de Corinne et d'Erinna[2], dit Properce avec un peu de malice, et peut-être quelque jalousie de poëte ; ce qui ne l'empêche pas de préférer aux lectures publiques une lecture de ses vers faite dans un tête-à-tête avec Cinthie, et de mépriser le jugement du public, s'il a le suffrage de sa maîtresse. De son côté, elle apprécie les vers qu'il fait pour elle, et qu'on lit dans tout le Forum : lorsqu'elle les récite, elle méprise les richards. Cependant elle n'est pas toujours aussi désintéressée.

Ce qui est curieux, c'est que Cinthie est dévote, ainsi que le seront les courtisanes romaines du seizième

[1] Prop., II, 16, 2.
[2] *Ibid.*, II, 3, 21.

siècle. Après s'être lavé le visage, s'être coiffée, avoir mis sa robe et placé des fleurs dans ses cheveux, elle fait sa prière, que Properce a soin de lui dicter et où il ne s'oublie pas; puis elle brûle de l'encens sur son autel domestique, promène dans toute la maison une flamme purifiante. On la voit aussi, un autre jour, aller s'asseoir dans les temples devant les statues des dieux. Mais toute cette dévotion est une dévotion italienne qui n'empêche rien. Après la pieuse matinée qu'il vient de décrire, Properce fait le récit de la folle nuit qui la suivra, et dans laquelle figureront les coupes de vin, les parfums, les danses emportées, les libres propos, un bruit à être entendu dans la rue et à empêcher de dormir les voisins[1]. Une autre fois, des pratiques religieuses du culte égyptien séparent pendant plusieurs jours Cinthie de son amant[2]. On se sépare encore, à Rome, durant certaines solennités.

Quelles que fussent l'élégance de ces femmes et leur culture, elles passaient la nuit à jouer, et buvaient volontiers : leur demeure voit bien des scènes de désordre, et quelquefois des scènes assez brutales. Les amoureux qui viennent les supplier d'ouvrir leur porte, au-dessus de laquelle ils suspendent des couronnes, heurtent violemment à ces portes ou les en-

[1] Prop., III, 10.

[2] *Ibid.*, II, 3. Délie fait de même (Tib., *Eleg.*, I, 3). Elle agite le sistre égyptien, et va passer deux nuits à la porte du temple d'Isis, mêlant ses chants à ceux des prêtresses de la déesse.

foncent, brisent les volets des fenêtres, et, parfois ivres, font dans la rue un grand tapage. Ces vacarmes nocturnes avaient lieu surtout dans la Subura[1], quartier mal famé, bruyant toute la nuit, où demeurait, à ce qu'il semble, la belle Cinthie, chez laquelle Properce montait quelquefois au moyen d'une échelle de corde.

Properce a raconté assez vivement une de ces scènes dont je parlais tout à l'heure[2]; et cette fois l'emportement et la violence furent le fait, non de l'amant jaloux, mais de la maîtresse irritée; c'est qu'aussi l'amant était bien coupable. Cinthie était allée à Lanuvium assister à une vieille solennité religieuse, dans laquelle des jeunes filles allaient en tremblant donner à manger à un serpent, qui ne leur faisait aucun mal si elles étaient innocentes, une des mille versions de la coupe enchantée. Pendant cette course pieuse, faite au grand galop sur les dalles de la voie Appienne,—on dirait une *minente* se rendant en carratelle à la fête du *Divino Amore*,— Cinthie s'est arrêtée dans une auberge de la route, où il s'est passé des choses dont Properce rougit. Indigné, il a voulu se venger, et il a fait venir deux belles, l'une, Phyllis, de l'Aventin, quartier autrefois populaire, l'autre, Teïa, qui habitait sur le Capitole entre les deux bois sacrés ; ce qui prouve que

[1] Prop., IV, 15 : Vigilacis furta Suburæ.
[2] *Ibid.*, IV, 8.

les bois, plus anciens que Rome, existaient encore, et aussi que le Capitole était alors habité, et par qui ! Phyllis et Teïa aiment à boire, et alors ne respectent rien. Suit la peinture un peu trop vive de cette débauche, rien n'y manque. Il y a là un joueur de flûte. Phyllis fait retentir les crotales, comme une Romaine les castagnettes. Le sol est semé de roses. On boit, on joue aux dés. Mais tout à coup Cinthie entre en abattant les portes, et enfonce ses ongles dans le visage de Phyllis. Teïa crie au secours. Les bourgeois du voisinage se réveillent au bruit qui trouble la rue. Un cabaret voisin reçoit les fugitives. Cinthie alors soufflette Properce, et lui impose, avant de se réconcilier, des conditions, parmi lesquelles se trouve celle de ne pas regarder de côté vers la porte supérieure du théâtre. C'est là qu'Auguste avait relégué les femmes.

L'on voit ailleurs qu'il fallait donner aux portiers de ces dames ce qu'il faut donner aujourd'hui aux portiers des grandes dames de Rome, si l'on veut arriver jusqu'à elles, et qu'on appelle la *buona mano*[1].

Properce fait parler la porte d'une de ces dames : « Moi, dit-elle, devant qui s'arrêtaient les chars dorés, moi que baignaient les larmes des amoureux suppliants, maintenant je gémis maltraitée dans des rixes nocturnes d'ivrognes et battue par d'indignes mains. »

1 Janitor ad dantes vigilet : si pulset inanis,
Surdus in obductam sommiet usque seram.
(Prop., v, 47.)

A cette porte, on suspend des couronnes de fleurs qui déshonorent sa maîtresse, chansonnée par la ville. On y voit aussi les torches éteintes que les soupirants éconduits ont jetées en partant[1]. Pendant ce temps, un pauvre amant passe la nuit dans le carrefour, couché à terre, à se morfondre et à supplier en vain de s'ouvrir la porte, qui ne s'ouvre point. Cette porte joue un grand rôle dans toutes les poésies amoureuses de ce temps.

Tibulle adresse à la porte de Délie tantôt des prières, tantôt des malédictions. Après s'être emporté contre elle, il lui demande pardon, comme il ferait pour Délie elle-même[2].

Le portier, esclave qu'on enchaînait parfois dans sa loge[3], était un personnage qu'il était fort important de gagner. Une élégie d'Ovide, adressée au portier de Corinne, peut nous donner quelque idée des chants que les amoureux transis, mais seulement de froid, adressaient à leurs inhumaines; car on y sent comme une sorte de refrain : « Tire le verrou[4]. »

Ces dames avaient quelquefois à leur service des eunuques, comme les reines d'Orient[5].

[1] Prop., I, 16, 3.
[2] *Ibid.*, I, 2, 7.
[3] Ov., *Am.*, I, 6, 1.
[4] Ou la barre qui sert encore à fermer les portes à Rome :

Excute poste seram,

répété plusieurs fois. (Ov. *Am.*, I, 6, vers 1, 24, 32, 40, etc.)
[5] Ov., *Am.*, II, 3.

Quant à leurs agréments personnels, les blondes étaient plus recherchées, parce que dans les pays méridionaux elles sont plus rares. Lorsque cet attrait leur manque, elles y suppléent par une chevelure empruntée, ce que Properce reproche à Cinthie[1]. Leur beauté n'est pas toujours la même. Cinthie était grande, elle avait la main longue et fine, la beauté imposante de Junon et de Pallas, elle était blanche et rose[2]. Properce compare son teint à des feuilles de rose qui trempent dans du lait[3].

Ces belles personnes étaient exigeantes et impérieuses. Properce reçoit, au milieu de la nuit, une lettre de sa maîtresse, qui lui ordonne de partir sur-le-champ pour Tibur, « où, dit-il, sur un sommet deux tours s'élèvent, et où l'eau de l'Anio tombe dans de larges bassins. » Les tours et les bassins n'y sont plus, et l'Anio se précipite aujourd'hui dans un gouffre. Properce n'est pas très-satisfait du message. Aller la nuit de Rome à Tivoli ne serait pas sûr aujourd'hui, et, à ce qu'il paraît, ne l'était pas plus au temps de Properce ; mais les brigands et les chiens de la campagne romaine sont encore moins à craindre pour lui que les pleurs de Cinthie. Vénus le protégera, et s'il

[1] Prop., III, 11, 1.
[2] II, 2 et 3.
[3] Utque rosæ puro lacte natant folia.
(II, 3, 12.)

meurt, celle qui aura causé sa mort viendra avec des parfums et des guirlandes s'asseoir près de son tombeau :

> Viendras-tu pas du moins, la plus belle des belles,
> Dire sur mon tombeau : « Les Parques sont cruelles? »

comme parle André Chénier, plus antique de tour et de simplicité que Properce lui-même. Ce que celui-ci ajoute est remarquable : « Fassent les dieux qu'elle ne place pas mes os dans un lieu fréquenté, où le vulgaire chemine à toute heure ; car les tombeaux des amants sont insultés par une foule pareille. Qu'une terre écartée me couvre d'un abri de feuillage, ou que je sois enfoui à l'écart dans un sable ignoré ! Que mon nom ne soit pas lu par les passants sur la voie publique ! »

Ce désir manifesté par Properce est si contraire au sentiment ordinaire des anciens Romains, toujours jaloux de faire acte de présence après leur mort sur les voies romaines, que j'ai dû le citer comme un complément à ce que j'ai dit sur les tombeaux qui bordaient ces voies.

On peut donner une explication de ce vœu tout à fait exceptionnel de Properce. Properce était né en Ombrie, pays anciennement étrusque, et l'on a trouvé, près de Pérouse, des tombeaux étrusques dont lui-même fait mention. Or, j'ai fait remarquer que les tombeaux étrusques se distinguaient des tombeaux romains pré-

cisément par le soin qu'on mettait à ne rien montrer à l'extérieur[1].

[1] Ici s'arrête le manuscrit inédit de M. Ampère. Il se proposait de « juger, » à la fin de ce chapitre, « la moralité des poëtes du siècle d'Auguste; » mais cette « conclusion » n'a pas été écrite.— Les chapitres qui suivent ont paru dans la *Revue des Deux Mondes* en 1856 et 1857.

(*Note de l'éditeur.*)

V

TIBÈRE

Temple de Castor et Pollux, temple de la Concorde. — Le camp des prétoriens, Séjan. — Germanicus, Agrippine. — Arc de Drusus. — Tibère et Auguste.

Il est temps de passer à Tibère. Tibère après Auguste; après le despotisme doux que l'on accepte, le despotisme cruel que l'on subit, c'est la marche naturelle des choses et la justice de Dieu.

Il faut distinguer, entre les monuments auxquels le nom de Tibère est attaché, ceux qui datent de son règne ou du règne d'Auguste. Auguste lui avait permis de dédier plusieurs temples. Il voulait par là, pour complaire à Livie, désigner son fils comme héritier de l'empire. Suétone cite le temple de Castor et Pollux et le temple de la Concorde, Tacite parle du temple de la *Fortuna fortis;* il semble que ce n'était

pas la Fortune du courage, mais la Fortune de la ruse que Tibère aurait dû remercier. Que sont les trois belles colonnes qu'on admire à l'angle du Forum? Nulle question n'a été plus controversée en ce qui concerne les antiquités de Rome. Peut-être faut-il y voir un reste du temple de Castor et Pollux, qui était certainement de ce côté. Une seule chose est certaine, c'est que ces trois colonnes datent du meilleur temps de l'architecture romaine.

Le temple de la Concorde, fondé par Camille à l'occasion de la réconciliation des patriciens et des plébéiens, bien qu'au temps de Tibère on dût le rebâtir, avait duré plus que cette réconciliation, trêve passagère à une lutte incessante qui faisait le péril et la grandeur de l'État. Sous Tibère, cette lutte n'existait plus. La concorde à laquelle il dédiait le temple qu'il relevait, c'était l'accord dans la servitude. Le peuple et le sénat ne se querellaient point alors, ils se donnaient la main sous les pieds de Tibère; ils s'embrassaient comme deux cadavres s'embrassent dans la mort sur un champ de bataille, lieu d'une commune défaite. Du reste, ce temple était d'une grande beauté. On en peut juger par de magnifiques parties de l'entablement conservées aujourd'hui dans le *Tabularium*, dont on a eu l'heureuse idée, le rendant ainsi à sa destination primitive un peu modifiée, de faire le dépôt et comme les archives de l'art romain. On voit aussi sous le portique du musée Capitolin

des bases de colonnes du temple de la Concorde d'un travail exquis. En regard de la frise du temple de la Concorde, on a placé dans le *Tabularium* une frise du temple de Vespasien. La différence qui existe entre les deux est sensible. L'architecture était encore belle sous Domitien, à l'époque où l'on achevait de bâtir le Colisée; mais les ornements, tout admirables qu'ils sont, ont je ne sais quoi de moins large et de moins grand : c'est le style de Juvénal au lieu de celui de Virgile, c'est la prose de Pline le Jeune au lieu de la prose de Tite-Live.

Nous sommes encore sous Auguste, et cependant nous en sommes déjà à Tibère; nous trouvons tout d'abord un exemple de sa dissimulation, héritage d'Auguste. Tibère haïssait son frère Drusus, dont la popularité excitait sa jalousie; mais, en dédiant le temple de la Concorde, il eut soin d'y placer le nom de ce frère à côté du sien[1] : hommage à une concorde fraternelle aussi menteuse que celle des ordres de l'État était dérisoire. En somme, Tibère a peu construit. Avant d'être empereur, il attacha son nom à quelques édifices pour plaire à Auguste. Nous avons vu que plusieurs grands personnages, Agrippa, Balbus, Statilius Taurus, avaient employé ce moyen de lui être agréable : Tibère les imita; mais, une fois arrivé à l'empire, ce prince, qui ne faisait rien d'inutile, et

[1] Tibère avait fait de même lorsqu'il avait dédié le temple de Castor et Pollux.

qui, dans son humeur dédaigneuse et mélancolique, ne visait pas à la gloire, n'entreprit qu'un très-petit nombre de constructions considérables. Pourtant il ne négligea pas de refaire et d'agrandir la prison Mamertine; ce genre de monument ne pouvait le trouver indifférent. Il avait commencé à réparer le théâtre de Pompée, et, de concert avec Livie, à élever un temple à Auguste; mais il n'acheva pas : que faisaient à Tibère les souvenirs de la république et même la mémoire d'Auguste? Auguste n'était plus là, et la reconnaissance n'était un mobile bien puissant ni pour Livie ni pour son fils. Tibère, adopté par Auguste comme Auguste l'avait été par César, voulut terminer aussi les monuments que son père adoptif avait commencés ; ainsi il acheva le temple de Liber, de Libera et de Cérès, qui était près du Grand Cirque [1].

Le second empereur ne se contentait plus de la maison modeste du fondateur de l'empire; la sienne était plus considérable. Tibère, qui affectait comme Auguste la modération et la simplicité, se permettait cependant déjà plus de magnificence. Il paraît que les ruines de la villa de Tusculum, qu'on dit avoir appartenu à Cicéron, tandis que celle-ci était vraisemblablement plus bas, sont un reste d'une villa de Tibère.

[1] On attribue à ce temple les colonnes antiques encastrées dans les murs de l'église de *Santa Maria in Cosmedin;* mais ces colonnes, à en juger par le style, appartiennent certainement à une époque postérieure. Une partie de la *cella*, que l'on voit derrière l'église et dont l'appareil est très-beau, peut être un reste du temple élevé par Tibère.

Elles rappellent donc de tout autres souvenirs, et les touristes qui pourraient y penser à Cicéron et aux *Tusculanes* doivent se défier de leurs émotions.

Le vrai monument du règne de Tibère, c'est le Camp des prétoriens, construit sous le tout-puissant ministère de Séjan, chef de cette milice dangereuse. La construction du Camp des prétoriens est un grand événement dans l'histoire romaine. Le prudent Auguste avait toujours eu soin de ne laisser à Rome que quelques cohortes, qui n'étaient point logées dans un camp ; Auguste comprenait le danger d'y établir si près de lui une force armée permanente. Il semble que Tibère était capable de la même prudence ; cette fois encore pourtant il laissa faire Séjan, à qui il permettait tout, sauf à le punir de tout en un jour. Or rassembler dans le centre de l'empire les gardes prétoriennes, jusque-là dispersées dans les provinces, c'était une mesure périlleuse pour l'avenir, mais cette mesure convenait à un favori ambitieux que l'avenir ne préoccupait point, et qui peut-être espérait emporter l'empire par un coup de main militaire. Tibère, délivré de Séjan, ne se sentit pas la force de détruire son ouvrage, et il laissa là, à la porte de Rome, une forteresse qui pouvait devenir celle de la sédition. Juste et inévitable punition du despotisme, ceux qui devaient l'appuyer le dominèrent.

Trois des côtés de l'enceinte du Camp des prétoriens subsistent ; cette enceinte doit sa conservation

à Aurélien et à Honorius, qui en profitèrent lorsqu'ils élevèrent une muraille autour de la ville. Le mur du Camp des prétoriens fit partie de cette muraille, qui là forme un carré en saillie en dehors de la ligne des remparts, et dessine aux yeux la configuration quadrangulaire d'un camp romain. En suivant l'enceinte de Rome, quand on arrive à l'endroit où elle se continue par le mur du Camp des prétoriens, on est frappé de la supériorité de construction que présente celui-ci. La partie des murs d'Honorius qui est voisine a été refaite au huitième siècle. Le commencement et la fin de l'empire se touchent. On peut apprécier d'un coup d'œil l'état de la civilisation aux deux époques : voilà ce qu'on faisait dans le premier siècle, et voilà ce qu'on faisait au huitième, après la conquête de l'empire romain par les Barbares. Il faut songer toutefois que cette époque où l'on construisait si bien a amené celle où l'on ne savait plus construire. L'empire qu'avait rêvé César, qu'Auguste établit, que Tibère constitua, était une institution qui, en anéantissant tout ressort moral dans les âmes, en éteignant toute énergie dans les populations asservies, devait préparer et enfin amener l'avénement des Barbares : Tibère tendait la main à Genséric.

Ce camp romain est le mieux conservé de ceux qui nous restent, et peut mieux que nul autre donner une idée de la cité guerrière que les légions emportaient partout avec elles. On aperçoit encore en dedans du

mur d'enceinte un assez grand nombre de petites chambres dont les parois sont couvertes de plusieurs couches de stuc successivement superposées, et qui furent ornées de peintures. La disposition du camp montre dans quelle intention il avait été construit; la porte prétorienne, toujours tournée vers l'ennemi, est tournée vers la ville : l'ennemi contre lequel Séjan voulait se défendre, c'était le sénat. Le successeur d'Auguste pensait de même, quand il montra les exercices des prétoriens aux sénateurs pour les effrayer. Tibère se plaisait d'ailleurs aux jeux militaires des soldats. Il y prit part peu de jours avant sa mort; il voulait, en amusant ainsi cette plèbe armée, la détourner de jouer au jeu sanglant de l'empire. On voit encore, assez près du Camp des prétoriens, un amphithéâtre destiné aux plaisirs des soldats, et qui fut construit peut-être au temps de Tibère.

Deux endroits à Rome rappellent la mémoire de Séjan : le Camp des prétoriens, fondé par lui dans un rêve d'ambition, et les Gémonies, où vint aboutir ce rêve. Les Gémonies étaient, comme on sait, un escalier de la prison Mamertine, placé à peu près là où est la rampe par laquelle on monte aujourd'hui du Forum au Capitole. De cet escalier on précipitait les corps de ceux qu'on avait mis à mort dans la prison, et on les laissait gisants et exposés à tous les outrages. Le cadavre de Séjan, traîné par le croc du bourreau, descendit ignominieusement ces degrés,

voisins de ceux par où Séjan avait espéré monter au Capitole. Rassemblé tout à côté dans le temple de la Concorde, le sénat le condamna au supplice, comme au même lieu il avait condamné les complices de Catilina ; mais alors les sénateurs étaient entraînés par l'éloquence d'un grand homme, maintenant ils accablaient, sur l'ordre d'un méchant empereur, celui devant lequel ils s'étaient prosternés, s'empressant de réparer par une bassesse une autre bassesse. Ce lâche empressement à se faire les instruments de la disgrâce d'un homme dont ils avaient encensé la faveur explique comment on ne voit pas dans Rome une statue ou un buste de Séjan, et cependant on avait mutiplié ses images à l'infini. Pas une seule n'a été épargnée par le zèle de ceux qui, pour se faire pardonner d'avoir adoré la fortune de Séjan, voulurent abolir sa mémoire.

Sous les mauvais souverains, il arrive souvent que le peuple se passionne pour un prince de leur famille, sur la tête duquel il place les espérances qui le consolent. Tel fut, sous Tibère, Germanicus. Aucun monument à Rome ne rappelle le nom de Germanicus : on sait seulement que ce prince, en qui le peuple romain avait mis son espoir, dédia le temple de l'Espérance. On érigea bien un arc de triomphe à l'occasion de ses victoires en Germanie, mais cet arc de triomphe fut dédié à Tibère. Cette usurpation n'a pas laissé de traces, et quoiqu'on sache qu'il était près du

temple de Saturne, jusqu'ici l'on n'a pu en découvrir le moindre vestige[1].

Germanicus avait toutes les qualités de l'âme, — sa vie prouve à quel point il fut doué des plus rares vertus, — et toutes les qualités du corps, — on le sait par le témoignage des historiens, on le voit par ses portraits : c'est une douce et noble figure, qui respire la candeur et la loyauté. Sa loyauté ne fut que trop grande, et l'on voudrait qu'il n'eût pas été si généreusement fidèle à Tibère. Dans le musée de Saint-Jean de Latran sont deux statues de Germanicus; l'une d'elles a un geste clément qui rappelle celui de la statue équestre de Marc-Aurèle. Toutes deux, avec une expression différente, offrent quelques traits du profil de Tibère. L'affinité du sang explique cette ressemblance extérieure entre deux hommes dont les âmes n'étaient point de la même famille.

On a prétendu que nous possédions le portrait du grand adversaire que vainquit Germanicus, de celui qui avait battu Varus et exterminé ses légions, de ce Germain qui s'appelait Hermann et que les Romains ont nommé Arminius. M. Braun, qui représente si bien à Rome l'érudition germanique, a cru le reconnaître dans un buste qui se trouve au musée du Capitole, et qui semble ne pas être le buste d'un Romain. Le type est peut-être allemand ; mais il est douteux,

[1] Non plus que d'un autre, également dédié à Tibère, et qui s'élevait près du théâtre de Pompée.

à mon avis, que ce soit là le portrait d'Arminius[1].

Tous ceux qui ont été à Rome connaissent la belle statue, si souvent reproduite, d'Agrippine assise. C'est l'Agrippine épouse de Germanicus, la mère de celle qui donna le jour à Néron. Je laisse ici parler M. Braun, car je ne saurais mieux rendre l'impression que j'ai ressentie. La comparant à une autre statue d'Agrippine, qui la représente dans les jours de sa splendeur à côté de son glorieux époux : « Là, dit-il, nous voyons la *mère des camps*, comme les légions romaines avaient coutume de l'appeler, cette femme résolue, héroïque, qui se plaça en face des soldats fuyant devant les Germains et les força de s'arrêter. Ici, au contraire, nous la contemplons telle que nous pouvons nous la figurer après la mort de Germanicus. Elle semble mise aux fers par le destin, mais sans pouvoir encore renoncer aux pensées superbes dont son âme était remplie aux jours de son bonheur. »

L'énergie assez sombre de la physionomie d'Agrippine convient bien à son naturel altier et violent. Fille d'Agrippa, elle a conservé dans les traits quelque chose de l'air farouche de son père, mais elle n'en eut pas l'âme souple et l'humeur complaisante. Elle montra toujours un caractère ferme et indomptable, *pervicax iræ*, a dit Tacite; elle était fière et ambitieuse. Tibère lui disait : « Ma fille, tu te plains

[1] Voyez ci-dessus, p. 285.

toujours, si tu ne règnes pas. » C'est le mot que Racine a fait adresser par Néron à l'autre Agrippine :

Mais si vous ne régnez, vous vous plaignez toujours.

Jamais en effet statue d'impératrice n'eut l'air plus majestueux et plus dominateur que celle-ci. Agrippine fut magnifique dans son deuil de Germanicus, quand on la vit rapporter les cendres de son époux et s'avancer à travers le Champ de Mars, tenant l'urne funèbre, vers la sépulture impériale, où elle la déposa. On n'a pas trouvé dans le mausolée d'Auguste les cippes qui indiquaient la crémation de Germanicus, ou celle de ses deux jeunes fils, Drusus et Néron, que Tibère avait fait mourir de faim après les avoir déclarés ennemis publics. Pourquoi épargna-t-il le troisième, qui s'appelait déjà Caligula ?

Dans la cour du Capitole, on remarque une pierre carrée sur laquelle sont sculptées des armoiries du moyen âge ; elle est creuse et a servi, il y a quelques siècles, d'étalon pour la mesure légale du grain. Les armoiries sont celles d'un sénateur de la Rome moderne. Cette pierre a porté l'urne funèbre ou a contenu les cendres de l'épouse de Germanicus : c'est ce qu'apprend une inscription qu'on lit encore. Tibère avait ordonné que les restes d'Agrippine fussent enfouis dans la terre, de sorte qu'on ne pût les retrouver ; mais Caligula fit placer dans le mausolée d'Auguste la cendre de sa mère, et ainsi fut trompée

cette cruauté qui s'acharnait sur sa victime jusqu'après la mort.

Deux personnages de la famille de Tibère ont porté le nom de Drusus. L'un était son fils et fut empoisonné par Séjan. Il était enclin à la sévérité, *promptum ad asperiora ingenium*, dit Tacite. Son buste, qui est au Capitole, a bien cet air-là. L'autre Drusus était frère de Tibère; celui-ci fut le père de Germanicus et passait pour vouloir rétablir la liberté, ce qui faisait que le peuple l'aimait et que Tibère ne l'aimait point. Un arc de triomphe, érigé en l'honneur de Drusus après ses victoires en Germanie et sa mort, se voit encore non loin de la porte de Saint-Sébastien. On y reconnaît à quelques traits la belle époque architecturale à laquelle il appartient, mais il est mesquin et pauvre dans son ensemble. Certaines parties sont très-médiocres; il porte l'empreinte de la négligence. Probablement Tibère soignait mieux les deux arcs de triomphe qu'il s'était élevés à lui-même. L'arc de Drusus n'a pas été terminé, et cependant Tibère a eu le temps de l'achever, puisqu'il avait été commencé avant son règne; mais Tibère ne se pressait point d'honorer des triomphes qui n'étaient pas les siens.

L'historien qui écrit à Rome y rencontre plus rarement Tibère qu'Auguste. Tibère, comme Suétone l'a remarqué avant moi, y a élevé peu de monuments: il avait moins le goût d'édifier, et puis il y a moins vécu. Le lieu que Tibère a marqué et taché de sa mé-

moire, c'est Caprée, cette île charmante, parure du golfe de Naples. Là sont les ruines de son palais, élevé sur l'emplacement de douze villas; là il vint, avec des astrologues et une troupe infâme, cacher ses hideux désordres et son visage couvert d'une sorte de lèpre. Tacite pense que cette petite île plut à Tibère parce qu'il était difficile d'y aborder. « Il avait la vue, ajoute l'historien, de ce golfe si beau avant que le Vésuve, en s'embrasant, eût changé l'aspect du pays. » Quoi qu'en dise Tacite, malgré les ravages du Vésuve, le golfe de Naples est encore le plus beau lieu du monde, et pour nous, modernes, le volcan même en accroît le charme pittoresque, au lieu de le détruire. Il semble vraiment que Tibère craignait de reparaître et de se montrer, retenu, dit Tacite, par la honte de ses débauches et de ses crimes, car deux fois il s'approcha de Rome sans y rentrer. On le suit s'avançant sur la voie Appienne jusqu'à quelques milles du Capitole, ou venant dans le quartier de la rive gauche du Tibre, ce qu'on appelle aujourd'hui le *Trastevere*, errant parmi les jardins, puis n'ayant pas osé passer un pont et mettre le pied dans la ville, retournant en arrière et s'enfuyant de nouveau dans ses rochers.

Ce ne fut point à Caprée, mais à Misène, près du cap connu de tous les voyageurs en Italie par l'improvisation de Corinne, que se passèrent les derniers moments de la vie de Tibère. Ceci n'est plus de la

haute comédie comme la mort d'Auguste, c'est de la tragédie, de la tragédie à la Shakspeare ; disons mieux, à la Tacite. Tacite nous fait assister à cette scène terrible, la dernière du sanglant et sombre drame de la vie de Tibère. « La force, le corps défaillaient chez Tibère, pas encore la dissimulation, » dit le grand historien ; puis il montre le médecin de l'empereur qui, en le quittant, feint de lui serrer la main avec respect pour oser clandestinement lui tâter le pouls. Tibère s'en aperçoit : offensé qu'on devine les approches de la mort, qu'il veut cacher, il se met à table et y reste plus longtemps que de coutume ; mais le médecin a déclaré qu'il ne durerait pas deux jours. Tout se prépare autour de lui pour le moment qui va venir. Bientôt il perd connaissance ; on le croit mort. Caligula, entouré d'un cortége qui le félicite, sort pour aller saisir les prémices de l'empire. Tout à coup on vient annoncer que Tibère est revenu à lui. Aussitôt tous tremblent, et chacun de feindre l'ignorance ou la tristesse. Caligula est silencieux, il se croit perdu. Alors Macron (celui qui avait fait tuer Séjan) ordonne d'étouffer le vieillard sous des vêtements entassés. Ainsi finit Tibère ; la fin des tyrans est triste. Revenons à Rome avec le convoi qui y rapporte la cendre impériale dans le mausolée d'Auguste. Ici la comédie reparaît. Le peuple demande à grands cris que le cadavre du vieux tyran soit jeté aux Gémonies, précipité dans le Tibre ; mais bientôt

ce peuple se calme, accepte pour empereur Caligula, qui surpassera Tibère en cruauté, et Caligula prononce l'éloge de Tibère, qu'il avait fait dépêcher parce qu'il ne mourait pas assez vite.

Si les monuments élevés par Tibère sont rares à Rome, ses portraits y sont très-nombreux. Tibère, comme Auguste, est beau; ses traits sont fins et nobles; il ressemble singulièrement à Livie. Ses lèvres minces et sèches révèlent seules ce qu'il y avait dans son âme d'astucieux et d'impitoyable; mais pour avoir une idée vraie de la figure du monstre, il faut couvrir ce beau visage de tumeurs et d'emplâtres. Le portrait de Tibère, tel que nous le donne la sculpture, est achevé par les historiens, qui ont dit ce que l'horreur de l'art antique pour la laideur ne lui aurait point, quand il l'eût osé, permis d'exprimer. Tibère n'a pas l'air plus méchant qu'Auguste, et, à tout prendre, je ne crois pas qu'il l'ait été beaucoup plus. Ces deux hommes étaient moins dissemblables qu'on ne croit. Il y a bien entre eux quelques différences, et celle qui se présente d'abord est tout à l'avantage de Tibère : il fut plus guerrier qu'Auguste.

Deux arcs de triomphe furent érigés à Tibère : l'un, il est vrai, pour célébrer des victoires qu'il avait remportées, à la manière d'Auguste, par procuration; c'étaient les victoires de Germanicus qui avaient vengé sur les Germains le désastre de Varus, une des grandes éclipses de la gloire de Rome, un nuage dans la splen-

deur du siècle d'Auguste. Tibère avait sans doute un droit plus personnel à son autre arc de triomphe, et il y eut dans sa vie militaire de quoi le mériter. Arrivé tard à l'empire, Tibère avait conduit longtemps avec honneur les armées romaines contre les peuples de la Germanie, aïeux des destructeurs futurs de Rome, et qui déjà inquiétaient l'Italie. Auguste craignit pour elle après la défaite de Varus. Tibère eut à lutter contre une ligue puissante, que Velleius Paterculus, exagérant peut-être, évalue à huit cent mille hommes. L'historien aussi parle des craintes que l'on conçut pour l'Italie; il n'y avait peut-être pas eu pour elle de plus formidable péril depuis l'irruption des Cimbres et des Teutons. Ainsi commençaient avec l'empire la menace et la terreur de l'invasion barbare; les peuples destinés à le détruire préparaient sa ruine. Libres, les Romains avaient asservi le monde; déjà le monde était vengé par leur servitude, en attendant qu'il le fût tout à fait par l'envahissement qu'elle devait amener.

Une autre différence entre Auguste et Tibère, c'est que le second a commencé comme le premier a fini, et a fini comme son prédécesseur avait commencé. Sans doute il vaut mieux se convertir que se pervertir, mais il semble aussi que le vrai caractère des hommes se montre dans leurs commencements. Octave crut devoir s'amender en vieillissant; Tibère fut pendant cinquante ans un prince honnête que le pouvoir absolu déprava : on peut choisir. Sauf cette dif-

férence, qui est une affaire de dates, l'un a été cruel avant, l'autre après, rien ne me paraît plus analogue au fond que l'âme de ces deux hommes. Tibère eut en partie les qualités qu'on a célébrées chez Auguste, et qui ne suffisent pas pour l'absoudre. Lui aussi aimait les lettres à sa manière. Avant d'être un vieillard monstre, il avait été un enfant prodige, et à l'âge de neuf ans il avait prononcé un discours en l'honneur de son père. Il faisait des vers latins et grecs; il composa une élégie sur la mort de Lucius César, un des petits-fils d'Auguste, objet de sa jalousie et de ses craintes. Le mensonge, qui était son âme, fut sa muse. La poésie de Tibère ne valait probablement pas celle d'Auguste, car il prenait ses modèles chez les poëtes alexandrins. Sa prose était affectée. « L'obscurité, dit Suétone, assombrissait son style; *affectatione et morositate nimia obscurabat stylum.* » Son langage était enveloppé comme ses desseins et morose comme son âme. Tibère était pédant, ce que n'était point Auguste. Il s'excusa un jour de se servir du mot grec *monopole.* Autour de lui, on ne rencontre point d'Horace ou de Virgile, mais des rhéteurs auxquels il faisait agiter des questions puériles : Quelle était la mère d'Hécube? quel nom avait porté Achille quand il était déguisé en fille chez Lycomède? que chantaient les sirènes? Il y a eu d'autres pédants cruels, tels que Jacques Ier et Henri VIII. La bizarrerie des goûts littéraires de Tibère explique comment les lettres fleu-

rirent si peu sous son règne; quand elles reçoivent l'inspiration du pouvoir, elles descendent et dégénèrent avec lui. Sa mémoire en a souffert, il n'a trouvé pour le vanter qu'un médiocre historien, Velleius Paterculus, dont les sottes adulations n'ont pas tenu devant la justice terrible de Tacite.

Du reste, ceux qui admirent tant Auguste pour avoir su pacifier et administrer l'empire qu'il avait asservi doivent reporter une part de leur admiration sur Tibère. Philon le loue de cette paix qu'il donnait au monde, et Dion Cassius interrompt le récit de ses plus atroces cruautés pour faire remarquer qu'il n'était pas fou et administrait très-bien. Il affectait la même simplicité extérieure et la même modestie, repoussait également les honneurs divins. Auguste ne voulait pas qu'on l'appelât maître (*dominus*). Tibère faisait mieux et refusait le titre d'*imperator*, se contentant de celui de *prince du sénat;* lui aussi témoignait aux sénateurs un respect ironique et une méprisante confiance. Il transporta les comices du peuple au sénat. Par là l'élection des consuls cessa même d'être une fiction. En tout, Tibère suivit la politique d'Auguste, seulement il la poussa encore plus loin. Auguste avait salarié des magistrats dont les fonctions étaient jusque-là gratuites, Tibère paya les consuls; cependant il conservait quelques-unes des formes de la liberté : *speciem quamdam libertatis induxit*, dit Suétone.

La belle statue de l'*Athlète qui s'essuie avec le strigile*, statue qui vient de sortir de terre pour prendre place parmi les ornements des galeries vaticanes, rappelle un des exemples les plus frappants des jongleries par lesquelles la tyrannie savante de Tibère amusait les Romains d'un semblant de déférence à leurs volontés. Cette statue, ou plus probablement l'original en bronze de Lysippe, dont elle est une copie antique en marbre, ornait un portique attenant au Panthéon, en avant des thermes d'Agrippa. Un jour Tibère, qui était connaisseur, se prit de goût pour ce chef-d'œuvre et le plaça dans l'intérieur de son palais. Au cirque, le peuple murmura et redemanda la statue; Tibère la lui rendit. Ce trait devrait se trouver dans l'histoire d'Auguste.

Pour moi, quand je regardais tour à tour les portraits de ces deux hommes, souvent placés l'un à côté de l'autre dans les musées de Rome, je ne pouvais m'empêcher de les comparer, comme l'histoire m'avait conduit à le faire. Malgré la différence de ces deux visages, je leur trouvais un air de famille. C'est une question de savoir s'il y eut entre Auguste et Tibère un rapport mystérieux de parenté; en tout cas, ils étaient parents par l'âme : ce qui était inné à tous deux, c'était la cruauté et la duplicité.

Tibère a l'air moins faux qu'Auguste. Il semble qu'une hypocrisie encore perfectionnée lui a permis de mieux dissimuler la noirceur de son âme. Le front

et le regard sont plus sereins chez Tibère que chez Auguste. Auguste a, pendant quinze ans, rusé, craint et menti sans cesse. Ce long effort, ces machinations périlleuses ont laissé sur sa physionomie une empreinte ineffaçable d'inquiétude et de menace. Tibère n'a pas eu autant à lutter pour arriver à l'empire : il s'est tenu à l'écart et il a attendu. Le regard d'Auguste, qui tombe obliquement vers la terre, semble y chercher la liberté romaine, cette ennemie vaincue, pour l'écraser. L'œil de Tibère n'a plus besoin de se baisser, l'ennemie n'existe plus, même à l'état de cadavre. Tibère regarde devant lui la route toute tracée qu'il peut suivre plus tranquillement. Le soupçon, qui lui fit commettre tant de meurtres, est pour lui une affreuse prudence, mais n'est plus une nécessité.

Ainsi je m'explique cette sérénité qui étonne sur son front, et qu'on ne voit pas sur celui d'Auguste. Sa perversité est, si l'on veut, plus grande, mais sa situation est plus forte. Le regard sournois d'Auguste révèle un effort contenu et pénible d'hypocrisie ; le regard droit et assuré de Tibère montre que l'hypocrisie ne lui coûte rien. Cette distinction faite, j'oserai dire qu'Auguste et Tibère étaient deux hommes de même trempe. C'était au fond le même homme, cet homme qui a reparu, au quinzième siècle, sous le nom de Louis XI ; seulement Tibère est venu après Auguste. Le despotisme, dont le propre est d'aller empirant toujours, a révélé chez Tibère toute la laideur déguisée

sous le masque d'Auguste. La corruption qui était dans le sang a paru au dehors; l'ulcère s'est montré sur le visage. Rome, qui avait salué l'avénement du despotisme avec cet espoir éternellement déçu qui se réveille à chaque état nouveau par lassitude de l'état ancien, Rome s'est aperçue qu'en politique la mort ne préserve pas de la souffrance et qu'on ne gagne rien à tout perdre. De cette ressemblance même d'Auguste et de Tibère sont nées des réclamations en faveur de celui-ci, victime peu intéressante sans doute, mais réellement victime d'une injustice relative de la postérité. Tibère n'avait pas eu de grands poëtes pour faire sa menteuse apothéose, et Tacite l'avait traîné aux gémonies de l'histoire. On a été frappé d'une différence trop grande dans la destinée de ces deux mémoires. On a dit que Tibère avait porté aussi de sages lois, et pendant les premières années de son empire, administré habilement, fait par lui-même des guerres glorieuses; que Tacite et Suétone ne s'accordent pas toujours sur les faits dont ils l'accusent, — comme s'il n'en restait pas assez d'avérés pour le rendre exécrable; — que Tacite n'est pas impartial pour le fils de Livie, parce qu'il parle de Tibère avec horreur, — comme si juger le mal, ce n'était pas le haïr. D'ailleurs les barbaries que racontent froidement Suétone et Dion Cassius égalent celles dont s'indigne Tacite. Enfin on a dit que certains faits rapportés par celui-ci ne sont pas mentionnés par d'autres auteurs, tels que

Sénèque ou Pline. On a remarqué par exemple que ces auteurs ne paraissent avoir rien su des hontes de Caprée, que Juvénal ne parle que des devins dont Tibère s'entourait. Je ne trouve point la preuve négative suffisante. Des écrivains, qui n'avaient pas à montrer Tibère tout entier, ont pu laisser dans l'ombre ces turpitudes, quand ce n'eût été que pour ne pas salir leur plume en les retraçant. Je ferai comme eux, et je renverrai le lecteur à Suétone. Suétone sans doute est suspect par son goût pour les anecdotes scandaleuses; mais, en écrivant la vie de Tibère, il n'a point écrit une satire : il énumère ses victoires, il ne dissimule point son art de gouverner les hommes en les avilissant. Suétone n'est pas un pamphlétaire, c'est un curieux. S'il y a un reproche à lui faire, c'est d'être un narrateur trop indifférent. Il n'en est pas de même de Tacite, j'en conviens avec ceux qui ont relevé chez lui quelques intentions perverses de Tibère, supposées parfois sans preuve; mais Tacite jugeait le détail d'après l'ensemble. S'il a prêté à Tibère quelques perversités, c'est bien le cas de dire qu'on ne prête qu'aux riches. Comme les artistes qui veulent faire un portrait historiquement ressemblant, Tacite a mis en relief les traits saillants de son détestable modèle. Ne nous en plaignons point : en chargeant peut-être un peu le criminel, il inspire l'horreur du crime. Dans nos temps modernes, les historiens comme les jurés abusent des circonstances atténuantes. Il faut que-

quefois les admettre pour arriver à une vue exacte de la réalité; mais que ces rectifications partielles n'aillent point jusqu'à changer la vérité générale de l'histoire, et surtout qu'elles ne soient pas faites seulement dans un sens et ne conduisent point à une apologie de la tyrannie, dont ses fauteurs, certes bien contre l'intention des écrivains dont je parle, pourraient tirer parti. Du reste, j'adopterai jusqu'à un certain point les réclamations qui se sont élevées en faveur de Tibère, si l'on admet les miennes contre l'exagération des louanges accordées à Auguste. On a cherché à relever Tibère en le rapprochant de son prédécesseur. J'accepte le rapprochement, mais je le retourne contre celui-ci. Je veux bien qu'on ait un peu trop maudit le second des césars, mais on a beaucoup trop vanté le premier.

FIN DU TOME PREMIER

TABLE DES MATIÈRES

I — CÉSAR MAITRE ABSOLU.

État de Rome pendant l'absence de César, avant et depuis la bataille de Pharsale. — Troubles à Rome. — Retour de César. — Salluste; jardins de Salluste. — Mutinerie dans le Champ-de-Mars apaisée par César. — Premier triomphe de César. — César dédie son Forum et le temple de Vénus Genitrix ; jeux donnés à cette occasion. — Dernière expédition de César en Espagne; son second triomphe. — Honneurs excessifs accordés à César. — Monuments projetés par César. — César change la place de la tribune. — Plan de César. — Projet d'un nouveau Champ-de-Mars. — Enivrement du despotisme. — César veut le titre de roi. — Comédie dans le Forum concertée avec Antoine. — Brutus, son portrait, son caractère; demeurait dans les jardins de Servilius. — Visite de Cassius. — Courage de Porcia. — Où frappera-t-on César? — Présages, incertitudes de César. — Son Chemin de la Regia à la curie de Pompée. — Mort de César. — Cicéron pendant les dernières années de César. — Ouvrages sur la rhétorique. — Perd sa fille Tullie; son désespoir; se retire dans sa maison d'Astura; revient à Tusculum; veut élever un temple à Tullie; les différents lieux où il songe à le placer. — Divers ouvrages de Cicéron écrits à cette époque; où ont-ils été écrits? — Causes plaidées par Cicéron devant César. — Sa joie à la mort de César 1

II. — TRIUMVIRAT. — OCTAVE.

Rome au moment de la mort de César. — Les conjurés au Capitole. — Attitude d'Antoine et de Lépide. — Testament de César. — Jardins de César. — Cléopâtre à Rome. — Discours d'Antoine. — Funérailles de César. — Destruction de l'autel qu'élève à César le faux Marius. — Temple de César. — Arrivée d'Octave à Rome; son entrevue avec Antoine. — Lutte d'Octave et d'Antoine. — Les *Philippiques* de Cicéron. — Octave est nommé consul. — Triumvirat d'Antoine, d'Octave et de Lépide. — Proscriptions. — Mort de Cicéron. — Exigences des soldats. — Portique des Argonautes. — Embellissements de Rome. — Portique d'Octavie. — Triomphe d'Octave sur Antoine. — Octave tribun perpétuel. 85

III. — RÈGNE D'AUGUSTE.

Retour d'Auguste à Rome, après la bataille d'Actium; triomphe.— Le temple d'Apollon Palatin érigé en commémoration de cette victoire. — Bibliothèque. — Maison d'Auguste. — Expédition d'Auguste en Espagne. — Temple de Jupiter Tonnant. — Arcs de triomphe d'Auguste, de Drusus. — Dévotion d'Auguste. — Temples réparés ou élevés par lui et par ses courtisans. — Deux temples de Mars Vengeur, leur origine. — Forum d'Auguste, symbole expressif de sa politique. — La religion égyptienne à Rome. — Monuments politiques : Septa, Diribitorium, Curie Julia, basilique Julia. — Suite des monuments politiques, édifices destinés aux plaisirs du peuple, cirque, obélisques, théâtre de Marcellus, théâtre de Balbus, amphithéâtre de Statilius Taurus. — Monuments d'utilité publique : voies, aqueducs. — Les arts sous Auguste; les lettres. — Asservissement général; tentatives d'indépendance. — Ce qu'a fait Auguste. — Humanité d'Auguste. — Conspirations, clémence d'Auguste, Cinna, le *Cinna* de Corneille. — Les provinces. — Le despotisme donnait-il la paix? — Guerres et désastres; Varus, prétendu portrait d'Arminius. — Auguste législateur. — Auguste bon administrateur; Rome divisée en régions. — Hypocrisie d'Auguste. — Fin du règne d'Auguste, ses funérailles, son mausolée. — Les monuments, expression de la pensée politique d'Auguste. — Jugement sur Auguste, fondé sur l'histoire ; explication du préjugé contraire; autorités qui appuient ce jugement ; portraits qui le confirment. 186

IV. — LA FAMILLE ET LES CONTEMPORAINS D'AUGUSTE.

Livie, Julie, Antonia. — Sépulture des esclaves et des affranchis de Livie et d'Auguste. — Agrippa; monuments qu'il a construits, le Panthéon. — Pyramide de Cestius. — Virgile; le tombeau du boulanger Virgilius. — Horace à Rome, à Tibur, dans sa villa de la Sabine, sur la voie Appienne — Ovide, Rome absente, *les Fastes*, *l'Art d'aimer*. — Détails de mœurs et topographie de ces poëmes. — Tibulle. — Properce. — La vie élégante de Rome. — Courtisanes romaines. 325

V. — TIBÈRE.

Temple de Castor et Pollux, temple de la Concorde. — Le camp des prétoriens, Séjan. — Germanicus, Agrippine. — Arc de Drusus. — Tibère et Auguste. 416

FIN DE LA TABLE

PARIS. — TYP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

L'EMPIRE ROMAIN A ROME

PAR

J.-J AMPÈRE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
DE L'ACADÉMIE D'ARCHÉOLOGIE DE ROME
DE LA CRUSCA, ETC., ETC.

TOME PREMIER

PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS
RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIRRAIRIE NOUVELLE

1867

CHEZ LES MÊMES ÉDITEURS.

ÉDITIONS FORMAT IN-8°

DERNIERS OUVRAGES PARUS.

J.-J. AMPÈRE

L'HISTOIRE ROMAINE A ROME, avec des plans topographiques de Rome à diverses époques. — 2e *édition*. — 4 vol..... 30 »

CÉSAR, scènes hist. 1 v. 7 50

J.-B. BIOT

Membre de l'Académie des sciences et de l'Académie française.

MÉLANGES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES. — 3 v. 22 50

ÉTUDES SUR L'ASTRONOMIE INDIENNE ET SUR L'ASTRONOMIE CHINOISE. — 1 v. 7 50

J. COHEN.

LES DÉICIDES. Examen de la vie de Jésus et des développements de l'église chrétienne dans leurs rapports avec le Judaïsme. 1 v. 6 »

DUVERGIER DE HAURANNE

HISTOIRE DU GOUVERNEMENT PARLEMENTAIRE EN FRANCE (1814-1848), précédée d'une introduction. — 6 v. 45 »

AD. FRANCK

Membre de l'Institut.

RÉFORMATEURS ET PUBLICISTES DE L'EUROPE. — Moyen-âge et Renaissance. - 1 v. 7 50

F. GUIZOT

MÉMOIRES pour servir à l'histoire de mon temps. — 2e *édition*. — 6 vol. 45 »

HISTOIRE PARLEMENTAIRE DE FRANCE, recueil complet des discours de M. Guizot dans les chambres de 1819 à 1848, accompagnés de résumés historiques et précédés d'une introduction ; formant le complément des mémoires pour servir à l'histoire de mon temps. — 5 vol 37 50

LE PRINCE ALBERT, son caractère et ses discours, traduction précédée d'une préface. — 1 vol..... 6 »

WILLIAM PITT ET SON TEMPS, par *lord Stanhope*, traduction précédée d'une introduction. — 4 vol.. 24 »

Mme RÉCAMIER

COPPET ET WEIMAR. — MADAME DE STAEL ET LA GRANDE DUCHESSE LOUISE. — Récits et Correspondances, par l'auteur des *Souvenirs de Mme Récamier*. - 1 v. 7 50

ERNEST RENAN

HISTOIRE GÉNÉRALE DES LANGUES SÉMITIQUES. — 4e *édit., revue et augmentée*. — 1 vol..... 7 50

VIE DE JÉSUS. — 12e *édition*. — 1 vol..... 7 50

ÉTUDES D'HIST. RELIGIEUSE. — 6e *édition*. — 1 vol. 7 50

LOUIS REYBAUD, *de l'Institut*

ÉCONOMISTES MODERNES. — 1 vol..... 7 50

LE COTON. Son régime, ses problèmes, son influence en Europe. — Nouvelle série des études sur le régime des manufactures. - 1 v. 7 50

SAINTE-BEUVE

POÉSIES COMPLÈTES. — JOSEPH DELORME, LES CONSOLATIONS. — PENSÉES D'AOUT. — *Nouvelle édit. très-augmentée*. — 2 vol ..... 10 »

J. SALVADOR

HISTOIRE DES INSTITUTIONS DE MOISE ET DU PEUPLE HÉBREU. — 3e *édition, revue et augmentée d'une Introduction* sur l'avenir de la Question religieuse. — 2 volumes ..... 15 »

JÉSUS-CHRIST ET SA DOCTRINE, Histoire de la naissance de l'Eglise et de ses progrès pendant le Ier siècle. — *Nouvelle édition, revue et augmentée*. — 2 vol. 15 »

EDMOND SCHERER

MÉLANGES D'HISTOIRE RELIGIEUSE. — 1 vol.... 7 50

LOUIS DE VIEIL-CASTEL

HISTOIRE DE LA RESTAURATION. — 7 vol.... .... 42 »

ALFRED DE VIGNY

LES DESTINÉES, poëmes philosophiques. — 1 vol. 6 »

PAUL JANET

PHILOSOPHIE DU BONHEUR — 2e *édition*. — 1 vol. 7 50

LÉONCE DE LAVERGNE

LES ASSEMBLÉES PROVINCIALES SOUS LOUIS XVI. - 1 vol. 7 50

LORD MACAULAY

Traduit par GUILLAUME GUIZOT.

ESSAIS HISTORIQUES ET BIOGRAPHIQUES. — 2 vol. 12 »

ESSAIS POLITIQUES ET PHILOSOPHIQUES. — 1 vol... 6 »

ESSAIS SUR L'HISTOIRE D'ANGLETERRE. — 1 vol. 6 »

JOSEPH DE MAISTRE

MÉMOIRES POLITIQUES ET CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE avec explications et commentaires historiques, par *Alb. Blanc*. - 3e *éd*. 1 v. 6 »

J.-H. MERLE D'AUBIGNÉ

HISTOIRE DE LA RÉFORMATION EN EUROPE AU TEMPS DE CALVIN. — 3 vol.. 22 50

MORTIMER-TERNAUX

HISTOIRE DE LA TERREUR (1792-1794), d'après les documents authentiques et inédits., t. I à III. - 3 v. 18 »

MICHEL NICOLAS

ESSAIS DE PHILOSOPHIE ET D'HISTOIRE RELIGIEUSE. — 1 vol..... 7 50

ÉTUDES CRITIQUES SUR LA BIBLE. — Ancien Testament. — 1 vol 7 50

ÉTUDES CRITIQUES SUR LA BIBLE. — Nouveau Testament. — 1 vol.... 7 50

GEORGES PERROT

SOUVENIRS D'UN VOYAGE EN ASIE MINEURE. - 1 vol. 7 50

A. PEYRAT

HISTOIRE ÉLÉMENTAIRE ET CRITIQUE DE JÉSUS. — 2e *édit*. — 1 vol 7 50

PREVOST-PARADOL

ESSAIS DE POLITIQUE ET DE LITTÉRATURE. — 3e série. — 1 vol..... 7 50

EDGAR QUINET

HISTOIRE DE LA CAMPAGNE DE 1815. — 1 vol. avec une carte 7 50

Imprimerie L. TOINON et Cie, à Saint-Germain.